enssib

Délibération n°2025-05-27-2

Délibération portant avis favorable à la transmission des documents relatifs à l'auto-évaluation Hcères de l'Enssib et aux axes stratégiques du prochain contrat

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°92-25 du 9 janvier 1992 relatif à l'organisation de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques.

Le Conseil d'Administration réuni le 27 mai 2025 en séance plénière sous la présidence de **Monsieur Marc BERGÈRE,** après en avoir délibéré, **donne un avis favorable à la transmission des documents relatifs à l'auto-évaluation Hcéres de l'Enssib et aux axes stratégiques du prochain contrat,** annexés à la présente délibération.

Vote :

Membres en exercice : 27
Quorum de présence : 17
Votes exprimés : 26
Dont
Pour : 26
Contre : 1
Abstentions : 1

La présente délibération sera transmise au recteur de l'académie de Lyon.

Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire.

Fait à Villeurbanne, le 27 mai 2025

Le Président du Conseil d'Administration

M. BERGÈRE

M. Marc BERGÈRE

La Directrice

Mme Nathalie MARCEROU-RAMEL

Rapport d'auto-évaluation

de

l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib)

30 avril 2025

Introduction 5
Analyse « SWOT » générale de l'établissement 7
CHAPITRE 1 : PILOTAGE STRATÉGIQUE ET OPÉRATIONNEL 9
Référence 1. L'établissement définit son positionnement institutionnel au niveau local, national et international. 9
Référence 2. L'établissement définit à partir de son positionnement une stratégie au niveau local, national et international, qu'il décline en objectifs opérationnels et dont il assure le suivi. 12
Référence 3. L'établissement construit une politique partenariale dans le cadre de sa stratégie. 14
Partenariats académiques locaux et nationaux 14
Partenariats internationaux 15
Partenariats économiques, sociaux, culturels et inscription dans le territoire 16
Référence 4. L'établissement mène une politique active dans le champ du développement durable et de la responsabilité sociétale 16
Orientations générales 16
Impact socio-économique et sociétal de l'établissement 18
Engagement dans la transition écologique 19
Référence 5. La gouvernance de l'établissement s'appuie sur une organisation, une communication et un système d'information adaptés à sa stratégie 21
Organisation 21
Gouvernance 23
Communication interne et externe 25
Système d'information 26
Référence 6. L'établissement porte une politique globale de la qualité. 27
Référence 7. L'établissement pilote la mise en œuvre de sa stratégie en s'appuyant sur des outils de projection prévisionnelle, sur une programmation budgétaire et sur un dialogue de gestion interne structuré. 29
Soutenabilité et analyse des coûts 29
Mobilisation du financement sur projets 31
Dialogue de gestion 31
Référence 8. La politique des ressources humaines et le développement du dialogue social traduisent la stratégie de l'établissement et contribuent à la qualité de vie au travail de ses personnels. 32
Politique de ressources humaines 32
Gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences 34
Accompagnement des parcours professionnels 35
Dialogue social et qualité de vie au travail 36
Référence 9. L'établissement intègre dans sa stratégie une politique immobilière soutenant son développement 37
Chapitre 2 : Politique de la recherche, de l'innovation, de l'inscription de la science dans la société 40

Référence 10. La politique de recherche de l'établissement définit des orientations structurantes. 40
Choix stratégiques 40
Partenariats institutionnels et inscription dans le territoire 41
Internationalisation de l'activité de recherche 41
Intégrité scientifique et science ouverte 42
Référence 11. L'établissement mène une politique de ressources et de soutien à la recherche. 43
Politique de ressources 43
Politique de soutien 44
Référence 12. Dans sa politique d'innovation et d'inscription de la science dans la société, l'établissement définit des orientations structurantes. 45
Choix stratégiques 45
Partenariats et inscription dans le territoire 46
Politique d'inscription de la science dans la société 46
Référence 13. L'établissement mène une politique de ressources et de soutien qui bénéficie à ses activités en matière d'innovation et d'inscription de la science dans la société. 48
Politique de ressources 48
Politique de soutien aux activités de transfert 49
Analyse SWOT de la recherche, de l'innovation, de l'inscription de la science dans la société 49
Chapitre 3 : Politique de la formation, de la vie étudiante et de la vie de campus 51
Référence 14. L'établissement porte une politique de formation et une offre de formation de qualité, cohérentes avec son positionnement et sa stratégie. 51
Référence 15. L'établissement développe un ensemble de dispositifs institutionnels au service de la qualité pédagogique de son offre de formation. 57
Organisation pédagogique des formations 57
Développement et diversification des pratiques pédagogiques y compris alternance 58
Ouverture et adaptation de l'offre de formation à l'international 60
Ouverture et adaptation de l'offre de formation aux publics de formation continue et en alternance 61
Référence 16 : L'établissement analyse l'attractivité, la performance et la pertinence de son offre de formation, et favorise la réussite des étudiants depuis leur orientation jusqu'à leur insertion professionnelle 62
Attractivité des formations 62
Performance des formations 63
Référence 17. L'établissement suit l'évolution de son offre de formation et s'assure de sa soutenabilité, en s'appuyant sur une politique de ressources humaines cohérente avec sa politique de formation et en mettant en œuvre une démarche d'amélioration continue. 65

Référence 18. L'établissement soutient le développement de la vie étudiante et de la vie de campus, l'engagement des étudiants dans la gouvernance, et il favorise le bien-être étudiant. 67
Analyse SWOT de la formation à l'Enssib 71

INTRODUCTION

L'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib) est un EPSCP constitué sous la forme d'un « grand établissement ». Elle a été créée par le décret n°92-25 du 9 janvier 1992, dont la rénovation est en cours. C'est un grand établissement à taille humaine, doté d'une équipe composée d'une centaine d'agents, dont 10 professeurs des universités, maîtres et maîtresses de conférences. Il accueille 3 promotions de fonctionnaires stagiaires par an (2 de conservateurs, 1 de bibliothécaires) comportant chacune de 20 à 35 personnes, recrutées par concours ou listes d'aptitude. Il dispense 3 diplômes d'établissement et 4 mentions de master accréditées ou co-accréditées, soit, en 2024 – 2025, 80 élèves et 170 étudiants formés. Il propose une offre de formation tout au long de la vie, selon différentes modalités, suivie par un millier de professionnels chaque année. L'Enssib est tutelle d'un laboratoire de recherche, le Centre Gabriel Naudé, en histoire de l'imprimé et des bibliothèques, et co-tutelle du laboratoire ELICO en Sciences de l'information et de la communication (SIC) ; elle contribue à la Maison des sciences de l'homme et des humanités (MSH) Lyon Saint-Etienne. L'École constitue un pôle de ressources documentaires et scientifiques dans ses domaines et un éditeur public engagé dans la science ouverte.

De par son statut et ses activités, l'Enssib est l'une des rares écoles supérieures européennes en sciences de l'information et des bibliothèques ainsi qu'en histoire de l'imprimé. Elle promeut un modèle original, doté dès 1992 d'une double valence d'établissement d'enseignement supérieur et de recherche et de grande école du service public. Ses partenariats sont aussi bien académiques que non académiques. Ce positionnement à la fois territorial - elle est membre associée de la Communauté d'universités et d'établissements ComUE Université de Lyon - et national, auquel il faut ajouter une dimension internationale en développement constant, fait partie intégrante de sa signature. Ce modèle présente la particularité d'intégrer des caractéristiques qui échappent au seul pilotage de l'École et peuvent réduire son autonomie : exercice multipolaire de la tutelle ministérielle, obsolescence de plusieurs textes régissant son activité, évolution du nombre de postes ouverts aux concours d'élèves fonctionnaires, des formations de fonctionnaires stagiaires, etc., dans un cadre territorial par ailleurs instable. L'Enssib entretient des relations fortes avec sa tutelle, avec laquelle se sont institués des échanges réguliers et constructifs.

Le processus d'auto-évaluation de l'Enssib

Piloté par son comité de direction, le processus d'auto-évaluation de l'Enssib a privilégié le mode participatif que l'établissement adopte pour tout processus structurant. La méthode et les attendus de cette démarche ont été présentés au comité de direction élargi début octobre 2024, puis lors de toutes les réunions de ce comité jusqu'à la finalisation des rapports, fin avril 2025 : ce comité élargi, composé de 32 personnes, réunit l'ensemble des cadres et responsables de diplômes de l'Enssib. Une séance de réflexion de ce comité a été plus particulièrement consacrée à l'élaboration des axes stratégiques du prochain contrat. La démarche d'auto-évaluation et ses attendus ont également été présentés lors des réunions générales du personnel d'octobre 2024 et janvier 2025. Un séminaire d'une demi-journée a été mis en place le 16 janvier 2025 pour l'ensemble du personnel : un travail collaboratif en ateliers coanimés par des membres du comité de direction a permis de travailler sur 4 axes d'auto-évaluation : recherche, science et société ; offre de formation, vie étudiante ; qualité de vie au travail, dialogue social ; positionnement de l'Enssib, rayonnement territorial, national et international. Ce séminaire a été suivi d'une enquête dispensée lors de la dernière semaine de janvier (52 réponses, soit 55% des personnels). Les résultats de cette enquête ont confirmé les analyses de la direction concernant la trajectoire de l'Enssib, en identifiant les domaines en forte amélioration entre 2019 et 2024 et ceux qui restent à développer. Ils ont par ailleurs ouvert à des pistes d'amélioration (notamment en matière de communication interne et d'animation des équipes).

L'élaboration proprement dite du rapport d'auto-évaluation d'établissement (RAE) s'est appuyée sur un collectif de 23 personnes (soit 1 quart des personnels). Chacune des 18 références du RAE a été attribuée à un binôme (pilote / co-pilote) choisi en fonction de ses compétences, avec pour objectif pour lui d'étudier les critères et questions avec les personnels concernés et de produire une analyse aux 3 binômes en charge des domaines. Un ensemble de documents de référence et de cadrage de l'auto-évaluation a été partagé dans un dossier commun ouvert aux membres du personnel et régulièrement alimenté. Lors de ses séances hebdomadaires, le comité de direction a fait le point sur l'avancée de la rédaction, complété et validé les SWOT, veillé au respect du planning de travail et à l'intégration des

évaluations des laboratoires et formations (deux mentions de master) et validé le rapport final avant transmission aux instances de l'établissement. Ces instances ont été consultées le 12 mai 2025 (Comité social d'administration et Conseil scientifique) et le 27 mai (Conseil d'administration).

Portée et limites de cette méthode

Au terme de ce processus, la direction de l'Enssib estime que la démarche d'auto-évaluation a été conduite de manière sérieuse et volontariste. Le référentiel qui structure l'élaboration de ce RAE a cependant été jugé complexe à appréhender pour l'établissement : certains critères, certaines questions obligent à des redites alors que sa taille, son organisation et son pilotage centralisés, sa forte spécialisation, ne le justifient pas toujours. Certains personnels peinent parfois à comprendre en quoi ce référentiel peut concerner leur activité quotidienne et la méthode participative exposée ci-dessus n'a sans doute pas totalement atteint l'un de ses objectifs, qui consistait à impliquer toute l'équipe dans cette démarche. Mais il convient de saluer ici la forte mobilisation du comité de direction, du comité de direction élargi, des pilotes et copilotes des 18 références. Enfin, les délais mobilisables pour mettre en œuvre le processus et les anticipations nécessaires pour en faire voter les résultats par des instances qui ne se réunissent que trimestriellement (CSA, CA) n'ont pas permis d'associer les étudiants et les élèves autant que nécessaire.

Principaux résultats

Durant la période évaluée, l'établissement a fait de l'évolution de son positionnement et de ses partenariats un axe de travail majeur, avec un résultat qu'il juge en retrait dans son territoire, mais très satisfaisant au niveau national.
En 2023, l'Enssib s'est portée candidate à une entrée en tant que membre de la ComUE Université de Lyon, une candidature rejetée par le directoire de la ComUE en avril 2025. Bien que signataire du contrat de site Lyon Saint-Etienne (LSE), l'Enssib peine toujours à trouver sa place du fait des recompositions, des changements de présidence et des réorientations qui s'ensuivent. Elle a cependant tenté de faire valoir son expertise dans plusieurs collaborations majeures (« E@SELY » et « Chose publique »), sans cependant accepter de prendre part à des projets d'établissements expérimentaux qui n'ont de toute façon pas abouti. Elle participe activement au projet transversal d'atelier de la donnée du site Lyon Saint-Etienne, DataLyste, labellisé par le MENESR début 2025.
Dès 2019, puis en 2021, l'Enssib s'est mobilisée, auprès d'établissements partenaires comme l'Institut national du patrimoine (INP) ou l'Institut national des études territoriales (CNFPT-INET) pour devenir membre du réseau des 21 écoles et organismes coordonné par l'Institut national du service public (INSP), chargés de mettre en œuvre le tronc commun de formation des cadres supérieurs du service public. Son entrée dans ce réseau national est effective, par arrêté du 28 novembre 2023. Elle a également assuré, en 2023, la présidence du Réseau des écoles de service public (RESP), améliorant ainsi sa visibilité auprès des écoles qui le composent et de leurs communautés professionnelles, et déposé en 2024 un dossier d'adhésion auprès de la Conférence des grandes écoles qui reste à l'étude.

Le projet d'établissement EXPERT*2026* adopté en mars 2022, le contrat quinquennal 2022 – 2026 et le Contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP en procédure aménagée) à venir, tous construits en cohérence, s'organisent autour d'un projet scientifique renforcé qui articule formation, recherche et diffusion des savoirs professionnels et scientifiques. Il s'inscrit dans un contexte marqué par des évolutions technologiques de plus en plus rapides (données, intelligence artificielle) et de forts enjeux écologiques et sociétaux (désinformation), laissant présager de nouvelles mutations importantes des métiers et des fonctions liées aux bibliothèques, à la documentation et à l'information dans les années à venir. L'Enssib s'est fortement positionnée, depuis 2019, en matière de lutte contre la désinformation, plus que jamais un enjeu de société majeur, et elle a adopté en mars 2025 un schéma directeur DD-RSE ambitieux. Elle contribue en 2025 à un dossier de réponse à un appel à projet « Compétences et métiers d'avenir » (CMA) sur l'IA porté par l'Université Sorbonne nouvelle (projet INTEGRIA). Ces facteurs de transitions seront au cœur de la stratégie de l'Enssib à l'horizon 2030.

L'Enssib propose aux cadres et aux cadres supérieurs de l'information, des bibliothèques et de la documentation une formation initiale et continue très professionnalisante, dotée de taux d'insertion performants, appuyée sur la recherche et la diffusion des savoirs. Elle a fait évoluer la formation initiale des conservateurs de bibliothèque en intégrant les modules du tronc commun à la haute fonction publique. Elle a amélioré la visibilité de son diplôme de Cadre opérationnel des bibliothèques et de la documentation, de nouveau inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), et déploie, en 2025, une nouvelle offre de formation initiale et continue en gouvernance responsable des

données. Elle a également supprimé un parcours de master dans la mention « Sciences de l'information et des bibliothèques », qui peinait à recruter.

Comme elle était incitée à le faire à l'issue de l'évaluation précédente, l'Enssib a structuré sa politique de la recherche en 2021 et développé des projets transversaux : une revue de recherche *Balisages*, désormais revue qualifiante en sciences de l'information et de la communication (SIC), une valorisation renforcée des publications et des projets de recherche, l'organisation régulière d'événements scientifiques. Cette stratégie, qui s'efforce d'associer les deux sections représentées, implique un portage de thématiques communes, telles que la lutte contre la désinformation, les anthologies, une inscription affirmée dans les principes de la Science ouverte, une charte « Sciences et société », une recherche accrue mais jusqu'alors infructueuse de subventions aux niveaux national et européen, un renforcement des collaborations avec des institutions étrangères homologues. L'établissement s'interroge cependant sur la manière de rendre compte des spécificités d'une recherche très spécialisée dans le présent dispositif d'évaluation. Son projet doctoral n'a pas pu être développé comme souhaité en 2021 – 2022, faute d'accréditation, mais l'Enssib a obtenu 3 contrats doctoraux de la part du ministère chargé de l'ESR, et ses enseignants-chercheurs, dont 80% possèdent une HDR, ont augmenté le nombre de thèses dirigées ou co-dirigées.

Formation et recherche s'appuient sur une stratégie internationale renforcée : développement du programme des chercheurs invités, des mobilités entrantes et sortantes, réponses à des appels à projet, obtention de bourses Erasmus, organisation d'une Erasmus Staff Week en juin 2025. Les partenariats ont été approfondis, notamment avec les grandes associations internationales intervenant dans les domaines de spécialités de l'Enssib, de même que les réponses à des appels à projet internationaux (Entretiens Jacques Cartier, Organisation internationale de la francophonie). Cela ne suffit cependant pas encore à faire de l'établissement une école de référence dans le monde francophone.

Le projet scientifique de l'Enssib intègre également une forte dimension de diffusion des savoirs redynamisée, aussi bien en présentiel qu'à distance : 76 colloques, événements et séminaires ont été organisés en 2024. Le projet de refonte de la bibliothèque numérique, plateforme de diffusion documentaire, scientifique et éditoriale déjà très appréciée des communautés professionnelles, a été engagé et sera mené d'ici fin 2026 : il devrait renforcer la visibilité de l'École et la qualité de ses services en ligne. La consultation des différents outils numériques progresse, sans toutefois atteindre la cible ambitieuse qu'elle s'était fixée.

L'établissement appuie sa trajectoire et son pilotage, autant que possible, sur les dispositifs mis en place par la ComUE, notamment en matière de politique immobilière, de stratégie RSE, de vie étudiante. Malgré quelques retards, ses outils de pilotage se structurent : système d'information décisionnel ouvert dans une version de base, comptabilité analytique et connaissance des coûts, réalisation de l'autodiagnostic préalable à une décision de passage aux Responsabilités et compétences élargies (RCE), début 2025. Ces retards s'expliquent par divers facteurs : incidence de la crise sanitaire de 2020 – 2021 sur le pilotage des équipes et des projets, difficultés de recrutement constatées pour certaines fonctions, difficultés à poser un diagnostic sur l'obsolescence de certains outils (numériques, en particulier). Le changement de direction générale des services fin 2023 a permis de relancer ces chantiers avec de nouveaux calendriers. L'Enssib a déjà atteint, en matière énergétique, les objectifs de sobriété fixés à 2030. Les trois programmes participatifs transversaux mis en place en 2023, sans avoir totalement réussi à décloisonner directions et services, ont grandement facilité la formalisation de stratégies porteuses pour l'établissement (Science ouverte, science et société, RSE, etc.) et leur appropriation par le personnel. Malgré une attention constante portée, durant la période évaluée, à la transversalité, la communication interne et la fluidité des processus internes, des efforts restent, collectivement, à accomplir dans ces domaines.

Analyse « SWOT » générale de l'établissement

Forces

- Cadre d'étude et de travail inspirant, qualité bâtimentaire et des espaces
- Positionnement institutionnel clarifié et assumé par l'établissement
- Structure flexible et dynamique de l'établissement, liée à sa taille
- Établissement de référence, disposant d'une identité forte *et* d'une bonne notoriété au sein de ses communautés professionnelles nationales et internationales
- Un mode de gouvernance associant centralisation et participation
- Une attention constante portée au dialogue social, à la circulation de l'information

- Sensibilisation de l'ensemble des personnels aux enjeux DD-RSE
- Engagement dans la Science ouverte plébiscité par les personnels
- Investissement élevé dans l'évolution des compétences des personnels
- Offre de formation en constante évolution
- Taux d'insertion professionnelle élevés
- Accompagnement quasi individualisé des apprenants
- Seul éditeur public francophone dans ses domaines

Faiblesses

- Un modèle original (EPSCP / Grande école du service public) parfois peu toujours compris depuis l'extérieur
- Établissement peu connu au-delà de ses communautés professionnelles traditionnelles, peu attractif à l'étranger
- Faible impact socio-économique, une difficulté à faire connaître son offre de formation dans le secteur privé.
- Une forte imbrication interne des niveaux administratif et politique
- Manque de marges de manœuvre en matière de pilotage des RH, GPEEC à structurer
- Transversalité entre directions et services de l'établissement à renforcer
- Formalisation partielle de certaines stratégies (immobilière, numérique, handicap, qualité, etc.) et outils (SI intégré, déploiement opérationnel de la comptabilité analytique et des dispositifs de connaissance des coûts)
- Accès complexe à l'information interne partagée
- Des fonctions supports manquantes ou à renforcer (médecine du travail, assistance sociale, service juridique, agence comptable)
- Bureau des étudiants (BDE) dynamique, mais peu présent du fait des modalités de formation à l'Enssib

Opportunités

- Un réseau porteur des écoles de la haute fonction publique (INSP)
- Refonte du décret statutaire de l'Enssib en cours
- Démarche de passage aux RCE engagée fin 2024
- Des collaborations nationales (USN ; BnF, etc.) et internationales (écoles francophones, chercheurs invités) en cours de renforcement
- Structuration d'une politique de la recherche suite à l'évaluation Hcéres de 2021
- Impact sociétal fort de certains champs de formation et de recherche (désinformation, données, patrimoine…).
- L'Intelligence artificielle, une opportunité pour la future trajectoire de l'Enssib (recrutement de MCF, projet INTEGRIA de CMA avec l'Université Sorbonne nouvelle)
- Participation à la nouvelle alliance ALEF des éditeurs publics
- Réflexion sur le modèle économique de l'Enssib engagée dès 2021
- Refonte de la bibliothèque numérique d'ici 2026
- Développement des contrats doctoraux
- Développement de formations qui intéressent le secteur privé (gouvernance responsable des données)
- Mode distanciel bien maîtrisé, qui permet de toucher de nouveaux publics et de nouveaux intervenants
- Développement de la visibilité des masters grâce à la plateforme nationale de candidature Mon master.

Menaces

- Faibles marges d'autonomie de l'établissement (ressources humaines, délivrance du doctorat, évolution des formations de fonctionnaires)
- Multiples niveaux d'exercice de la tutelle
- Pas de feuille de route structurée de la ComUE (ni de place pour l'Enssib dans son éventuelle définition) ; peu de possibilités de s'inscrire dans la nouvelle stratégie académique du site LSE
- Contexte géopolitique tendu, instabilité des politiques ministérielles
- Contexte économique difficile, risque de perte de certaines subventions, difficulté à se positionner sur les grands appels à projet
- Contexte informationnel mouvant, pouvant perturber le rôle de l'Enssib (IA, désinformation)

- Concurrence de la part d'universités disposant de secteurs « sciences de l'information ».
- Développement de l'offre de formation du secteur privé dans certains de nos secteurs
- Soutenabilité de l'offre éditoriale, de certaines formations
- Manque d'attractivité de la fonction publique

CHAPITRE 1 : PILOTAGE STRATÉGIQUE ET OPÉRATIONNEL

Référence 1. L'établissement définit son positionnement institutionnel au niveau local, national et international.

C1. L'établissement définit son positionnement en fonction de son identité, de ses valeurs et de son histoire. Il analyse la place qu'il occupe et le rôle qu'il joue dans le paysage de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Comme nous l'avons rappelé en introduction, l'Enssib est un EPSCP atypique, à la fois école de la haute fonction publique et école universitaire et de recherche. Durant la période évaluée, l'établissement a fait évoluer ce double positionnement territorial / national qui constitue sa signature, à travers la mise en œuvre des trois axes stratégiques définis et adoptés début 2020 :

- Redéfinir et affirmer la cohérence de l'Enssib
- Définir sa spécialité, ce qui constitue « l'ADN » de l'école, pour la faire évoluer vers un nouveau modèle
- Faire de l'Enssib un établissement de référence dans les réseaux ayant besoin de sa compétence.

Ces axes s'appuyaient sur un socle de clarification : « Ce travail de clarification devra permettre à l'école de renforcer son positionnement au niveau international, national (au sein des grandes écoles de service public) et territorial (au sein de l'Université de Lyon), et de développer ses partenariats, sans attendre de décisions exogènes. » (Extrait du document Axes stratégiques de développement du contrat 2021 – 2025, 22/01/2020). Il a été conduit de manière constante et articulée, à travers le projet d'établissement EXPERT*2026* et le contrat quinquennal 2022- 2026. Plusieurs jalons, atteints ou pour lesquels une action est en cours, en témoignent.

Suite à une analyse exigeante de ses forces et de ses faiblesses, l'Enssib a renoncé à certains projets (EnssibLab, soutien au projet *Savoirs*, etc.) et, en 2023, a fermé un parcours de master (parcours de deuxième année « Publication numérique » de la mention « Sciences de l'information et des bibliothèques »), trop éloignés de son cœur d'activité. Elle s'est ainsi concentrée sur ses missions de formation, de recherche et de valorisation de ressources scientifiques et professionnelles, en les adaptant aux besoins de ses communautés professionnelles et en les développant.

Après une forte mobilisation de l'établissement, un jalon majeur en matière de positionnement a été atteint par l'Enssib fin 2023 : par un arrêté du 23 novembre, elle a rejoint le réseau, animé par l'Institut national du service public (ex-ENA), des 21 écoles de service public et organismes assurant une formation initiale de cadres supérieurs du service public, qui participent à la mise en œuvre du tronc commun de formation destinées à développer la culture commune de l'action publique : une étape importante pour l'établissement, héritier de l'École nationale supérieure de bibliothécaires (ENSB) créée en 1963, et désormais école de la haute fonction publique. L'École a par ailleurs développé sa visibilité nationale en s'impliquant fortement dans le Réseau des écoles de service public (RESP), dont elle a assuré la vice-présidence en 2022 et 2024, et la présidence en 2023. Elle y fait valoir les atouts de son modèle d'enseignement et de formation adossés à la recherche. Les nouvelles formations initiales et continues qu'elle développe dans le domaine stratégique de la gouvernance responsable des données vont également renforcer ce positionnement national, en la faisant connaître auprès d'acteurs du secteur public ou d'entreprises privées que, jusque-là, elle ne touchait pas.

Les évolutions conduites sur la période ont été menées en concertation étroite avec le MENESR. L'établissement a conforté ses liens avec son ministère de tutelle, notamment avec la DGESIP, et avec les tutelles des corps qu'il forme (Ministère de la culture, Ville de Paris), mais également avec les grandes associations professionnelles de son domaine, pour construire une vision partagée de l'École qui faisait parfois défaut en 2019. Du fait de son statut, de ses missions d'école d'application formant les

bibliothécaires et les conservateurs de l'État et de la Ville de Paris, l'établissement doit composer avec des modalités de pilotage spécifiques de la part du MENESR et du Rectorat, qui nécessitent d'interroger l'autonomie dont elle peut disposer dans la définition de son positionnement à moyen et long termes. Son décret statutaire (92-25), daté de 1992, est en cours de rénovation avec le ministère : le décret rénové, dont la version finale sera sans doute validée courant 2025, renforcera le statut d'EPSCP grand établissement de l'Enssib. L'établissement est également entré en vague 3 dans un processus de COMP aménagé (document non encore validé, ni voté, au premier trimestre 2025), ce qui le rapproche des autres EPSCP. Le lancement, fin 2024, du processus d'autodiagnostic en vue de solliciter un passage aux RCE s'avère ainsi plus complexe pour l'Enssib que pour d'autres EPSCP, du fait notamment de ce pilotage démultiplié.

Si le positionnement national a fait l'objet d'une priorité affichée de la direction de l'Enssib durant la période évaluée, celle-ci s'est également attachée à se rapprocher de la ComUE Université de Lyon, dont elle est membre associée par le décret n° 2016-180 du 23 février 2016 modifié par le décret 2024-17 du 9 janvier 2024, et ce dès 2020. À la faveur du changement de gouvernance intervenu en mars 2022, l'Enssib a pu faire valoir ses spécificités et la force des écoles du service public sur le territoire de la ComUE (14 écoles et formations universitaires de haut niveau en administration publique). Les projets communs dans lesquels l'établissement s'est impliqué - « Chose publique », projet E@SELY porté par plusieurs écoles d'ingénieur du site - n'ont cependant pas abouti, pas plus que la démarche engagée par l'Enssib en 2023 pour devenir membre de la ComUE ; les raisons invoquées par le directoire pour refuser cette entrée à l'Enssib étant la taille de l'établissement, son faible nombre d'étudiants, l'absence d'accréditation à délivrer le doctorat et sa non-implication dans « des projets » non cités. La place d'un établissement spécialisé en sciences humaines et sociales et à forte dimension nationale s'avère difficile à établir sur le site.

Le programme international défini dans le contrat d'établissement est en cours de réalisation : il s'agit notamment d'impliquer l'Enssib, traditionnellement connue, dans le monde francophone, comme grand établissement de formation initiale et continue des professionnels des bibliothèques, dans de nouveaux réseaux internationaux. L'École a ainsi rejoint début 2023 celui des ISchools, réseau mondial des écoles en sciences de l'information. En matière de recherche, le programme des chercheurs invités a été développé. L'établissement participe au réseau de recherche européen « *Sammelband 15 – 16* » depuis 2022 et souhaiterait mettre en place un réseau d'établissements européens porteurs de recherches en histoire de l'imprimé.

Les engagements forts qui ont été pris par l'Enssib depuis 2019 dans plusieurs politiques publiques, en phase avec son identité et ses valeurs, ont été tenus : RSE, et notamment Education aux médias et à l'information, lutte contre la désinformation, sobriété énergétique ; Science ouverte, Science et société ; une réflexion a été amorcée dès 2022 quant à l'impact de l'intelligence artificielle sur les métiers de l'information et de la documentation ; attractivité du service public (l'Enssib porte deux cordées de la réussite). Pour appréhender ces enjeux dans toute leur complexité ont été mis en place en 2023 trois programmes participatifs transversaux largement ouverts aux personnels : « Données et Science ouverte » (DSO), « Responsabilité sociétale et environnementale » (RSE), « Prospective métiers et compétences » (PMC).

C2. L'établissement se donne une ambition à long terme, cible qu'il veut atteindre en cohérence avec son identité, sa place et son rôle.

Durant la période évaluée, une cible ambitieuse a été visée à travers le projet d'établissement et le contrat. Il s'agissait, à travers un modèle reconnu de grande école, portant et associant les valeurs du service public et celles de l'enseignement supérieur et de la recherche, de faire de l'Enssib

- Une grande école professionnalisante, « bien commun » de ses communautés professionnelles,
- Engagée dans les enjeux de société,
- Capable de se saisir des innovations, d'accompagner les changements à venir,
- Dotée d'une expertise renforcée et valorisée, au niveau national et au sein de la ComUE Université de Lyon,
- Une école européenne, faisant référence dans le monde francophone,
- Grâce à la transversalité et la fluidité de ses processus internes.

La parole de l'École porte encore peu auprès du grand public et des médias : des moyens (financiers, organisationnels), doivent être trouvés pour changer d'échelle et mieux fédérer formation, recherche et valorisation autour de projets structurants. Face à la nécessité de passer à une échelle supérieure pour lutter contre la désinformation et adapter formations et métiers aux transitions en cours et notamment au

développement des intelligences artificielles génératives, cette cible demeure totalement pertinente. Des avancées notables ont cependant été obtenues pour chacun de ces objectifs, que ce rapport doit permettre d'apprécier.

C3. L'établissement conduit des analyses, notamment comparatives, pour étayer son positionnement. Il identifie, le cas échéant, des institutions particulières ou des types d'établissements ayant pour lui valeur de référence.

Les établissements auxquels l'Enssib est en mesure de se comparer sont peu nombreux au sein du MENESR : l'EHESP, sous double tutelle, constitue à notre connaissance le seul EPSCP conservant une dimension d'école d'application. Des comparaisons partielles peuvent être menées avec d'autres établissements tels que l'ENTPE ou l'École nationale de l'aviation civile (ENAC), placées sous d'autres ministères de tutelle. Créé en janvier 2022, l'INSP défend un modèle voisin de celui de l'Enssib, mettant en avant le lien fort qui doit exister entre formation et recherche, mais avec un statut d'établissement public de l'État à caractère administratif qui s'y prête moins.

Il existe également peu d'établissements comparables à l'Enssib sur le plan international, la notion d'école de service public ne faisant pas sens dans de nombreux pays. L'Enssib travaille cependant régulièrement avec des écoles et instituts universitaires actifs dans ses domaines de formation et de recherche (École des bibliothécaires et documentalistes de Dakar- EBAD, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information – EBSI - de l'Université de Montréal), dont les statuts sont cependant largement différents. Le réseau international des ISchools offre des exemples de programmes d'études supérieures et de recherche en sciences de l'information.

Les analyses comparatives sont donc nécessairement partielles. Mais une association telle que le RESP permet d'établir certaines comparaisons pour des thématiques données (attractivité des concours d'accès à la fonction publique, liens entre l'établissement et le monde universitaire, impact de l'intelligence artificielle, etc.). Au sein de la ComUE, des comparaisons sont possibles entre établissements sur des missions telles que le pilotage. L'Enssib a déposé un dossier pour devenir membre de la Conférence des grandes écoles en septembre 2024, estimant que ce réseau lui permettrait également de développer son expertise et renforcer sa visibilité.

La gouvernance n'hésite pas également à s'appuyer sur des études prospectives pour étayer sa réflexion sur le positionnement de l'établissement et ses marges de développement. Une étude sur la stratégie de formation, conduite en 2021 – 2022 avec un prestataire (Headway Advisory), a permis de dégager des perspectives porteuses et conduit, en 2024 – 2025, au lancement de nouvelles formations initiales et continues dans le domaine de la gouvernance responsable des données, avec pour objectif de se positionner comme l'établissement d'ESR formateur dans ce domaine, au niveau national. Une autre étude a été menée en 2022 avec le prestataire Axiales pour repositionner et professionnaliser la fonction d'éditeur public de l'Enssib.

Q2 : En quoi/dans quelle mesure ce positionnement au niveau local, national et international est-il compris par les partenaires et par la communauté de l'établissement ?

Tel qu'il a été retravaillé depuis plusieurs années, avec une recherche d'équilibre et de complémentarité entre les pôles de formation, le positionnement de l'Enssib nous semble compris et assumé par son personnel. Mais ce modèle original ne l'est pas toujours depuis l'extérieur : le regard porté sur l'établissement et sur ses projets s'avère encore partiel, selon qu'il est local ou national : l'école universitaire est correctement identifiée au niveau local, son positionnement d'école de la haute fonction publique s'avérant peu valorisé, alors que l'on tend à observer l'inverse, au niveau national, où l'établissement peut se voir « réduit » à une dimension d'organisme de formation initiale et continue des professionnels de bibliothèques. Il en va de même selon la communauté à laquelle on appartient (ancien élève, ancien étudiant) : on notera d'ailleurs la difficulté que l'Enssib a pu rencontrer durant la période évaluée pour faire émerger un projet « alumni » ou pour associer étudiants et élèves, dont les calendriers et objectifs de formation sont très différents, à des initiatives communes. Mais des évolutions se font jour : en 2024, l'Université Sorbonne nouvelle a sollicité l'Enssib pour contribuer à une réponse commune à un appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir » en matière d'intelligence artificielle en SHS : si le point d'entrée dans ce projet, en cours d'évaluation, a été offert par la bibliothèque de cette université, c'est bien en tant qu'EPSCP à part entière que l'Enssib y contribue, au final.

Eléments de preuve :

- Projet de refonte du décret statutaire de l'Enssib.
- Arrêté du 28 novembre 2023 relatif au tronc commun de formation des cadres supérieurs du service public
- Lettre de mission liée au second mandat de la directrice

Référence 2. L'établissement définit à partir de son positionnement une stratégie au niveau local, national et international, qu'il décline en objectifs opérationnels et dont il assure le suivi.

C1. L'établissement définit une stratégie, pour la période de référence, en lien avec son ambition à long terme. Cette stratégie prend la forme d'un projet d'établissement décliné en grandes orientations d'une part, dans le domaine de la recherche, de l'innovation, de l'inscription de la science dans la société et d'autre part, dans le domaine de la formation, de la vie étudiante et de la vie de campus. Sa mise en œuvre s'appuie sur des tableaux de bord et des indicateurs pertinents qui éclairent et fondent la prise de décision.

Durant la période évaluée, les axes stratégiques adoptés en janvier 2020 et déjà mentionnés ont été déclinés en un projet d'établissement (PE) dont le premier chapitre a été consacré au projet scientifique de l'Enssib : la formation, la recherche et la diffusion des savoirs professionnels et scientifiques (résumée à l'Enssib par le terme « valorisation »). Des orientations internationales ont été définies pour chacun de ces domaines. Les priorités de l'établissement ont été, autant que possible - puisque contrat quinquennal (CE) et COMP font l'objet de négociations avec le ministère chargé de l'ESR - alignées entre les différents dispositifs, qui relèvent d'un pilotage global et centralisé, notamment à travers le Rapport annuel de performance (RAP) mis en place en 2024.

Dans les recommandations formulées par le Hcéres lors de la campagne d'évaluation de 2019 – 2020, un point faible avait été identifié concernant le manque de formalisation de la politique scientifique à l'échelle de l'établissement. L'établissement a apporté une réponse à cette recommandation à travers le domaine de **la recherche, de l'innovation et de l'inscription de la science dans la société** de son projet d'établissement. 5 orientations majeures ont été définies pour conforter la politique de la recherche de l'Enssib, dont deux visent à soutenir les laboratoires dont l'Enssib est tutelle (Centre Gabriel Naudé) ou co-tutelle ((Équipe lyonnaise de recherche en communication - ELICO). Les trois autres concernent le renforcement de l'investissement des enseignants-chercheurs de l'école dans des projets financés, aux niveaux régional, national ou européen, la poursuite du développement des outils communs de la recherche, et notamment de la revue de recherche de l'Enssib *Balisages* et, enfin, la délivrance du doctorat en lien avec deux écoles doctorales du site. Il est à noter que l'innovation est un domaine peu développé à l'Enssib du fait de ses thématiques de recherche et de sa forte inscription en SHS. Pour aborder les enjeux de Science ouverte et de développement des liens entre sciences et société en les adaptant à ses spécificités, l'Enssib a fait le choix d'une approche transversale, à travers deux programmes participatifs mis en place en 2023 : « Données et Science ouverte », « Responsabilité sociétale et environnementale ». Les jalons en matière de recherche et d'inscription de la science dans la société sont au nombre de 4 et les indicateurs de suivi, 2.

Dans le domaine **de la formation, de la vie étudiante et de campus**, la stratégie a visé les 3 grands secteurs d'activité que sont, pour l'établissement, les formations initiales de fonctionnaires, les diplômes de master et d'établissement et la formation tout au long de la vie des professionnels des bibliothèques et de l'information. Des chantiers transversaux, tels que le développement de l'approche par compétences et l'évaluation de la qualité des formations par les apprenants, ont également été identifiés et engagés. L'Enssib a soutenu ses dispositifs en matière de vie étudiante et s'est impliquée dans l'égalité des chances, en proposant une (2022), puis deux (2024) cordées de la réussite à des collèges de la région lyonnaise. Une étude prospective en matière de formations est venue, en 2022, ouvrir des perspectives en matière de développement de formations dans des secteurs émergents, en lien avec celui des ressources propres de l'établissement. Les jalons relatifs à la formation et à la vie étudiante sont au nombre de 8 et les indicateurs, 3. Ces éléments sont complétés par les données statistiques du tableau de bord de l'Enssib, édité annuellement en complément de son rapport d'activité.

C2. Les grandes orientations stratégiques de l'établissement sont traduites en priorités et en objectifs opérationnels qui donnent lieu à des plans d'action. Elles fournissent la matière de son contrat dont les jalons et les indicateurs font l'objet d'un suivi.

Tout au long de la période évaluée, l'Enssib s'est efforcée de construire une stratégie conforme aux trois axes définis début 2020. Une recherche constante de cohérence a sous-tendu le projet d'établissement EXPERT*2026*, le contrat quinquennal 2022 – 2026, le COMP 25-27, malgré leurs structurations différentes et les plans parfois imposés.

Etant donné la forte intégration des objectifs et le pilotage mis en place afin d'en suivre la mise en œuvre, il n'a pas été jugé nécessaire de produire des plans d'action pour la formation et la recherche. Dès 2021 cependant, un document formalisant la politique de la recherche de l'Enssib a été proposé au Conseil scientifique puis au Conseil d'administration de l'établissement. Une présentation actualisée de cette politique par le nouveau directeur de la recherche a été réalisée devant le Conseil d'administration en juin 2023, et devant le Conseil scientifique en février 2025. Des plans d'action ont été rédigés pour les trois programmes participatifs transversaux de l'Enssib : ils font l'objet d'un suivi, sous forme d'une réunion mensuelle des pilotes de ces programmes et d'un comité de pilotage annuel des programmes associant le comité de direction. En mars 2025, les orientations stratégiques de l'Enssib en matière de développement durable et de responsabilité sociétale et environnementale ont été formalisées dans un schéma directeur DD-RSE qui se veut intégrateur. Voté à l'unanimité par le Conseil d'administration réuni le 13 mars 2025, ce schéma comporte 5 axes, dont un axe « formation » et un axe « recherche et savoirs », chacun doté de 3 objectifs stratégiques.

C3. Sur la base du suivi régulier des indicateurs et des jalons de son contrat et, pour les établissements concernés, de son contrat d'objectifs, de moyens et de performance, l'établissement est en mesure de décrire la trajectoire parcourue au cours de la période de référence et d'en analyser la cohérence par rapport à ses orientations stratégiques et à ses objectifs opérationnels.

Pour la période 2022 – 2026, l'Enssib a défini 28 jalons, dont 4 sont communs à son projet d'établissement et à son contrat quinquennal, soit un total de 24 jalons différents. À travers le contrat et le COMP à venir, ce sont 11 indicateurs qui ont été fixés avec le MENESR et le Rectorat. Pour un établissement de la taille de l'Enssib, dont les données portent sur des ensembles parfois restreints et peu comparables, il est complexe de mettre en place des indicateurs de suivi représentatifs de l'activité déployée : la direction de l'établissement estime que le pilotage par les jalons, qui couvrent tous ses engagements stratégiques, s'avère plus efficace et traduit mieux la trajectoire suivie depuis 5 ans.

L'Enssib s'avère en mesure de rendre compte avec précision de l'état d'avancement de ces jalons. Elle le fait d'ailleurs annuellement depuis la mise en place du RAP, en 2024 pour l'année 2023.

- 2 ont dû être reportés à un futur contrat : jalon PE 3 relatif à l'inscription de doctorants à l'Enssib, est devenu caduc suite à la non-accréditation de l'établissement en 2022 ; jalon PE 14 : les moyens de l'Enssib, en personnel notamment, n'ont à ce jour pas permis de déployer un service financier et comptable, même si la piste reste explorée en 2025.
- **10 ont d'ores et déjà été atteints début 2025**.
- 12 jalons sont en cours de réalisation et devraient être atteints en 2026.

Ce suivi permet à l'Enssib de dessiner une trajectoire en constante progression depuis la précédente évaluation et conforme à sa cible, rappelée Réf. 1, critère 2, et malgré quelques retards pris sur le calendrier initial.

C4. L'établissement qualifie plus globalement sa trajectoire en s'appuyant particulièrement sur un nombre réduit d'indicateurs représentatifs de son identité, ce qui lui permet de rendre compte des principaux objectifs stratégiques qu'il poursuit dans l'exercice de son autonomie.

L'Enssib a défini de manière autonome ses axes stratégiques et son projet d'établissement 2022 - 2026. Comme nous l'avons démontré dans les réponses aux critères précédents de cette référence, les jalons mis en place permettent à l'établissement de suivre avec efficacité le déploiement de ses priorités stratégiques et la cohérence de sa trajectoire. Plusieurs indicateurs (axes 2 et 3) du contrat visent à mesurer l'adhésion des communautés professionnelles et scientifiques aux orientations prises par l'Enssib. Les indicateurs définis dans ce contrat, qui ont fait l'objet d'une négociation avec le ministère chargé de l'ESR, ne peuvent cependant pas toujours rendre compte de l'identité d'un établissement aussi complexe que l'Enssib et de son double positionnement. L'axe 1 du contrat quinquennal et ses indicateurs, nécessairement centrés sur la structuration territoriale du site, tendent à déséquilibrer l'ensemble pour un

établissement dont le positionnement est d'abord national. La réalisation de cet axe tient à des développements sur lesquels l'Enssib n'a pas pouvoir d'agir (l'absence de création d'une cellule de soutien de la ComUE aux appels à projet, par exemple, rend le sous-indicateur 1 du contrat inopérant). Plusieurs jalons permettent à l'établissement de suivre l'évolution de son positionnement national et international (PE – jalons 2, 3b, 6, 7, 8, 11 et CE – jalon 3). En instruisant un passage aux RCE (PE - jalon 12 et CE - jalon 7), l'établissement souhaite précisément augmenter ses marges de manœuvre et son autonomie, qu'il doit cependant concilier avec le pilotage ministériel fort de l'école de service public déjà évoqué.

Eléments de preuve

- L'alignement du PE, du CE, du COMP, notamment en matière de formation et de recherche
- Une liste de jalons et d'indicateurs homogènes
- Le PAP / RAP qui formalise le suivi du PE et des contrats
- Document formalisant la politique de la recherche de l'Enssib
- Plans d'action des PPT et évaluation de leur activité.

Référence 3. L'établissement construit une politique partenariale dans le cadre de sa stratégie.

Partenariats académiques locaux et nationaux

C1. L'établissement entretient des relations avec les établissements (enseignement supérieur et recherche) de son site et est, le cas échéant, impliqué dans une coordination territoriale à laquelle il contribue activement et dont il tire bénéfice pour la mise en œuvre de sa stratégie.

C2 L'établissement a une stratégie intégrée avec les organismes de recherche partenaires, qui se traduit par des objectifs partagés.

C3. L'établissement a un partenariat structurant avec le Centre hospitalo-universitaire (CHU) qui se traduit par des objectifs partagés inscrits dans la convention hospitalo-universitaire et par un fonctionnement efficient du Comité de la recherche en matière biomédicale et de santé publique (CRBSP).

C4. L'établissement a des partenariats avec d'autres institutions du secteur de la santé pour développer des actions en matière de soins, de formation et de recherche.

C5. L'établissement établit d'autres alliances et d'autres partenariats académiques structurants et pertinents pour sa stratégie.

L'essentiel des partenariats académiques locaux de l'Enssib sont menés dans le cadre de la ComUE dont elle est membre associée. Entre 2022 et 2024, l'Enssib a fortement contribué, aux côtés du président Debouck, à un projet "chose publique" impliquant l'Université de Lyon 2, Sciences Po Lyon et l'ENTPE et visant à faire émerger un pôle d'attractivité autour de l'action publique : l'établissement apportait à ce projet ses connexions, développées au sein du RESP, avec les écoles de service public du site LSE. Ce projet a été mis en suspens par la nouvelle présidence de la ComUE. L'Enssib participe également au déploiement du portail numérique Pop' Science de la ComUE dans une optique de rapprochement entre Culture, Sciences et Société, ainsi qu'à l'atelier de la donnée DATALyste. Par ailleurs, l'Enssib contribue à l'Alliance des grandes écoles de Rhône-Alpes-Auvergne (AGERA), au bureau de laquelle elle a siégé entre 2020 et 2024. Côté recherche, l'École a signé une convention avec le GIS IXXI porté par l'ENS de Lyon pour la réalisation de projets spécifiques identifiés en 71ème section et, en 22ème section, a présidé l'Institut d'Histoire du Livre (IHL) en 2023 - 2024.

L'Enssib s'inscrit dans une dynamique de co-accréditation de mentions de master avec d'autres EPSCP au sein de l'Université de Lyon. Cette collaboration concerne les mentions de master « Histoire, Civilisations, Patrimoine » (HCP), « Information Communication », et « Humanités numériques », impliquant des partenaires comme les universités Lumière Lyon 2, Claude Bernard Lyon 1, Jean Moulin Lyon 3, Jean Monnet Saint-Etienne et l'ENS de Lyon. Localement toujours, l'Enssib entretient un partenariat fort avec ELICO (Équipe de recherche de Lyon en sciences de l'information et de la communication), un laboratoire dont elle est l'une des 5 co-tutelles.

Au niveau national, les partenariats académiques de l'Enssib restent à développer, ce qui n'exclut pas que soient nouées des collaborations scientifiques par les enseignants-chercheurs de l'établissement. Afin

de conforter sa stratégie et ses projets en matière d'intelligence artificielle, il a engagé en 2024 une collaboration prometteuse avec l'université Sorbonne Nouvelle qu'il seconde dans une réponse à l'appel à projet CMA INTEGRIA déjà évoquée.

Il convient aussi d'évoquer ici les nombreux partenariats nationaux non académiques que porte l'Enssib, en tant qu'opératrice de formation initiale et continue des cadres et cadres supérieurs des bibliothèques et de la documentation : avec l'INSP et les 21 écoles et organismes opérant le tronc commun de formation à la haute fonction publique ; les 34 membres du RESP, que l'Enssib a présidé en 2023 ; les organismes de formation actifs dans le secteur des bibliothèques et de l'information scientifique tels que le GIS Urfist ou le réseau des Centres régionaux de formation aux carrières des bibliothèques (CRFCB) ; les opérateurs nationaux actifs dans les champs d'action et de formation qui sont les siens comme le GIS Collex Persée, l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES), le Centre de communication scientifique directe (CCSD). Elle travaille au sein des grandes associations professionnelles nationales de son domaine et collabore régulièrement avec des bibliothèques « têtes de réseau » comme la Bibliothèque publique d'information ou la Bibliothèque nationale de France.

Partenariats internationaux

C6. L'établissement s'appuie sur des partenariats structurants pour définir sa stratégie internationale.

C7. Dans le cadre de ses partenariats, l'établissement soutient et développe la mobilité entrante et sortante de ses personnels et promeut l'accueil d'enseignants et de chercheurs invités pour dynamiser ses activités de formation et de recherche.

C8. L'établissement conforte sa stratégie internationale en développant le cas échéant des implantations à l'étranger en lien avec les acteurs locaux.

C9. Lorsque l'établissement participe à une université européenne labellisée, il sait donner une dimension nouvelle à sa stratégie internationale et conduire des actions transformantes, en formation comme en recherche qui démontrent la valeur ajoutée apportée.

La stratégie internationale de l'Enssib vise à positionner l'établissement comme un acteur de référence dans le domaine des sciences de l'information. Bien que ne participant pas directement à une « université européenne » labellisée, cette stratégie se traduit par la participation active de l'établissement à des réseaux académiques (iSchools, écoles francophones en sciences de l'information et des bibliothèques) et professionnels influents (LIBER, IFLA) favorisant les échanges et la collaboration avec d'autres institutions similaires de premier plan. L'Enssib est à l'initiative du groupe de travail sur les relations internationales du RESP, qu'elle anime depuis juillet 2023.

L'implication dans des projets de recherche et de coopération et le développement des mobilités d'étudiants et de personnels ont permis d'accroitre la visibilité de l'Enssib, de développer des projets collaboratifs, de partager l'expertise de l'établissement à l'international. Ainsi, comme elle le prévoyait dans son contrat d'établissement, l'Enssib s'est investie dans des projets de recherche avec des partenaires internationaux (réseau de recherche européen « Sammelband 15-16 » depuis 2022 ; projet autour de la lutte contre la désinformation financé par l'Organisation internationale de la francophonie - OIF, remporté deux années de suite, aux côtés de l'EBAD et de l'UQAM en 2022 et 2023). La mise en œuvre et le suivi de ces projets ont permis de renforcer la coopération entre les différentes institutions et d'initier des réseaux soulignant l'expertise de l'école dans ses domaines d'excellence.

Consciente de l'importance de ces échanges pour dynamiser la recherche et la formation, l'Enssib encourage la mobilité internationale de ses personnels et chercheurs, que ce soit dans le cadre d'une intervention, d'un échange ou de la participation à un congrès. Le montant total des bourses (Erasmus+, Région, AMI, convention CFIBD) est ainsi passé de 13.959€ en 2021 à 34.350€ en 2025, ce qui a favorisé les mobilités sortantes de 6.4% des personnels et 8.8% des apprenants en 2024, comment indiqué dans le RAP. Dans la même période, l'École a accueilli 15 enseignants et chercheurs invités (pour une durée d'une semaine à un an), reçu 17 professionnels des bibliothèques (une semaine à quatre mois) et accueilli 4 délégations, contribuant ainsi à enrichir les activités de formation et de recherche de l'établissement.

Ces partenariats se traduisent enfin par l'organisation d'événements internationaux propres (journée OIF en octobre 2022, journée IFLA sur la diversité en 2023, colloque « 500 ans d'Histoire du Livre » en 2023 et 2024, Erasmus Staff Week en 2025) et la participation systématique d'intervenants internationaux dans les autres manifestations de l'école (Biennale du Numérique, Printemps des Métiers).

Outre les étudiants inscrits au DUSIB, dispensé conjointement avec l'Université Senghor d'Alexandrie, et qui a reçu le soutien financier et logistique de l'AUF en 2022 via son programme « Formations Ouvertes et À Distance » (FOAD), l'établissement accueille en moyenne entre 7 et 10% d'étudiants étrangers par an, dont un à deux via des programmes d'échanges. En parallèle, plus de 50 professionnels internationaux s'inscrivent tous les ans à des actions de formation continue dispensées par l'Enssib, certains stages étant directement proposés à l'international (Abu Dhabi en 2024).

Partenariats économiques, sociaux, culturels et inscription dans le territoire

C10. Dans le cadre de sa stratégie, l'établissement s'insère dans son environnement social, économique et culturel et noue des partenariats structurants.

C11. L'établissement noue des partenariats avec les collectivités territoriales en lien avec les schémas locaux et régionaux de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

L'Enssib souhaite se positionner comme un acteur clé de la transformation numérique de la société, en formant des professionnels capables de gérer, valoriser et diffuser l'information. Son action se traduit au travers de partenariats locaux (l'Enssib collabore avec les collectivités et des institutions pour développer des projets de recherche, des formations et des actions de médiation culturelle : Région Auvergne-Rhône-Alpes, Bibliothèque municipale de Lyon, Agence Rhône-Alpes Livre et lecture, etc.), nationaux (convention signée avec l'Institut national du patrimoine, la Ville de Paris, l'INET-CNFPT, projet initié avec le soutien du Ministère chargé de la culture dans le cadre du plan national « EMI ») et internationaux.

De par son rattachement au ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, elle contribue aux politiques publiques prioritaires du ministère visant à favoriser l'inclusion, l'ouverture, l'attractivité et la responsabilité sociétale de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle prend en compte dans sa stratégie, les enjeux de Science ouverte et de gestion des données, soutien à la lutte contre la désinformation, innovation pédagogique, développement durable. Cet engagement se traduit par une participation active au sein de la section ENSULIB de l'IFLA, par exemple, concernant le développement durable, mais également par un important engagement en faveur de la lutte contre la désinformation (mise à disposition d'1/2 ETP sur le sujet, deux projets de recherche remportés, 9 journées d'études coorganisées avec l'INSPE de l'Université Claude Bernard Lyon 1, notamment grâce aux crédits annuellement alloués par le Ministère de la culture depuis 2020.

Eléments de preuve

Référence 4. L'établissement mène une politique active dans le champ du développement durable et de la responsabilité sociétale.

Orientations générales

C1. L'établissement formalise un schéma directeur du développement durable et de la responsabilité sociétale (DD&RS) comprenant un plan d'action et des indicateurs dont il assure le suivi régulier.

À travers une démarche résolument participative, menée en cohérence avec ses domaines de spécialité et ses engagements institutionnels de grande école universitaire et de service public, l'Enssib a progressivement intégré, depuis 2020, les problématiques environnementales et sociétales à sa politique d'établissement.

Depuis 2022, elle participe aux Comités techniques des Transitions (Cotech) Transition et Patrimoine de la ComUE, contribuant activement au déploiement d'une culture de site fédérée dans ce domaine. Elle a notamment signé la *Charte des transitions* du site en juin 2023. S'appuyant sur cette expertise partagée, l'école est engagée depuis 2022 dans un Plan de sobriété énergétique (PSE) dont les indicateurs cibles figurent dans son Contrat quinquennal d'établissement. En 2024, elle a formalisé ses principaux objectifs de travail lors de son Dialogue de performance avec son ministère de tutelle, puis dans le cadre de la procédure aménagée du COMP 2025 – 2027 concernant le déploiement d'une trajectoire de transition écologique et développement soutenable (TEDS).

Une référente DDRSE a été nommée en mai 2023. Membre du Comité de direction, elle y porte en toute autonomie les enjeux relatifs à cette trajectoire environnementale et sociétale. Elle a proposé en 2023 un

programme de formation des personnels aux enjeux de transition écologique dans le cadre du Plan de développement des compétences ; une formation spécifique a été dispensée au comité de direction.

Elaboré suite à une importante concertation interne, le schéma directeur « Développement durable et responsabilité sociétale et environnementale » (DDRSE) de l'Enssib a été voté à l'unanimité par son Conseil d'administration le 13 mars 2025, avec une projection sur 2025 – 2030. Cinq axes, assortis de 15 objectifs stratégiques, le structurent, pour une pleine intégration des enjeux de transition écologique et sociétale aux activités et aux missions de l'établissement :

- PILOTAGE
- FORMATION
- RECHERCHE ET SAVOIRS
- ENVIRONNEMENT
- RESPONSABILITE SOCIALE

Sa mise en œuvre opérationnelle s'appuie sur l'élaboration d'un plan d'action impliquant l'ensemble des services et des activités de l'Enssib. Un tableau de bord de suivi, en cours d'élaboration en 2025, permettra d'en visualiser l'incrémentation progressive et les seuils de réalisation, avec un point d'attention porté à sa traduction budgétaire (mise en œuvre d'une approche par « budget vert »). Un bilan sera proposé annuellement aux instances, avec un focus récurrent au sein de son RAP (Rapport annuel de performance).
D'autres démarches de labellisations et de formalisation (Label DDRS, accords de Grenoble, Label numérique responsable, Label Employeur-Provélo, etc.) pourront par ailleurs être explorées à moyen terme.

C2. Ce schéma s'inscrit dans le cadre du Plan climat-biodiversité et transition écologique de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Il comprend également une dimension sociale et sociétale qui se traduit par des actions stratégiques en faveur de l'égalité des chances, de l'inclusion, de la parité, de la qualité de vie, de la citoyenneté et du développement d'une société responsable. Il implique les composantes de l'établissement (dont les établissements composantes) et permet l'obtention de labellisations et de certifications particulières.

Structurée autour des cinq axes inspirés du référentiel national DD&RS, la rédaction du schéma a pleinement intégré les orientations des feuilles de route des politiques publiques transposées à l'ESR :

- Les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Agenda 2030.
- Le Plan climat-biodiversité et transition écologique de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de novembre 2022 ; ainsi que les recommandations du Rapport Jouzel concernant la formation.
- Le guide adressé en juin 2023 par le Ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche à ses opérateurs, « Schéma Directeur "Développement Durable – Responsabilité Sociétale et Environnementale" (SD DD&RSE) », qui en définissait les principes et les axes structurants.
- La circulaire du 25 février 2020 pour la transformation écologique de l'Etat formalisée par le suivi des indicateurs « Services publics écoresponsables » (SPE) que renseigne annuellement l'établissement sur la plateforme ministérielle #Dialogue.
- Les notes de cadrage, concernant notamment la formation des enseignants-chercheurs à la transition écologique (septembre 2024).

En cohérence également avec les plans structurels de l'établissement, ce schéma tient compte de l'évolution des cadres réglementaires et des objectifs cibles définis par les stratégies nationales en faveur de la décarbonation, de la sobriété énergétique, de la préservation de la biodiversité et de l'adaptation au changement climatique.

L'Enssib porte des actions en faveur de l'égalité des chances, de l'inclusion et du droit à l'information. Elle développe depuis 2019 un programme en matière d'éducation aux médias et à l'information et de lutte contre la désinformation, déployé dans sa programmation scientifique et culturelle, ses publications et certains projets de recherche. Cette attention portée aux enjeux de compétences informationnelles et d'accès à une information de qualité constitue aujourd'hui un fondement important de l'engagement sociétal de l'établissement. Les communautés professionnelles des bibliothèques auxquelles elle s'adresse sont elles-mêmes fortement engagées au quotidien dans le rôle social et politique des bibliothèques comme institutions-remparts contre l'exclusion sociale et les risques de fractures numérique et informationnelle.

L'établissement dispose d'un réseau interne de référents, eux-mêmes promoteurs de cette attention à la qualité sociale de l'organisation et vigilants à son inscription dans l'actualité des grands enjeux de société : inclusion, handicap, accessibilité, égalité femme/homme, lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS), lutte contre les discriminations, égalité des chances, laïcité, déontologie, lanceur d'alerte… L'Enssib est par ailleurs engagée depuis plusieurs années dans le dispositif des Cordées de la réussite et ouvre régulièrement ses portes à des élèves de collèges du bassin lyonnais.

L'Enssib a mis en place, en s'appuyant sur son Comité technique d'établissement (CTE) devenu Comité social d'établissement (CSA), une politique proactive en faveur de la qualité de vie au travail, notamment grâce à un dispositif de télétravail expérimenté suite à la crise sanitaire liée à la pandémie de covid-19 et pérennisé en 2023. Elle est attentive à la qualité des lieux de travail (bureaux), des équipements (un ordinateur portable pour chaque agent), des espaces de réunion, de restauration. Elle a signé des conventions avec l'université Claude Bernard Lyon 1 en matière d'action sociale et d'accès à des installations sportives pour ses personnels, et soutient des dispositifs en faveur de la santé mentale (formation d'étudiants et de personnels en PSSM – premiers secours en santé mentale et convention avec des organismes de suivi psychologique). Elle a enfin investi largement dans un plan de développement des compétences destiné à accompagner chaque agent dans son évolution professionnelle.

Des dispositifs et des actions de sensibilisation et d'information sont mis en œuvre pour permettre à l'établissement de se mobiliser dans son ensemble autour de ces préoccupations sociales. Afin de les intégrer pleinement à l'éthique et au socle des valeurs collectives qui guident son fonctionnement, trois grands objectifs stratégiques sont ainsi inscrits dans son schéma directeur DDRSE :

- Intégrer les enjeux d'inclusion et d'accessibilité dans les activités de l'établissement
- Promouvoir l'égalité et la lutte contre les discriminations
- Favoriser le bien-être et la qualité de vie au travail et dans les études.

Impact socio-économique et sociétal de l'établissement

C3. L'établissement apprécie l'impact socio-économique de ses activités et s'appuie, le cas échéant, sur des outils pour le mesurer.

C4. L'établissement apprécie l'impact de ses initiatives en termes d'innovation sociale et s'appuie, le cas échéant, sur des outils pour le mesurer.

L'Enssib veille à apporter les meilleures conditions d'étude à ses étudiants et s'efforce de soutenir particulièrement ceux qui peuvent rencontrer des difficultés, qu'il s'agisse de soutien financier direct face à des difficultés personnelles ou d'aide pour trouver un logement en arrivant à Lyon. Le partenariat créé il y a plusieurs années avec Est Métropole Habitat et avec l'INSA de Lyon permet de proposer des logements à des prix très intéressants et en facilitant les démarches pour l'étudiant. Chaque année, une vingtaine d'étudiants bénéficient de cette possibilité et toutes les demandes peuvent être satisfaites. Par ailleurs la commission Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC), après examen des dossiers par une assistante sociale du CROUS, attribue chaque année des aides financières aux étudiants qui font face à des difficultés. Entre 2021 et 2024, l'Enssib a consacré entre 1000 et 1500 euros par an à ce type d'aide, financée par la part sociale du Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE). Ces deux dispositifs sont particulièrement appréciés des étudiants, ils apportent une aide significative aux étudiants en difficulté.

Q4 : Comment l'établissement mesure-t-il son impact direct sur le développement économique des territoires, en prenant en compte aussi bien ses actions de recherche-innovation que ses réalisations en termes de formation professionnelle initiale et continue ?

L'Enssib ne mesure pas spécifiquement son impact sur le développement économique des territoires, ses domaines de recherche et de formation étant très spécifiques. Elle s'attache cependant à conserver des liens concrets avec les milieux professionnels, grâce aux compétences que les étudiants apportent par exemple pendant leur période d'alternance ou pendant les gestions de projet (généralisées en première année de master et dans l'ensemble des diplômes). La nouvelle offre de formation continue dans le domaine de la gouvernance responsable des données a été conçue dans cette même logique de rester proche des besoins des milieux professionnels publics et privés.

Q5 : L'établissement peut-il qualifier et quantifier ses réussites en matière de dissémination de la science et d'intervention dans le débat public ?

L'activité scientifique des enseignants-chercheurs de l'Enssib, qu'il s'agisse de leurs publications ou de leurs engagements comme commissaires d'expositions, peut bénéficier d'une couverture médiatique, à travers des articles de presse ou des interviews, (comme en témoigne celle de Nicolas Beaupré sur Radio France, en novembre 2024). Cette visibilité contribue à la mission de diffusion des savoirs portée par l'Enssib, qui s'inscrit en partie dans l'enjeu de dissémination de la science.

Les consultations des sites de référence de l'Enssib (dont la bibliothèque numérique) – près de trois millions en 2023 – offrent une donnée de mesure de l'impact de l'Enssib sur ses publics cibles et ses communautés.

Les guides thématiques de l'Enssib (Science ouverte, IA, etc.) largement ouverts en ligne bénéficient d'un relai dans différents médias (Gazette des communes, Archimag, etc.). La programmation scientifique et culturelle de l'établissement, riche de 76 événements en 2024, reflète l'engagement de l'établissement à rendre accessibles des thématiques majeures telles que l'éducation aux médias et à l'information ou la lutte contre la désinformation (par exemple, l'intervention de l'historien David Colon), mais aussi les questions d'accessibilité (comme la journée *All inclusive* consacrée à l'accessibilité du livre et de la lecture).

Les événements de l'Enssib sont presque systématiquement proposés en format hybride et diffusés sur sa chaîne YouTube, permettant un élargissement des publics touchés. L'inscription de ses manifestations sur la plateforme Pop' Sciences de la ComUE dédiée aux manifestations accessibles à tous permet de mesurer son positionnement dans le domaine « Science et société ». La qualité des partenariats noués dans le champ du débat d'idées et de la culture, avec des institutions comme la Villa Gillet ou le festival Quais du Polar, témoigne en effet de l'ancrage croissant de l'Enssib sur des événements grand public.

Par ailleurs, les publications des Éditions de l'Enssib bénéficient d'une reconnaissance notable mais limitée à la presse professionnelle et spécialisée (*Livres Hebdo*, La *Gazette des Communes*, etc.). L'un des enjeux actuels de l'établissement consiste à accroître le positionnement de l'Enssib dans le débat public et à se doter d'un dispositif de suivi presse, afin de mieux faire connaître ses activités largement accessibles. Un poste au sein de la mission communication externe va venir, en septembre 2025, étoffer le dispositif de communication pour renforcer la visibilité des activités de l'Enssib et de ses enseignants-chercheurs dans le débat public.

L'établissement s'est doté en 2024 d'une charte de développement de ses activités en faveur du dialogue entre les sciences humaines et la société, s'engageant à être un lieu de formations professionnelles, d'expertises et d'échanges pour penser, agir et interagir avec les faits de société et les innovations sociales par les sciences humaines et sociales. Cette charte doit faire l'objet d'une mise en œuvre dès recrutement d'un nouveau référent.

Engagement dans la transition écologique

C5. L'établissement évalue son impact environnemental, en particulier sous la forme d'un bilan des émissions de gaz à effet de serre et se donne des objectifs chiffrés de réduction qu'il suit régulièrement.

L'engagement de l'Enssib dans sa trajectoire DDRS repose sur une évolution conjointe des usages, des modes de fonctionnement et de l'adaptation logistique et immobilière des bâtiments aux enjeux climatiques. L'axe environnemental du schéma directeur DDRSE est porté en transversalité au sein de l'établissement, par une mobilisation active des services, des personnels et des usagers de l'école, mais aussi au niveau d'une dynamique territoriale à laquelle l'Enssib contribue activement par sa participation aux Cotech et *Charte des transitions* déjà cités (cf. critère 1).

Les orientations de cet axe environnemental sont directement ancrées dans les priorités stratégiques nationales et l'application des cadres réglementaires. Elles s'appuient sur l'intégration d'outils et de démarches mises en œuvre par l'Enssib : rédaction d'un Plan de sobriété énergétique (2022, renouvelé en 2024), suivi annuel de l'application du décret tertiaire, audits de performance énergétique, bilan carbone (mesure des gaz à effet de serre).

L'Enssib a réalisé son premier bilan carbone en 2024. Ses principaux postes générateurs d'émissions de gaz à effet de serre sont les achats de services, les immobilisations de biens et les transports des personnels et usagers. Les résultats de cette démarche pourront dès lors servir de socle à la définition d'un plan d'action opérationnel. L'objectif fixé pour fin 2030 est une réduction de -20% des émissions de gaz à effet de serre, soit environ 4% de réduction par an. Un suivi annuel porté en interne par le Service Logistique-Immobilier permettra de mesurer et d'ajuster cette trajectoire.

Depuis 2024, les différentes mesures d'impact environnemental liées à ses activités (énergie, mobilité, chauffage, numérique, etc.) sont par ailleurs reportées annuellement par l'Enssib dans la plateforme #Dialogue du ministère, dans le cadre de la procédure « services publics écoresponsable » (SPE), contribuant à la planification écologique des services publics de l'Etat.

C6. L'établissement, par sa politique de formation, contribue à un développement significatif des nouveaux métiers de l'économie verte et décarbonée.

L'Enssib met en œuvre des formations et des ressources pour accompagner le développement de compétences professionnelles et l'adaptation des métiers dans le champ de la transition écologique :

- Parcours de formation continue : focus « *Inscrire sa bibliothèque dans une stratégie de développement durable* » ; formation destinée aux cadres « *Piloter la transition écologique dans son établissement* »
- Module « *Construire l'action publique face à l'urgence écologique* » du tronc commun de l'INSP inscrit depuis 2024 – 2025 dans la formation des conservateurs stagiaires des bibliothèques (DCB)
- Séminaire de rentrée des Masters sur les enjeux du numérique responsable
- Session de rentrée « Bibliothèques et transition écologique » pour les bibliothécaires stagiaires (FIBE)
- Libguide accessible en ligne « Bibliothèques et changement climatique »

C7. L'établissement, par sa politique de recherche et d'innovation, concourt aux avancées technologiques et scientifiques (y compris dans le domaine des sciences humaines et sociales) en faveur de la transition écologique et à la construction des politiques d'adaptation au changement climatique.

La politique de recherche de l'Enssib n'est pas centrée sur la transition écologique. Mais l'établissement a activement contribué à favoriser la réflexion de ses communautés professionnelles sur le sujet grâce à la parution de l'ouvrage « *Engager les bibliothèques dans la transition écologique* » aux Presses de l'Enssib (novembre 2023). Cet ouvrage a généré plusieurs interventions de sa coordinatrice, la référente DDRSE de l'Enssib, devant des professionnels et alimenté l'offre de formation continue présentée ci-dessus.

C8. La politique immobilière de l'établissement s'inscrit dans les enjeux de la transition écologique, énergétique et environnementale, s'appuie à cette fin sur des dispositifs incitatifs et se traduit par une amélioration significative de la performance énergétique de ses bâtiments.

L'Enssib s'est engagée depuis une dizaine d'années dans une politique de maîtrise de sa consommation énergétique. Celle-ci s'est notamment matérialisée par des opérations immobilières : des travaux d'isolation de la toiture de l'aile Nord du bâtiment financés par le Plan de relance (219.000€) et le raccordement du bâtiment au chauffage urbain en mars 2023, financé par le Plan de résilience (239.540€).

L'Enssib a également mis en place un suivi de ses consommations énergétiques, avec un objectif de diminution de -5% par an, conformément au jalon n°16 de son Projet d'établissement Expert*2026*. L'établissement a d'ores et déjà dépassé les objectifs cibles de 2040 du décret tertiaire par rapport à l'année 2010, en atteignant une diminution de – 53 % en 2024. Un audit énergétique du bâtiment a également été réalisé en 2024 et ses résultats permettront d'engager un projet de rénovation thermique de l'aile Nord du bâtiment, en cohérence avec les priorités de son Schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) 2025-2029. Ces éléments sont remontés via la plateforme OPERAT et sur l'outil d'aide au diagnostic ESR. Les différents projets de réhabilitation thermique du bâtiment et de remplacement des éclairages par de la LED sont référencés au SPSI 25/29 et suivis via le plan d'investissement immobilier.

L'Enssib appuie son action sur un travail de concertation et de mobilisation de l'ensemble des agents et usagers de la structure pour atteindre une plus grande sobriété énergétique. Ainsi, le programme participatif transversal RSE a permis de fédérer toutes les initiatives et de sensibiliser les personnels aux enjeux de la transition énergétique. Des actions de formation en RSE sont par ailleurs inscrites régulièrement dans le Plan annuel de développement des compétences.

Dans le cadre de la coordination nationale des stratégies DDRSE et de la mise en œuvre de la feuille de route du « Plan climat-biodiversité » du ministère, l'établissement a intégré à son schéma directeur un axe environnemental attentif aux enjeux de décarbonation, de biodiversité et de sobriété énergétique. Le Plan de sobriété énergétique de l'Enssib, renouvelé en 2024, en constitue un élément structurant, et contribue au suivi des mesures Services publics écoresponsables (Mesure #11 : « Mesurer et réduire les consommations énergétiques des bâtiments »).

En 2024-2025, les candidatures de l'Enssib au challenge inter-établissements *CUBE État* et au dispositif Agile Task Force pour obtenir un accompagnement de la Direction de l'immobilier de l'État ont été retenues, consolidant ainsi sa dynamique de décroissance et d'optimisation des consommations énergétiques. La formalisation de mesures pour une mobilité durable et la réduction de l'impact environnemental du numérique contribueront également à cet effort.

Eléments de preuve
Schéma directeur DDRSE 2025
Bilan carbone 2024
PSE actualisé 2024
Suivi des indicateurs SPE 2025
Bilans RH // enjeux de politique sociale (égalité femme/homme, VSS, etc.)
Charte des transitions UdL

Référence 5. La gouvernance de l'établissement s'appuie sur une organisation, une communication et un système d'information adaptés à sa stratégie.

Organisation

C1. L'établissement dispose d'une organisation interne et fonctionnelle adaptée, incluant des composantes (dont les établissements composantes), des directions administratives et des services, qui lui permet de mettre en œuvre sa stratégie avec efficacité et de déployer ses fonctions de support et de soutien avec efficience. Il a su, au cours de la période de référence, adapter cette organisation aux enjeux qui sont les siens.

L'établissement dispose d'une organisation interne et fonctionnelle adaptée à sa taille (100 agents), à sa localisation (1 seul bâtiment), à son statut et à ses missions. Il ne dispose pas de composantes, mais de 5 directions (2 directions supports et 3 directions fonctionnelles) et 3 missions, toutes représentées par leur responsable au sein du comité de direction. L'organigramme de l'Enssib voté par son Conseil d'administration en décembre 2021, est stable depuis 2020. La gouvernance s'est montrée capable d'identifier les points faibles de cette organisation et, pour certains d'entre eux, a proposé des dispositifs de remédiation, qui ont fait l'objet de discussions en comité de direction.

Les évolutions organisationnelles récentes ont été essentiellement internes aux directions : restructuration de la direction de la valorisation (DiVa) suite à la prise de fonction d'une nouvelle directrice (passage de 5 services à 2, création ou rattachement de 2 missions) ; à la direction des études et des stages (DES), le pôle de formation à distance a été transformé en pôle de pédagogie numérique ; un second chargé de mission a été attribué à la direction de la recherche. 3 directrices et directeur -adjoints ont par ailleurs été nommés à la DES, la DiVa et la DGS. La direction des systèmes d'information (DSI) s'est dotée de 2 pôles (infrastructures et applications métiers et web). Une mission (« veille professionnelle ») a été supprimée et plusieurs missions (« Communication », « Éducation aux médias et à l'information et Prospective métiers et compétences », « Science ouverte et Science et société ») ont été mises en place, les deux dernières ayant pour objectif de structurer l'action de l'Enssib dans leurs domaines. Brièvement envisagée, la création d'un poste de directeur-adjoint de l'Enssib n'a pas été engagée.

Comme nous l'avons déjà mentionné, le dispositif original des programmes participatifs transversaux, largement ouverts aux personnels, a permis de formaliser une stratégie d'établissement dans plusieurs champs d'activité à fort potentiel transformant pour l'établissement. Il a favorisé leur appropriation par les équipes, ainsi que l'a montré le séminaire d'auto-évaluation organisé avec l'ensemble du personnel le 16 janvier 2025. Malgré la création de ces dispositifs favorisant la transversalité, l'organisation fonctionne encore souvent en silos. Certaines fonctions importantes pour l'établissement demeurent par ailleurs mal positionnées : ainsi, l'agence comptable par adjonction de service reste un point faible de cette organisation et fait l'objet d'une réflexion, engagée à l'occasion du départ prochain de l'agente comptable (mi-2025).

Les échanges entre directrice et directeur général des services (DGS) sont quotidiens. Le DGS et son adjoint, dont la prise de fonction est intervenue en octobre 2024, mettent en place des rendez-vous bilatéraux et, en 2025, une réunion mensuelle avec directions et missions. Des échanges réguliers sont également organisés entre la directrice et les responsables des directions fonctionnelles et de missions

qui le souhaitent, afin de mieux articuler stratégie d'établissement et mise en œuvre opérationnelle des actions et des projets.

C2. L'établissement associe ses composantes (dont les établissements composantes) à l'élaboration des orientations stratégiques qu'il se donne et s'assure du déploiement effectif de ces orientations en leur sein. Dans le cas d'un établissement ayant un secteur santé, les composantes concernées contribuent à l'élaboration et au déploiement des orientations stratégiques définies avec le CHU.

L'Enssib ne dispose ni de composantes, ni de secteur santé.
L'élaboration et le suivi du déploiement des orientations stratégiques sont assurés par le comité de direction, qui se réunit de manière hebdomadaire (30 réunions annuelles en moyenne sur 5 ans). Il veille à la cohérence du projet d'établissement, du contrat quinquennal et du nouveau COMP, au déploiement effectif des projets et au respect des calendriers de travail. Chaque direction et mission y est représentée. Outre la directrice et le DGS, il comprend un professeur des universités (directeur de la recherche), un bibliothécaire hors classe (responsable des relations internationales), une conservatrice (directrice de la valorisation, chargée de communication), une conservatrice en chef (responsable du développement des projets et partenariats, référente DDRSE), une conservatrice générale des bibliothèques (directrice des études et des stages) et une ingénieure de recherche (Directrice des systèmes d'information).

Les projets et orientations font l'objet de discussions régulières en comité de direction élargi de l'établissement, composé de l'ensemble des cadres responsables de directions, de missions, de services et de diplômes (6 réunions en moyenne par an). Depuis le 24 mars 2020, chaque séance du comité de direction et du comité de direction élargi a fait l'objet d'un compte-rendu diffusé par la direction de l'Enssib à l'ensemble des personnels de l'établissement en fin de semaine.

Dans un établissement à taille humaine, l'ensemble des directions et des missions est régulièrement associé à l'élaboration de la stratégie de l'établissement. Les personnels ont ainsi été invités à participer à la définition des axes du contrat 2022 – 2026, en décembre 2019 – janvier 2020. Puis, malgré la crise sanitaire, deux séminaires en mode distanciel leur ont permis d'élaborer le projet d'établissement EXPERT*2026* en mode participatif : l'adhésion de ces personnels au projet est d'ailleurs forte (elle est en revanche plus difficile à susciter chez les agents arrivés après cette phase d'élaboration). Les avancées sont régulièrement présentées en réunion générale du personnel (environ 3 par an) : chaque année est notamment réalisé un bilan du déploiement des jalons du projet, qui en compte 20, et du contrat quinquennal (7 jalons, 8 indicateurs). Les objectifs de l'année à venir sont validés en amont de la campagne annuelle d'entretiens professionnels et de formation.
Par ailleurs, chacune des directions générale et fonctionnelles organise des réunions de ses cadres, le plus souvent selon un rythme hebdomadaire, voire de l'ensemble des agents : réunions mensuelles de la direction de la valorisation ; 1 à 3 fois par an dans les autres directions. Ces réunions favorisent le déploiement des orientations validées en comité de direction.

La mise en œuvre récente du rapport annuel de performance (2023) et du projet annuel de performance (en 2024 pour l'année 2025), processus auquel le DGS associe l'ensemble des directions et missions, a permis de renforcer ce pilotage de l'Enssib par le projet d'établissement et les contrats, une véritable évolution par rapport à la période précédente.

C3. Les attributions de compétence et les degrés de subsidiarité sont clairement établis entre les différents niveaux de structuration de l'établissement. Le cas échéant l'établissement mutualise des fonctions support avec d'autres partenaires académiques.

La délégation de compétences est effective, notamment à travers des fiches de poste détaillées, un processus d'entretiens professionnels annuels rigoureux, l'architecture budgétaire et le document de délégation de signature, mais elle tend aussi à figer l'organisation et à renvoyer vers la direction et les missions qui lui sont rattachées une part importante de la coordination des activités et des projets.
Les champs de compétences des directions générale et fonctionnelles sont clairement définis et peu évolutifs. Le champ d'action des chargés de mission (Projets et partenariats, Relations internationales) est plus mobile selon les projets, mais également plus difficile à délimiter, dans la mesure où ils doivent coordonner des projets et des actions situés dans le périmètre d'une ou plusieurs directions : ceci peut freiner leur activité.

Il en va de même pour les nombreux référents que nomme l'Enssib sur préconisation du MENESR : l'établissement a fait des efforts pour formaliser des lettres de mission dont les périmètres peuvent cependant s'entrecroiser et croiser ceux des directions et missions. Un suivi précis de l'activité des référents, bien que mis en place en 2024, s'avère difficile à réaliser.

La relation gouvernance / directions et services est très directe et comporte peu de niveaux intermédiaires : elle rend l'établissement particulièrement réactif aux nombreuses demandes qu'il reçoit (autant qu'une université) puisqu'une équipe réduite en est destinataire et s'est dotée d'outils pour en assurer le suivi (tableau de suivi des enquêtes piloté par l'assistante de la directrice, tableau de suivi des messages des tutelles). Mais cette organisation resserrée présente un revers : la charge repose sur une direction peu nombreuse, qui dépense un temps non négligeable dans un rôle de filtrage, redirection et suivi, un temps qu'elle ne peut pas consacrer au développement de la stratégie et des partenariats.

Des recherches de mutualisation ont été réalisées pour améliorer la qualité de vie au travail (partenariat action sociale, sportive, avec l'Université Claude Bernard Lyon 1, salué par les personnels). Cela peut également prendre la forme de conventions, signées avec la ComUE, de mise à disposition avec financement, ce qui pèse sur le budget de l'établissement : pour une assistance dans le montage de dossiers et de projets immobiliers, par exemple. L'Enssib souhaiterait pouvoir partager certaines fonctions, comme celle d'agent comptable, avec des établissements relevant de l'ESR. En matière de mutualisation, elle est parfois tributaire des choix de la ComUE, qui a lancé une large enquête en 2025 sur sa politique de services.

Gouvernance

C4. Les modalités d'élaboration des projets de décision, de délibération et d'exécution des actions qui en résultent sont clairement établies au sein de l'établissement.

Les décisions du comité de direction qui se réunit chaque semaine font l'objet d'une diffusion hebdomadaire à l'ensemble du personnel sous la forme d'un compte-rendu rédigé par le comité lui-même et validé par la directrice.
Le comité de direction contribue à l'élaboration de ses ordres du jour. Il est consulté sur les projets d'ordre du jour des instances : CA, CSA, comité de direction élargi, réunions générales du personnel, commission pédagogique. Ces projets figurent dans les comptes-rendus, ce qui permet à l'ensemble des équipes d'en prendre connaissance. Les comptes-rendus et décisions des instances sont publiées dans l'intranet de l'établissement et les délibérations du CA sont diffusées sur le site internet de l'Enssib. Un suivi précis de la mise en œuvre des décisions du CSA a été mis en place par la direction début 2023.
Les décisions du Conseil scientifique gagneraient à faire l'objet d'une diffusion plus systématique et plus formalisée : ce point d'amélioration a été identifié en janvier 2025.
L'intranet obsolète dont dispose l'Enssib ne permet cependant pas un accès fluide à ces documents. Un projet de GED est à l'étude en 2025. Il permettra également la mise en place d'une procédure de parapheur et de signature électroniques.

C5. Les différentes instances favorisent la démocratie interne et la participation de toutes les parties prenantes à la vie de l'établissement.

La direction de l'Enssib porte une attention soutenue au bon déroulement des instances de l'établissement.
Le Conseil d'administration, présidé durant la période évaluée par Jean-François Balaudé (campus Condorcet), puis par Marc Bergère (Université de Rennes 2), se réunit 4 fois par an. La représentation des personnels et des apprenants à ce conseil, dont le nombre de membres devrait passer de 32 à 24, sera revue dans le cadre de la refonte du décret statutaire.
Le Conseil scientifique, présidé par Ghislaine Chartron (CNAM), puis par Stéphane Chaudiron (Université de Lille), se réunit 1 à 2 séances par an : il serait préférable de prévoir 3 séances, ce qui sera réalisé en 2025.

Les comités internes associant les représentants du personnel - CTE et CHSCT, puis CSA à compter de 2024 - sont réunis régulièrement : 37 séances se sont tenues entre 2020 et 2024. Ces réunions sont précédées et suivies d'une heure syndicale, systématiquement accordée par la direction aux représentants du personnel.
Les points d'évolution en matière de pilotage et de ressources humaines (RIFSEEP, RIPEC, télétravail, organisation du temps de travail, charte de mobilité des personnels, charte de gestion des personnels contractuels, etc.) font l'objet de groupes de travail préparatoires animés par le DGS, qui a également

mis en place, en 2024, des réunions générales administratives ouvertes à l'ensemble des équipes : elles visent à présenter les principaux chantiers à l'œuvre en matière administrative.

Plusieurs instances informelles permettent également d'associer les personnels à la prise de décision :

- Une commission pédagogique se réunit une à 2 fois par an.
- Le Comité des programmes participatifs transversaux s'est réuni à 3 reprises depuis sa mise en place, en 2023.
- Dans le cadre des Lignes directrices de gestion, une Commission d'experts en charge de l'examen collégial des dossiers de promotion des BIATSS a été mise en place en février 2022, commission dont les membres ont été formés à l'examen des dossiers. Elle s'est réunie à 18 reprises entre 2022 et 2024.
- Une Commission documentaire vient d'être installée en février 2025.

Régulièrement, la directrice réunit l'ensemble du personnel afin de faire le point, en particulier, sur l'état d'avancement du projet d'établissement et du contrat quinquennal : 11 réunions ont été tenues entre 2020 et 2024 (3 par an, sauf durant la crise sanitaire).

Le mode participatif est fortement mobilisé au sein de l'Enssib : soit avec l'ensemble des équipes, pour l'élaboration du projet d'établissement, son lancement en interne, la mise en place des programmes participatifs transversaux, l'auto-évaluation destinée au Hcéres ; soit avec les cadres de l'Enssib, au sein du comité de direction élargi (rapports d'activité, schéma directeur DD-RSE, par exemple).

C6. L'équipe de direction est dimensionnée à la taille et aux activités de l'établissement.

L'équipe de direction de l'Enssib a été redimensionnée en 2019 – 2020, lors de la prise de fonction de la nouvelle directrice. Elle est passée de 5, un chiffre jugé trop restreint, à 9 agents (en 2023) pour revenir à 8, mi-2024, la fonction de chargée de communication externe ayant été confiée à une autre membre de cette équipe au départ de la titulaire[1].
Contrairement à la préconisation du Hcéres en 2021, il n'a pas été possible d'inviter l'agente comptable au comité de direction, son adjonction de service de quelques heures par semaine ne le permettant pas.

La taille de l'établissement et son organisation resserrée le rendent particulièrement réactif : en cas d'urgence, la gouvernance de l'Enssib est en mesure de prendre une décision et de la partager avec l'ensemble du comité de direction en moins d'une heure. Cette réactivité a pu être appréciée durant la crise sanitaire, en 2020 et 2021.

La contrepartie de cette organisation, déjà évoquée ci-dessus, est une forte sollicitation de la direction. La mise en œuvre des décisions et le suivi de cette mise en œuvre reposent prioritairement sur le binôme directrice / DGS. On observe une certaine déperdition dès lors que cette mise en œuvre associe plusieurs directions ou services. Elle doit souvent être compensée par la mise en place de réunions thématiques *Adhoc* pilotées par la directrice ou le DGS. Plusieurs directions – direction des études et des stages, direction de la valorisation en 2021, direction générale des services en 2024 - ont cependant été renforcées par une direction-adjointe afin d'améliorer leur pilotage interne et leur capacité à prendre en charge les dossiers transversaux.

Malgré des formations collectives à la gestion de projet en 2021 – 2022, le respect des calendriers de travail, validés avec les porteurs de projets et de dossiers, reste difficile à obtenir. Il est également complexe de construire une culture d'établissement commune, pourtant nécessaire à leur implication dans le fonctionnement de l'établissement, à des agents présents depuis de nombreuses années et à des nouveaux venus, qui – effet possible de la crise sanitaire, difficulté à recruter dans des domaines d'activité qui ont perdu en attractivité dans la fonction publique - restent parfois peu et affichent des attentes que l'établissement peine à satisfaire avec ses marges de manœuvre d'établissement non RCE.

La structure et la taille d'équipe de l'établissement conduisent à une forte imbrication des niveaux politique et administratif ; cette caractéristique, ancienne, s'est renforcée depuis la crise sanitaire. Celle-ci a en effet accéléré la dématérialisation des procédures externes de pilotage, de suivi et de contrôle et ainsi augmenté le nombre de demandes de nature administrative ou hybride directement adressées au niveau politique par les tutelles. Malgré les évolutions apportées à l'organigramme, l'Enssib ne dispose pas des moyens humains nécessaires pour dégager le niveau politique d'une partie de ce suivi. Il en est de même dans les directions fonctionnelles, au sein desquelles le pilotage et un suivi très opérationnel sont souvent confondus.

[1] La composition de l'équipe de direction figure dans la référence C2.

Les fonctions supports ont fait, en 2025, l'objet d'une auto-évaluation critique dans le cadre de la préparation d'un possible passage de l'Enssib aux RCE. Un renfort en personnel a été apporté au service des ressources humaines et au service financier de la DGS, ainsi qu'à la direction des systèmes d'information. Certains recrutements dans les sphères administrative et informatique restent cependant difficiles à réaliser et à pérenniser dans un marché de l'emploi concurrentiel.

Communication interne et externe

C7. La communication externe met en valeur l'identité de l'établissement et participe à sa visibilité.

L'Enssib dispose d'une identité forte au sein de ses communautés professionnelles, mais elle peine encore à se faire connaître au-delà. Son implication, entre 2022 et 2024, au sein du bureau du Réseau des écoles de service public (RESP), dont la directrice a assuré la présidence en 2023, a permis de faire connaître l'Enssib et son modèle original au niveau national, dans d'autres administrations publiques que celle de l'Enssib. Cela reste à consolider, en faisant vivre les réseaux de communication existants et en développant de nouveaux partenariats : l'École prend par exemple une part active au réseau des écoles et instituts animé par l'INSP en matière de formation initiale et continue destinée à la haute fonction publique.

Force est de constater que, malgré ses engagements, d'ailleurs renforcés durant la période évaluée, la voix de l'établissement porte encore peu sur certains sujets qui relèvent pourtant de ses domaines de spécialité (lutte contre la désinformation, par exemple). La stratégie de communication externe, datée (2017), est à reconstruire. L'Enssib a tenté de recruter un chargé de communication de métier, mais, pour des raisons financières et, également, parce que le volume d'activité ne s'y prête pas, les recrutements réalisés entre 2017 et 2022 n'ont pas produit d'effet transformant. Après avoir été confiée à deux conservatrices de bibliothèque qui ont quitté l'Enssib après un an d'activité, cette fonction a été reprise en juillet 2024 par une nouvelle chargée de communication externe, la directrice de la valorisation, conservatrice des bibliothèques au parcours professionnel tourné vers la diffusion des savoirs et la communication.

Malgré ce turnover important, plusieurs démarches ont permis de clarifier et développer la communication de l'établissement en direction de ses communautés professionnelles : la large diffusion de son projet d'établissement EXPERT2026 ; la publication d'une lettre de communication externe mensuelle (nombre d'abonnés en 2024 : 2189 ; taux d'ouverture de la lettre : 63,5%) ; une communication clarifiée et redynamisée sur les réseaux sociaux. Cette communication externe est pensée en conformité avec les engagements de l'Enssib : l'établissement a été parmi les 3 premiers établissements de l'ESR à quitter le réseau X (ex twitter), dès le 5 octobre 2023, ce qui l'a conduit à renforcer sa présence sur LinkedIn. Le rapport d'activité annuel, dont le fond et la forme ont été entièrement retravaillés en 2020 (rapport de l'année 2019), constitue un outil de communication externe important. Il fait l'objet d'une élaboration participative : ses grandes lignes, ses mots clés sont élaborés par le comité de direction élargi et la rédaction en est partagée entre directions et missions. Sa diffusion est large en direction des communautés professionnelles (professionnels des bibliothèques et de la documentation), des partenaires, des établissements homologues et des tutelles. Les retours qualitatifs sur ce rapport, qu'il s'agisse des membres du Conseil d'administration ou d'établissements partenaires, sont très positifs.

La communication externe de l'établissement s'appuie encore trop souvent sur les sites internet de l'Enssib (site général, site des Presses de l'Enssib, du *Bulletin des bibliothèques de France*). Ces sites sont désormais dépassés d'un point de vue technique et doivent être rénovés d'ici la fin de l'année 2026. Cette communication ciblée s'adresse par ailleurs prioritairement à des professionnels qui connaissent déjà l'établissement. La stratégie de communication élargie qui doit être mise en œuvre en 2025 pour faire connaître le nouveau diplôme d'établissement en gouvernance responsable des données constitue, à cet égard, un cas pratique pour passer à une autre étape en matière de communication externe. Les liens avec la presse professionnelle de l'ESR restent également à renforcer et à professionnaliser. La nouvelle chargée de communication lance et pilote, à partir de mars 2025, une réflexion sur la stratégie de communication externe de l'Enssib.

C8. La communication interne contribue à l'information des personnels et des étudiants et au développement de leur sentiment d'appartenance.

Le comité de direction diffuse au personnel une communication transparente et régulière sur son activité hebdomadaire, à travers les comptes-rendus de réunion déjà mentionnés. L'équipe des cadres et des responsables de diplômes – et donc la plupart des enseignants-chercheurs – a la possibilité de dialoguer de manière directe avec la direction de l'Enssib tous les deux mois, lors des réunions du comité de direction élargi. Chaque membre peut inscrire des thèmes et des questions à l'ordre du jour ou proposer dans ce cadre une présentation de son activité ou de son actualité. Le mode participatif (brainstorming, co-construction) est proposé dès que le sujet le permet. Lors des réunions générales, les membres du comité de direction, les pilotes des programmes transversaux présentent les dossiers stratégiques et répondent à toute question du personnel. A travers ces séances et la diffusion régulière des comptes-rendus des réunions du comité de direction, chaque membre a donc les moyens de suivre la stratégie de l'établissement et d'y apporter sa contribution. Les réunions de cadres mises en place dans les directions générale et fonctionnelles permettent une bonne diffusion de la stratégie et de l'état d'avancement des projets.

En début de chaque semaine, un agenda partagé reprenant les principaux rendez-vous et événements est diffusé à l'ensemble du personnel. Les agendas en ligne de la directrice, du DGS et des personnels Biatss sont consultables via l'intranet de l'établissement. Une lettre de communication interne mensuelle, *Le canapé rouge*, a été mise en place en avril 2023 (sans enquête préalable cependant). Un blog présentant les trois programmes transversaux inscrits dans le projet d'établissement a été lancé en septembre 2023. La fonction « communication interne », mutualisée avec la communication externe depuis janvier 2023, a réintégré la DGS en juillet 2024, suite au départ de la chargée de mission ; elle doit maintenant faire l'objet d'une redéfinition et devra, sur cette base, s'appuyer sur des outils rénovés : un intranet modernisé est unanimement demandé.

Les étudiants constituent un public plus difficile à atteindre : des messages ciblés leur sont adressés par la mission « vie étudiante » de la direction des études, mais il est souvent nécessaire de les relancer pour faire émerger contributions et projets étudiants.

Système d'information

C9. L'établissement s'est doté d'un système d'information intégré dont l'organisation et les moyens répondent à ses besoins de pilotage et aux bonnes pratiques et obligations légales concernant la cybersécurité.

L'Enssib ne dispose pas à ce jour d'un système d'information (SI) intégré et doit élaborer son schéma directeur numérique. Elle utilise les applications de gestion de l'association Cocktail pour les sphères Finances/Comptabilité, RH et Scolarité, qui sont destinées à des établissements d'ESR depuis plusieurs années (entre 10 et 15 ans). La plupart des applications hors sphère Cocktail est connectée au système d'authentification central (CAS) et interconnectée. Il reste néanmoins quelques modules Cocktail non déployés à l'Enssib, qu'il pourrait être intéressant d'étudier (Charges d'enseignement, conventions, …). Les applications Cocktail s'appuient sur un système de bases de données partagé nativement entre toutes les sphères applicatives, ce qui garantit une interopérabilité totale, sans « silo de données ». Tous les modules applicatifs développés en interne depuis 2020 utilisent les données d'un SI central (règles d'urbanisation mises en place à la DSI).

Depuis 2020 et la prise de fonction d'une nouvelle responsable, un travail a été réalisé dans l'organisation de la Direction des systèmes d'information (DSI) : mise en place d'un plan de projets « SI » et d'un dialogue avec les directions métiers, création des 2 pôles (« Infrastructures » et « Applications métiers et web »), mise en place de binômes de compétences pour les missions critiques. Ce plan de projets n'a cependant pas suffisamment pris en compte l'obsolescence des systèmes, des sites internet et des applications offerts aux personnels et aux usagers. Afin d'analyser cette dette technique, qui mobilise une part conséquente de l'activité du service pour le maintien en condition opérationnelle, un audit a été conduit durant le deuxième semestre de l'année 2024.

Une partie des améliorations et corrections identifiées lors de l'audit comme nécessaires a été mise en œuvre. Mais la DSI, composée de 8 agents, dont un poste d'ingénieur d'étude attribué dans le cadre de la campagne d'emploi interne 2025, connaît un important turnover de ses personnels depuis quelques années et rencontre des difficultés à remplacer de manière pérenne les agents, techniciens ou ingénieurs d'étude, partis à la retraite entre 2023 et 2025. Améliorer la stabilité de l'équipe DSI et la fluidité de son fonctionnement à travers, notamment, une meilleure gestion des compétences (adéquation poste/missions ; compétences partagées ; animation d'équipe) constitue une priorité.

Un plan d'action s'engage cependant au premier semestre 2025, grâce aux moyens financiers nécessaires apportés par l'établissement en fonction des projets soutenus (+ 15 k€ en 2024 et 40 K€ inscrits au BI 2025), pour développer de nouveaux services numériques et accompagner les personnels dans l'évolution de leur poste de travail : le planning de mise en place du nouvel environnement des postes de travail prévoit un déploiement complet de M365 sur 2025, avec une bascule totale fin août. Des actions de préparation au déploiement de ces nouveaux services numériques ont été réalisées en 2024 (sécurisation de l'annuaire AD et synchronisation dans Entra (Microsoft) avec un prestataire).

Cybersécurité

La directrice des systèmes d'information de l'Enssib a pris la fonction de RSSI en octobre 2024, le précédent RSSI étant devenu RSSI adjoint. Elle a préalablement suivi une formation d'une durée de 5 jours sur les aspects théoriques et réglementaires de cette fonction.

L'Enssib a commandé un audit de sécurité SI global, d'une durée de 4 jours, à la société spécialisée Certilience, en octobre 2024. Il visait à dresser un état des lieux complet en matière de sécurité des systèmes d'information, à formaliser un plan de sécurisation et déterminer les travaux concrets de sécurisation à mettre en œuvre. L'audit a ciblé 12 thématiques : sécurité des applications, protection des données, gestion des identités et des accès, etc. Les axes prioritaires de travail retenus après cet audit sont la gouvernance du SI et sa formalisation, la sensibilisation des utilisateurs et des usagers et la gestion des fournisseurs et partenaires. L'Enssib, avec un indice de cybersécurité « C- », se situe légèrement en-dessous de la moyenne obtenue par les autres structures auditées.

Le prestataire évalue à 50 chantiers et 252 jours/homme la mise en œuvre d'un plan complet de sécurisation, chiffré à 50.000 €. Ce plan comporte 3 étapes, qui seront mises en œuvre entre 2025 et fin 2027. Un nouvel audit sera réalisé à 3 ans afin de mesurer l'efficacité du plan d'action, ainsi qu'un audit intermédiaire à la fin de l'année universitaire 2025-2026. Un travail est prévu avec le service des ressources humaines de l'Enssib afin d'accompagner et former les personnels. Une revue générale devrait être mise en œuvre pour prévoir des plans de renouvellement, des mises à jour des applications, des sites internet, etc. La RSSI de l'Enssib travaille actuellement à la formalisation d'une politique de sécurité des systèmes d'information.

Système d'information décisionnel

Un tableau des principales données statistiques nécessaires pour suivre l'évolution du projet d'établissement et du contrat quinquennal a été mis en place en 2022, hors système d'information décisionnel : il fait l'objet d'un suivi par les assistantes de direction et alimente le cahier statistique annuel édité par l'Enssib depuis 2023 en complément de son rapport d'activité. Le SI décisionnel inscrit dans le projet (PE - jalon 18 – 2023) et le contrat (CE - jalon 6 – 2024) est en cours de déploiement début 2025, dans une première version qui permet un suivi des seules données statistiques du projet d'établissement. Une deuxième étape est à venir qui intégrera les indicateurs du contrat, du projet annuel de performance (PAP) et du schéma directeur DDRSE.

Le chef d'établissement dispose du même tableau de bord que l'équipe de direction. Il pilote l'établissement avec les jalons du projet d'établissement et du contrat quinquennal davantage qu'avec un suivi d'indicateurs parfois difficiles à définir pour un établissement de la taille et du niveau de spécialisation de l'Enssib.

Eléments de preuve :

- Un organigramme stable, mais ajusté depuis la dernière évaluation : organigramme 2020 / organigramme 2025.
- Lettres de mission établies et diffusées pour les référents « DDRS », « Laïcité », « Racisme, antisémitisme et haine anti-LGBT », « Science ouverte », « handicap (personnel) », « Défense et sécurité ».
- 157 réunions du comité de direction entre 2020 et 2024 - 151 comptes-rendus de réunions diffusés à l'ensemble du personnel entre mars 2020 et décembre 2024.
- 33 réunions du comité de direction élargi entre 2020 et 2024 - 31 comptes-rendus de réunions diffusés entre avril 2020 et décembre 2024.
- 49 agendas partagés hebdomadaires diffusés à l'ensemble du personnel par le secrétariat du DGS en 2024. 13 numéros de la lettre d'information interne *Le Canapé rouge* diffusés entre avril 2023 et décembre 2024.
- Les rapports d'activité de 2020 à 2023

Référence 6. L'établissement porte une politique globale de la qualité.

C1. Une politique de la qualité rigoureuse et largement partagée est déployée dans les services et composantes. Elle associe les personnels et les étudiants.

Une politique est déployée depuis octobre 2021 en matière de qualité des services rendus aux usagers, avec pour base le programme national Service public + (SP+), initialement lancé à la bibliothèque et étendu à l'établissement dans son ensemble. Les grandes étapes en ont été les suivantes :

- Nomination d'une référente Enssib du dispositif SP+ le 28/10/2021.
- Affichage des indicateurs nationaux sur le site internet de l'Enssib en janvier 2022.
- Mise en place d'un comité pour le déploiement du programme SP+ en mai 2023, constitution d'un réseau de contacts dans les directions.
- Validation d'un plan d'action général par le comité de direction début 2024.
- Présentation annuelle du dispositif par la référente lors de réunions du comité de direction, notamment pour sélectionner les actions prioritaires de l'année, et en réunion générale du personnel.

Dans ce cadre élargi, la bibliothèque poursuit le processus d'amélioration continue qu'elle a mis en place en associant les usagers, étudiants et élèves.

Un dispositif unifié d'évaluation de la qualité des formations par les apprenants (« éVALuation Des Actions de formation » - VALDA) a également été mis en place en 2024. Mis en œuvre auprès des formations des fonctionnaires en septembre 2023 et en janvier 2024 pour les autres formations, c'est un dispositif qualité complet, constitué d'un questionnaire de satisfaction commun ainsi que d'un guide de la démarche, d'un guide du questionnaire et de tableaux de bord afin de faciliter son déploiement et son exploitation.

Durant la période évaluée, l'Enssib a ainsi pu développer une culture de la qualité, grâce notamment au recours aux méthodologies d'amélioration continue et de gestion de projet. Il reste à mieux partager et mutualiser ces procédures au sein des équipes de l'Enssib et à viser une démarche qualité qui intègrerait les divers dispositifs. S'ils sont concernés par cette démarche, les apprenants de l'Enssib y sont à ce jour peu associés.

C2. L'établissement a recours à des outils d'amélioration continue associés à des pratiques d'analyse prospective, d'évaluation interne et d'évaluation externe.

Dans le cadre du projet EXPERT*2026*, un ensemble de données statistiques a été défini pour suivre l'activité des services de l'Enssib. Une mission, confiée à l'assistante de la directrice, a été créée en 2022 afin de coordonner la collecte de ces données (la première collecte, manuelle, a été lancée en 2023 sur les résultats de l'année 2022). Elles alimentent un cahier de statistiques désormais annexé au rapport d'activité de l'Enssib. La mission a mis en évidence la nécessité d'améliorer les techniques de définition et de mesure des indicateurs et la qualité des données produites.

La mise en place du RAP (pour 2023) et du PAP (pour 2025) permet d'assurer un suivi précis des indicateurs retenus pour le contrat quinquennal, le dialogue de performance et le COMP. Les indicateurs de performance formalisés permettent un suivi annuel des projets particuliers et la mise en œuvre des politiques publiques prioritaires portées par l'établissement. Ces documents favorisent donc la mise en cohérence des objectifs définis dans EXPERT*2026* et dans le contrat pluriannuel. Le comité de direction examine ces résultats annuellement et en rend compte au Conseil d'administration.

Une mission interne « données » conduite en 2022 a produit une cartographie « macro » des données de l'Enssib, facilitant ainsi la mise en place d'un système d'information décisionnel, projet ancien mais difficile à mettre en place du fait de la taille et des spécificités de l'établissement. Début 2025, ce SID, développé en interne, a été ouvert pour automatiser dès que possible le calcul des statistiques et des indicateurs et faciliter leur réutilisation (cf. Réf 5). Il devrait améliorer la qualité des données produites grâce au cadre et aux contrôles de saisie. À terme, la comptabilité analytique, le dispositif de suivi SP+, les indicateurs du Schéma directeur DDRSE, VALDA et toutes les autres données produites seront intégrés au SID. Ce pilotage centralisé reposera donc à la fois sur un outil commun complet et sur des outils construits selon les besoins des services et facilement mobilisables par tous.

La réalisation fin 2024 de l'autodiagnostic préalable à un éventuel passage aux RCE a permis une première évaluation des résultats obtenus et des marges de progression autour des 5 axes d'évaluation que sont le pilotage, le système d'information, les ressources humaines, les finances et le patrimoine immobilier.

Durant la période écoulée, la direction a souhaité à deux reprises s'adjoindre les conseils de consultants afin de disposer d'analyses prospectives dans des domaines d'activité fondamentaux évoluant dans des environnements complexes : la formation et l'édition. Conduites en 2021 et 2022, ces études ont joué et continuent à jouer un rôle structurant pour l'établissement, qui a retenu et mis en œuvre certaines des recommandations formulées pour assurer son développement.

C3. L'établissement assure un suivi des recommandations de la précédente évaluation et explicite les modalités de prise en compte de celles-ci.

Dans une démarche d'amélioration continue de son pilotage, et comme en témoigne le bilan à mi-parcours des recommandations du Hcéres produit en septembre 2023, l'Enssib a assuré une mise en œuvre des recommandations de l'évaluation précédente :

- Formalisation d'une stratégie de recherche de l'Enssib, adoptée en 2021 ;
- Engagement de plusieurs chantiers importants, mais dont la réussite ne dépend pas que de l'Enssib : entrée comme membre dans la ComUE ; refonte du décret statutaire.

L'intégration de ces recommandations dans le projet d'établissement EXPERT2026 et le contrat quinquennal 2022 – 2026 permet d'en assurer un suivi précis et documenté, notamment à travers le RAP.

Eléments de preuve :

- Bilan à mi-parcours des recommandations du Hcéres (13 septembre 2023)

Référence 7. L'établissement pilote la mise en œuvre de sa stratégie en s'appuyant sur des outils de projection prévisionnelle, sur une programmation budgétaire et sur un dialogue de gestion interne structuré.

Soutenabilité et analyse des coûts

C1. L'établissement dispose d'un modèle économique soutenable, qui lui permet d'atteindre ses objectifs et d'exercer ses missions.

La question de la soutenabilité des activités de formation et de recherche se pose d'une manière toute particulière à l'Enssib. En premier lieu, la soutenabilité de son dispositif de formation s'apprécie différemment d'un EPSCP classique. Une part importante des enseignements relève de la formation statutaire d'élèves fonctionnaires ; elle est, à ce titre, principalement financée par la subvention pour charge de service public et les rémunérations de ses personnels permanents assurant les enseignements est directement prise en charge sur le titre 2 du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche. Par ailleurs, les activités de recherche font parfois l'objet de financements externes (contrats ANR pour les projets PLACED, HyperOtlet). Depuis 2023 toutefois, l'établissement n'a pas conclu de nouveaux contrats nationaux de recherche. On notera pourtant le financement de 3 contrats doctoraux obtenu via la subvention pour charge de service public, permettant le recrutement de doctorants pouvant participer aux activités de formation et de recherche.

L'établissement avait inscrit dans le cadre de son précédent contrat quinquennal 2016-2021 un axe « Améliorer le pilotage, optimiser les moyens », dont l'un des objectifs principaux était le développement des ressources propres. Dans le projet d'établissement 2022-2026, l'établissement a repris cet objectif, en s'appuyant notamment sur les résultats des études stratégiques menées en 2021 et 2022 déjà mentionnées. L'École a mis en œuvre une stratégie assumée de développement de ses ressources propres, affermissant ainsi la soutenabilité de ses dispositifs de formation et de recherche. L'établissement s'engage dorénavant dans une mise à jour annuelle des tarifs de ses formations, de manière à tenir compte de l'inflation, à s'adapter à la variété des publics en diversifiant les catégories de tarifs et à intégrer les évolutions de son offre de formation (ainsi de la création de modules et d'un diplôme d'établissement en gouvernance responsable des données -GRD-). L'établissement a par ailleurs professionnalisé son offre en matière de location de salles, dont les tarifs ont également fait l'objet d'une revalorisation fin 2024, en s'appuyant sur les tarifs pratiqués sur le site lyonnais pour des prestations équivalentes.

On constate ainsi une augmentation significative, au cours des quatre dernières années, de la place des ressources propres dans le total des produits encaissables remontés au bilan comptable de l'école, témoignant d'une recherche efficace de soutenabilité financière. L'établissement a aussi fortement investi la dimension partenariale avec son ministère de tutelle au cours de ces dernières années pour faire aboutir des contractualisations fructueuses via le dialogue de performance ou le COMP. On pourra

ainsi rappeler le financement obtenu du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche pour accompagner le lancement de la formation en gouvernance responsable des données déjà citée. On retrouve ici un item du projet d'établissement 2022-2026, soutenant une démarche à la fois corrective, prospective et pédagogique, visant notamment à créer une dynamique pérenne, en concertation avec la tutelle, permettant de faire émerger les conditions d'un modèle économique renouvelé au service des enjeux stratégiques de l'Enssib. Une démarche identique s'est initiée en 2024 – 2025 pour intégrer l'intelligence artificielle aux formations initiales et continues de l'établissement.

S'étant mobilisé en ce sens, l'établissement se situe depuis 2020 au-dessus du taux prudentiel de 15% de ressources propres dans le total des produits encaissables. Depuis 2022, il a dépassé le taux de 20% pour atteindre, au compte financier 2024, un taux de 26,2% et ce même en prenant en compte l'augmentation du montant de subvention pour charge de service public à la suite du dialogue de performance 2024.
Ces niveaux de ressources propres, mis en regard de niveaux de dépense cohérents avec son activité et sa « capacité à faire » à effectifs stables, génèrent des excédents permettant la constitution d'une réelle capacité d'auto-financement (CAF). L'établissement demeure vigilant, dans la mise en œuvre de sa stratégie pluriannuelle en matière immobilière, à cofinancer autant que possible ses chantiers les plus structurants, voire à les reporter lorsque cela est possible dans l'attente d'un montage financier satisfaisant. Au cours des années 2020 à 2024, le niveau de fonds de roulement est passé de 2,1 M€ (2021) à 3,6 M€ (2024).

C2. L'établissement suit précisément l'évolution de sa situation financière globale. Il a une vision claire de la soutenabilité de ses choix à court et moyen termes. Il définit les différentes étapes de sa procédure budgétaire.

Dans le cadre du plan de retour à l'équilibre financier de 2020, qui faisait suite à deux exercices déficitaires consécutifs en 2018 et 2019, l'établissement a porté une attention particulière à sa situation financière en veillant au développement de ses ressources propres. Pour autant, il ne dispose pas à proprement parler d'une vision claire et documentée de la soutenabilité de ses choix à court comme à moyen terme. Il doit pour cela faire aboutir le chantier de la comptabilité analytique. En effet, si depuis 2020, l'établissement a mis en place les premiers éléments d'une démarche de connaissance des coûts (circonscrite aux activités de formation), la comptabilité analytique doit être concrètement intégrée aux processus financiers de l'établissement pour permettre – à terme – de piloter les activités, au premier rang desquelles la formation et l'activité éditoriale.
Depuis 2023 et dans le cadre de la démarche d'accession éventuelle aux RCE, l'école travaille dans deux directions : d'une part, insérer la comptabilité analytique dans les divers processus du pilotage financier (élaboration budgétaire, évolutions des moyens pédagogiques au service de l'offre de formation, constitution de marges financières à l'appui de schémas pluriannuels de stratégie immobilière…), d'autre part, incorporer les autres activités dans ses analyses (par ex. les éditions de l'Enssib).

C3. En cohérence avec sa stratégie et son modèle économique, l'établissement élabore une prévision de ses besoins et de ses ressources en s'appuyant sur les schémas directeurs appropriés.

Si le processus de construction budgétaire intègre les orientations stratégiques de l'établissement, l'établissement n'a à ce jour pas formalisé un cadencement pluriannuel de ses schémas directeurs lui permettant de décliner année par année les actions et coûts associés.

C4. L'établissement assure le suivi de sa masse salariale au moyen d'outils d'analyse prospective et d'aide à la décision.

L'établissement dispose d'outils de suivi de l'exécution de la masse salariale à partir desquels il met à jour mensuellement sa prévision de dépense pour l'année en cours. Il tient par ailleurs un compte mensuel des ETPT des effectifs. Ces derniers relèvent, tout d'abord, du titre 2, assumé directement par le ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche. Par ailleurs, les autres postes sont soit financés par la subvention pour charge de service public, (positionnés sur le plafond fixé par l'Etat), soit financés sur ressources propres (relevant du plafond « ressources propres » de l'établissement).

L'effectif de l'établissement permet au service chargé des ressources humaines de disposer en temps réel d'une vision complète des personnels et de la masse salariale et de formuler les décisions de pilotage adéquates au regard des exigences du dialogue de gestion mené avec le ministère. La bonne réalisation budgétaire des crédits de masse salariale au cours des exercices précédents en atteste. L'établissement

s'est en outre engagé dans une clarification de sa stratégie en matière de mobilisation de ses emplois, en veillant à les utiliser au plus près du plafond fixé par l'Etat. Le pilotage infra-annuel est mené de façon à permettre cette optimisation tout au long de l'année.

On relèvera enfin, dans le cadre des travaux menés en vue de l'accès aux RCE, l'ouverture en 2024 d'un nouveau poste d'adjointe au responsable des ressources humaines, chargée du pilotage de la masse salariale. L'établissement construit ainsi de nouveaux outils d'analyse lui permettant d'accompagner son pilotage infra-annuel en le doublant d'une véritable capacité de projection pluriannuelle.

Mobilisation du financement sur projets

C5. L'établissement mobilise, selon des modalités claires et partagées, les financements sur projets pour conforter le déploiement de sa stratégie et affirmer son positionnement dans le cadre de son autonomie.

C6. Lorsque l'établissement est doté d'une Initiative d'excellence pérennisée, il concentre l'utilisation des financements ainsi obtenus sur des objectifs d'excellence en formation et/ou vie étudiante et/ou recherche et/ou innovation et fait de l'IDEX ou de l'ISITE un accélérateur de sa stratégie, ce dont il apporte la preuve en explicitant les résultats les plus marquants qu'il a obtenus.
L'Enssib n'est pas concernée.

C7. L'établissement d'une façon générale, mesure l'impact du financement sur projets sur son organisation, son fonctionnement et ses performances. Il réalise un bilan régulier de l'utilisation des financements et il maîtrise les conséquences qu'ils peuvent avoir sur son modèle économique, sur sa politique de ressources humaines (recrutement, personnels contractuels etc.) et sur sa politique d'allocation interne de moyens.

Au cours de ces dernières années, l'établissement a su investir de nombreux appels à projets, en matière immobilière notamment (Plan de relance, Plan de résilience…), qui pouvaient s'avérer structurants pour le déploiement et le dimensionnement de sa stratégie immobilière. Il a mis en place une mission de développement des projets et des partenariats et espérait pouvoir s'appuyer sur la création d'une cellule d'appui de la ComUE dont la mise en œuvre était annoncée dans le volet commun du contrat de site : cette cellule n'a cependant été mise en place que durant quelques mois et elle n'a pas eu d'effet positif pour l'Enssib.
En matière de recherche et à ce jour, l'impact des appels à projet demeure modeste, même si des réponses sont envisagées pour 2025, notamment un dépôt d'ERC par le directeur de la recherche ; l'activité de recherche demeure majoritairement tournée vers l'organisation de séminaires, colloques et journées d'étude. En 2024, le projet ANR déposé par une enseignante – chercheuse de l'établissement n'a pas été retenu. En matière de formation, l'Enssib a répondu en 2022, avec la Bibliothèque nationale de France, à l'appel à projet « Émergences » : son dossier intitulé « Culture générale professionnelle de l'Intelligence artificielle pour les personnels des bibliothèques et de la documentation » n'a pas été accepté.
Au niveau territorial, les appels à projet de la Région AURA permettent d'accompagner l'établissement dans la mise en œuvre de certaines actions (RSE, accompagnement étudiant) et n'entrainent pas non plus d'impact organisationnel fort pour l'établissement.
L'Enssib constate une difficulté à trouver la bonne échelle et à nouer des partenariats porteurs pour voir ses demandes retenues dans le cadre des appels à projet nationaux, mais reste mobilisée et à l'écoute des opportunités dans ses domaines. En 2022, elle a déposé une réponse à l'appel à projet « Emergences » avec la BnF, dans le domaine de l'IA, projet qui n'a pas été retenu. Notons le travail réalisé en 2024 - 2025, et en cours d'évaluation, porté par un consortium piloté par l'université Sorbonne nouvelle, pour répondre à l'AMI « Compétences et métiers d'avenir » avec, de nouveau, un projet structurant en matière d'IA. Ce projet, dont la part pour l'Enssib est évaluée à plus de 0,5 M€ sur 5 ans, intègre les moyens supplémentaires pour réaliser la transformation des formations de l'Enssib en matière d'IA (nuançant ainsi les effets organisationnels d'un tel projet).

Dialogue de gestion

C8. L'établissement établit un dialogue de gestion avec ses services et ses composantes dans le cadre duquel il définit des modalités de répartition des moyens.

Après communication des orientations budgétaires adoptées en CA, des dialogues de gestion associant la direction, la direction générale des services et les différents acteurs sont menés de façon à évoquer

les projets et le calibrage financier des dotations, en dépenses comme en recettes. Le projet de budget initial fait ensuite l'objet d'une validation en comité de direction avant sa présentation au conseil d'administration.

Le dialogue de gestion est mis en œuvre au moyen d'une note de cadrage budgétaire annuelle adressée en amont à chacune des directions et missions de l'établissement, dans le cadre de l'élaboration des budgets initiaux pilotée par la direction générale des services. Les outils à l'appui de ce pilotage ont été mis en place, au moyen notamment de rapports mensuels relatifs à l'exécution budgétaire. Le format de ce reporting (revues de gestion) a été pensé de façon à croiser la logique de la nature de la dépense (fonctionnement, investissement, crédits de personnel…) avec une approche opérationnelle déclinée finement. L'élaboration des budgets initiaux inclut donc un échange approfondi avec chaque service pour vérifier la pertinence de la typologie de suivi retenue (pertinence de l'axe pour l'année N+1, niveau de détail adéquat, exploitabilité des libellés analytiques, évolutions à intégrer…), cette dernière se révélant indispensable au bon pilotage de l'activité en cours d'année.
Cette maille de l'analyse, déterminée d'un commun accord avec les services de l'école, constitue une base claire pour le calibrage des dotations de chaque centre de responsabilité budgétaire (CRB).

Le dialogue budgétaire n'est toutefois pas circonscrit à l'élaboration d'un budget initial ; le cas échéant, la direction générale des services travaille à l'actualisation *via* des budgets rectificatifs, selon des modalités allégées mais en privilégiant les échanges avec les services concernés.

Eléments de preuve :

Référence 8. La politique des ressources humaines et le développement du dialogue social traduisent la stratégie de l'établissement et contribuent à la qualité de vie au travail de ses personnels.

Politique de ressources humaines

C1. L'établissement porte une politique de recrutement et d'emploi de ses personnels, cohérente avec sa stratégie et ses priorités de recherche et de formation. Cette politique participe à son attractivité nationale et internationale et à l'amélioration de la qualité de ses formations et de sa recherche. Pour les personnels académiques d'une part, pour les personnels d'appui d'autre part, elle est explicite, définie de façon pluriannuelle et publique. Elle lui permet d'affirmer son caractère propre, en matière de recherche et de formation, en utilisant les possibilités que lui offre son autonomie. Cette politique prend en compte le dialogue stratégique avec le CHU pour les enseignants-chercheurs hospitalo-universitaires.

Les effectifs hors supports vacants de l'Enssib sont globalement stables avec 94 personnels permanents (au 31/12/24)

- dont 14 enseignants et enseignants chercheurs, 19 personnels administratifs AENES, 24 personnels de bibliothèques et 37 personnels ITRF.
- dont 68 (70 en 2023) fonctionnaires sur masse salariale État, 11 agents contractuels rémunérés sur la masse salariale État (9 en 2023) et 15 agents contractuels sur budget établissement (16 en 2023)

L'équivalent temps plein total des fonctionnaires était égal à 67.8 (68.4 en 2023) et 26.2 pour les contractuels (24.4 en 2023).
Si l'Enssib a initié plusieurs actions dans le domaine des ressources humaines (RH) (structuration du pilotage de l'établissement, processus de repyramidage et de transformation de postes), elle n'a pas encore structuré l'ensemble de sa politique en matière de ressources humaines (pas de schéma directeur adopté à ce jour). La maîtrise de la masse salariale constituera un élément déterminant, l'établissement ayant atteint la limite du plafond d'emplois notifié par l'Etat (6 ETPT).

La campagne d'emploi annuelle s'alimente du résultat du dialogue de gestion mené en année N-1 et des vacances de postes (retraites, mutations…). Elle se matérialise par une remontée des besoins de chaque service avec un dialogue RH à l'appui. Le nombre de recrutements de fonctionnaires prévus pour l'année de référence est arrêté au terme d'un processus de concertation interne, les recrutements s'opérant soit par concours, soit par mutation ou détachement. Concernant les personnels contractuels, l'établissement a fait le choix d'un recours modéré au CDI, préférant accompagner les personnels dans l'accès aux concours de la fonction publique lorsque cela paraît conforme aux intérêts de l'agent comme de l'établissement. L'établissement s'est également engagé dans la rédaction d'une charte de gestion des agents contractuels, adoptée en CSA en 2025.

Afin d'affirmer son positionnement dans certaines thématiques porteuses, l'Enssib lance des recrutements ciblés pour lesquels elle s'efforce d'obtenir ou de dégager des moyens : ainsi, pour assurer sa nouvelle offre de formation en gouvernance responsable des données (GRD), l'Enssib a recruté en 2024 et pour trois ans un enseignant sur un contrat de projet pour lequel elle a obtenu un financement *via* le dialogue de performance et le COMP. Un recrutement va être réalisé en 2025 pour accompagner l'établissement en matière d'intelligence artificielle. Malgré des profils élaborés en étroite concertation avec l'équipe des enseignants-chercheurs, le recrutement des personnels académiques ne correspond pas toujours pleinement aux attendus de l'établissement du fait de sa forte spécialisation et d'une concurrence importante dans certains domaines.

Pour se rendre plus attractive en matière de recrutements, l'Enssib a diversifié ses modalités de recherche de profils avec une diffusion généralisée sur les sites d'offre d'emplois et une visibilité croissante sur les réseaux sociaux. L'obtention des candidatures par des canaux classiques de recrutement de la fonction publique demeure pourtant prégnante et peut se révéler insuffisante pour certains besoins spécifiques, qui pourraient justifier le recours à des cabinets de recrutement spécialisés. L'établissement a également conscience qu'il lui faut développer une communication plus efficace autour de ses spécificités, qui demeurent un élément de son attractivité.

Autre facteur d'attractivité, le régime indemnitaire a fait l'objet d'une revalorisation en 2022 ; il demeure toutefois encadré par les exigences d'une gestion budgétaire prudente. L'école étudie en 2025 une refonte du régime indemnitaire des personnels BIATSS, aujourd'hui inférieur aux moyennes nationales. Une réflexion est également menée sur la mise en place du complément indemnitaire annuel (CIA). Pour les enseignants-chercheurs, le régime indemnitaire RIPEC a fait l'objet d'une revalorisation, les composantes C2 et C3 ayant été arrêtées à des niveaux supérieurs à la moyenne nationale.

Q2 : Quelle politique l'établissement conduit-il en matière de gestion du temps de travail : obligations statutaires annuelles des personnels et incidence sur l'accueil du public, proportion de temps de travail à distance ?

L'établissement demeure attentif à la qualité de vie au travail. En concertation avec les représentants du personnel et après une expérimentation de deux ans conduite après la crise sanitaire, un protocole de télétravail a été adopté au 1er septembre 2023. Fortement mobilisé par le personnel, il demande un réel effort en termes de management des équipes, afin de garantir le bon fonctionnement du collectif de travail. Un dispositif d'organisation du temps de travail, adopté en 2024, a permis de mieux cadrer certaines pratiques tout en offrant des garanties de souplesse aux personnels.

L'établissement a revu son organisation du travail en juillet 2024, avec le souci de concilier attentes individuelles et efficience collective. Il a opté pour une organisation souple mais maîtrisée, comportant des horaires flexibles ainsi que des plages fixes de 9h30 à 16h00, la possibilité de faire du télétravail fixe ou flottant (40 jours par an, dans le cas d'agents exerçant un management hiérarchique et fonctionnel). Une majorité de personnels BIATSS fonctionne selon des horaires hebdomadaires qui se déploient sur 9 demi-journées (semaine de 4,5 jours). Cette organisation du travail, couplée à la mise en œuvre du télétravail, est de nature à faciliter l'articulation entre vie personnelle et professionnelle. En 2024-2025, et comme en 2023, 52 agents sur les 73 éligibles ont bénéficié de télétravail (contre 14 en 2018 – 2019), dont 20 agents avec un dispositif flottant. Aucun refus n'a été prononcé. Au titre de l'année 2024-2025, 32 agents pratiquent le télétravail fixe notamment les mercredis (15 agents) et les vendredis (15 agents également). La continuité de service demeure le critère prépondérant dans l'organisation des temps de présence sur site et les jours de télétravail des différentes équipes.

C2. La politique de ressources humaines de l'établissement intègre les enjeux de parité, d'inclusion et de lutte contre les discriminations et les violences sexistes et sexuelles. L'établissement sensibilise et forme ses personnels à ces sujets.

Conformément aux préconisations du ministère chargé de l'enseignement supérieur, l'Enssib a mis en place en 2021, pour 3 ans, un plan d'action relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Rappelons cependant qu'à l'Enssib, le personnel compte une forte proportion de femmes au sein des équipes (66% en décembre 2020, 62% en décembre 2023) et une majorité de femmes au sein de l'équipe de direction. Le plan 2021 – 2023 a fait l'objet d'un bilan présenté au CSA en septembre 2023. Un nouveau plan, construit dans la continuité du précédent, a été adopté pour la période 2024 – 2026. À compter de 2025, il fait l'objet d'un bilan annuel présenté pour vote au CSA et au Conseil d'administration.

Ce plan d'action comporte 4 axes de travail :
1 - Évaluer, prévenir et, le cas échéant, traiter les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes
2 - Garantir l'égal accès des femmes et des hommes aux corps, cadres d'emplois, grades et emplois de la fonction publique
3 - Favoriser l'articulation entre vie professionnelle et vie personnelle
4 - Prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes.

L'axe 4, relatif à la prévention, a fait l'objet d'un investissement particulier. Des actions de sensibilisation sur les violences sexistes et sexuelles ont été mises en œuvre (2023 pour le personnel, annuellement pour les élèves fonctionnaires), et l'ensemble de la direction a suivi les formations ministérielles (Directrice, DGS, référent VSS) et rectorales (Directrice, DGS, DGS adjoint) au traitement des faits de VSS. Une attention est accordée dans ce sens au recrutement et à l'évolution de carrière des personnels. Des formations sont proposées aux personnels tout au long de l'année sur les enjeux de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.
En matière de lutte contre les discriminations, une programmation d'actions relevant du programme participatif transversal RSE est annuellement mise en place pour les personnels, les élèves et les étudiants, par le référent « lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti LGBT ». Une matinée de sensibilisation au racisme et à l'antisémitisme a été organisée pour l'ensemble du personnel de l'Enssib en mars 2025, dans le cadre des formations collectives inscrites au Plan de développement des compétences.

Gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences

C3. L'établissement conduit une gestion pluriannuelle des effectifs, des emplois et des compétences de ses personnels de tous statuts et catégories.

La volonté de renforcement du pilotage de l'établissement a conduit, au cours des trois années précédentes, à des recrutements à moyens constants, rendus possibles par redéploiement des ressources et transformations de postes autour de besoins et compétences émergents (création d'une fonction de directeur général des services adjoint en supervision directe des services support, création d'une fonction d'adjointe au responsable des ressources humaines, chargée GPEEC-PMS, recrutement d'une chargée de mission science ouverte, obtention d'un contrat de projet pour la mise en place d'une formation longue en gouvernance responsable des données…).

Le recours croissant aux personnels contractuels sur besoin permanent (28 % des effectifs) permet d'approcher la « saturation » du plafond d'emploi d'État. L'établissement développe également le transfert sur la masse salariale de l'État des contractuels CDI précédemment supportés sur les ressources propres, dès lors qu'ils sont positionnés sur des besoins permanents.

En matière de pilotage des ressources humaines, l'école fait face à certaines contraintes encore difficiles à surmonter. Elle constate par exemple une faible mobilité des personnels BIATSS. Par ailleurs, l'établissement re-déploie difficilement des postes : ne disposant pas des RCE, toute intention de transformation de support entraîne des délais de l'ordre de deux ans entre l'identification du besoin, l'accord du MENESR et le recrutement éventuel d'un titulaire. Ceci constitue un frein à sa politique visant à se doter de nouvelles compétences. Enfin, l'établissement, avec un délai moyen de 9 mois, peine à recruter de manière pérenne sur des fonctions très spécifiques (dans les métiers de l'informatique, du numérique, voire dans les métiers financiers ou en lien avec la valorisation de la recherche), par manque d'attractivité salariale et face à un marché du travail complexe. Le turn-over est important dans certains services et l'établissement consacre beaucoup de moyens humains, notamment au service RH, pour préserver *a minima* l'existant, ce qui là encore l'empêche de se porter vers d'autres chantiers.

C4. L'établissement formalise des procédures de recrutement, d'emploi et de promotion de ses personnels.

Sur la base d'une réflexion conduite en 2021, l'Enssib a fait adopter ses lignes directrices de gestion (LDG) en matière de promotion pour 2022 - 2024. Ces directives précisent notamment les modalités d'examen collégial des dossiers de promotion des personnels Biatss. Cette procédure est en cours de révision en 2025. Avec pour objectif de consolider les procédures de gestion des ressources humaines mises en œuvre par l'établissement, deux chartes ont également été élaborées et adoptées par le CSA :

- Charte des mobilités des personnels Biatss (novembre 2024)
- Charte de gestion des personnels contractuels (janvier 2025).

L'Enssib a engagé la formalisation d'une véritable GPEEC, tenant compte des caractéristiques et des besoins de l'établissement (par ex., suivi des départs en retraite, concernant 40% des effectifs actuels d'ici à 2034). La professionnalisation de cette démarche s'est notamment appuyée sur la création d'un poste de chargée du pilotage de la masse salariale, positionnée en adjointe au responsable des ressources humaines. L'établissement doit dès lors avancer dans l'élaboration, amorcée en avril 2025, d'une cartographie des postes et des compétences, en vue d'identifier les emplois stratégiques et de repérer les besoins dans les services à enjeux forts pour l'établissement.

Accompagnement des parcours professionnels

C5. L'établissement sensibilise et forme ses personnels aux enjeux de la transition écologique. Il encourage leur engagement au service de cette transition.

Comme indiqué dans la référence 4, l'ensemble des personnels de l'Enssib a pu suivre, en 2023, un programme de formation aux enjeux de transition écologique dans le cadre du Plan de développement des compétences ; une formation spécifique a été dispensée au comité de direction. En 2025, un dispositif de formation spécifique sera proposé aux enseignants-chercheurs de l'établissement.
Le déploiement du schéma directeur DDRSE de l'établissement s'appuie sur une politique RH de formation des personnels, formalisée notamment par des actions de sensibilisation et de formation avec une approche « métiers » des enjeux de transition écologique (achats publics durables, numérique responsable, budget vert, etc.).

L'engagement des personnels a été largement encouragé par la création, en 2023, du programme participatif transversal RSE (voir bilan de ce programme en annexe).

C6. L'établissement, en lien avec son système indemnitaire, reconnaît l'ensemble des activités et des missions de ses personnels. Il en tient compte dans le cadre de sa politique d'avancement.

L'Enssib est très attachée à reconnaître et valoriser, via les régimes indemnitaires mis en œuvre, l'ensemble des fonctions de ses personnels (titulaires et contractuels).
Pour ce qui concerne les enseignants, le référentiel d'équivalences horaires permet de valoriser les responsabilités en lien avec les missions pédagogiques. Les personnels (notamment personnel BIATSS) assumant d'importantes responsabilités au sein des unités d'enseignement peuvent également en bénéficier. La parution en décembre 2021 du décret relatif au nouveau régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs (RIPEC) a entrainé une refonte, dans sa globalité, de la politique indemnitaire à destination des enseignants. Des groupes de travail ont été constitués à cet effet dans la perspective d'une validation des lignes directrices de gestion indemnitaire le 21 décembre 2022, après avis du comité technique d'établissement.

Afin de tenter de remédier à un problème d'attractivité pour les fonctions des personnels BIATSS, le régime indemnitaire a été revalorisé après avis du comité technique réuni le 24 octobre 2022. Le dispositif de régime indemnitaire de fonction, sujétion, expertise et engagement professionnel (RIFSEEP), mis en place à l'Enssib depuis le 1er janvier 2019, a été revu en intégrant une revalorisation du montant de l'indemnité de fonction, sujétion, expertise et engagement professionnel pour l'ensemble des personnels fonctionnaires et en contrat à durée indéterminée. Cette revalorisation indemnitaire a été effectuée avec une entrée par groupes de fonction puis déclinée par grade. Par ailleurs, une revalorisation de l'indemnité spécifique allouée pour des missions particulières a été mise en œuvre (assistant de prévention, DPO, régisseur avances/recettes, RSSI, référents de l'école, membres du comité de direction).
Notons également la mise en place du versement du complément indemnitaire annuel (CIA) pour les référents et co-référents d'un programme transversal du projet d'établissement Expert 2026. Cette évolution s'est réalisée en prenant en compte les faibles marges de manœuvre budgétaires de l'établissement sur cette période.
En 2025, l'Enssib conduit, avec des groupes de travail associant des membres du CSA et le service RH, une nouvelle démarche d'évolution pour apporter une plus grande attractivité au régime indemnitaire des personnels BIATSS.

C7. L'établissement met en place une politique d'accompagnement et de formation des personnels, en soutien de leur parcours professionnel.

Réalisé à partir d'un recensement annuel des besoins de l'établissement, des équipes (notamment équipes projet) et des individus (à partir des comptes-rendus des entretiens annuels de formation), le plan

de développement des compétences (PDC) mis en place en 2022 s'organise chaque année autour d'axes prioritaires et aborde des thématiques ouvertes à l'ensemble des agents. L'ensemble des personnels a ainsi été formé aux enjeux de la transition écologique et à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles (2023), à la laïcité (2024), à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme et à l'intelligence artificielle (2025). La thématique générale de la sécurité, est annuellement inscrite dans le plan. Des formations collectives permettant l'adaptation au poste de travail sont également organisées en intra, comme les formations à de nouveaux outils ou à la gestion des conflits. Lorsque la situation l'exige, l'Enssib fait appel à des dispositifs d'accompagnement individualisés par des psychologues du travail extérieurs à l'établissement.
En 2024, ce sont au total 45 agents qui ont pu suivre une ou plusieurs formations qu'ils avaient demandées, pour un total de 109 jours de formation. Ces chiffres sont globalement constants depuis 2022. La proportion des enseignants et enseignants-chercheurs est moins nombreuse à se former que la population BIATSS (20% contre 80%) : l'Enssib réfléchit à leur proposer des formations « sur mesure ». L'École doit également travailler à mieux transmettre sa culture d'établissement aux agents récemment recrutés.

L'établissement est présent dans le conseil et l'accompagnement des projets et parcours professionnels des personnels : bilans de compétences, validation des acquis de l'expérience et mise en œuvre du compte personnel de formation.

Dialogue social et qualité de vie au travail

C8. L'établissement est en mesure de rendre compte de la qualité du dialogue social, notamment sur tous les sujets qui favorisent la qualité de vie au travail.

L'Enssib est attachée au dialogue social, bien établi avec les représentants des personnels (répartis en trois organisations syndicales siégeant au comité social d'administration). Au-delà des réunions du CSA relevant d'obligations réglementaires, l'établissement organise également des réunions régulières (toutes les 8 semaines environ) qui constituent des moments d'échanges d'informations, de consultation et de concertation avec les représentants BIATSS d'une part et enseignants/EC, d'autre part. L'établissement veille à maintenir et renforcer le rôle du dialogue social dans le contexte actuel d'évolutions réglementaires que connaît l'ESR (et également pour accompagner la démarche de passage aux RCE portée par l'École). À titre d'illustration, la création des commissions ainsi que la mise en place de groupes d'experts internes associant les organisations syndicales ont permis de poursuivre un dialogue social soutenu dans le cadre des lignes directrices de gestion. De même, l'établissement associe les représentants des personnels aux différents groupes de travail concernant tous les chantiers-clés de sa politique de gestion des ressources humaines (revalorisation du RIFSEEP, conditions de mobilité, charte de gestion des agents contractuels…). Le dialogue social s'est également révélé central dans le déploiement du télétravail à l'Enssib.
Entre 2020 et 2024 se sont tenues 37 réunions du CTE et du CSA. Sur 108 décisions soumises à l'avis du CTE puis du CSA entre 2020 et 2024, 94 ont été adoptées à l'unanimité (87%), 13 adoptées et 1 seule a été rejetée.

C9. L'établissement développe une politique d'action sociale comprenant en particulier des dispositifs en faveur des personnels en difficulté. Il déploie également des dispositifs d'écoute et de signalement des victimes de discrimination et de violences sexistes et sexuelles.

Du fait de sa taille, l'établissement développe une politique d'action sociale, notamment en partenariat avec l'Université Claude Bernard Lyon 1 (et son service général d'action sociale). Diverses activités culturelles et sportives sont ainsi proposées. L'Enssib participe par ailleurs financièrement chaque année aux frais de restauration collective du personnel. Elle est liée au rectorat par une convention de restauration permettant au personnel et aux élèves de l'Enssib de bénéficier d'une subvention interministérielle de restauration. Cette subvention permet une réduction du coût du repas des personnels dont l'INM est inférieur ou égal à 700 (revalorisée chaque année). En 2024, la participation financière de l'établissement s'élevait à 81.551€.

L'École déploie également des dispositifs d'écoute et de signalement des victimes de discrimination et de violences sexistes et sexuelles, notamment à travers ses référents nommés : diagnostic et cellule de veille des risques psycho-sociaux, dispositifs de signalement (en ligne ou physique). Des actions de sensibilisation à l'ensemble des personnels sont proposées chaque année. Le dispositif de signalement des risques psycho-sociaux intitulé « cellule de veille RPS » existe à l'Enssib depuis 2017. Bien que n'ayant jamais été activé à ce jour, il a fait l'objet d'une actualisation et d'une présentation par note de service

au personnel en février 2025. L'Enssib veille également à l'accompagnement des personnels en situation de handicap, dans un bâtiment qui a été rendu totalement accessible.

Par ailleurs, notons que le médecin du travail est présent très ponctuellement (une demi-journée par mois ou à la demande) et l'établissement ne dispose pas d'assistante sociale. La mutualisation avec un autre établissement des fonctions d'assistance sociale ou de médecine pluridisciplinaire pourrait permettre à l'École d'accroître les services proposés aux personnels, élèves et étudiants. L'ouverture en 2025 d'un centre de santé mentale porté par la ComUE est une première étape.

Eléments de preuve :

- Plan d'action relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes 2024 - 2026

Référence 9. L'établissement intègre dans sa stratégie une politique immobilière soutenant son développement.

C1. L'établissement a une connaissance précise de son patrimoine bâti et non bâti, prenant en compte les problématiques de cycle de vie, de sécurité, de sûreté et d'accessibilité des locaux.

L'Enssib, en tant qu'ERP de 3e catégorie, est concernée par l'ensemble des réglementations afférentes aux domaines de l'incendie, de l'accessibilité, de la sécurité et du suivi du patrimoine bâti et non bâti. Le bâtiment est composé de deux ailes distinctes, une aile nord, construite en 1974, une aile sud, datant de 2006. L'aile nord du bâtiment présente une performance énergétique globalement moyenne : les murs extérieurs du site, ainsi que ceux donnant sur les locaux non chauffés (cages d'escaliers…) ne présentent aucune isolation thermique. L'aile est par ailleurs sujette aux infiltrations d'eau dans certaines zones. Les menuiseries du site, datant de 2012, présentent généralement des performances énergétiques moyennes (manque d'étanchéité, entrées et infiltrations d'air non négligeables). La réhabilitation de l'aile nord d'origine constitue le principal projet patrimonial. L'opération, qui fait l'objet de différents audits, est d'ailleurs inscrite au SPSI pour les années 2025 à 2029.

L'établissement suit plusieurs données relatives à son patrimoine immobilier, à l'occupation de ses locaux ainsi qu'à ses consommations *via* le référentiel technique de l'ESR, tout en exploitant les informations et ratios calculés par l'outil d'aide au diagnostic (OAD). On pourra citer le taux d'occupation des espaces, en hausse pour l'amphithéâtre entre 2017 (28%) et 2024 (43%), alors que les salles de cours enregistrent sur la même période une légère contraction (de 66% à 63%). Les salles peuvent cependant être librement occupées par les personnels et les apprenants en dehors des plages de réservation ; depuis la crise sanitaire, les étudiants et élèves ont notamment autorisation de s'y restaurer. Autre indicateur suivi avec attention, le ratio de consommation annuelle totale d'énergie finale par la surface en m² a permis de documenter les efforts menés en matière de sobriété (diminution de 158 à 111kWhEF/m² entre 2021 et 2024), positionnant l'École en-deçà de la moyenne nationale pour les bâtiments accueillant des activités d'enseignement et tertiaires. Enfin, les indicateurs de l'état de santé du bâtiment et de son accessibilité sont stables et jugés satisfaisants. La maintenance et l'entretien de premier niveau sont internalisés et les prestations externalisées sont suivies périodiquement par un outil de gestion de maintenance automatisé (GMAO) développé en interne.

C2. L'établissement a une bonne connaissance de l'utilisation de son patrimoine immobilier.

L'établissement s'est doté à la rentrée 2024 de l'outil de gestion de planning CELCAT permettant de suivre les demandes de réservation de salles et des locaux d'enseignement, de formations et de réunions. Le taux d'occupation des locaux, mentionné dans le critère précédent, demeure étroitement lié au calendrier universitaire. Un suivi précis permet à l'établissement d'envisager un développement des mises à disposition d'espaces durant les périodes « creuses » du calendrier de formation.
Toutes les données concernant le bâtiment et son utilisation sont par ailleurs exploitées par l'établissement *via* l'outil d'aide au diagnostic (OAD) à des fins de suivi (coût d'exploitation, performance environnementale, état réglementaire et accessibilité), d'optimisation (taux d'occupation des locaux, SSI, installations électriques…) et de communication (exploitation des données et graphiques de la synthèse établissement, dans le cadre des différents documents institutionnels tels RAP, SPSI, PSE, schéma directeur DDRSE…).

En parallèle, l'ensemble des évènements de l'École est piloté *via* un tableau de programmation des évènements, consultable sur l'intranet. Les mises à disposition de salles (payantes ou à titre gracieux) pour des organismes extérieurs font l'objet de conventions signées par la direction de l'établissement.

C3. L'établissement s'appuie sur une planification immobilière de moyen ou de long terme, qui structure sa programmation pluriannuelle d'investissement, à laquelle il associe ses partenaires et dont la mise en place peut donner lieu à une dévolution de son patrimoine immobilier.

Les projets immobiliers s'inscrivent dans une logique de site (campus) et prenant en compte les contraintes environnementales (gains énergétiques et atteintes des objectifs du décret tertiaire, stratégie nationale bas carbone, plan biodiversité…). La réponse aux différents appels à projets et la recherche de co-financement font partie intégrante de la stratégie immobilière de l'établissement.

L'Enssib a formalisé son schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) pour la période 2025-2029 et l'a transmis à la direction de l'immobilier de l'État (DIE) et au rectorat ; il est en cours de validation. Depuis 2024, l'établissement s'est doté d'un plan pluriannuel d'investissement (PPI), formalisé en cohérence avec les projets remontés au SPSI et présenté annuellement au conseil d'administration. L'ampleur des opérations envisagées, le taux de financement et le cadencement des décaissements afférents sont pris en compte dans une projection du fonds de roulement de la trésorerie de l'établissement.

La dévolution du patrimoine n'est pas envisagée actuellement par l'établissement.

C4. La programmation immobilière de l'établissement se traduit par des projets d'investissement structurants et soutenables, qui prennent en compte ses besoins dans les domaines de la formation, de la recherche et de la vie de campus et pour lesquels il mobilise des financements externes.

Le financement des opérations immobilières de l'Enssib repose sur plusieurs sources. Durant la période évaluée, l'établissement a accru son recours à des appels à projets de l'État (plan de relance, plan de résilience, appel à projet du programme n°348 « Transition énergétique 2024 ») et ces appels ont joué un rôle crucial dans le soutien financier de ces opérations. Ils ont permis d'obtenir des fonds nécessaires pour la réalisation de projets ambitieux, visant à moderniser les infrastructures.
Les opérations immobilières que l'Enssib développe ont pour objectifs de réduire les charges de fonctionnement à long terme et d'améliorer le confort de travail offert aux personnels et aux apprenants. En optimisant l'efficacité énergétique du bâtiment et en modernisant ses infrastructures, l'Enssib cherche à diminuer les coûts opérationnels. Cette réduction des charges courantes contribue directement à améliorer la capacité d'autofinancement, renforçant ainsi l'autonomie financière et la capacité à investir dans de futurs projets.

Q4 : L'établissement a-t-il réussi à mettre en place, dans une approche globale, un plan de transition écologique, énergétique et environnementale ? Quels sont les acquis de ces efforts pour satisfaire aux principes de la sobriété énergétique et quelles sont les difficultés rencontrées ?

La politique immobilière de l'établissement s'inscrit bien dans les enjeux de la transition écologique, énergétique et environnementale. Elle s'appuie à cette fin sur des dispositifs incitatifs et se traduit par une amélioration significative de la performance énergétique de son bâtiment. Nous reprenons ici des éléments déjà mentionnés dans la référence 4 de ce rapport.
L'ENSSIB s'est engagée depuis une dizaine d'années dans une politique de maîtrise de sa consommation énergétique. Celle-ci s'est notamment matérialisée, en 2022, par une opération d'isolation de la toiture de l'aile Nord financée par le Plan de relance. Le raccordement du bâtiment au chauffage urbain en mars 2023, financé par le Plan de résilience, a contribué à poursuivre cette dynamique. Le Plan de sobriété énergétique de l'Enssib contribue également à la mise en œuvre de la Planification écologique des services de l'Etat dont les mesures sont suivies par les indicateurs Services publics écoresponsables et dont les données sont à renseigner annuellement sur la plateforme #Dialogue du MESR (Mesure #11 : « Mesurer et réduire les consommations énergétiques des bâtiments »).

Courant 2024, l'établissement a réalisé un audit énergétique de l'aile Nord du bâtiment construite en 1974 dont les résultats sont en cours d'étude pour un projet de rénovation thermique inscrit au SPSI 25-29. Également, l'établissement s'est doté d'un bilan carbone pour l'ensemble de ses activités.
Enfin, depuis le 1er novembre 2024, l'ENSSIB participe au concours CUBE État afin de poursuivre une dynamique de diminution des consommations énergétiques par la mobilisation du collectif occupant et bénéficie d'un accompagnement de la task force de la direction de l'immobilier de l'État « AGILE » sur des solutions de gains énergétiques rapides type « *quick win* ».

L'Enssib suit enfin ses consommations énergétiques et a intégré dès 2022 un objectif de diminution de ses consommations énergétiques globales de -5% par an dans le cadre du jalon n°16 de son projet d'établissement. L'établissement a d'ores et déjà dépassé les objectifs 2040 du décret tertiaire de diminution de 50% par rapport à l'année de référence de 2010. Ces éléments sont remontés via la plateforme OPERAT et sur l'outil d'aide au diagnostic ESR.
Les différents projets de réhabilitation thermique du bâtiment et de remplacement des éclairages par de la LED sont référencés au SPSI 2025 - 2029 et suivis *via* le plan pluriannuel d'investissement immobilier.

Au-delà de cette dimension RSE, la période 2020-2024 a également été marquée par la réalisation de travaux visant à faire rénover de nombreux espaces de façon à les adapter à l'évolution des pratiques pédagogiques ou professionnelles (création de salles d'innovation pédagogiques notamment). Certains de ces travaux sont dû être différés par manque de moyens en interne pour les suivre.

C5. L'établissement définit, dans un cadre de subsidiarité approprié, une gestion logistique et immobilière qui vient en appui de ses missions. Il peut s'appuyer sur des mutualisations avec des partenaires, qui peuvent intégrer des actions de valorisation du patrimoine immobilier.

Le service logistique – immobilier de l'Enssib en charge de la gestion de la logistique, de la sécurité et du patrimoine est composé de 6 agents dont 1,5 ETP sont dédiés à la gestion du parc immobilier et à la maintenance. Après le départ en retraite du gardien du site en septembre 2025, la question de l'externalisation de la prestation de gardiennage se posera. Elle pourrait offrir la possibilité d'un redéploiement des missions en interne du service.
Pour des missions ponctuelles de montages/conduites d'opérations ou d'énergéticien, l'Enssib peut faire appel à la ComUE Université de Lyon en établissant des conventions de mise à disposition afin de pallier des besoins précis et ponctuels d'expertise et d'AMOA. Cela a été le cas lors des travaux de raccordement au chauffage urbain et lors de la rédaction du SPSI 25-29. L'Enssib a signé en 2024 une convention de mise à disposition d'un chargé de travaux de la ComUE dans le cadre d'un projet de réhabilitation des espaces extérieurs (ceci permettant d'internaliser la phase programmation du projet) ainsi que pour la réhabilitation de l'aile Nord (coût de cette convention : 17.000€ par an).

Eléments de preuve :

CHAPITRE 2 : POLITIQUE DE LA RECHERCHE, DE L'INNOVATION, DE L'INSCRIPTION DE LA SCIENCE DANS LA SOCIETE

Référence 10. La politique de recherche de l'établissement définit des orientations structurantes.

La politique de la recherche depuis 2019 s'est construite sous l'impulsion de deux directeurs de la recherche qui ont porté une approche transversale et coordonnée impliquant non seulement les deux centres de recherche dont l'Enssib est tutelle, ELICO et le Centre Gabriel Naudé (CGN), mais également les autres acteurs de l'établissement et notamment ceux de la direction de la valorisation. La période a vu un renouvellement important des enseignants-chercheurs de l'École, avec le remplacement de trois des quatre professeurs des universités et le recrutement, durant l'année 2025, de deux maîtres de conférences sur les six que compte l'établissement. La feuille de route de la recherche proposée lors de la nomination du présent directeur de la recherche en 2022 est incluse en annexe.

Choix stratégiques

C1. L'établissement définit ses ambitions et ses priorités en matière de recherche en lien avec son identité. Il structure l'organisation de ses activités autour de ses choix et veille à la mise en œuvre de ces derniers au sein de ses entités de recherche (unités, instituts, pôles, etc.).

C2. L'établissement, pour définir ses ambitions et ses priorités, apprécie la qualité et la trajectoire de sa production scientifique dans le contexte national et international de chaque domaine scientifique. Il identifie les contributions majeures et les principaux succès obtenus au cours de la période de référence.

C3. L'établissement apprécie les réussites et les limites des actions menées pour favoriser l'émergence de nouveaux thèmes de recherche, la prise de risques et l'interdisciplinarité.

C4. L'établissement apprécie les réussites et les limites des actions menées pour maintenir et développer la diversité de ses champs d'expertise, en particulier dans les disciplines rares.

C5. Les activités de recherche de l'établissement, auxquelles contribuent ses laboratoires, ses structures de valorisation et ses équipements et infrastructures scientifiques, incluent les enjeux du développement durable.

Au cours des six dernières années, l'activité de recherche s'est naturellement structurée autour des deux domaines d'activité des chercheurs de l'Enssib, les Sciences de l'Information et de la Communication (71e section CNU), et l'Histoire du livre (intégrée à la 22e section CNU). Pour la guider, l'accent a été mis sur une approche de la recherche coordonnée, incarnée de la manière la plus visible par la mise en place d'une revue partagée, *Balisages,* revue de recherche de l'Enssib. Cette revue, dédiée aux questionnements liés à l'anthropologie des formes du matérialité du savoir, qui intègre dans son comité scientifique les enseignants-chercheurs de l'établissement, est co-dirigée par le directeur de la recherche. Publiée depuis 2020, elle est rendue largement accessible par une diffusion en ligne (voir https://journals.openedition.org/balisages/). Initialement diffusée par la plateforme Prairial de l'université Lyon 3, la revue est aujourd'hui intégrée à OpenEdition, tout comme les titres publiés aux *Presses de l'Enssib*, et a été déclarée en 2024 revue qualifiante pour la 71e section.

Cette recherche partagée est également structurée par le développement d'axes stratégiques transversaux portant sur deux grandes thématiques : la question des **anthologies** (des médias anciens aux données numériques) et celle de **l'analyse de la désinformation** tant historique qu'actuelle.
Le travail autour des anthologies s'appuie notamment sur un projet international, « *Sammelband 15-16* », qui est porté depuis 2019 par l'Enssib avec le concours de partenaires universitaires internationaux mais également des collaborateurs du monde professionnel.
Le travail sur la désinformation lie la recherche au sein de l'Enssib à ce qui est entrepris plus largement dans le domaine international francophone, mais également en coordination avec des actions à caractère professionnel mises en œuvre par la mission en charge de l'Education aux Médias et à l'Information de l'Enssib. On notera, par ailleurs, la codirection d'une thèse financée via un contrat doctoral attribué à l'Enssib, assurée par un professeur de 22e et une professeure de 71e section portant précisément sur cette question de la désinformation.

Le partage de cette recherche stratégique s'appuie, pour les interactions plus larges au-delà de la communauté et des partenaires de l'Enssib, sur la mise en œuvre de deux chartes fondamentales sur les thèmes de « Science et société » et « science ouverte » (chartes consultables en annexe). Au sein de l'établissement, le développement d'une approche plus coordonnée de la recherche s'exprime à travers des événements de valorisation impliquant des chercheurs des deux sections comme les Midis de la Recherche, et par la mise en place d'une Journée de la Recherche de l'Enssib, comprenant notamment un après-midi dédié à la mise en valeur des thématiques partagées en matière de recherche. Ceci entre par ailleurs en interaction avec l'une des trois thématiques du laboratoire ELICO, qui est « Sciences et société ». Le numérique et les épistémologies associées sont une thématique transversale qui est déclinée aussi bien en termes méthodologiques que comme terrains d'études.

La période évaluée a été marquée par un important renouvellement avec l'arrivée en 2019, 2021 et 2022 de trois nouveaux professeurs des universités, ce qui a inévitablement eu un impact sur la capacité à lancer des projets nouveaux. Dans le courant de cette période de transition, on retiendra la production d'un nombre bien plus important de monographies – la forme la plus importante de publication scientifique dans le domaine des SHS, et particulièrement en histoire – au cours de la période évaluée par rapport à la précédente. Trois habilitations à diriger des recherches ont été écrites et soutenues pendant ce temps, ce qui représente un apport scientifique considérable. On notera également l'obtention d'un prix international décerné pour une des monographies publiées. Enfin, on soulignera la diversification des modes de publication avec des formes de production qui ne sont pas comptabilisées dans les statistiques officielles : billets de blog scientifiques, expositions (parfois avec catalogues), etc., qui ne sont pas uniquement des formes de vulgarisation du savoir.

Partenariats institutionnels et inscription dans le territoire

C9. L'établissement évalue les retombées pour son activité scientifique des relations durables nouées avec d'autres établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

C11. L'établissement articule sa politique de recherche avec les axes stratégiques de la région et des autres collectivités territoriales, et il apprécie les bénéfices mutuels qui en résultent.

C12. L'établissement s'appuie sur des partenariats structurants avec les acteurs sociaux, économiques et culturels, publics et privés.

L'établissement de possède pas de partenariat spécifique avec les organismes nationaux de recherche, n'accueillant pas, par exemple, des chercheurs du CNRS : ni le CGN, ni ELICO ne sont des unités mixtes de recherche. Il prend, en revanche, toute sa place au sein du site en participant au Conseil académique de l'Université de Lyon pour la recherche. Les centres de recherche dont l'Enssib est tutelle sont aussi des membres de la *Maison des Sciences de l'Homme* de Lyon St-Étienne et l'Enssib finance la MSH par conventionnement. Enfin, on notera la nomination d'un des professeurs des universités au Conseil National des Universités pour la 22e section en 2023.

Internationalisation de l'activité de recherche

C13. L'établissement, dans la mise en œuvre de sa politique de recherche, s'appuie sur des partenariats internationaux structurants.

C14. L'établissement participe à la construction de l'espace européen de la recherche. Il se positionne sur des appels à projets européens ou internationaux compétitifs et rend compte de la manière dont sa participation éventuelle à une université européenne labellisée influence la trajectoire de sa production scientifique et produit des résultats coopératifs substantiels et à valeur ajoutée significative.

Q4 : Les partenariats européens et internationaux, et tout particulièrement les « universités européennes », ont-ils conduit à des réalisations significatives en recherche au cours des cinq dernières années ? Et si oui, lesquelles ?

Les partenariats internationaux les plus importants se situent dans les domaines stratégiques de recherche de l'Enssib. À l'échelle européenne, on retiendra particulièrement la mise en place du projet « *Sammelband 15-16* » (https://sammelband.hypotheses.org). Ce projet, qui s'intègre à l'axe stratégique

sur les anthologies, cherche à étudier la création et utilisation de recueils en Europe aux XVe et XVIe siècles et à comprendre leur impact sur la manière dont les contemporains appréhendaient et organisaient la connaissance et l'imprimé. Il regroupe aujourd'hui une quarantaine de membres issus de douze pays différents impliquant tant des chercheurs universitaires que des bibliothèques nationales ou locales. Il propose deux à trois événements internationaux par an et une feuille de recherche trimestrielle. Basé à l'Enssib, au sein du Centre Gabriel Naudé, il a notamment pu se construire grâce à des subventions obtenues par l'établissement aux Pays-Bas (Prix Huygens-Descartes), en Suisse (Fragmentarium / Fondation Zeno Karl Schindler) mais également localement auprès de la Région (Pack Ambition Internationale) pour développer le réseau international et poursuivre les recherches. Il profite également de subventions obtenues par les partenaires. Une demande de subvention *Advanced Grant* est en préparation auprès du *European Research Council*.

À l'échelle extra-européenne, on retiendra notamment le développement d'un travail de coopération internationale autour de la question de la désinformation. Dans ce domaine, l'Enssib a impulsé des rencontres avec des partenaires canadiens (de l'Université du Québec à Montréal, de l'EBSI de Montréal) et sénégalais (EBAD) pour réfléchir à cette question fondamentale dans un cadre dépassant les simples enjeux nationaux ou continentaux. Les événements ont pu avoir lieu grâce à des subventions obtenues auprès de *l'Organisation internationale de la Francophonie* (OIF) et ont aussi mené à la publication de deux numéros de la revue *Balisages* en 2023 et 2024. Depuis, une professeure de l'Enssib a engagé des collaborations sur le thème de la désinformation et celui de la médiation et de l'appropriation du numérique en bibliothèque avec plusieurs chercheurs étrangers.

Ces activités s'adossent également au développement du programme de chercheurs internationaux invités de l'Enssib dont le dispositif a été élargi et restructuré au cours de la période évaluée. L'établissement procède désormais à un appel à candidatures qui met en exergue la collaboration avec les enseignants-chercheurs. L'École a ainsi pu accueillir cinq chercheurs invités en 2024. Elle cherche également à être moteur dans la mise en place d'un réseau européen de centres de recherche en histoire du livre dont une première structuration autour d'un mémorandum d'entente est prévue au cours de l'année 2025.

Intégrité scientifique et science ouverte

C15. L'établissement mène une politique en matière d'intégrité scientifique et de déontologie dans ses activités de recherche.

L'établissement a nommé une référente déontologie en 2022 pour encadrer les problèmes qui pourraient émerger dans ce domaine et pour participer également à la diffusion d'une culture de la déontologie en lien avec les questions d'intégrité, de neutralité, de liberté académique et de liberté d'expression des enseignants-chercheurs. Une charte relative à la libre expression des enseignants-chercheurs est en cours d'élaboration, en suivant l'avis du 29-3-2024 du Collège de déontologie. À ce jour, aucun problème en matière d'intégrité scientifique ou de déontologie nécessitant une intervention n'a été détecté. Par ailleurs, l'enjeu de sensibiliser le grand public à ces questions est intégré à la charte « Science et Société » adoptée en 2024. On notera également que *Balisages*, la revue de recherche de l'Enssib, s'est dotée d'une charte d'intégrité scientifique en 2023.

C16. L'établissement mène une politique en matière de science ouverte qui se traduit notamment dans sa politique éditoriale et sa politique d'accessibilité des données.

La science ouverte est au cœur des préoccupations de l'Enssib et de son projet d'établissement 2022 - 2026. L'établissement a nommé et formé une référente, dotée d'une lettre de mission, en 2023. Mis en place en 2023 également, le programme participatif transversal « Données et Science ouverte » (DSO), piloté par la référente « science ouverte » et la chargée de mission pour la refonte de la bibliothèque numérique, a permis de commencer à déployer une culture commune en matière de science ouverte et de données. Des actions de sensibilisation ont été mis en place, à destination du personnel, des étudiants et des élèves fonctionnaires de l'Enssib. L'offre de formation initiale et continue proposée aux communautés professionnelles a été renforcée.

L'Enssib, membre depuis 2024 de la toute nouvelle Alliance des éditeurs scientifiques publics (ALEF), se distingue également par son implication en tant qu'éditeur public engagé dans la science ouverte, contribuant à la diffusion en accès ouvert des savoirs scientifiques dans ses domaines d'expertise. Cet engagement s'inscrit dans sa politique de science ouverte et de valorisation de la recherche. La revue de recherche *Balisages* est publiée en modèle Diamant ; le *Bulletin des bibliothèques de France*, revue

professionnelle créée en 1956, est devenu en 2024 un média en ligne libre et accessible gratuitement. Une des trois collections publiées aux Presses de l'Enssib est également publiée en accès libre.

De manière pratique, la politique de l'établissement encourage fortement ses chercheurs à déposer leurs publications soit sous forme pré-publiée soit avec l'accord de l'éditeur dans la plateforme HAL et de coordonner cette mise en ligne avec la création d'identifiants ORCID. Pour faciliter ce processus, l'École a confié à une conservatrice des bibliothèques l'accompagnement du dépôt dans HAL, ainsi que la gestion de la conformité et suivi des données. On notera le succès de cette politique avec un nombre de consultations en hausse significative en 2024.

L'Enssib possède également une importante bibliothèque numérique, plateforme de diffusion documentaire, scientifique et éditoriale, dans laquelle est entreposée une partie des recherches effectuées au sein de l'établissement, et notamment les mémoires produits par les étudiants et les élèves dans le cadre de leur formation. En 2024, l'Enssib a également obtenu l'attribution de sa propre zone de partage des données au sein de l'entrepôt pluridisciplinaire national mis en place par le ministère, *Recherche Data Gouv* (https://entrepot.recherche.data.gouv.fr/dataverse/enssib). L'obtention récente de cet espace explique qu'il soit pour le moment vierge, mais le dépôt de données de recherche et leur articulation avec HAL et la bibliothèque numérique fera partie des enjeux de science ouverte des années à venir.

L'établissement a traduit ses engagements en 2024, à travers la mise en place d'une charte « science ouverte ». Élaborée dans une démarche participative, elle permet de mettre en évidence 6 engagements forts de l'Enssib, pour une feuille de route qui doit viser à :

- Développer une politique d'établissement et une culture en faveur de la Science ouverte
- Développer les compétences nécessaires à la Science ouverte
- Généraliser l'accès aux publications scientifiques de l'Enssib
- Collaborer aux réseaux professionnels et scientifiques de manière ouverte
- Structurer, partager et ouvrir les données de la recherche
- S'engager pour une programmation Science et Société en libre-accès

Eléments de preuve :

Référence 11. L'établissement mène une politique de ressources et de soutien à la recherche.

Politique de ressources

C1. L'établissement démontre l'efficience de sa politique de répartition du budget de la recherche.

La politique de recrutement de l'Enssib dans le domaine de la recherche a principalement été guidée par le besoin d'attirer des profils de qualité ayant déjà une expérience démontrée dans le domaine des publications et dans l'animation de la recherche. L'orientation des fiches de postes publiées respecte les grands axes thématiques de recherche des laboratoires, mais reflète également la stratégie scientifique de l'établissement avec notamment la mise en avant systématique d'une implication transversale. À cela, on pourrait ajouter l'obtention de contrats doctoraux dont les sujets de thèse font écho aux axes thématiques de recherche et ce qui renforce la coopération transdisciplinaire.

En complément des moyens affectés à la direction de la valorisation en matière d'accompagnement à la diffusion des savoirs (bibliothèque et éditions), la mise en place d'une cellule de la recherche permet d'apporter un soutien qui favorise la recherche et accompagne les chercheurs. À cela s'ajoute l'allocation de moyens financiers par le biais de la dotation directe aux centres de recherche, mais aussi par l'octroi d'un budget important au vu de la taille de l'Enssib (16 000 €) dédié à l'activité scientifique des enseignants-chercheurs et réparti sous le contrôle du Conseil scientifique. Pris dans leur ensemble, ces moyens sont plus conséquents que ceux normalement alloués ailleurs dans les universités françaises lorsqu'ils sont évalués *per capita* (plus de € 50 000 pour 10 enseignants-chercheurs en 2024). Par son adhésion à la Maison des Sciences de l'Homme, à l'Institut d'Histoire du Livre ou au GIS Institut rhônalpin des systèmes complexes (IXXI), entre autres, l'Enssib cherche à créer un environnement propice au développement de la recherche en lien avec le site lyonnais.

C2. L'établissement analyse les réussites et les limites de sa politique de recrutement et sa capacité à attirer et retenir des talents reconnus dans le domaine scientifique, à l'échelle nationale et internationale.

La politique de mise en valeur des résultats des recherches par le biais de la communication interne et externe, par l'accompagnement à leur mise en ligne sur HAL, et par l'organisation d'événements cherche aussi à créer un écosystème de la recherche propice à attirer des personnels scientifiques et techniques de haut niveau. Elle inclut aussi des aides à la publication, nécessaires dans le paysage éditorial universitaire français. L'Enssib finance également la production et publication de *Balisages,* la revue de recherche de l'établissement qui met en valeur les thématiques de recherche des enseignants-chercheurs. Plus globalement, l'activité éditoriale, à travers notamment les Presses de l'Enssib, renforce la visibilité des certains des domaines stratégiques de l'établissement.

Les cinq recrutements les plus significatifs des cinq dernières années touchent à la fois le corps des enseignants-chercheurs et le soutien à la recherche. On notera ainsi le recrutement de trois nouveaux professeurs des universités mais également la réaffectation d'un poste d'ingénieur de recherche ainsi que l'arrivée d'une nouvelle assistante de direction. Pour la période à venir, et dans la continuité de cette dynamique, l'établissement prévoit pour 2025 le recrutement de deux maîtres de conférences (MCF) dans la 71e section (Sciences de l'information et de la communication) et d'un professeur associé à temps partiel (PAST) spécialisé dans les données et l'intelligence artificielle (IA). Ces nouveaux postes visent à enrichir à la fois l'enseignement et la recherche, grâce à des compétences innovantes et adaptées aux enjeux actuels.

C3. Les financements régionaux, nationaux, européens et internationaux se traduisent par des résultats pour sa recherche, que l'établissement est capable d'objectiver.

Politique de soutien

C4. L'établissement met en place des dispositifs de veille, d'incitation et d'aide au montage de projets de recherche nationaux, européens et internationaux, dont il assure la gestion administrative.

C5. L'établissement apporte aux enseignants-chercheurs et aux chercheurs un soutien à l'organisation de manifestations scientifiques.

Les moyens alloués par l'établissement vers les deux centres de recherche dont il est tutelle ont été stables pour ELICO, mais en progression pour le Centre Gabriel Naudé. Ceci répond notamment aux bons résultats obtenus par ce dernier que ce soit en nombre de publications par membre statutaire ou au regard de l'obtention de subventions externes pendant cette période. En complément, les demandes de financement de projets ou de séminaires faites auprès du Conseil scientifique sont examinées à la lumière des demandes antérieures et de l'accomplissement de celles-ci. Il évalue systématiquement la pertinence et la faisabilité des projets. Notons, par ailleurs, que le taux d'exécution budgétaire est en hausse, dépassant en 2024 les 90%, indiquant une gestion efficace du budget alloué à la recherche et une bonne répartition des ressources. Pour la période évaluée, les ONR n'ont pas été une source de moyens de recherche puisque l'Enssib n'accueille pas de personnel CNRS et n'a pas obtenu de nouvelles subventions à l'échelle nationale au cours des cinq dernières années.

Comme nous l'avons indiqué plus haut (critère 1), l'Enssib a créé en 2022 une cellule de la recherche composée d'un ingénieur de recherche, une conservatrice des bibliothèques et d'une assistante à la direction. L'un des objectifs principaux de cette structure a été d'accompagner et de faciliter la candidature des enseignants-chercheurs dans le cadre d'appels à projets locaux, nationaux et internationaux. La cellule assure également une veille dans les domaines de recherche stratégiques de l'Enssib et informe les chercheurs des nouvelles possibilités de financement, ainsi que des conditions de soumission de projets. La nouvelle dynamique ainsi créée a permis, par exemple, la demande d'une subvention ANR en 2024 (qui n'a malheureusement pas été retenue). La cellule est également impliquée dans la préparation d'une demande auprès de l'ERC et les divers membres ont pu suivre des formations et des webinaires pour mieux comprendre le montage et la soumission de projets à évaluation.

Dans le cadre des subventions accordées par le Conseil scientifique de l'établissement, les chercheurs sont encouragés à effectuer des demander dans l'optique de pouvoir déposer des dossiers lors d'appels nationaux ou internationaux. L'obtention d'une subvention « Pack Ambition Internationale », accordée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, a été épaulée par l'établissement.

La cellule de la recherche participe activement à l'organisation de manifestations scientifiques et propose un support logistique, administratif et financier pour tous les événements scientifiques (journées d'étude, séminaires, *Biennale du numérique*) organisés et proposés dans le cadre de la recherche effectuée à l'Enssib. La mise en relation avec les partenaires, la gestion des conventions, la préparation des dossiers, l'organisation des déplacements des intervenants, l'achat de matériel, et la gestion logistique (réception, restauration, commandes, facturation, etc.) sont ainsi assurés, ce qui permet aux enseignants-chercheurs d'envisager de nombreux événements.
La direction de la valorisation, qui assure le pilotage de la programmation scientifique et culturelle en relation avec la mission « Science et société » et « science ouverte », contribue à accompagner les enseignants-chercheurs pour valoriser leurs activités, en présentiel et via tous les canaux de communication de l'Enssib (site web, réseaux sociaux, listes de diffusion, etc.). L'établissement soutient également la promotion et la visibilité des événements en les diffusant plus largement par le biais de ses partenaires. La stratégie de programmation de l'École s'appuie sur un équipement de qualité permettant la diffusion des journées en streaming sur sa chaîne Youtube.

Eléments de preuve :

Référence 12. Dans sa politique d'innovation et d'inscription de la science dans la société, l'établissement définit des orientations structurantes.

Choix stratégiques

C1. L'établissement définit ses ambitions, ses priorités et son plan d'actions en matière d'innovation et d'inscription de la science dans la société, lesquels structurent l'organisation de ses activités.

Avec la volonté d'élargir la diffusion des savoirs qu'il produit, et de gagner une audience hors de ses communautés scientifiques et professionnelles, l'établissement a engagé, durant la période évaluée, une stratégie visant à toucher un large public, qu'il s'agit de renforcer encore. Cette dynamique s'est traduite par une programmation événementielle renforcée, qui accueille des conférences grand public abordant les grands enjeux de société portés par l'Enssib (lutte contre la désinformation et éducation aux médias et à l'information). Ces événements sont diffusés en présentiel et en hybride, via la chaîne YouTube de l'Enssib, afin d'en maximiser l'accessibilité et l'impact.
L'établissement a en revanche renoncé à son programme d'expositions photographiques en 2022, considérant que, s'il lui attirait en effet des publics situés en dehors de ses communautés, il ne correspondait pas à ses missions et demandait des compétences et des moyens qui lui faisaient défaut.
L'établissement a nommé et formé une référente « science et société » en 2023, chargée d'élaborer et de proposer une charte « science et société validée en 2024.

En matière d'innovation, un domaine dans lequel elle est à ce jour peu présente, l'Enssib place la thématique de l'intelligence artificielle au cœur des enjeux d'avenir structurants et elle réfléchit depuis 2022 à la manière de l'intégrer à ses dispositifs de formation, de recherche et de gouvernance. C'est dans cette perspective que l'Enssib prend part au projet CMA INTEGRIA, en partenariat avec l'Université Sorbonne nouvelle. Il s'agit de lancer des projets de formation, pour les professionnels en poste et les futurs professionnels, afin de les sensibiliser aux enjeux de l'IA et les préparer à un avenir où les outils de l'IA seront importants et vont peut-être modifier largement le cœur des métiers.

C2. L'établissement apprécie qualitativement et quantitativement ses activités en matière d'innovation et d'inscription de la science dans la société. Il identifie les contributions majeures et les principaux succès obtenus au cours de la période de référence.

L'Enssib a mis en place un suivi structuré des facteurs de réussite de ses projets en s'appuyant sur des indicateurs et des jalons définis dans le projet d'établissement EXPERT2026 et le contrat quinquennal. Elle s'appuie sur des moyens identifiés et mis à sa disposition (moyens humains de la direction de la valorisation et cellule recherche pour accompagner les enseignants-chercheurs dans l'organisation des événements).

Partenariats et inscription dans le territoire

C3. L'établissement est impliqué dans des structures propres ou partagées, publiques ou privées, issues ou non du Programme d'investissements d'avenir, qui apportent un soutien à ses activités de transfert.

C4. L'établissement analyse les résultats obtenus en matière d'innovation grâce à des contrats partenariaux et il en apprécie l'impact socio-économique.

De par ses disciplines d'enseignement et de recherche, l'Enssib ne dispose pas de contrats partenariaux ayant un impact socio-économique. Mais, en 2024, elle s'est investie dans une nouvelle politique de formation dans le domaine de la gouvernance responsable des données : formations courtes à destination du secteur public et privé, déploiement d'un nouveau diplôme d'établissement grâce auquel elle souhaiterait se faire connaître du secteur privé.

L'Enssib est aussi partenaire du Groupement Français de l'Industrie de l'Information (GF2i), incubateur d'idées réunissant acteurs publics et privés autour des enjeux de l'économie de la donnée et de la connaissance. Dans un contexte marqué par les enjeux liés à la gouvernance des données et à l'intelligence artificielle, ce partenariat marque les prémices d'une collaboration qui devra s'étoffer avec les acteurs du secteur privé dans ces domaines. La prochaine *Biennale du numérique* en novembre 2025 est d'ores et déjà positionnée sur la thématique de la gouvernance des données.

La contribution active de l'Enssib à la constitution de l'Atelier de la donnée DATALystE du site Lyon Saint-Etienne, labellisé par le MENESR en janvier 2025, rejoignant ainsi le réseau national des Ateliers de la Donnée Labellisés (DLD) aux côtés de 22 autres structures, constitue une réussite partenariale visant à accompagner la communauté scientifique locale dans la gestion et la valorisation des données de recherche. L'Enssib participe au comité de pilotage, ainsi qu'au comité scientifique et aux groupes de travail.

Politique d'inscription de la science dans la société

C5. L'établissement définit un modèle de gouvernance qui permet d'assurer le pilotage de ses actions d'inscription de la science dans la société.

Le pilotage des actions relatives à l'inscription de la science dans la société est réalisé par un chargé de mission à mi-temps (l'autre mi-temps est consacré à celui de la stratégie de science ouverte), directement rattaché à la directrice de la valorisation et chargée de communication externe.

S'inscrivant dans le cadre de la loi de programmation de la recherche de 2020 et de la feuille de route nationale « Science avec et pour la société de 2021 », la charte « Science et société » déjà citée formalise la stratégie de l'Enssib en matière d'inscription de la science dans la société.
Structurée autour de 6 engagements, elle vise à :

- Développer la politique d'établissement en faveur de la Science ouverte et des sciences participatives
- Favoriser des modes de diffusion permettant l'action et l'interaction entre les sciences et la société
- Contribuer à des réseaux locaux, nationaux, internationaux "Science et Société"
- Impulser une stratégie d'influence en matière de "Science et Société"
- Transmettre les savoirs nécessaires au dialogue "Science et Société"
- Déployer les actions de l'Enssib au plus près des citoyens.

C6. L'établissement mène une politique de développement des activités d'expertise, notamment en réponse aux besoins de son territoire et en appui aux politiques publiques, dans le respect des exigences de l'intégrité scientifique et de la déontologie.

L'Enssib est peu sollicitée pour mener des expertises. Mais lorsqu'elle l'est, elle inscrit son action dans un strict respect des valeurs qu'elle défend et de la déontologie. Ainsi, en 2024, elle a renoncé à réaliser une expertise professionnelle en appui d'une politique publique (développement d'une action de lecture publique sur un territoire) qui l'aurait conduite à envoyer une délégation dans un pays peu sensible aux enjeux d'égalité entre les femmes et les hommes, de lutte contre les discriminations et de liberté d'expression.

C7. L'établissement élabore et met en œuvre des projets de recherches participatives qui incluent un partage de la connaissance.

L'Enssib n'a pas engagé de projet de recherche participative à ce jour.

C8. L'établissement met en œuvre une politique de médiation culturelle et scientifique, et de diffusion des savoirs en direction de publics ciblés, en collaboration avec les acteurs de son territoire. Cette politique comprend un volet de formation à la médiation.

L'Enssib s'attache à promouvoir l'accès et l'éducation à une information scientifique fiable et de qualité, dans un contexte marqué par les transitions numérique et écologique, notamment avec le développement de l'intelligence artificielle. Au cours de la période évaluée, les thématiques prioritaires de sa programmation scientifique et culturelle ont été formalisées. Elles s'articulent autour des enjeux contemporains liés aux bibliothèques et à l'information.

- histoire du livre et de l'imprimé
- bibliothèques et RSE
- données et science ouverte,
- enjeux de l'intelligence artificielle
- éducation aux médias et à l'information, lutte contre la désinformation
- l'évolution des métiers et des compétences en bibliothèques, documentation et information.

L'Enssib est fortement mobilisée depuis 2021, avec le soutien financier du Ministère de la culture, en faveur de l'éducation aux médias et à l'information et de la lutte contre la désinformation et propose des manifestations « Journées EMI » en partenariat avec l'INSPE de Lyon. Parmi les réalisations récentes, il faut noter la collaboration de l'Enssib avec la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC)Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre d'un projet de recherche portant sur les résidences de journalistes accueillies au sein de bibliothèques territoriales. Accueillies par le réseau de lecture publique de Villeurbanne et la médiathèque de Feyzin, ces résidences de journalistes visent à favoriser la participation des citoyens au débat démocratique ; à travers la rencontre avec des journalistes, et la compréhension de la fabrique de l'information. La recherche pilotée par l'Enssib vise à observer et analyser le rôle des bibliothèques dans la démarche d'éducation aux médias et à l'information mise en œuvre par les territoires, et la façon dont les publics s'approprient les savoirs critiques visés par les ateliers d'éducation aux médias et à l'information.

L'Enssib est engagée dans une dynamique de coopération avec des acteurs locaux, mais également nationaux et internationaux, favorisant la diffusion des savoirs.

Réussite notable dans le domaine « Science et société », l'Enssib participe activement au réseau Pop'Sciences porté par la ComUE depuis septembre 2023. Elle a ainsi accueilli un séminaire en 2024, réunissant tous les partenaires du réseau afin de promouvoir le partage des connaissances et le dialogue entre sciences et citoyens. Pami les autres partenaires de son territoire, elle compte la Villa Gillet autour des festivals « Littérature Live Festival » et « Mode d'Emploi » qui comprennent un volet de formation à la modération organisé pour les élèves conservateurs de bibliothèques et les étudiants. L'Enssib élabore avec le Festival « Quais du Polar » une journée d'étude dédiée et coopère avec l'Agence Auvergne Rhône-Alpes Livre et Lecture (ARALL) dans le cadre des Rencontres interprofessionnelles du livre.

L'établissement entretient également des coopérations structurantes avec plusieurs partenaires nationaux relevant du Ministère de la culture : « Atelier du livre » à la Bibliothèque nationale de France, Journée « Actualités de la recherche » Enssib-Bpi à la Bibliothèque publique d'information. Cette journée annuelle permet à plusieurs des élèves et étudiants de l'Enssib de présenter leurs mémoires d'étude et de valoriser leurs recherches auprès de professionnels.
L'Enssib se positionne sur les enjeux d'accessibilité et d'accès à la lecture pour tous, à travers le partenariat formalisé avec la Fédération des aveugles et amblyopes de France, qui consiste en l'organisation à l'Enssib d'une journée d'étude annuelle dédiée aux questions d'accessibilité.

L'Enssib souhaiterait désormais s'engager davantage en faveur du dialogue entre les sciences et la société. En tant que grande école de service public, membre du RESP, elle envisage d'organiser un programme de débats publics.

C9. L'établissement conduit des actions de préservation, d'enrichissement et de promotion du patrimoine dont il est le dépositaire. Il contribue également à la mise en valeur du patrimoine national, régional et international.

C10 : L'établissement est attentif aux questions liées à la protection du patrimoine culturel, scientifique et technique. Il déploie les mesures appropriées et met en œuvre des actions de sensibilisation de ses équipes.

Attentif à la question de la préservation des biens culturels, l'établissement engage en 2025 la structuration d'un Plan de sauvegarde des biens culturels, en cours d'élaboration. Les personnels de la bibliothèque ont été formés à cet enjeu.

Eléments de preuve :

Référence 13. L'établissement mène une politique de ressources et de soutien qui bénéficie à ses activités en matière d'innovation et d'inscription de la science dans la société.

Politique de ressources

C1. L'établissement analyse les réussites et les limites de sa politique de ressources humaines qui encourage l'implication de ses personnels dans des structures de transfert et des structures de recherche partenariale comme les Instituts de recherche technologique (IRT), les Instituts pour la transition énergétique (ITE), les Sociétés d'accélération du transfert de technologies (Satt) et les Pôles universitaires d'innovation (PUI).

L'Enssib est membre associée du comité des partenaires du PUI Impulse du site Lyon Saint-Étienne. Sa direction en suit les évolutions sans toutefois, à ce jour, participer de manière concrète aux actions mises en œuvre dans ce cadre. Plusieurs ateliers thématiques envisagés par ce PUI pourraient, à terme, l'intéresser (Ecosystème Créatifs et Culturels en Mouvement, par exemple).

C2. L'établissement mobilise ses services support en appui des activités d'expertise au service de la société ou des collectivités territoriales. Il soutient de même les activités de médiation culturelle et scientifique.

L'Enssib mobilise activement ses ressources humaines pour soutenir les activités de médiation culturelle et scientifique. La direction de la valorisation, qui comprend les équipes de la bibliothèque et des éditions, est particulièrement active en ce sens. Une référente Science ouverte et chargée de projets Science et société a été recrutée en septembre 2023.
La cellule Recherche de la direction de la recherche organise tous les deux ans un grand événement, la Biennale du numérique, événement interprofessionnel consacré à la valorisation de l'innovation dans le domaine du numérique.
Les enseignants-chercheurs sont également engagés dans la transmission de leur expertise (conférences et commissariat d'expositions autour du livre ancien dans des musées et bibliothèques de lecture publique ; organisation de conférences autour de la lutte contre la désinformation).
En outre, les activités de médiation à destination des communautés professionnelles sont prises en charge par la mission « Projets et partenariat », rattachée à la direction, qui organise les événements réguliers (Printemps des métiers, Labos des métiers, Journées EMI).
L'Enssib a investi dans une infrastructure technique de qualité afin de soutenir ces activités de médiation (amphithéâtre relié à la chaîne YouTube de l'Enssib), les canaux de communication (réseaux sociaux, site web), et s'appuie sur les moyens logistiques mis à disposition pour accroître la visibilité de ses manifestations et activités de diffusion des savoirs.

C3. L'établissement mène une politique de réponse à des appels à projets régionaux, nationaux, européens et internationaux, y compris ceux du Programme d'investissements d'avenir, dont il apprécie l'incidence sur ses activités et ses résultats en matière de transfert.

Depuis 2021, l'Enssib porte une attention particulière aux différents appels à projets régionaux, nationaux, européens et internationaux susceptibles de soutenir son activité et de favoriser son rayonnement. Durant la période évaluée, elle a développé sa capacité de réponse en assurant une veille plus systématique sur les projets ouverts dans son périmètre. Les réponses qu'elle apporte à ces appels font l'objet d'une

analyse d'impact préalable (moyens investis et attendus, retombées en termes d'image, bénéfice pour ses communautés professionnelles et scientifiques). Notons les réponses aux appels à projets régionaux (Pack Ambition internationale), ainsi que dans le domaine international (Entretiens Jacques Cartier, Organisation internationale de la francophonie). Dans le cadre du projet de refonte de la bibliothèque numérique et afin de soutenir la politique éditoriale qu'elle conduit en matière de science ouverte, l'Enssib va répondre au quatrième appel à projets du Fonds national pour la science ouverte – « Édition scientifique ouverte » en 2025. Les résultats obtenus n'ont pas toujours été à la mesure des attentes de l'établissement (exemples de la réponse à l'appel à projet « Emergences » en 2022 ou de projets ANR, non retenus), mais la démarche a permis à l'équipe de créer de l'expertise, qui lui faisait défaut dans ce domaine et qu'elle peut maintenant mobiliser.

Politique de soutien aux activités de transfert

C4. L'établissement met en œuvre une politique de gestion de la propriété intellectuelle par exemple en matière de brevets, de logiciels et de transferts de technologie.
L'Enssib n'est pas concernée.

C5. L'établissement mène une politique de recherche partenariale grâce aux contrats avec les entreprises, aux programmes de recherche collaborative (PRCE)), aux chaires industrielles, aux laboratoires communs, à la création de startup, au développement de plateformes scientifiques.

L'Enssib ne conduit pas de politique de recherche partenariale à proprement parler, mais l'établissement est partenaire de la SATT PULSALYS (la société d'accélération du transfert de technologies du site Lyon Saint-Etienne a pour activité d'assurer le transfert des résultats issus des laboratoires de recherche de ses associés).
Ce partenariat, ponctuel du fait des thématiques de recherche de l'établissement, a connu une déclinaison récente. Le projet européen PLACED (Place- and Activity-Centric Dynamic Library Services), financé par l'ANR et dont l'Enssib a été partenaire jusqu'à sa clôture en 2022, a produit un prototype nommé EXPLORE.
Concernant le développement de plateformes scientifiques, l'Enssib conduit une politique de diffusion originale à travers sa bibliothèque numérique, plateforme de diffusion documentaire, éditoriale et scientifique (près de 3 millions de consultations en 2023).

Eléments de preuve :

ANALYSE SWOT DE LA RECHERCHE, DE L'INNOVATION, DE L'INSCRIPTION DE LA SCIENCE DANS LA SOCIETE

Forces

- Qualité des publications et de l'encadrement des travaux de la recherche : éditeurs reconnus ; qualité des mémoires d'étude produits ; encadrement par les enseignants-chercheurs rémunéré
- Stratégie de recherche et dispositifs de soutien : allocation de moyens financiers, accompagnement de la recherche et de la diffusion des savoirs
- Nombre de doctorants encadrés, émergence d'une jeune recherche
- Diversité des partenariats et réseaux aux échelles locales, nationales et européennes et avec la francophonie : chercheurs invités, développement d'un réseau européen en histoire du livre, interactions entre communauté scientifique et communautés professionnelles
- Engagement en faveur de la Science ouverte : charte Science ouverte, projet de bibliothèque numérique, contribution à HAL, éditeur public membre de l'ALEF et publications en OA (revues : Bulletin des bibliothèques de France, Balisages, revue de la recherche de l'Enssib, Presses de l'Enssib)
- Implication croissante dans les enjeux de Sciences et société : charte « Science et société », mobilisation des enseignants-chercheurs

Faiblesses

- Le nombre actuel d'enseignants-chercheurs limite la capacité de développement des projets de recherche, pas de partenariats avec les ONR
- Absence d'accréditation à délivrer le doctorat : impact sur l'attractivité de l'établissement, manque de visibilité

- Difficulté à faire converger les intérêts individuels de recherche

Opportunités

- Développement de nouveaux partenariats dans l'axe Sciences et société et développement de projets de recherche participatifs pour renforcer l'engagement avec la société
- Opportunité de renforcer le positionnement de l'Enssib dans les domaines de l'intelligence artificielle et de la gouvernance des données pour la recherche
- Renouvellement et recrutement des enseignants-chercheurs alignés avec la stratégie scientifique de l'Enssib

Menaces

- Absence de visibilité sur les bourses doctorales : impact sur la capacité de l'établissement à attirer et financer des doctorants
- Changements dans les politiques publiques
- Possibles contraintes budgétaires : difficulté à obtenir des financements supplémentaires.
- Risque de perte d'attractivité : difficulté de recrutement en 71ème section

CHAPITRE 3 : POLITIQUE DE LA FORMATION, DE LA VIE ETUDIANTE ET DE LA VIE DE CAMPUS

Référence 14. L'établissement porte une politique de formation et une offre de formation de qualité, cohérentes avec son positionnement et sa stratégie.

C1. L'établissement définit ses ambitions, ses orientations et ses priorités thématiques dans le domaine de la formation, en lien avec son identité, lesquelles structurent son offre de formation et sont déclinées, en termes opérationnels, par ses composantes.

L'offre de formation de l'Enssib est concentrée sur trois grands domaines, qui constituent véritablement l'identité de l'école : les sciences de l'information, les bibliothèques et le patrimoine écrit et graphique, tous ces domaines étant traversés par la problématique commune du numérique, au sens le plus large de cette notion. Cette offre de formation est cohérente avec le positionnement spécifique de l'Enssib, à la fois établissement d'enseignement supérieur et de recherche mais aussi école nationale formant des cadres de la fonction publique lauréats de concours nationaux. Ce positionnement déjà ancien a été patiemment construit au fil des années, en lien avec des partenaires de formation locaux et nationaux, et, en ce qui concerne l'ancrage local au sein de sa ComUE, l'École occupe une place unique.

L'Enssib a pour mission de proposer une offre de formation initiale et continue, sur place et à distance, de haut niveau dans son domaine de formation, transversal aux disciplines des 71e et 22e sections, ce qui se concrétise par cinq diplômes nationaux, trois diplômes d'établissement et une formation nationale certifiante mais non diplômante :

- quatre mentions de masters pour lesquelles l'Enssib est co-accréditée, avec plusieurs universités et grandes écoles de l'Université de Lyon, dont elle est membre associée ;
- trois diplômes d'établissement préparés en un an : Cadre opérationnel des bibliothèques et de la documentation (COBD) ; diplôme universitaire en sciences de l'information et des bibliothèques (DUSIB) ; diplôme d'établissement « Gouvernance responsable des données », actuellement en préparation pour l'automne 2025.
- deux formations initiales de fonctionnaires stagiaires : celle des bibliothécaires d'Etat et de la Ville de Paris (non diplômante, FIBE) et celle des conservateurs de l'État et de la Ville de Paris (diplôme de conservateur de bibliothèque, DCB).

Ce panorama inclut également la formation tout au long de la vie prioritairement destinée aux cadres des bibliothèques et de la documentation, de l'État ou de la Fonction publique territoriale.
La structure de l'offre de formation ainsi décrite est stable depuis de nombreuses années. L'offre a évolué en 2023, avec la fermeture d'un parcours de master (parcours de deuxième année « Publication numérique » de la mention « Sciences de l'information et des bibliothèques (SIB) ») et en 2025, avec la création d'un nouveau diplôme d'établissement concernant la gouvernance responsable des données.

C2. L'offre de formation de l'établissement est construite en veillant à sa cohérence globale, tant au sein de l'établissement qu'au regard de son environnement institutionnel, socio-économique et culturel, à son articulation entre les cycles de formation et à son déploiement effectif au sein de ses composantes.

En tant qu'école de service public et universitaire, occupant une place unique au croisement des domaines d'enseignement et de recherche peu répandus, et en tant qu'établissement dépourvu de composante, l'Enssib maintient sans difficulté la cohérence de son offre de formation.

Les partenariats de formation établis dans le cadre des co-accréditations permettent à l'Enssib d'entretenir des liens de formation et de recherche avec les universités et école du site de Lyon – Saint-Etienne et de proposer une offre de formation plus étendue qu'elle ne pourrait le faire seule. C'est le cas des masters « Histoire, Civilisations, Patrimoine », « Humanités numériques » et « Information – Communication », co-accrédités avec les universités Lumière – Lyon 2, Jean Moulin – Lyon 3, Jean Monnet – Saint-Etienne, ENTPE et ENS de Lyon.

En interne, plusieurs lieux de discussion permettent de maintenir de manière régulière des échanges avec l'équipe enseignante (comité de direction élargi, commission pédagogique, phases de préparation du projet d'établissement, de la nouvelle accréditation, etc.). Le nombre réduit de cursus et la présence d'enseignements et de modalités de formation communs (gestion de projet, initiation à la recherche,

stage, mémoire) incitent à des comparaisons et des échanges entre intervenants, responsables de parcours et avec l'équipe de la direction des études. La mise en place progressive de l'approche par compétences va encore renforcer la cohérence pédagogique entre cursus. Malgré des finalités de cursus différentes et des calendriers de formation également différents, l'École veille à maintenir des liens entre les parcours et formations, que ce soit grâce aux événements organisés lors des rentrées (journée d'accueil des masters) ou en sortie (remise commune des diplômes), à l'occasion d'activités pédagogiques (escape game en anglais) ou d'événements scientifiques.

Les liens externes vers les milieux socio-professionnels et culturels sont également réguliers, grâce en particulier au dispositif de l'alternance dans les parcours de M2 de la mention SIB. L'Enssib travaille en partenariat avec le CFA FormaSup, un conseil de perfectionnement est régulièrement tenu. Les conseils de perfectionnement permettent également de garder contact avec les entreprises et organismes d'accueil des étudiants (emploi et/ou stage).
La création de la formation en gouvernance responsable des données est un bon exemple de la façon dont l'Enssib a réussi à faire évoluer son offre de formation durant la période évaluée. Comme nous l'avons déjà mentionné, elle s'est appuyée sur une étude de marché réalisée par le cabinet Headway en concertation avec les équipes pédagogiques, ce qui a notamment permis de prendre conscience du fait qu'elle délivrait déjà des cours dans ce domaine. L'établissement a ensuite mis au point une nouvelle formation et l'a tout d'abord testée en format court, de type formation tout au long de la vie, avant de l'ouvrir en format long (diplôme d'établissement) pour l'automne 2025. Il l'inscrite dans son contrat quinquennal (jalon 4) et a négocié un accompagnement spécifique du ministère dans le cadre du dialogue de performance 2024 et du COMP 25 – 27.

C3. L'offre de formation de l'établissement inclut des formations construites dans le cadre de partenariats académiques locaux, régionaux et nationaux structurants et pertinents.

En plus des partenariats locaux déjà évoqués dans le cadre des co-accréditations de master, des liens ont été établis par l'Enssib avec d'autres partenaires de formation.
Le diplôme universitaire en sciences de l'information et des bibliothèques (DUSIB), en sommeil actuellement en raison du non-renouvellement de la convention liant les établissements, est mis en œuvre avec l'université Senghor à Alexandrie pour la partie pédagogique, et avec la Bibliothèque d'Alexandrie et la Bibliothèque nationale de France. Ce diplôme, proposé entièrement à distance, permet aux étudiants francophones non français d'acquérir les compétences nécessaires à la gestion d'une bibliothèque (politique documentaire, politique de service, offre numérique, gestion du patrimoine etc.). Il vise à répondre aux attentes d'un public étranger souhaitant se former à l'Enssib.

Le diplôme de conservateur de bibliothèques a évolué en 2024 pour intégrer le tronc commun de formation coordonné par l'Institut national du service public. L'Enssib fait en effet partie des 21 écoles membres du réseau de l'INSP, elle a donc intégré dans la formation des élèves conservateurs, à partir de janvier 2024, les six modules de formation à distance et la journée d'échange entre élèves. Le tronc commun a permis de tisser ou de renforcer des liens avec d'autres écoles comme l'INP, l'INET et l'INSP.
Le projet INTEGRIA, porté par l'université Sorbonne Nouvelle et déposé dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir », sera l'occasion de développer une formation dans le domaine de l'IA avec de nouveaux partenaires nationaux publics et privés (INRIA, Learning Planet Institut, notamment).

C4. L'établissement structure son offre de formation en prenant en compte la réforme de l'entrée dans les études de santé et l'universitarisation des formations paramédicales.
L'Enssib n'est pas concernée.

C5. L'établissement, à travers sa politique, son pilotage et les dispositifs mis en place, se positionne sur les enjeux de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité.

L'Enssib, du fait de sa taille et de sa spécialisation précédemment évoquées, est moins confrontée aux enjeux de pluri- et d'interdisciplinarité que d'autres établissements. Les dix enseignants-chercheurs de l'école se répartissent entre deux sections CNU. Les liens entre eux, fondés sur leurs domaines de recherche et d'enseignement, se sont noués au fil des années grâce par exemple aux séminaires de recherche et se traduisent, dans les formations, par des séminaires communs proposés aux étudiants.

C6. L'établissement sensibilise ses étudiants aux enjeux du développement durable et de responsabilité sociétale, ce qui se traduit par des formations spécifiques et par un cadre de certification adapté et reconnu.

Accueillant des étudiants et élèves post-licence, qui ont donc déjà bénéficié de formation en matière de développement durable, l'Enssib a choisi d'intégrer cette approche dans les cursus sans en faire une formation spécifique, difficilement réalisable de manière autonome.
Les étudiants de master ont cependant bénéficié d'actions de formation comme le séminaire de rentrée 2023 consacré au numérique et à la transition écologique. Les élèves conservateurs suivent un module de formation complet consacré au développement durable (module « Construire l'action publique face à l'urgence écologique » du tronc commun piloté par l'INSP). Le programme de formation tout au long de la vie inclut également des stages de divers formats à la transition écologique en bibliothèque.
En dehors des actions de formation, la sensibilisation à la transition écologique est présente dans les événements organisés à l'Enssib dans le cadre du programme participatif RSE, comme les « méridiennes » proposées à la bibliothèque et notamment ouvertes aux étudiants.
L'établissement est doté d'un schéma directeur DDRSE depuis 2025 ; la formation y occupe une part importante puisqu'elle constitue un des 5 axes retenus. Une formation spécifique des enseignants-chercheurs de l'Enssib aux enjeux de transition écologique leur sera proposée au deuxième semestre de l'année 2025.

C7. La politique de formation de l'établissement s'appuie sur les moyens obtenus dans le cadre des projets du Programme d'investissements d'avenir, qui ont une incidence sur la structuration de l'offre de formation.
L'Enssib n'est pas concernée.

C8. L'établissement développe une offre de formation internationale en accord avec son positionnement et sa stratégie, en s'appuyant sur ses partenaires internationaux. Il rend compte de la manière dont sa participation éventuelle à une université européenne labellisée influence sa politique de formation dans sa structuration, sa mise en œuvre, les résultats et la valeur ajoutée significative qu'elle lui permet d'obtenir.

C9. L'établissement développe les mobilités entrantes et sortantes des étudiants, en s'appuyant sur ses partenariats internationaux et sur des dispositifs de soutien financier.

L'offre de formation internationale de l'Enssib est constituée par le diplôme universitaire en sciences de l'information et des bibliothèques (DUSIB) précédemment évoqué. Il traduit la priorité donnée par l'établissement de proposer une formation dans son domaine de spécialité, les bibliothèques, et dans le monde francophone.
L'enseignement en master étant dispensé en français, à l'exception de deux unités d'enseignement disciplinaires en anglais en master, l'École accueille en programme Erasmus un nombre limité d'étudiants venant passer un semestre à l'Enssib.
Les mobilités internationales entrantes et sortantes dans le cadre de stages ou de programme Erasmus sont suivies avec attention d'un point de vue statistique, et surtout fortement soutenues par l'établissement. Suite à la nomination d'un nouveau chargé des relations internationales en 2021, l'encadrement des mobilités a été professionnalisé. Le responsable des relations internationales est l'interlocuteur privilégié des étudiants et élèves cherchant une mobilité, aussi bien pour l'organiser (contacts avec les établissements partenaires de l'Enssib, recherche de financements par exemple auprès de la région AURA, de l'Agence universitaire de la francophonie - AUF) que pour accompagner l'installation à Lyon et la scolarité (lien avec l'établissement d'origine pour les étudiants Erasmus). Les échanges internationaux peuvent aussi avoir lieu grâce à l'accueil de chercheurs en résidence ou au réseau des enseignants-chercheurs de l'Enssib, comme par exemple, en 2023, l'accueil d'étudiants suisses dans le cadre de la Biennale du numérique, et celui d'une délégation d'étudiants québécois en juin 2024.

L'École mène par ailleurs des actions de formation à destination d'un public international, en proposant des stages de formation continue en anglais en histoire du livre et en organisant une Erasmus Staff Week en juin 2025 pour un public européen intéressé par l'actualité des bibliothèques.

C10. L'établissement définit un cadrage de la formation à et par la recherche dans les 1er et 2e cycles.

Les masters délivrés par l'Enssib sont aussi bien professionnalisants que tournés vers la recherche. C'est une orientation à laquelle tiennent les enseignants-chercheurs et qui se traduit par une initiation à la recherche proposée dans tous les parcours de master (M1 et M2) et par la possibilité ouverte aux étudiants d'assister aux séminaires de recherche proposés par les enseignants. Dans la mention HCP, le travail sur le mémoire est étalé sur les deux années du master. Le mémoire est crédité d'autant d'ECTS que le stage en master.
Cette orientation se retrouve également dans la formation des élèves conservateurs de bibliothèque, qui produisent eux aussi un mémoire tout en suivant une formation très professionnalisante. En fonction de leur profil (certains sont déjà titulaires d'un doctorat ou en cours de thèse) ils sont incités à rejoindre l'un ou l'autre des laboratoires de recherche de l'établissement.

C11. L'établissement comprend une formation doctorale articulée avec sa politique de formation et de recherche et avec ses priorités stratégiques en matière d'identité et d'attractivité.

La difficulté principale que rencontre l'Enssib pour lier formation et recherche provient de ce que l'établissement n'est pas habilité à délivrer le doctorat. Accueillant les étudiants en première année de master seulement, le temps est compté pour les encourager à se tourner vers la recherche, dans un établissement qui ne pourra de toute façon pas être complètement impliqué dans leur parcours doctoral.

Le rapport d'auto-évaluation de l'Enssib produit en 2019 pointait déjà cette difficulté et rappelait que l'établissement avait inscrit sa volonté de délivrer le doctorat dans son projet d'établissement 2011 – 2015. L'Enssib a engagé depuis 2020 une discussion avec le ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, mais elle n'a pas été autorisée à présenter un dossier d'accréditation devant le CNESER « formation » réuni en mars 2022. En 2023, elle a cependant obtenu trois contrats doctoraux pour développer des recherches dans ses domaines de spécialité, le premier contrat a été attribué à une ancienne étudiante du master HCP. Un deuxième contrat a été attribué en 2024 et un troisième l'est pour 2025.

C12. L'établissement met en place, dans le cadre des écoles doctorales et, le cas échéant, d'un collège doctoral et en lien avec les unités de recherche, une coordination et une harmonisation des pratiques de formation, d'accompagnement et d'encadrement des doctorants en vue de leur réussite et de leur poursuite de carrière. L'établissement soutient et garantit en particulier la qualité des conditions d'accueil et d'accompagnement des étudiants, notamment des doctorants dans les unités de recherche.

L'Enssib offre un environnement de travail satisfaisant à l'ensemble des doctorants encadrés par ses enseignants-chercheurs, à la fois matériellement dans l'École (accès aux salles de travail, au foyer, à la documentation, etc.) et au sein des laboratoires ELICO et du Centre Gabriel Naudé (participation et/ou animation de séances de séminaire). Les doctorants sont inscrits dans l'une ou l'autre des écoles doctorales EPIC (ED 485) et Sciences sociales (ED 483).

C13. En cas de collège doctoral co-porté et d'écoles doctorales co-accréditées, l'établissement formalise les partenariats mis en place avec les autres établissements et identifie leur plus-value pour la formation doctorale.
L'Enssib n'est pas concernée.

C14. L'établissement s'assure de l'adossement à la recherche de ses formations par la participation des enseignants-chercheurs aux enseignements et il favorise celle de chercheurs.

Les enseignants-chercheurs de l'Enssib assurent la majorité des cours de master. Ainsi dans le master SIB, sur l'ensemble du cursus et tous parcours confondus, les enseignants-chercheurs assurent les 2/3 des cours.

C15. L'établissement met en place une formation à l'intégrité scientifique et à l'éthique, en particulier en direction des doctorants.

En début d'année universitaire, l'Enssib sensibilise ses étudiants aux bonnes pratiques de la recherche (lutte contre le plagiat et charte du bon usage des ressources numériques), cette formation est ensuite

approfondie dans les UE d'initiation à la recherche. L'École dispose par ailleurs d'un référent lanceur d'alerte et d'une référente déontologie qui appartiennent au corps des professeurs des universités.

C16. La politique documentaire est intégrée à la politique de formation à et par la recherche de l'établissement, notamment en termes d'acquisition de ressources, d'accès des publics à celles-ci et de contribution des personnels des services de documentation aux contenus de formation.

Avec un fonds de 35 000 ouvrages et une bibliothèque numérique regroupant 49 960 documents (près de 2 millions de consultations), la bibliothèque de l'Enssib est une bibliothèque de référence en sciences de l'information et des bibliothèques, en France et dans la francophonie, qui repose sur un modèle hybride : bibliothèque de grande école de service public, centre de ressources et de services, tiers-lieu favorisant les échanges et le réseautage entre professionnels. En présentiel et à distance, elle déploie une offre de services et de ressources en appui à la formation, initiale et continue, et à la recherche. La bibliothèque de l'Enssib relève d'ailleurs de la direction de la valorisation de l'Enssib, qui vient en soutien aux activités de formation et de recherche. Elle s'implique fortement dans le groupe de travail des bibliothèques et centres documentaires des écoles du RESP, dans lequel elle échange de bonnes pratiques.

Sur place, elle pourvoit aux besoins documentaires des étudiants et élèves dans le cadre de leur formation et répond aux demandes des usagers. Située dans un site universitaire vaste et bien doté d'un point de vue documentaire, elle agit de manière complémentaire aux bibliothèques universitaires, municipale et de recherche installées sur le site ou à proximité. Sa politique documentaire, datée, est en cours de formalisation : une nouvelle charte documentaire est en préparation pour le deuxième semestre 2025. Une commission documentaire a été installée en février 2025, pour renforcer la cohérence entre les ressources, leurs publics, l'enseignement et la recherche.

Elle joue également un rôle actif dans la valorisation de la recherche, notamment à travers l'accueil régulier d'événements organisés dans son espace Salon. Parmi eux, les Midis de la recherche offrent un format court et accessible pour présenter les ouvrages publiés par les enseignants-chercheurs de l'École et par des chercheurs invités, ainsi que les projets de recherche en cours. Pour mieux répondre aux besoins spécifiques des doctorants, un espace de travail dédié est actuellement en projet. Mais un carrel rénové en salle de travail collaboratif leur est d'ores et déjà proposé.

Le personnel de la bibliothèque est associé aux actions de formation, notamment dans le cadre de la gestion de projet, du tutorat pédagogique et de cours sur les systèmes d'information documentaire. Il organise des visites et des présentations de services dans le cadre de tous les accueils de promotions. À distance, la bibliothèque met à disposition une gamme de services et de produits documentaires venant enrichir la formation. Parmi eux :

- Le service en ligne Questions ? Réponses ! qui accompagne les usagers dans leurs recherches documentaires, pour lequel une nouvelle plateforme d'accès sécurisée a été développée en 2025
- Une base d'emplois et de stages, facilitant l'insertion professionnelle
- Des ateliers de prise en main d'outils documentaires, de veille ou de médiation numérique (environ 3 par mois, souvent proposés à distance)
- Des guides thématiques, librement accessibles en ligne, offrant des ressources sur les enjeux de la profession : depuis 2020, 11 guides ont ainsi été déployés (développement durable, management des bibliothèques, EMI et développement de l'esprit critique, Science ouverte et données de la recherche, etc.).

Ceci s'est accompagné d'une amplification des actions de médiation numérique proposée par la bibliothèque.

C17. La configuration des espaces physiques et des ressources numériques des bibliothèques, et leur accessibilité répondent aux besoins des publics accueillis et sont améliorées, le cas échéant, par des partenariats.

La bibliothèque de l'Enssib, accessible et intégrée au bâtiment au même niveau que les salles de cours, est ouverte de 9h à 19h du lundi au vendredi, et en autonomie pour les publics de l'Enssib de 7h30 à 20h. Le week-end, lorsque l'établissement est fermé, les usagers peuvent bénéficier d'un service de navette de documents entre la bibliothèque de l'Enssib et la bibliothèque universitaire de Sciences de l'Université Claude Bernard Lyon 1 - site Doua (située à 200 mètres de l'Enssib).

Son organisation a évolué en 2024 : suite à une réflexion menée par la directrice de la valorisation, la nouvelle directrice du pôle « publics » et les équipes concernées, les pôles « publics » et « ressources » ont fusionné pour recréer un pôle « bibliothèque et documentation professionnelle » de plein exercice au sein de l'Enssib (pôle supprimé en 2017) : cette réorganisation permet de déployer une offre de services mieux coordonnée et de favoriser l'intégration des services proposés sur place et à distance. En parallèle, un grand chantier de rénovation de la bibliothèque numérique a été lancé : conduit en 2025 et 2026, il permettra d'améliorer en profondeur l'accès aux ressources numériques de l'Enssib, notamment celles produites par la recherche et la formation.

La bibliothèque accueille des activités pédagogiques, gère la bibliothèque numérique où sont déposés les travaux d'étudiants et propose une gamme de formations destinées aux étudiants. Elle organise des événements en partenariat avec des acteurs nationaux et locaux, tels que la Fédération des aveugles et amblyopes de France ou la Villa Gillet, inscrits dans le cadre de la formation des étudiants et des élèves-fonctionnaires.

Grâce au soutien de la région Auvergne-Rhône-Alpes, la bibliothèque accueille en 2024-2025 une étudiante ambassadrice accessibilité, chargée d'établir un diagnostic de l'accessibilité des lieux et des ressources, et de proposer un plan d'actions pour leur amélioration. Par ailleurs, en 2025, la bibliothèque a candidaté au dispositif Platon, qui permet aux bibliothèques d'appliquer l'exception handicap au droit d'auteur.

C18. L'établissement prend en compte les besoins sociaux, économiques et culturels du territoire pour définir son offre de formation. Il prévoit en conséquence la participation des acteurs sociaux, économiques et culturels à sa construction et aux activités pédagogiques, et valorise auprès d'eux les compétences auxquelles il forme.

Pour s'assurer que les débouchés de ses formations sont satisfaisants aussi bien pour les étudiants que pour le monde socioéconomique, l'Enssib suit avec attention les taux d'insertion de ses étudiants ainsi que le type d'emploi qu'ils occupent (secteur, catégorie, etc.), les résultats des enquêtes d'insertion sont publiés sur le site de l'École. Les liens entre l'établissement et les acteurs sociaux sont établis de manière formelle lors des conseils de perfectionnement de master et de l'alternance, et conseils des professionnels pour les formations de fonctionnaires. Le caractère professionnalisant des formations se traduit par la présence d'intervenants extérieurs en cours, qui sont des professionnels en poste, c'est une caractéristique commune à toutes les formations de l'Enssib. C'est le cas lors des journées professionnelles organisées chaque année pour les étudiants, pour leur permettre de se familiariser avec leurs futurs milieux professionnels et avec la recherche d'emploi. Des échanges plus informels existent entre acteurs économiques et enseignants-chercheurs, notamment à l'occasion des visites sur site d'étudiants en alternance.

C19. L'établissement définit sa politique en matière d'alternance et de formation continue en lien avec son positionnement et il la traduit dans son offre de formation.

L'alternance est implantée à l'Enssib depuis 2020 et suit depuis cette date un développement très satisfaisant pour l'établissement, qui a signé, pour en assurer la mise en œuvre, une convention de partenariat avec le CFA FormaSup. Actuellement les parcours de M2 de la mention SIB peuvent être suivis en alternance, selon le choix de l'étudiant. L'Enssib ne souhaite pas développer davantage l'alternance, en M1 ou dans la mention de master HCP, tout d'abord parce que les enseignants souhaitent d'abord former des étudiants issus de cursus variés avant de les encourager vers l'alternance, ensuite parce que le master HCP co-accrédité étant essentiellement tourné vers le secteur public, il y a le risque de ne pas trouver suffisamment d'offres d'alternance.
L'école accorde des moyens importants au bon suivi de l'alternance : une ingénieure d'étude y consacre une part importante de son temps de travail, avec l'assistance d'un gestionnaire. La coordination pédagogique de l'alternance est par ailleurs assurée par une enseignante-chercheuse.

C20. L'établissement structure sa politique de préparation à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat tout au long des parcours d'études.

Comme évoqué précédemment, l'Enssib propose en M1 une formation à l'insertion professionnelle (1 UE en M1 SIB, 1 EC en M1 HCP) et ajoute à cela des journées professionnelles en M2. Grâce à des mises en situation, des cours sur la méthode de recherche d'emploi et au contact avec des professionnels en poste, les étudiants sont préparés à la vie après leur master tout au long de leur cursus à l'Enssib. Etant

donné le type de débouchés en sortie d'école, cette formation n'inclut pas de préparation à l'entrepreneuriat.

Eléments de preuve :
Nb de doctorants encadrés, nb de HDR.

Référence 15. L'établissement développe un ensemble de dispositifs institutionnels au service de la qualité pédagogique de son offre de formation.

Organisation pédagogique des formations

C1. L'établissement fixe un cadre de définition des programmes de formation favorisant l'alignement pédagogique. Il appuie sa démarche sur une approche programme et une approche par compétences, et il suit l'avancement de sa mise en œuvre.

Durant la période évaluée, l'Enssib a su développer un ensemble de dispositifs institutionnels au service de la qualité pédagogique de son offre de formation, clairement identifiés au sein de l'établissement. Certains dispositifs existaient lors de la dernière auto-évaluation et ont été confortés, d'autres ont été créés.

Commission pédagogique
La commission pédagogique est une instance informelle qui permet de réunir les équipes pédagogiques et d'échanger sur les nouveaux enjeux qui peuvent concerner l'ensemble des formations initiales et continue de l'Enssib. Cette instance, créée en 2016, réunit les enseignants et le personnel encadrant de la direction des études, la directrice y est également présente. La commission permet de valider la mise en place de programmes communs à l'ensemble des formations, d'informer sur les actualités et les nouveautés de chacune des formations pour favoriser le partage d'expériences.
L'ordre du jour est défini par la direction des études en concertation avec les enseignants. La commission se réunit en moyenne deux fois par an. Dans un établissement dépourvu de CFVU, elle joue un rôle central dans la mise en place de la stratégie pédagogique globale de l'École.

Conseil de perfectionnement et conseil des professionnels
L'école fait la distinction entre les conseils de perfectionnement et les conseils de professionnels :

- Les conseils de perfectionnement concernent les formations de master et de diplôme d'établissement,
- Les conseils des professionnels concernent les formations initiales de fonctionnaires stagiaires et la FTLV. La présidence des conseils relatifs à la formation des bibliothécaires stagiaires et à celle des conservateurs stagiaires est assurée par un membre du collège « Bibliothèques, documentation, livre et lecture publique » (BDLL) de l'IGESR.

Depuis 2021, un nouveau conseil a été mis en place pour la FTLV, et la composition des conseils a été harmonisée et stabilisée. Ces conseils sont des instances primordiales pour ancrer les formations dans le monde professionnel et faciliter l'insertion professionnelle.
Même si la composition et la fréquence des réunions peuvent varier selon la formation, l'objectif reste similaire : réunir l'équipe pédagogique, des anciens étudiants ou élèves, des établissements recruteurs afin de définir les orientations de la formation pour que les compétences développées répondent aux besoins à venir des employeurs.

Évaluation des formations
Comme nous l'avons mentionné dans la référence 6 du présent rapport, un système d'évaluation de la qualité de la formation par les apprenants (VALDA), commun à toutes les formation (formations initiales de fonctionnaires, masters, diplômes d'établissement, FTLV), a été mis en place suite à un travail collégial interne, mené par un groupe projet : questionnaire pour chaque unité d'enseignement ou chaque stage de FTLV, avec un processus de restitution formalisé : rapport d'évaluation par diplôme, communication des résultats aux étudiants et élèves. Ce dispositif cible le niveau 1 de la pyramide de Kirkpatrick (satisfaction).
Ce dispositif a été mis en œuvre en janvier 2024 pour les formations de masters et le diplôme d'établissement COBD, en septembre 2024 pour la formation des conservateurs.

Prospective Métiers et compétences
L'Enssib a mis en place plusieurs dispositifs de veille sur l'évolution des métiers, en particulier une mission « Prospective métiers et compétences » créée fin 2021, et un projet participatif transversal sur ce thème,

afin d'être au plus près des besoins du terrain dans les formations proposées. Dans ce cadre, deux focus groups autour des métiers des bibliothèques (avec des professionnels en poste ayant suivi des stages de FTLV et avec des élèves conservateurs promus) se sont déroulés, pour recueillir leurs ressentis sur les évolutions des métiers. Les retours, formalisés, ont été utilisés en conseil de perfectionnement de la FTLV et ont permis de définir le sujet de la journée d'étude « Le printemps des métiers » 2025.
Ces focus groups seront renouvelés et étendus aux autres formations et autres métiers (archives numériques, documentation).
La mission « Prospective métiers et compétences » réalise aussi, avec la DES, une veille sur les référentiels : référentiels métiers et activités, référentiels de compétences, et participe à une réflexion nationale sur les référentiels des métiers des bibliothèques territoriales, avec le ministère de la Culture. Cette mission n'a cependant pas réussi à jouer, durant la période évaluée, le rôle d'observatoire de l'évolution des métiers et des compétences pour lequel elle avait été créée.

Enquêtes d'insertion professionnelle par le bureau des stages et de l'insertion professionnelles (BSIP), pour les formations de masters, diplôme d'établissement et formations initiales de fonctionnaires
Le suivi des taux d'insertion professionnelle, ainsi que les enquêtes de satisfaction post formations auprès des anciens étudiants et élèves, mais aussi des employeurs, est assuré par le BSIP. L'enquête et l'analyse pour les élèves fonctionnaires sont maintenant réalisées en interne par un ingénieur d'étude. Les rapports d'évaluation sont étudiés et présentés lors des différents conseils, et, pour ce qui concerne les rapports relatifs aux masters, valorisés sur le site internet de l'Enssib.

Approche programme et approches par compétences
L'approche programme est déjà installée dans les formations de l'Enssib, avec des équipes pédagogiques qui collaborent, pour donner une cohérence aux cursus et créer des liens entre les différents cours. L'approche par compétences (APC) a été développée pour le diplôme COBD lors du renouvellement de la certification au RNCP en 2022, avec la réécriture complète du référentiel d'activité et du référentiel d'évaluation. En vue du renouvellement, en 2025, le dispositif d'évaluation des compétences de ce diplôme est repensé.

Les autres formations ont des référentiels de compétences déjà rédigés. Ceux-ci doivent être révisés et améliorés dans le cadre d'une démarche APC généralisée à l'ensemble des formations. Une ingénieure pédagogique accompagne les équipes pédagogiques dans ce déploiement à partir de 2025.

C2. L'établissement met en place des dispositifs de valorisation des compétences acquises par ses étudiants dans les cursus ou en dehors de ceux-ci.

Valorisation des compétences
L'Enssib a mis en place le supplément au diplôme pour les étudiants, en particulier pour signaler les stages volontaires. Un groupe de travail va être mis en place en 2025 pour réfléchir à la valorisation de l'engagement étudiant.
Des micro-certifications sont proposées pour certaines formations : des open-badges ont été proposés pour des sessions successives dans le cadre de parcours de la formation continue ("Médiation et éducation aux médias et à l'information" avec l'EBAD en 2022, et "Mettre en œuvre la transition écologique dans son établissement" en 2024).
L'ensemble de ces dispositifs incarne bien la volonté forte de l'Enssib de positionner la qualité de ses formations au cœur de sa stratégie de développement, en tenant compte de l'évolution des métiers et en améliorant la qualité des formations. Plusieurs initiatives sur la valorisation des compétences ont déjà eu lieu et doivent maintenant être confortées.

Développement et diversification des pratiques pédagogiques y compris alternance

C3. L'établissement construit ses dispositifs d'aide au développement des méthodes pédagogiques et à la diversification de celles-ci en vue de la réussite des étudiants et il se mobilise pour rechercher des financements sur projets, notamment des moyens émanant du Programme d'investissements d'avenir ou de France 2030.

C4. L'établissement diversifie ses modalités d'enseignement. Il définit une politique d'enseignement partiellement ou entièrement à distance, et il se dote des infrastructures et des outils numériques de diffusion et d'enseignement adaptés à celle-ci.

C5. L'établissement développe des types variés d'espaces d'enseignement en cohérence avec les objectifs et les modalités d'enseignement et d'évaluation des formations.

L'Enssib s'appuie sur la direction des études et des stages, plus particulièrement, sur son pôle Pédagogie numérique, pour diffuser et développer de nouvelles pratiques pédagogiques, qui ont considérablement évolué durant ces dernières années, notamment du fait de la crise sanitaire de 2020 - 2021. Le pôle Pédagogie numérique a un rôle de veille et de support en matière d'innovation pédagogique. Il a cependant peiné, durant la période évaluée, à maintenir un effectif stable de 2 personnes, malgré le recours à un alternant, d'ailleurs recruté en tant qu'ingénieur pédagogique multimédia, au terme de son apprentissage.

Des ingénieurs pédagogiques sont présents en soutien aux équipes enseignantes, à la fois pour accompagner les projets et demandes des enseignants, mais aussi pour proposer des enseignements diversifiés, que ce soit en termes de modalités (présentiel, distanciel ou hybride), mais aussi en termes de formats : cours magistraux, cas pratiques, retours d'expérience, journées d'études, tables rondes, gestion de projet ou encore ludification avec la proposition d'un serious game dans le cadre du COBD ou d'une murder party en anglais, mutualisée pour tous les étudiants et élèves fonctionnaires de l'école. Ces dispositifs d'enseignement variés sont dispensés à tous les étudiants, qu'ils soient en formation initiale, en alternance ou en formation continue.

L'outil support de toutes les formations est la plateforme pédagogique Moodle. Un ingénieur pédagogique et les enseignants travaillent à ce que cette plateforme soit ergonomique et à ce qu'elle puisse proposer des activités qui facilitent l'apprentissage grâce à l'utilisation de différents outils tels que les quiz, les votes et questionnaires, les tableaux blancs, les murs collaboratifs, Compilatio pour la vérification des devoirs déposés, etc. Un espace sur Moodle est dédié à l'équipe pédagogique et recense l'ensemble des outils à disposition ; un développement de 2024 concerne plus particulièrement les outils de l'intelligence artificielle.

Une des volontés de l'équipe pédagogique est également de proposer des enseignements aux formats variés :

- La gestion de projet est un des dispositifs phares déployés dans toutes les formations de l'Enssib. L'objectif est de répondre à une demande précise d'un commanditaire extérieur à l'École. Ce dispositif, ancré dans le monde professionnel, permet de développer des compétences managériales indispensables à la bonne insertion professionnelle de nos étudiants.
- Des journées d'études sur les grands enjeux des métiers des sciences de l'information et des bibliothèques sont accessibles à nos étudiants et leur permettent, en plus de s'informer et de se former, de se créer un réseau avec les professionnels présents lors de ces journées d'études.
- Les équipes pédagogiques s'attachent à ponctuer les cours magistraux de temps dédiés à des cas pratiques, des retours d'expérience, mais aussi des tables rondes.
- Possibilité est offerte également aux élèves fonctionnaires et aux étudiants de participer aux congrès professionnels nationaux et internationaux, avec le soutien d'une bourse.

À l'Enssib, les enseignements se dispensent évidemment en présentiel, mais aussi en distanciel et en hybride. L'équipement de toutes les salles, entre 2021 et 2024, pour la diffusion de visioconférence facilite le passage d'une modalité à une autre. Depuis la pandémie de la COVID, la plupart de nos étudiants sont également équipés d'un ordinateur portable pour toute la durée de leur formation. Par ailleurs, depuis 2023, quatre salles modulables peuvent se transformer en deux grandes salles. Les salles modulables sont un véritable atout pédagogique, car elles permettent d'adapter la salle aux attentes et aux modalités d'enseignement souhaitées par les intervenants : table ronde, cours magistral, travail en îlots, visioconférence.

Les diplômes d'établissement (COBD, DUSIB et le futur GRD) ainsi que certains stages de formation continue sont dispensés pour tout ou partie en distanciel. La formation de conservateur des bibliothèques d'État et de la Ville de Paris, ayant intégré en 2023 le tronc commun pour les futurs hauts fonctionnaires coordonné par l'INSP, bénéficie, à ce titre, d'enseignements en distanciel sur la plateforme interministérielle Mentor. Les masters en alternance bénéficient quant à eux, en plus de la plateforme Moodle, de la plateforme Studea pour le livret de suivi numérique de l'alternance.

Pour toutes ces formations, la présence d'un responsable scientifique est systématique pour animer le travail asynchrone et synchrone des étudiants sur la plateforme pédagogique Moodle, Mentor pour le tronc commun INSP et Studea pour les alternants. Le responsable scientifique est accompagné par un ingénieur pédagogique qui veille à la fluidité et au bon suivi des enseignements en distanciel. Le bureau des stages et de l'insertion professionnelle accompagne quant à lui particulièrement tous les étudiants en alternance, leur proposant un programme spécifique adapté à leur rythme de travail. Des temps de

regroupement en présentiel viennent, pour certaines formations, dont les masters en alternance, compléter la formation en distanciel. Les regroupements facilitent notamment les travaux en groupes et les échanges d'expériences. La variété des modalités d'enseignement est un des atouts clairement identifiés de ces formations.
L'ensemble des dispositifs mis en place depuis 2019 permet donc de dresser un bilan positif de la politique d'innovation pédagogique de l'Enssib. Le personnel est clairement monté en compétences depuis la crise sanitaire, montrant des capacités d'adaptation, se formant et intégrant de nouvelles modalités pédagogiques. L'Enssib a également su se doter d'infrastructures en termes de salles et d'équipements audiovisuels, ainsi que de plateformes pédagogiques performantes qui permettent de répondre aux attentes des enseignants comme des apprenants, que ce soit en formation initiale ou en alternance. L'un des enjeux forts de cette politique d'innovation pédagogique désormais à relever est celui de l'intégration responsable des intelligences artificielles (IA) dans les formations : bien identifié, il n'a pas encore été pris en compte.

Ouverture et adaptation de l'offre de formation à l'international

C6. L'établissement cadre les modalités d'enseignement des langues étrangères et en langue étrangère dans les cursus de formation, ainsi que les modalités de passation des certifications étrangères et de leur articulation avec les cursus.

Les formations en langues étrangères se font uniquement en anglais, et sont bien présentes dans toutes les formations de l'Enssib. Elles sont assurées par le biais d'une convention signée avec l'université Lumière Lyon 2.
L'Enssib propose maintenant quelques formations réalisées en anglais, dans les cours de master ou dans des stages de FTLV.
La proposition de passer le TOEIC, proposée aux étudiants entre 2015 et 2020, ne rencontrant pas l'intérêt des étudiants n'a pas été reconduite.

C7. L'établissement développe des dispositifs pédagogiques de préparation de la mobilité entrante et sortante des étudiants.

Les dispositifs pédagogiques de préparation à la mobilité entrante et sortante des étudiants sont variés et visent à accompagner les étudiants avant, pendant et après leur séjour à l'étranger. Ils ont été confortés à compter de la fin de la crise sanitaire, afin de relancer les mobilités internationales.

Concernant les mobilités sortantes, des réunions d'information sont organisées à plusieurs reprises dans l'année, spécifiquement à l'occasion d'événements dédiées (Erasmus Days, Mois de l'Europe) ou suivant les calendriers pédagogiques (journée d'accueil des masters, présentations devant les différentes formations) qui présentent les programmes de d'échanges (Erasmus+, conventions bilatérales) et les programmes de bourses disponibles. L'ensemble de ces informations est rassemblé dans un guide de la mobilité distribuée aux étudiants lors de la rentrée et accessible sur un panneau d'information dédié au sein de l'École, comme sur la plateforme pédagogique et les sites internet, en français et en anglais. Les étudiants peuvent également y trouver des témoignages d'anciens étudiants. Un entretien individuel est ensuite proposé systématiquement aux étudiants afin de les aider à réaliser leur projet. Lorsque nécessaire, un accompagnement linguistique via la plateforme Erasmus+ leur est proposé. La mission « Relations Internationales » offre également un accompagnement administratif et pédagogique à la recherche de lieux de stages, relecture de CV et lettres de motivation, reconnaissance des crédits universitaires, mise en place du contrat d'études ou de mobilité et valorisation des compétences apprises au retour de l'étudiant. Chaque année entre 9% (en 2022) et 14,55% (en 2023) des étudiants et élèves fonctionnaires participent à une mobilité de stage à l'international.

Un accompagnement équivalent, tant administratif que pédagogique est proposé aux étudiants en mobilité entrante (cf. référence 18, critère 4). Pour ces derniers, le Conseil d'administration de l'Enssib vote annuellement une politique d'exonération partielle des droits d'inscription des étudiants internationaux assujettis aux droits différenciés suffisamment large pour inclure la majorité des étudiants entrants sur des critères de solidarité (liste de pays les moins avancés selon l'ONU, étudiants en provenance d'Ukraine) ou de langue (étudiants ayant suivi un cursus antérieur en français). Chaque année, l'École accueille entre 8 et 10% d'étudiants internationaux (primo-entrants ou en mobilité d'échange).

Si l'établissement n'a rejoint aucune Université européenne, il s'inscrit dans de nombreux réseaux professionnels et pédagogiques par la mise en place de partenariats et de programmes d'échanges

d'étudiants et d'enseignants-chercheurs. L'Enssib a notamment adhéré en mars 2023 au réseau des iSchools, réseau international des écoles en sciences de l'information et va accueillir une Erasmus staff week en 2025. Sa stratégie internationale portant sur la francophonie lui a permis de nouer des liens avec d'autres écoles similaires comme l'EBAD au Sénégal, l'EBSI au Québec, la HEG en Suisse…, avec lesquelles elle partage des alumni. Cette insertion forte dans le milieu professionnel, liée en partie à son statut d'école de service public, enrichit l'offre de mobilité proposée aux étudiants et fonctionnaires stagiaires : stages professionnels inscrits dans les maquettes pédagogiques, stages volontaires hors maquettes pédagogiques, césures, participations aux congrès professionnels internationaux. En 2023, à titre d'exemple, 4 fonctionnaires stagiaires et 4 étudiants ont pu participer aux congrès des associations EBLIDA, LIBER, AIFBD et IFLA, en Europe.

Ouverture et adaptation de l'offre de formation aux publics de formation continue et en alternance

C8. L'établissement facilite l'accès à l'offre de formation accréditée aux publics de formation continue et en alternance, par la mise en place de modalités adaptées d'accueil, d'encadrement et d'ingénierie de formation.

C9. L'établissement développe une ingénierie adaptée à l'offre de formation spécifique aux publics de formation continue.

La formation continue en matière d'offre accréditée de l'Enssib est essentiellement réalisée au travers des diplômes d'établissement. Plus d'1/3 des effectifs du diplôme COBD (soit 7 sur 21 en 2024 – 2025) sont inscrits en formation continue. La plupart des étudiants suivent cette formation en travaillant, ce qui est possible grâce aux modalités pédagogiques proposées (distanciel asynchrone essentiellement, à l'exception de 4 semaines en présentiel). Le diplôme d'établissement GRD, mis en place en 2025, cible particulièrement un public ayant déjà une expérience professionnelle dans le privé, dans une recherche de ressources propres. Ses modalités facilitent aussi la poursuite de l'activité professionnelle (distanciel synchrone essentiellement). Le Diplôme universitaire en sciences de l'Information et des Bibliothèques (DUSIB) vise quant à lui des professionnels en poste à l'étranger, qu'il forme entièrement en mode distanciel, à l'exception du stage obligatoire.
La formation continue reste à développer dans le cadre des masters. Durant la période évaluée, l'Enssib a fait porter sa priorité sur l'alternance. Les demandes de VAE sont encore peu nombreuses mais se développent : 3 personnes ont ainsi obtenu le master SIB en VAE, en 2023/2024. Elles sont généralement longues à être finalisées (cf. données dans les tableaux des masters).

L'offre de formation continue de l'Enssib se déploie largement, cependant, au-delà du cadre des seules formations accréditées. En tant qu'établissement de formation des cadres et des cadres supérieurs des bibliothèques et de la documentation, l'Enssib propose une offre de stages selon des modalités pédagogiques variées, qui vont du focus de 3 heures en ligne à des formations de plusieurs jours en présentiel ou en mode hybride, qui sont conçus pour des professionnels en poste. Entre 2021 et 2023 (nous ne retiendrons pas l'année 2020, dont les résultats sont très atypiques en raison de la crise sanitaire), ce sont en moyenne 83 stages qui ont été proposés, dans ou hors catalogue, et 1100 agents qui ont été formés. Enfin, la réussite aux concours internes de fonctionnaires (bibliothécaires et conservateurs) et la formation des conservateurs promus sur liste d'aptitude (environ 10 par an) peut être intégrée à la formation continue : l'ingénierie de formation proposée à ces professionnels promus a été entièrement revue en 2024 ; ces évolutions seront analysées en 2025.

Q4 : Le développement de la formation continue est-il considéré par l'établissement comme un axe stratégique (rayonnement, liens avec la Région et les entreprises, ressources propres) ? Si oui, comment cela s'est-il traduit au cours des cinq dernières années ?

La formation continue constitue pour l'Enssib un axe stratégique, à plusieurs titres.
Cette offre, très appréciée des communautés professionnelles que forme l'établissement, constitue traditionnellement une de ses vitrines et lui assure un lien très fort avec les professionnels en poste, qu'ils viennent se former à l'Enssib ou qu'ils animent une formation pour l'établissement (200 formateurs FTLV en 2024 pour 1270h de formation) Elle lui permet également des échanges fructueux avec le Ministère de la culture, qui, chaque année, accorde une subvention à une liste de stages pouvant intéresser les conservateurs mis à disposition des bibliothèques municipales classées, voire, au-delà, les professionnels en poste en bibliothèque territoriale. Pendant et depuis la crise sanitaire, la formation continue a permis de tester de nouvelles modalités pédagogiques avant de les diffuser dans l'ensemble de l'offre de

formation : c'est le cas, en particulier, des focus, ces formations courtes de 3h en mode « classe virtuelle », mises en place en 2020. Par ailleurs, cette offre a été, entre 2021 et 2025, une des principales sources d'accroissement des ressources propres de l'Enssib. De 2021 à 2024, ces recettes ont progressé de 335 k€. 72 % de cette évolution (+242 k€) sont supportées par les recettes de formation continue, diplômes propres et VAE (cf - tableau 3 origine des recettes budgétaires).

Eléments de preuve :

Référence 16 : L'établissement analyse l'attractivité, la performance et la pertinence de son offre de formation, et favorise la réussite des étudiants depuis leur orientation jusqu'à leur insertion professionnelle.

Attractivité des formations

C1. Les dispositifs d'information-orientation et ceux de communication sur l'offre de formation, mis en place par l'établissement, contribuent à améliorer la connaissance et l'attractivité des formations, ainsi que la qualité de l'orientation et du recrutement des différents types de publics.

Les thématiques des masters de l'Enssib touchent des milieux professionnels proches les uns des autres. Les dispositifs d'information - communication mis en place suite à une réflexion stratégique conduite en 2019 – 2020 ont deux objectifs : attirer les étudiants dès le niveau master 1 pour alimenter les masters 2 et assurer une cohérence pédagogique sur deux ans ; conserver un lien fort avec les sujets actuels dans les milieux professionnels des bibliothèques et de la gestion documentaire afin d'alimenter les formations. La communication presse, la présence à des salons locaux et nationaux ou encore la présence de l'Enssib sur les réseaux sociaux ont été renforcés afin de se rendre visible dans le champ de connaissance des futurs étudiants. Les contenus publiés sur le site web décrivent, entre autres, les programmes, les compétences travaillées et l'organisation des diplômes. Il donne accès aussi aux résultats des enquêtes de suivi des diplômés et aux témoignages d'anciens élèves qui peuvent attester de la cohérence entre leurs études et le milieu dans lequel ils exercent. Deux journées portes ouvertes sont organisées dans l'année, une en distanciel et une en présentiel : ce format, testé en 2022 et qui fait l'objet d'un bilan annuel, a trouvé sa place. Elles permettent aux étudiants désireux d'intégrer un master ou un diplôme d'établissement, d'entrer en relation avec les équipes pédagogiques et les services de l'école : vie étudiante, relations internationales, bibliothèque, service des stages et de l'insertion, logistique et d'asseoir leur décision.

Dès leur entrée en master 1, les étudiants sont accompagnés pour découvrir les différents débouchés des formations, lors des journées professionnelles, qui leur permettent de rencontrer des diplômés et professionnels puis au moment du choix de parcours par le biais d'une présentation réalisée par les responsables pédagogiques. À l'entrée en M2, les étudiants sont reçus individuellement, automatiquement en SIB- parcours « Politique des bibliothèques et de la documentation » (PBD) et à la demande dans les autres parcours, pour faire le point sur leur projet professionnel et être conseillés pour l'atteindre. Au second semestre, la gestion de projets commandités, la possibilité de réaliser des stages volontaires leur permettent de conforter leurs objectifs professionnels. Les choix de leurs missions et lieux d'alternance sont autant d'occasions de se questionner, des rencontres sont organisées avec les alternants des M2 pour les aider dans leur orientation et leur découverte des situations professionnelles. Une unité d'enseignement "Insertion professionnelle" est déployée dans les deux parcours de M1, des ressources sont mises à disposition à la bibliothèque, ainsi que sur la plateforme pédagogique, les tuteurs des stages, de gestion de projet, d'alternance sont mobilisés.

C2. L'établissement mesure l'attractivité de son offre de formation en suivant et en analysant l'évolution des candidatures et des inscriptions des différents types de publics.

Q1 : À quel niveau et pour quel type de formation l'établissement juge-t-il le plus important d'être attractif ? Quels résultats la politique menée a-t-elle obtenus pour renforcer l'attractivité des formations en fonction des priorités définies ?

L'ensemble des diplômes proposés à l'Enssib sont accessibles après une licence. Si l'établissement s'est interrogé, lors de l'étude stratégique menée en 2021 – 2022 déjà mentionnée, sur la pertinence qu'il y aurait pour lui à proposer une formation de niveau BAC+3 ou à BAC+6, cette option n'a pas été retenue.

L'augmentation du nombre de candidatures en master 1, de 70% en trois ans, montre que l'offre de l'Enssib est attractive et que les dispositifs mis en place fonctionnent. Le déploiement complet de l'alternance en 2020 avec l'ouverture à l'apprentissage des parcours de deuxième année de la mention SIB est un facteur d'attractivité (environ la moitié des étudiants de master 2 de cette mention sont alternants). Quelques étudiants sont inscrits en formation continue (trois en 2023/2024), une petite cohorte du même ordre se forme en VAE. Comme nous l'avons évoqué (Réf. 15), les chiffres de la formation continue en master restent marginaux et représentent un levier que l'Enssib souhaite investir. L'établissement souhaite en particulier renforcer l'attractivité du parcours de deuxième année SIBIST. L'ouverture en apprentissage et l'augmentation du public en formation continue sont deux modalités pour y parvenir.

L'Enssib constate ces dernières années une proportion non négligeable d'étudiants porteurs de handicaps : 9% des étudiants disposent d'un PAEH (plan d'accompagnement de l'étudiant en situation de handicap). La part des étudiants étrangers reste stable, autour de 10%, avec une progression d'étudiants canadiens, américains et luxembourgeois et une baisse des étudiants de l'Afrique de l'ouest en 2023/2024.

Établissement national ancré dans un territoire, l'Enssib suit également avec attention l'origine géographique de ses inscrits. La part des étudiants provenant de la région Auvergne Rhône-Alpes, qui représentait jusqu'alors la moitié des inscrits, a baissé pour la dernière promotion à 30% au profit notamment d'étudiants provenant des régions Bretagne et parisienne (autour de 10%) et du Grand Est (7%). Cette légère diversification des publics est à observer dans le temps pour vérifier si l'Enssib parvient à recruter durablement hors du bassin Rhônalpin. Les étudiants proviennent toujours en majorité des filières littérature, histoire et sciences humaines, universitaires ou de CPGE. Quelques profils peuvent provenir d'écoles d'ingénieur, écoles normales supérieures, IEP Lyon, EHESS.

Les dispositifs d'information-orientation et ceux de communication sur l'offre de formation répondent à cette philosophie : l'attractivité des formations sera effective si le lien avec les secteurs professionnels visés est visible et exploité durant les années d'étude. La question de l'explicitation des métiers auxquels forment l'Enssib hors des métiers traditionnels des bibliothèques est également une question à investir.

Performance des formations

C3. L'établissement veille à la qualité de la réussite en suivant l'évolution des taux de réussite et analyse l'impact sur ceux-ci des dispositifs d'accompagnement, d'aide à la réussite et d'aménagement des études.

En plus des taux de réussite au diplôme à proprement parler (stables, autour de 85% en master 2), l'Enssib mesure d'autres indicateurs afin de faire le lien avec ces derniers :

- Les enquêtes de suivi des diplômés opérées par le BSIP, à 18 et 30 mois, donnent des informations sur la qualité de l'insertion professionnelle des alumni et leurs résultats sont présentés et commentés en commission pédagogique chaque année.
- La direction des études a mis en place un suivi budgétaire détaillé par formation. Les obligations de remontée des coûts d'apprentissage et de production de bilan pédagogique et financier sont autant d'éléments d'information sur la performance de la formation. Notamment, la remontée des coûts d'apprentissage sert de repère budgétaire sur la performance.
- Pour ce qui concerne les processus d'aide à l'accompagnement, à la réussite et d'aménagement des études, la mission « vie étudiante » met en place, en collaboration avec le médecin du travail et l'équipe enseignante, des plans individuels d'accompagnement des étudiants en situation de handicap (une quinzaine par an), qui peuvent comprendre la mise en place de tiers-temps, jusqu'à l'équipement en matériel (fauteuil adapté, clavier braille) ou logiciel (corrections orthographique, prise de notes…).
- Les équipes de l'Enssib sont également mobilisées dans l'accompagnement des étudiants vers la réussite. Les enseignants-chercheurs et personnels associés à la pédagogie le prennent en charge dans leur rôle d'enseignant référent de stage, tuteur d'alternance ou de gestion de projet ou directeur de mémoire, par le biais de rendez-vous réguliers plus ou moins formalisés. Une attention est particulièrement donnée aux étudiants en alternance pour lesquels l'Enssib s'associe à l'association Objectif pour l'Emploi afin d'assurer au moins cinq rendez-vous pour chaque étudiant, complétés par des restitutions périodiques collectives. Ce dispositif a fait ses preuves, comme le

montrent le faible nombre de ruptures et les très bons taux de réussite. Les services supports sont également disponibles pour les étudiants comme la référente handicap, la scolarité et le BSIP, ce dernier prenant notamment en charge les questions de recherche de stage ou d'alternance. Certains étudiants peuvent faire le choix de valider leur master en deux ans, en soutenant le mémoire l'année suivante. Ces demandes sont en général acceptées.

C4. L'établissement veille à la qualité du devenir des étudiants en analysant la qualité de l'insertion professionnelle et, le cas échéant, la nature des poursuites d'études au regard des objectifs de la formation et de la réalité du marché de travail.

Comme nous l'avons déjà mentionné dans les références 1 et 15 de ce rapport, l'Enssib s'est appuyée sur un exercice d'audit mené en 2021 – 2022 par un cabinet spécialisé afin d'observer la pertinence de ses formations sur le marché professionnel et de sonder ce marché pour comprendre si l'offre devait être étendue pour remplir un besoin. Elle a alors fermé un parcours de master de deuxième année qui n'était pas suffisamment attractif et décidé de développer une nouvelle offre de formation en gouvernance responsable des données.

Les enquêtes d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois éclairent sur les parcours des diplômés. Si les chiffres d'insertion professionnelle sont toujours excellents - avec pour le master SIB des taux d'insertion professionnelle proches de ou à 100%, nous constatons une baisse des CDI au profit des CDD. Cette tendance s'explique par une forte augmentation du secteur public comme employeur : il est devenu le principal employeur depuis la promotion 2019/2020. L'emploi dans le secteur privé se porte très bien : la part des emplois à des niveaux cadres ou ingénieurs est au-dessus de 80% et on constate une progression des salaires également présente, à une moindre échelle, dans le secteur public. Les libellés de postes sont en correspondance avec les formations dispensées : archiviste/e-archiviste, chef de projet, consultant, doc controller, administrateur fonctionnel, responsable d'archivage numérique, de qualité etc. Les diplômés du parcours SIB-PBD se répartissent sur les différents niveaux et fonctions en bibliothèque, d'assistants de conservation aux postes de bibliothécaires ou conservateurs, de chargé de collection, de médiation ou parfois de responsable de secteur. Les postes occupés par les diplômés du parcours HCP- Cultures de l'écrit et de l'image (CEI) se répartissent également entre des profils orientés vers le traitement de fonds patrimoniaux et quelques profils de professeurs documentalistes. Ces résultats confirment que la formation remplit ses objectifs d'insertion professionnelle.

La poursuite d'études est irrégulière pour le master SIB et a plutôt augmenté sur les trois dernières promotions, elle se situe autour de 10% des diplômés. Il s'agit essentiellement de la préparation aux concours (pour environ la moitié, tous issus du parcours SIB-PBD) puis de formations orientées informatique (3 formations) et 2 doctorats (dont un étudiant issu du parcours SIB-PUN). La proportion de poursuite d'études est légèrement plus forte après le parcours HCP-CEI avec une différence notable sur la part de doctorats qui représente 50 % sur les 3 dernières promotions, soit 8 diplômés, suivi de la préparation aux concours (5 diplômés). Ce dernier chiffre est important à relever car il conforte la volonté de l'Enssib d'être accréditée à délivrer le doctorat car il permet de vérifier que le bassin d'étudiants existe.

L'Enssib constate l'attrait des métiers liés aux bibliothèques par rapport à ceux liés à la documentation ou à la gestion de l'information, à travers le nombre de candidatures formulées dès l'entrée en master pour l'un de ses parcours de master de deuxième année (SIB-Politique des bibliothèques et de la documentation). Ce constat a amené à questionner les maquettes de certaines formations afin de les rendre plus attractives et surtout plus lisibles aux étudiants peu au fait de ces problématiques avant leur arrivée à l'Enssib. L'actualité et la place centrale prise par l'information, sa fiabilité, la gestion massive des données, leur protection et leur gouvernance, et enfin l'intelligence artificielle sont autant d'opportunités pour l'Enssib dont elle souhaite se saisir. C'est un chantier sur lequel elle a commencé à travailler avec ses équipes enseignantes et qu'elle doit mener dans les prochaines années. La création d'un nouveau diplôme, la prise en compte de nouvelles thématiques dans son catalogue de formation tout au long de la vie, l'adaptation des maquettes des diplômes existants en sont les premiers pas.

Eléments de preuve :

Référence 17. L'établissement suit l'évolution de son offre de formation et s'assure de sa soutenabilité, en s'appuyant sur une politique de ressources humaines cohérente avec sa politique de formation et en mettant en œuvre une démarche d'amélioration continue.

C1. La politique de ressources humaines tient compte des besoins des formations, dont celles en tension ou relevant des disciplines rares. Elle contribue, par ses critères de recrutement, de promotion et de reconnaissance des activités pédagogiques, à la valorisation et à l'amélioration de la qualité de ses activités de formation.

Le contexte qui entoure la politique des ressources humaines en matière de formation est celui d'un établissement doté d'une équipe enseignante de 10 enseignants-chercheurs et 4 maîtres de conférences associés à mi-temps, qui n'est pas passé aux RCE. Le renouvellement de cette équipe se fait à l'occasion de départs en retraite : il y a eu deux arrivées de professeurs en 2022, il devrait y avoir deux arrivées de maîtres ou maîtresses de conférences en 2025. Par ailleurs, l'École fait appel à des intervenants extérieurs qui assurent des vacations en raison de leurs compétences professionnelles : il s'agit de professionnels en poste qui apportent des connaissances et compétences « métier », tout comme les maîtres de conférences associés. Ainsi dans le master SIB, sur les deux années de formation et tous parcours confondus, ce sont 89 professionnels qui sont intervenus devant les étudiants, notamment lors des journées professionnelles. Les absences de personnels ont cependant systématiquement été compensées depuis 2023 et des moyens supplémentaires ont été négociés, dans le cadre de campagnes d'emploi et du dialogue de performance 2024, pour soutenir les projets de développement de nouvelles formations.

Jusqu'ici l'établissement a eu les moyens RH de satisfaire les besoins de formation, que ce soit avec l'équipe enseignante actuelle ou en allant chercher des compétences complémentaires à l'extérieur, notamment en raison du caractère professionnalisant des formations ou de la spécificité d'une discipline. Par exemple, en ce qui concerne les cours d'anglais, l'Enssib ne disposant pas d'enseignant dans cette discipline, elle fait appel au centre de langues de Lyon 2 pour assurer les cours.
Le dialogue de gestion se fait directement entre la direction et la direction des études. Il permet d'établir de manière concertée le budget alloué aux formations de manière à satisfaire les besoins de vacations. Les renouvellements de postes d'enseignants-chercheurs sont discutés préalablement avec tout ou partie de l'équipe enseignante. Le budget alloué aux formations est resté globalement stable sur la période d'évaluation.
Il attribue des moyens supplémentaires sur projet pour des actions pédagogiques hors maquette (ex : séminaire de rentrée des masters, escape game).

C2. La politique de l'établissement en matière d'accompagnement et de formation des enseignants et des enseignants-chercheurs inclut un volet relatif au métier d'enseignant et un soutien aux projets pédagogiques.

Les enseignants-chercheurs peuvent profiter à la fois des formations proposées à l'ensemble du personnel (ex : en 2022 formation à la conduite du changement suivie par une MCF, en 2023, formation à la transition écologique suivie par un PU) et de formations spécifiques à leur métier (ex : en 2020, formation sur l'enseignement à distance suivi par un MCF nouvellement arrivé).
Les enseignants-chercheurs sont soutenus dans leurs projets pédagogiques par deux ingénieurs pédagogiques présents à la direction des études et susceptibles de les accompagner, pour l'un, dans leurs projets d'enseignement à distance (choix des outils, animation de session etc.) et, pour l'autre, de mise en place de l'approche par compétences. Comme évoqué précédemment, les projets sont par ailleurs régulièrement soutenus financièrement, voire entièrement financés par l'Enssib (ex : séminaire commun entre des étudiants suisses et les étudiants du M2 SIB-Archives numériques (ARN) en 2023).

C3. L'établissement assure le suivi et la maîtrise de la soutenabilité de l'offre de formation, en mettant notamment en place des indicateurs et des outils de mesure du coût des formations. Il analyse notamment en fonction du nombre d'étudiants accueillis et de leurs profils, ainsi que des moyens disponibles, sa capacité à assurer la soutenabilité pédagogique et la réussite effective des étudiants.

L'établissement maîtrise le recrutement des étudiants en nombre et garantit la bonne réalisation de l'offre de formation en fonction du nombre d'étudiants dans chaque diplôme ou parcours.

L'Enssib ne rencontre pas de difficulté à assurer la mise en œuvre de son offre de formation : le volume de l'offre de formation (3 mentions de master, 2 formations d'élèves fonctionnaires, 3 diplômes d'établissement) permet d'assurer un suivi réaliste de son exécution. Lorsque l'École a souhaité développer un nouveau diplôme « Gouvernance responsable des données », elle l'a fait en s'assurant au préalable de sa soutenabilité. En 2022, elle a demandé une étude au cabinet Headway de manière à identifier ses points forts, à identifier la concurrence et à imaginer un premier schéma pédagogique, puis elle a négocié un accompagnement auprès du ministère pour financer l'ingénierie du diplôme et a doté ce diplôme d'une tarification spécifique. Réaliste par rapport à ses dépenses et à ses marges de développement, l'Enssib a par exemple fermé le parcours de M2 SIB-PUN en 2023 parce qu'il peinait à recruter suffisamment d'étudiants.

C4. Le pilotage de l'offre de formation s'inscrit dans un fonctionnement cohérent, efficace des formations en respectant la répartition des compétences entre les différents niveaux de responsabilités.

La direction des études et des stages, composée de 20 agents, assure le pilotage et la mise en œuvre de l'offre de formation, en s'appuyant sur une politique définie au niveau de la direction de l'école, traduite dans le projet d'établissement et discutée en interne notamment avec la commission pédagogique. Les responsabilités de parcours, de diplômes et de mention sont réparties au sein de l'équipe pédagogique de l'Enssib. Les échanges sont réguliers entre les membres de l'équipe pédagogique et la direction des études, aussi bien dans les espaces de discussion internes (réunions, commission pédagogique, comité de direction élargi) que de manière quotidienne sur des sujets administratifs, par exemple. À un niveau plus opérationnel, ils s'appuient également sur un ensemble de gestionnaires de scolarité (2 au pôle « masters », 2 au pôle des formations initiales de fonctionnaires stagiaires, 2 au pôle « FTLV »).

C5. L'établissement définit un cadre et un processus d'évaluation interne, et il se dote d'outils de pilotage permettant de faire évoluer l'offre de formation dans une démarche d'amélioration continue.

C6. L'établissement organise, en lien avec les composantes ou les équipes pédagogiques, l'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants et il s'assure que les résultats de ces évaluations sont pris en compte dans l'évolution des formations.

C7. L'établissement coordonne la mise en œuvre et le suivi du fonctionnement des conseils de perfectionnement des formations, ou des instances en tenant lieu.

Les formations de l'Enssib sont dotées d'un conseil de perfectionnement régulièrement réuni en master, et d'un conseil des professionnels, son équivalent, dans les formations de fonctionnaires, diplômes d'établissement et formation tout au long de la vie. Sur le même modèle, un conseil de perfectionnement de l'alternance est organisé avec le CFA FormaSup. Ces conseils sont un outil essentiel de dialogue avec les communautés professionnelles concernées par les formations de l'Enssib. Ils permettent de débattre de questions de fond (équilibre entre formation académique et formation professionnalisante, contenus d'UE), aussi bien que de difficultés plus ponctuelles (emploi du temps, etc.) et de proposer des améliorations de manière concertée. La direction des études est chargée de veiller à ce que ces conseils soient réunis au moins une fois par an.

L'évaluation des enseignements par les étudiants, jusqu'ici pratiquée de manière souple et pragmatique par les enseignants en master (bilan collectif réalisé en fin d'UE) ou de manière très encadrée dans les formations de fonctionnaires et en FTLV, est harmonisée depuis septembre 2024. Un groupe de travail et un comité de pilotage impliquant notamment deux professeurs des universités et une maîtresse de conférence associée ont proposé une procédure désormais commune, fondée sur un questionnaire et une méthode (évaluation au niveau de l'UE), mise en place dans la plateforme pédagogique Moodle par la direction des études. Chaque responsable d'UE gère ensuite le questionnaire à la fin de son enseignement. L'objectif est d'évaluer toutes les formations de manière harmonisée et d'en tirer des bilans communicables aux intéressés, étudiants et enseignants, de manière à améliorer les formations. À l'heure où est rédigé ce rapport, la première synthèse des résultats n'a pas encore été réalisée (fin de semestre en février 2025 pour les M2).

Sur le même modèle, la qualité des stages et des alternances est évaluée par les étudiants ainsi que par les tuteurs professionnels par le biais de questionnaires transmis en fin d'activité. L'évaluation des

formations est également demandée aux diplômés lors de l'enquête de suivi à 18 mois de la sortie, les résultats sont transmis aux responsables des parcours de M1 et M2.

Référence 18. L'établissement soutient le développement de la vie étudiante et de la vie de campus, l'engagement des étudiants dans la gouvernance, et il favorise le bien-être étudiant.

C1. La politique de développement de la vie étudiante et de la vie de campus est organisée à travers un schéma directeur. Elle s'inscrit dans des partenariats appropriés et organisés. Elle se décline, en termes opérationnels, sur les différents sites de l'établissement et dans ses composantes.

L'Enssib ne dispose pas de son propre schéma directeur de la vie étudiante. Mais, comme l'y incitait d'ailleurs le Hcéres lors de sa précédente évaluation (recommandation 2), elle développe des collaborations appropriées avec des partenaires extérieurs. Ces partenariats permettent d'élargir l'offre de services proposés aux étudiants et de mieux répondre à leurs besoins. L'Enssib travaille en étroite collaboration avec l'Université de Lyon et le CROUS pour l'ensemble des thématiques liées à la vie étudiante, garantissant ainsi un accompagnement adapté aux attentes et aux besoins de chacun.

C2. La politique de développement de la vie étudiante en matière de conditions de vie et d'études, d'aide sociale et d'animation des campus contribue à l'amélioration de la réussite étudiante.

Un engagement renforcé en faveur de la vie étudiante

Durant la période évaluée, l'Enssib a considérablement développé ses actions en faveur de la vie étudiante, en mettant l'accent sur des domaines essentiels tels que la santé, le logement et l'accompagnement social. Cette stratégie s'inscrit dans une démarche globale alignée sur le Schéma directeur de la vie étudiante de l'Université de Lyon et du CROUS. Depuis 2019, plusieurs axes de développement ont été définis pour répondre aux besoins des étudiants et leur offrir un cadre propice à la réussite. L'École s'attache ainsi à améliorer la santé et le bien-être de ses étudiants en renforçant l'accompagnement social déjà existant. Elle veille également à faciliter l'accès aux droits afin que chacun puisse bénéficier des aides et ressources disponibles. Enfin, l'Enssib accorde une importance particulière au développement et à la structuration de son réseau des alumni, afin de renforcer les liens entre les diplômés et les étudiants actuels.
Pour mener à bien ces actions, le service de la vie étudiante dispose d'un poste d'attachée d'administration, qui assure la mise en œuvre et le suivi des dispositifs. Les initiatives sont financées essentiellement par la CVEC, garantissant ainsi des moyens pérennes pour accompagner les étudiants. En 2024 le budget CVEC était de 15 452 euros soit 0.5% du budget de l'établissement.
Depuis 2020, la directrice de l'Enssib préside personnellement la réunion annuelle de la commission CVEC de l'Enssib, à laquelle participent également le DGS et la directrice des études, ainsi que les élus étudiants, le président ou la présidente du BDE, des représentants du CROUS et du service « vie étudiante » de la ComUE. L'ensemble des actions financées par la CVEC y sont présentées et discutées.

Des partenariats stratégiques au service des étudiants

Concernant le logement, des accords durables ont été mis en place avec l'INSA de Lyon et Est Métropole Habitat, bailleur social, afin de garantir un accès facilité à des logements abordables. Pour favoriser la pratique d'activités sportives, une convention signée en 2018 avec le SUAPS de l'Université Claude Bernard Lyon 1 permet aux étudiants d'accéder à une large offre sportive. La culture occupe également une place importante, avec une convention conclue en 2023 avec l'Université Lyon 1 pour faciliter l'accès aux événements culturels.
La santé mentale fait partie des préoccupations majeures de l'École, qui a mis en place depuis 2020 un partenariat avec Apsytude, qu'elle a dû renforcer depuis la crise sanitaire (2022-2023 : +70% de demandes, 18 étudiants suivis, en 66 séances, pour un montant de 7.600€ *; 2024 : 11 étudiants suivis, en 69 séances, pour un montant de 7.300€)*. Cette initiative vise à améliorer le bien-être des étudiants et à prévenir les situations de mal-être pouvant impacter leur parcours académique. Des formations aux premiers secours en santé mentale sont également proposées aux membres du Bureau des étudiants et aux élus étudiants, grâce à un financement de la CVEC.

L'inclusion et l'égalité des chances avec les Cordées de la réussite

L'accompagnement vers l'autonomie et l'encouragement à l'engagement étudiant font également partie de ses priorités, tout comme l'intégration du dispositif des Cordées de la réussite, qui vise à promouvoir l'égalité des chances auprès des collégiens issus de REP et REP+.
Depuis septembre 2022, l'Enssib s'implique activement dans le dispositif des Cordées de la Réussite, favorisant l'accompagnement de collégiens issus de REP+ et REP. D'abord mis en place à Villeurbanne, puis étendu à Oullins en 2023, ce programme a déjà bénéficié à 75 élèves de troisième. Il s'articule autour de quatre axes principaux :

- Découverte des métiers des bibliothèques et des sciences de l'information : visite d'une bibliothèque de la métropole de Lyon et organisation d'un mini-forum des métiers à l'Enssib, avec plusieurs stands dédiés à la présentation des différentes professions du secteur.
- Sensibilisation aux valeurs de la République et à la citoyenneté : visite guidée de la prison Montluc.
- Ouverture au monde et à la culture : participation à un ballet de danse à l'Opéra de Lyon.
- Aide à la réussite scolaire : préparation à l'oral du brevet à l'Enssib, impliquant élèves, étudiants et personnels.

Les étudiants et élèves fonctionnaires de l'Enssib jouent un rôle actif dans ces actions, en apportant leur expertise et en accompagnant les collégiens tout au long du programme.

C3. La politique de développement de la vie étudiante s'appuie sur la participation effective d'associations étudiantes qui bénéficient d'un soutien de l'établissement.

L'Enssib ne dispose que d'une seule association étudiante : le Bureau des étudiants. Le BDE participe largement à la vie de l'établissement : journées portes ouvertes, journée d'accueil des masters, Cordée de la réussite. Le-la Président.e du BDE fait partie des commissions CVEC et FSDIE. La direction de l'établissement rencontre chaque année le nouveau bureau élu de l'association pour discuter de ses projets. Depuis 2024, elle alloue une subvention annuelle au BDE de l'ordre de 1.500 € et accorde un soutien logistique aux manifestations et aux clubs organisés au sein de l'établissement.
Il bénéficie d'un local attitré situé à l'étage des salles de cours, local dont il est responsable et qui lui permet de tenir des permanences et de ranger son matériel.

C4. L'établissement développe une politique d'accueil de qualité à destination des publics internationaux en particulier, qui participe de son attractivité.

La stratégie de développement à l'international vise à consolider les partenariats, à développer les mobilités, et à individualiser l'accueil.

Un accueil de qualité pour les étudiants étrangers

L'Enssib s'engage à fournir un accueil de qualité aux étudiants internationaux, en mettant en place des procédures d'accueil structurées et efficaces. Si l'établissement n'est pas adhérent de *Campus France*, ni n'a cherché à ce jour à obtenir le label « Bienvenue en France », il propose une politique d'accueil globale à l'intention des étudiants étrangers : les procédures d'accueils sont simplifiées via la plateforme « Études en France », un guide d'accueil leur est fourni à leur arrivée à l'École et une réunion d'accueil spécifique est proposée à la rentrée, animée par la responsable de la Vie étudiante et le chargé de mission « Relations Internationales ».
Grâce à un partenariat avec l'Université de Lyon 1, les étudiants qui le souhaitent peuvent également suivre des cours de Français langue étrangère. Des solutions de logement fiables sont proposées pour assurer leur installation dans de bonnes conditions. En collaboration avec le BDE, l'Enssib travaille à développer et améliorer l'accompagnement spécifique des étudiants internationaux, afin de faciliter leur intégration et leur parcours.

Un soutien renforcé pour les étudiants internationaux

L'Enssib adapte et renforce ses services d'accompagnement pour répondre aux besoins des étudiants internationaux. Tout au long du premier semestre, chaque étudiant étranger est reçu en entretien individualisé par le chargé de mission « Relations internationales » pour un tutorat et suivi de leur formation et des conditions dans lesquelles ils la suivent. L'objectif est de garantir que chaque étudiant étranger puisse s'intégrer sereinement dans la vie académique et sociale de l'école. Lorsque les enseignements sont dispensés à distance, des solutions sont mises en place pour garantir une continuité dans leur apprentissage et un suivi optimal de leur parcours. Par ailleurs, l'accompagnement social et psychosocial

proposé aux étudiants internationaux se poursuit, afin de leur offrir un soutien personnalisé, tant sur le plan académique que personnel. En octobre 2021, l'Institut Bergeret a pu proposer une formation sur l'accompagnement à la santé mentale des étudiants internationaux à destination des équipes administratives et enseignantes de l'école. L'ensemble de ce dispositif vise à leur apporter toutes les ressources nécessaires pour réussir leur projet d'études dans un environnement bienveillant et adapté

C5. L'établissement agit en faveur de la participation effective des étudiants à la gouvernance et à la vie démocratique de l'établissement, en particulier à travers les élections étudiantes pour les différentes instances.

Le nombre de places réservées aux étudiants en Conseil d'administration et en Conseil scientifique est fixé par le Décret n°92-25 du 9 janvier 1992 relatif à l'organisation de l'École, selon les modalités suivantes : six représentants des élèves, élus par des collèges distincts, dont deux représentants au titre des conservateurs de l'État, deux représentants au titre des conservateurs des collectivités territoriales (qui, depuis 2015, ne sont plus formés à l'Enssib ; ces sièges ne sont donc pas pourvus), un représentant au titre des bibliothécaires et un représentant des élèves non fonctionnaires. Le même décret prévoit pour le Conseil scientifique des dispositions similaires : trois représentants des élèves, élus par des collèges distincts, et un représentant des élèves non fonctionnaires. Après la refonte du décret statutaire de l'Enssib, la représentation au Conseil d'administration sera réduite à 3 sièges, le nombre de membres du conseil devant être revu à la baisse. La direction générale des services de l'Enssib pilote l'ensemble des élections étudiantes et en assure la communication auprès des étudiants, à la fois pour susciter des candidatures et pour inciter à venir voter. L'établissement est cependant conscient du fait qu'il devrait mieux accompagner les représentants étudiants et élèves, en leur présentant notamment les enjeux financiers, parfois complexes à appréhender : des séances de présentation sont parfois proposées, mais pas de manière systématique.
Les étudiants sont également conviés aux conseils de perfectionnement des masters et du diplôme d'établissement (les conseils de perfectionnement du diplôme d'établissement et des mentions de master comportent systématiquement la présence d'étudiants, actuels ou anciens).

C6. L'établissement reconnaît, encourage et valorise l'engagement étudiant dans une diversité de missions, en particulier au service de la transition écologique.

Avec le soutien de la Région AURA, l'Enssib a pu financer en 2024 le recrutement d'une étudiante de master, ambassadrice étudiante, en charge de promouvoir des initiatives liées au développement durable. À compter de 2025 et sur proposition de sa référente DDRSE, l'Enssib a décidé de pérenniser cette mission, en la finançant sur son propre budget.
En 2024, le dossier sur la Reconnaissance de l'Engagement étudiant a été initié et va aboutir à une Charte formalisée qui permettra aux étudiants de faire reconnaitre leurs engagements civils.

C7. La politique de la vie étudiante et de la vie de campus de l'établissement intègre les enjeux de parité, d'inclusion, de lutte contre les discriminations et les violences sexistes et sexuelles (VSS)

Depuis 2023, une conférence obligatoire sur les VSS est organisée pour les masters de première année avec le CIDFF du Rhône (présence de 96% des étudiants de master 1 en 2024). Cet événement vise à informer, sensibiliser et prévenir ces violences au sein de la communauté étudiante, en renforçant les dispositifs d'écoute et d'accompagnement existants. Il est financé grâce aux crédits de la CVEC.
À compter de 2025 sera également proposée aux étudiants une sensibilisation aux addictions, toujours avec un soutien de la CVEC.

L'Enssib a développé une politique d'accueil et d'accompagnement en faveur des étudiants en situation de handicap. Les étudiants en situation de handicap représentent chaque année environ 10% des effectifs des inscrits en master. Parmi ces étudiants, entre 40 et 60% ont une RQTH. Par l'intermédiaire de la part « projet » du FSDIE, l'Enssib a soutenu des actions étudiantes qui ont bénéficié au public en situation de handicap : en 2023 – 2024, création d'un espace de repos à la bibliothèque, sensibilisation aux handicaps invisibles.

L'Enssib a nommé un référent contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti LGBTQ+ qui organise régulièrement des temps d'échange au sein de l'École, notamment au sein de la Semaine annuelle d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme. C'est ainsi qu'en 2024, l'association étudiante Lié·e·s (Luttes intersectionnelles pour l'éducation, l'équité et la solidarité) a été invitée à redéfinir et expliquer les enjeux pour nos sociétés de s'opposer à toute forme de racisme.

Q4 : Quelle place tient, dans la politique générale de l'établissement en faveur des étudiants, le soutien qu'il apporte aux projets et initiatives portés directement par ces derniers ? Quelles ressources y affecte-t-il et quels résultats ont-ils été observés ? Quelle part de ces ressources est-elle destinée au soutien des initiatives portées directement par les étudiants ?

L'Enssib, conformément à la règlementation en vigueur sur la CVEC, consacre 70% du FSDIE au soutien aux projets étudiants.
En 2022, plusieurs initiatives ont été soutenues par l'Enssib. Un montant de 1.320€ a été consacré à l'opération « 100 repas suspendus » en partenariat avec les Petites Cantines, permettant ainsi de soutenir les étudiants en difficulté alimentaire. Par ailleurs, 200€ ont été alloués à la mise en place d'une « bibliothèque d'objets », une initiative visant à permettre aux étudiants d'emprunter des objets du quotidien pour faciliter leur vie sur le campus auxquels les personnels ont également été invités à contribuer, sur la base du volontariat, à travers un prêt d'objets usuels.
En 2023, un budget de 3.376,47€ a été alloué à l'aménagement de l'espace Récamier, un espace de repos au sein de la bibliothèque. Ce projet a permis l'achat de mobilier adapté, en cofinancement avec le Bureau des Élèves (BDE) et le CROUS, afin de créer un environnement propice à la détente et au bien-être des étudiants.
En 2024, 850€ ont été investis dans la sensibilisation aux handicaps invisibles, à travers l'organisation de quatre méridiennes à la bibliothèque de l'Enssib. Ces événements ont permis de sensibiliser la communauté universitaire à cette thématique, contribuant ainsi à une meilleure inclusion des étudiants concernés.
L'établissement constate cependant une difficulté régulière à faire émerger des projets étudiants. Ceci peut s'expliquer par plusieurs facteurs : un emploi du temps chargé ; un faible temps de présence à l'Enssib (de l'ordre d'1,5 an seulement pour les étudiants de master). Il s'efforce donc d'accompagner toute initiative.

C8. L'établissement structure et pilote son offre de service à l'étudiant et aux personnels en interne et avec ses partenaires.

En interne, deux services principalement pilotent le développement d'une offre de services aux étudiants : la référente « Vie étudiante » qui intervient sur les questions relatives au sport, à la santé, à la culture… et le Bureau des stages et de l'insertion professionnels qui se veut le lien entre l'Enssib et les communautés professionnelles, notamment les entreprises. Un accompagnement pédagogique individualisé est proposé aux étudiants par leurs responsables de formation tandis que les étudiants internationaux sont reçus individuellement par le responsable de la mission…
Pour les personnels, l'Enssib propose un accompagnement spécifique qui se traduit dans le plan de développement des compétences mis en place, des plateformes d'alertes et des référents investis, le tout dans un environnement de travail favorable. Nous renvoyons à la référence 8 qui aborde ces enjeux.

Le pilotage de cette offre repose sur une bonne coordination interne entre les différentes directions et services de l'école (direction des études, service des ressources humaines, direction de la valorisation, etc.) et la mise en place d'un système de référents largement connus (intranet et site internet de l'école). Mais la taille de l'établissement, qui permet une connaissance fine des publics et une grande réactivité de l'institution, fait aussi reposer l'établissement de cette offre sur des services déjà très occupés au quotidien. Les collaborations avec d'autres établissements de l'ESR, des institutions culturelles (bibliothèques, archives, musées) et des acteurs du monde socio-économique (entreprises, collectivités) sont coordonnées par une chargée de mission « projets et partenariats ». Le comité de direction où directions générale, fonctionnelles et missions sont représentées, veille à la cohérence des actions mises en œuvre avec la stratégie globale de l'établissement et à la maximisation des bénéfices pour ses étudiants et ses personnels. Il n'hésite pas, selon les recommandations qui lui ont été faites en 2021, à solliciter ses partenaires, notamment ceux qui sont présents sur le campus de la Doua (Université Claude Bernard Lyon 1, INSA de Lyon), pour bénéficier de ressources dont il ne dispose pas.

C9. Les processus d'allocation des moyens financiers, matériels et humains à l'offre de service à l'étudiant et aux personnels traduisent les engagements de l'établissement en matière de développement de la qualité de la vie étudiante et de la vie de campus.

L'engagement de l'établissement envers la qualité de la vie étudiante et de la vie de campus se traduit par l'allocation de moyens et de ressources adaptés aux besoins exprimés, des besoins recueillis

annuellement (voir ci-dessus). La décision de dédier un poste à temps plein à la Vie étudiante souligne l'importance accordée à l'accompagnement et à l'animation de la communauté étudiante. Au niveau des équipements proposés, l'offre de PC à tout nouvel étudiant et l'investissement dans des équipements innovants tels que la salle 1.02, de robots et tablettes de téléprésence, l'amélioration continue des salles d'enseignement marquent une volonté d'offrir un environnement d'apprentissage stimulant. De plus, une part du budget est allouée à des initiatives favorisant la vie étudiante, notamment à travers le soutien financier à l'association Apsytude et à d'autres formations et partenariats en faveur de la santé mentale étudiante, déjà signalé. Le processus rigoureux mis en place par la direction de l'Enssib pour suivre les crédits de la CVEC et du FSDIE et en rendre compte annuellement aux étudiants et au Conseil d'administration témoigne également des engagements de l'établissement.

Eléments de preuve :

ANALYSE SWOT DE LA FORMATION A L'ENSSIB

Forces

- Cadre d'étude inspirant
- Positionnement original : l'Enssib est à la fois un établissement d'enseignement supérieur et une école nationale formant des cadres de la fonction publique.
- Spécialisation reconnue : offre de formation (et spécialités de recherche) concentrée depuis longtemps sur les sciences de l'information, les bibliothèques et le patrimoine écrit et graphique.
- Qualité des étudiants et des élèves
- Offre de formation complète : enseignements en formation initiale et continue, en présentiel et à distance, masters (dont masters co-accrédités), diplômes d'établissement, formations pour les fonctionnaires (ayant intégré le tronc commun de l'INSP)
- Forte cohérence interne : nombre réduit de cursus permettant des interactions entre les formations.
- Partenariats académiques et professionnels : membre associée de l'Université de Lyon, membre du réseau INSP, forte intégration dans des réseaux professionnels nationaux et internationaux.
- Insertion professionnelle : taux de réussite et d'insertion professionnelle élevés, accompagnement de proximité pour les étudiants (tutorat, mentorat, etc.).
- Vie étudiante dynamique : accompagnement social, soutien fort aux projets étudiants, relations régulières avec le BDE.
- Infrastructures et compétences autour de l'enseignement à distance, hybridation des formations
- Des moyens pour la formation : postes compensés, vivier de formateurs, actions pédagogiques hors maquettes.

Faiblesses

- Taille de l'établissement : ressources humaines (équipe enseignante, fonctions supports sur les projets) et financières limitées.
- Accréditation non encore obtenue pour délivrer le doctorat : malgré trois contrats doctoraux accordés par le MESR.
- Difficultés à être visible en dehors du champ des bibliothèques : par exemple en formation continue, besoin de renforcer l'offre pour les professionnels et le secteur privé (réseaux à construire).
- Internationalisation limitée : malgré des partenariats à l'international, peu d'étudiants Erasmus entrants, mobilité à développer ; peu de cours dispensés en anglais, ce qui limite l'attractivité internationale.
- Peu de projets étudiants.

Opportunités

- Développement du numérique : exploiter l'IA dans les cursus (projet de CMA Integria, contrat doctoral)
- Besoins nouveaux en gestion de l'information et des données : création de nouveaux diplômes *comme la* gouvernance responsable des données.
- Offre de qualité en formation continue : possibilité d'élargir l'offre (modalités de formation, sur mesure, etc.).
- Internationalisation : adhésion aux réseaux internationaux, comme celui des iSchools, pour améliorer la visibilité.
- Intégration en cours des enjeux sociétaux : EMI, transition écologique, développement durable dans les cursus.

- 2 recrutements dans l'équipe enseignante en 2025.
- Des moyens pour expérimenter.

Menaces

- Mutations dans le domaine de la formation : concurrence avec d'autres institutions d'enseignement supérieur proposant des formations similaires
- Changements dans les politiques publiques (exemple de l'alternance)
- Possibles contraintes budgétaires : difficulté à obtenir des financements supplémentaires.
- Risque de stagnation : difficulté à attirer des étudiants hors des secteurs traditionnels.
- Mutation difficile à apprécier dans les cœurs de métier.

Département d'évaluation des établissements
Département d'évaluation de la recherche

CONTRIBUTION DE L'ENSSIB À LA DESCRIPTION DE SON ENVIRONNEMENT RECHERCHE

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2025-2026
VAGUE A

30 avril 2025

Ce document est principalement destiné à l'élaboration de la synthèse recherche réalisée pour chaque établissement. Celui-ci est invité à compléter les items suivants. Pour ce faire, il peut remployer des éléments de son rapport d'autoévaluation.

Évolution des partenariats institutionnels

Historique rapide, étapes clefs sur le cadre de structuration regroupement, Comue, établissement expérimental, autre etc.

L'Enssib est un membre associée de la ComUE Université de Lyon par le décret n° 2016-180 du 23 février 2016 modifié par le décret 2024-17 du 9 janvier 2024. Les projets communs dans lesquels l'établissement s'est impliqué durant la période évaluée - « Chose publique », projet E@SELY porté plusieurs écoles d'ingénieur du site - n'ont pas abouti, pas plus que la démarche engagée par l'Enssib en 2023 pour devenir membre de la ComUE (les raisons invoquées par le directoire pour refuser cette entrée à l'Enssib en avril 2025 étant la taille de l'établissement, son faible nombre d'étudiants, l'absence d'accréditation à délivrer le doctorat et sa non-implication dans « des projets » non cités). Néanmoins, la recherche est représentée au sein du collège académique et tente de prendre part aux discussions autour de la structuration scientifique du site, réflexion portée par la présidence de l'UdL.

Politique de l'établissement vis-à-vis des organismes de recherche nationaux

Liste des objectifs et moyens alloués aux partenariats avec les organismes nationaux

L'Enssib n'a pas de partenariat particulier avec les principaux organismes de recherche nationaux. La plupart de ceux-ci s'occupent, par ailleurs, de champs de recherche qui ne sont pas ceux de notre établissement. On notera cependant que l'Enssib compte un membre du Conseil national des universités pour une de ses deux sections et que des projets de chercheurs de l'établissement ont été subventionnés par des organismes tels que l'Agence nationale de la recherche.

Implication de l'établissement (porteur vs partenaire) dans les investissements d'avenir

Liste des objets PIA (idex, i-site, PUI, excellences, labex, équipex, école universitaire de recherche, projets soutenus par des PPR ou de PEPR, etc.). Préciser les UR impliquées.

La taille de l'Enssib ainsi que ses champs de recherche ne lui permettent pas prendre part aux investissements d'avenir tels que les labex et autres projets à grande échelle.

L'Enssib est cependant membre associée du comité des partenaires du PUI Impulse du site Lyon Saint-Étienne. Sa direction en suit les évolutions sans toutefois, à ce jour, que l'établissement ne participe de manière concrète aux actions mises en œuvre dans ce cadre. Plusieurs ateliers thématiques envisagés par ce PUI pourraient, à terme, l'intéresser (« Ecosystème Créatifs et Culturels en Mouvement », par exemple).

Présentation des instituts partenaires

Liste des instituts (IRT, ITE, RHU, IHU, Instituts Carnot etc.). Préciser le rôle de l'établissement (membre fondateur, actionnaire, partenaire) et les UR impliquées. Le cas échéant, donner quelques exemples de réalisations marquantes.

L'Enssib n'a pas d'institut partenaire du type listé. Cependant, elle est membre fondateur de l'Institut d'Histoire du Livre (IHL), une structure soutenue par différents établissements universitaires et culturels (bibliothèque et musée) qui promeut et finance des événements et publications dans le domaine de l'histoire du livre. Au cours des dernières cinq années, un des professeurs des universités de l'Enssib a été président de cet Institut.

Implication de l'établissement dans les structures de recherche clinique

Liste des structures de recherche clinique (CHU, DHU, cancéropôle, instituts sous statuts autres (privé, fondations, associations, etc.)

Les champs de recherche de l'Enssib ne sont pas ceux de la recherche clinique.

Implication de l'établissement dans les grandes infrastructures de recherche internationales, nationales, locales

Liste des grandes infrastructures de recherche partenaires (Plateformes, observatoires, infrastructures étoile, banques d'échantillons nationales ou internationales, etc.). Préciser les UR impliquées. Le cas échéant, préciser l'implication de l'établissement dans le pilotage de l'infrastructure.

L'Enssib ne joue pas un rôle de partenaire auprès des grandes infrastructures nationales ou internationales de recherche. Elle est en revanche membre, au niveau du site, de la Maison des Sciences de l'Homme Lyon-Saint-Etienne où ses deux laboratoires, le Centre Gabriel Naudé et Elico sont représentés. Elle contribue au financement de la MSH.

Le Centre Gabriel Naudé est également au cœur d'un réseau international émergent en histoire du livre (l'*International Consortium of Book History Research Groups*), dont la structuration est encore en cours de développement, mais qui compte des membres dans divers pays européens.

Implication de l'établissement dans des structures de valorisation

Liste des structures de valorisation partenaires (SATT, incubateurs, filiales de valorisation (filiales liées aux ONR), association à des pôles de compétitivité, etc.). Le cas échéant, donner quelques exemples de réalisations marquantes.

L'Enssib est partenaire de la SATT PULSALYS (la société d'accélération du transfert de technologies du site Lyon Saint-Etienne a pour activité d'assurer le transfert des résultats issus des laboratoires de recherche de ses associés).
Ce partenariat, ponctuel du fait des thématiques de recherche de l'établissement, a connu une déclinaison récente. Le projet européen PLACED (Place- and Activity-Centric Dynamic Library Services), financé par l'ANR et dont l'Enssib a été partenaire jusqu'à sa clôture en 2022, a produit un prototype nommé EXPLORE. Les droits d'exploitation du projet ont été concédés à l'UCBL, qui a accordé à PULSALYS, agissant pour le compte des copropriétaires (UCBL, CNRS, INSA Lyon, ENSSIB, IEP Lyon,

Université Lyon 2, Université Lyon 3 et École centrale Lyon), une licence d'exploitation exclusive des résultats. PULSALYS a engagé des actions d'investissement en maturation sur ces derniers. À l'issue de la maturation, une application numérique de gestion et de valorisation d'événements culturels éphémères a été développée et a fait l'objet d'un dépôt d'une enveloppe E-Soleau auprès de l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI) au nom des copropriétaires du projet. Des contrats ont été signés en 2024 avec deux entreprises pour l'exploitation de ce logiciel.

Présentation des partenariats avec les collectivités territoriales (région, département)

Liste des partenariats avec les collectivités territoriales (Financements de thèse, projets, Feder, CPER (mention des soutiens obtenus), AAP thématiques soutenus par la région (mention des soutiens obtenus, etc.)

L'Enssib ne possède pas de partenariat de recherche particulier avec une collectivité territoriale. Le caractère national de l'établissement l'encourage, par ailleurs, à développer des liens dans divers territoires. Au cours des cinq dernières années, l'École a néanmoins été lauréate d'un appel à projet dans le domaine de la recherche dans le cadre du dispositif Pack Ambition Internationale de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Ses champs de recherche ne font cependant pas partie des thématiques stratégiques de la région, ce qui constitue un frein à sa capacité à obtenir des soutiens financiers.

Présentation des partenariats (industriels, culturels, etc.) structurants

Liste des labcom, des UMR, en cotutelle avec un industriel.

L'Enssib n'a pas de partenariat direct structurant avec des industriels, ses thématiques de recherche ne sont pas celles des entreprises industrielles.

Ses partenariats culturels sont cependant importants, aux niveaux territorial et national. L'Enssib souhaite se positionner comme un acteur clé de la transformation numérique de la société, en formant des professionnels capables de gérer, valoriser et diffuser l'information. Son action se traduit au travers de partenariats locaux - l'Enssib collabore avec les collectivités et des institutions pour développer des projets de recherche, des formations et des actions de médiation culturelle : Région Auvergne-Rhône-Alpes, Bibliothèque municipale de Lyon, Agence Rhône-Alpes Livre et lecture, etc. -, nationaux : convention signée avec l'Institut national du patrimoine (INP), la Ville de Paris, l'INET-CNFPT, projet initié avec le soutien du Ministère chargé de la culture dans le cadre du plan national « EMI ».

Présentation des partenariats avec la DRARI

Liste des partenariats avec la DRARI (Doctorats soutenus par le dispositif Cifre, CPER (mention des soutiens obtenus, etc.).

À ce jour, l'Enssib n'a pas obtenu de doctorats soutenus par le dispositif Cifre. Des possibilités sont désormais à l'étude dans le cadre du projet doctoral de l'Enssib.

Autre

DOCUMENT D'AUTOÉVALUATION DES UNITÉS DE RECHERCHE

Centre Gabriel Naudé (CGN)

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2025-2026
VAGUE A

Mai 2025

1- INFORMATIONS GÉNÉRALES POUR LE CONTRAT EN COURS

1- 1 Identification de l'unité

Nom de l'unité : Centre Gabriel Naudé

Acronyme : CGN

Label et numéro : équipe d'accueil 7286

Domaine scientifique principal :
SHS : Sciences Humaines et Sociales

Panels scientifiques par ordre décroissant de pertinence :

Panel 1
SHS6 : Histoire générale du passé et des savoirs

Panel 2
SHS5 : Cultures et productions culturelles

Panel 3
SHS4 : L'esprit humain et sa complexité

Panel 4
SHS3 : Le Monde social et sa diversité

Équipe de direction :

Directeur : Malcolm Walsby

Directrice adjointe : Raphaële Mouren

Liste des tutelles de l'unité de recherche :
École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques (Enssib)

École(s) doctorale(s) de rattachement :

Ecole Doctorale 483 Sciences Sociales

1- 2 Présentation de l'unité

Historique, localisation de l'unité :

Le Centre Gabriel Naudé est une unité de recherche possédant une seule tutelle : l'Enssib. Il est l'héritier de plusieurs centres de recherche successifs qui, depuis 1990, ont façonné la recherche en histoire du livre dans cette institution. Il est issu de l'axe « Histoire du livre », l'un des trois axes du Centre d'étude et de recherche en sciences de l'information (CERSI), premier centre de recherche (équipe d'accueil) créé en 1990 par les trois premiers enseignants chercheurs affectés à ce qui était encore l'École nationale supérieure des bibliothèques, dans la perspective de sa transformation en Enssib par le décret du 9 janvier 1992.

Les deux autres axes du CERSI ont évolué pour se fondre dans ce qui est aujourd'hui l'équipe de recherche en sciences de l'information et de la communication ELICO (EA 4147). Pour sa part, l'axe « Histoire du livre » est devenu « Pôle lyonnais de recherche en histoire du livre » (jeune équipe 2259), puis en 1999 « Centre de recherches en histoire du livre » (CRHL, équipe d'accueil 3717), et en 2006 Centre Gabriel Naudé.

Ce centre de recherche présente plusieurs spécificités qui lui sont propres. C'est un laboratoire d'histoire du livre et des bibliothèques, le seul en France à concentrer ses travaux dans cette discipline qui, depuis la parution en 1958, de *L'Apparition du livre* sous la double signature de Lucien Febvre et Henri-Jean Martin, a vu se développer un domaine reconnu internationalement. Or, le paradoxe est que cette discipline n'a jamais été véritablement ni enseignée ni pratiquée à l'université générale. L'Enssib et le Centre Gabriel Naudé ont cette responsabilité de représenter l'histoire du livre et des bibliothèques non seulement en France mais également d'incarner la recherche française dans une articulation européenne et internationale.

Une autre particularité du Centre Gabriel Naudé est d'accueillir et de faire dialoguer et travailler ensemble des enseignants-chercheurs universitaires et des conservateurs (personnels scientifiques des bibliothèques) qui pratiquent une activité de recherche dans ce domaine. Abrité par l'Enssib qui est l'école d'application où sont formés les conservateurs des bibliothèques et les bibliothécaires d'état, le Centre Gabriel Naudé se doit d'être un lieu d'accueil pour des conservateurs chercheurs sur tout le territoire national. Enfin, le Centre Gabriel Naudé

fédère autour d'un petit noyau d'enseignants-chercheurs en poste à l'Enssib des enseignants-chercheurs et des conservateurs de bibliothèques qui ont le statut de membres associés, et qui sont administrativement affectés dans divers établissements d'enseignement supérieur français et étrangers. Plus qu'une équipe de recherche universitaire au sens le plus traditionnel du terme, il se veut lieu fédérateur de compétences d'expertises rares pouvant être mobilisées selon les besoins pour répondre à des demandes émanant d'autres équipes de recherche à l'étranger tout comme en France et de bibliothèques patrimoniales. Il est identifié en France comme laboratoire de référence dans les domaines de la description rétrospective et de l'identification de la production imprimée (l'archéologie du livre).

Il est adossé à plusieurs formations universitaires et professionnelles : conservateurs des bibliothèques, bibliothécaires d'état, formation continue des personnels des bibliothèques, master *Histoire civilisations patrimoines* parcours *Cultures de l'écrit et de l'image* cohabilité par l'Enssib et l'Université Lumière Lyon II.

Depuis 2020, le Centre Gabriel Naudé connaît une transformation esquissée dans le document d'autoévaluation élaboré lors de la précédente évaluation par l'Hcéres. Le renouvellement de l'équipe a été important : le départ à la retraite du fondateur du Centre a permis, avec le recrutement de deux professeurs des universités, de renouveler les recherches et redonner un nouveau souffle au Centre. On remarquera notamment le renforcement de son rôle international, une refonte structurelle, un renouvellement des conservateurs des bibliothèques / membres associés, et une politique plus dynamique autour de la question des doctorants.

Organisation de l'unité :

Le Centre Gabriel Naudé n'est pas structuré en différentes équipes et les membres sont encouragés à participer à toutes les activités du Centre quelle que soit leur nature. Au cours des dernières cinq années, son organisation a été repensée et officiellement structurée – un dispositif qui a été voté par les membres du Centre lors d'une assemblée générale.

L'unité s'est dotée d'un conseil de direction composée du directeur, de l'adjoint, d'un représentant du collège des conservateurs des bibliothèques/membres associés, et d'un représentant des doctorants et des post-doctorants. Ce conseil peut se réunir pour prendre des décisions importantes en dehors des assemblées générales, lorsque cela est nécessaire. Au jour le jour, les décisions de routine sont prises par le directeur et l'adjointe pour faciliter le fonctionnement efficace de l'unité et lui permettre de répondre rapidement aux sollicitations de ses membres.

Les assemblées générales du laboratoire sont désormais organisées deux fois par an : une session d'hiver fin janvier, et une session d'été fin juin/début juillet, plutôt que de manière annuelle. Toutes les décisions importantes sont ratifiées par un vote. On y expose également l'activité des membres, la situation budgétaire, les projets structurants, etc. Elles sont systématiquement organisées de manière hybride avec la possibilité d'être présent à l'Enssib ou en visioconférence. Cet aspect est important pour encourager la participation des membres, notamment à cause de la nature particulière du Centre avec sa vocation nationale. Cela permet également de limiter les déplacements en cohérence avec la mise en place du programme Développement durable et de la Responsabilité sociétale et environnementale (DDRSE) et la réduction de l'impact carbone du Centre de recherche.

A partir de 2021, le Centre Gabriel Naudé a produit un rapport annuel de son activité de l'année précédente. Cinq des six années évaluées sont ainsi présentées sous la forme de rapports qui sont inclus en annexe de cette autoévaluation. Elles permettent de valoriser les événements de l'année, mais également de proposer une liste des membres (et de voir son évolution), ainsi qu'un récapitulatif de toutes les publications du laboratoire ainsi que les interventions scientifiques et grand public. Ces rapports sont rendus publics, ce qui permet d'afficher l'activité du Centre.

L'unité bénéficie également de l'aide structurelle apportée par l'Enssib, avec notamment l'appui de l'assistante de direction de la Recherche de l'établissement pour le fonctionnement administratif et financier du Centre, mais aussi d'une conservatrice des bibliothèques qui veille au dépôt dans HAL des publications des membres et membres associés (ces points seront développés plus loin dans la section « Environnement de la recherche »).

Effectif de l'unité et de ses éventuelles équipes au 31/12/2024 :

Le Centre Gabriel Naudé est une unité de petite envergure. Elle s'appuie sur un noyau resserré à l'Enssib, entouré de chercheurs universitaires basés dans d'autres institutions et d'un groupe plus large de chercheurs associés en France et à l'étranger.

Numériquement, les membres se répartissent de la façon suivante (la liste complète est fournie dans le Rapport Annuel 2024) :

Chercheurs réguliers : 4 enseignants-chercheurs de l'Enssib (dont une professeure en détachement et un professeur émérite), ainsi que 3 autres chercheurs en poste dans d'autres établissements (une entre contrats au 31 décembre 2024) dont le Centre Gabriel Naudé est le principal centre de rattachement.
Chercheurs associés – conservateurs des bibliothèques en France : 20. Il s'agit de professionnels des bibliothèques en poste dans différents établissements principalement dans des institutions telles que la Bibliothèque nationale de France ou des Bibliothèques municipales classées.
Chercheurs associés – actifs à l'étranger : 6 – tous titulaires de doctorats, dont 3 pour lesquels il s'agit du seul centre de rattachement de recherche (en France ou ailleurs).
Chercheurs associés d'autres établissements universitaires français : 6.
Doctorants – chercheurs associés : 12 (dont certains en cotutelle).

En somme, au 31 décembre 2024, le Centre Gabriel Naudé regroupait 4 chercheurs statutaires de l'Enssib, 26 chercheurs et chercheurs-associés dont l'unité était le principal centre de recherche de rattachement, 9 chercheurs associés d'autres laboratoires, et 12 doctorants.

Ce chiffre est en hausse marquée par rapport au dernier bilan effectué lors de l'autoévaluation, lors de la campagne d'évaluation 2019-2020. Dans ce contexte, il est important de noter qu'un travail de vérification systématique de la volonté d'implication et d'activité des membres associés a été mené au cours de l'année universitaire 2023-2024, menant à l'exclusion d'un certain nombre d'entre eux. Les statuts, dont l'unité s'est dotée au cours des cinq dernières années, stipulent que les membres associés (à l'exclusion des doctorants en cotutelle) ne doivent pas avoir d'autre centre de rattachement. Ceci vise à éviter une inflation peu représentative des chiffres et à garantir l'implication réelle des associés. L'agrandissement du Centre Gabriel Naudé correspond ainsi véritablement à une dynamique de développement qui reflète l'attractivité de ses activités et l'intérêt porté pour ses recherches.

Thématiques scientifiques (par équipe le cas échéant) :

L'activité du Centre Gabriel Naudé se décline aujourd'hui en trois axes structurants – le Centre ne possède pas d'équipes différentes pour chaque axe, mais nomme des responsables dont le rôle est d'être le référent et d'encadrer les activités du centre pour chaque thème.

Axe 1 : « Histoire du livre et de l'imprimé » - responsable : Professeur Nicolas Beaupré
Axe 2 : « Histoire et contemporanéité des bibliothèques » - responsable : Professeure Raphaële Mouren
Axe 3 : « Archéologie du livre » - responsable : Professeur Malcolm Walsby

L'activité scientifique de l'unité pour chacun des trois axes sera détaillée plus longuement dans les sections suivantes (et particulièrement dans l'autoévaluation du bilan).

1- 3 Environnement de recherche

Le Centre Gabriel Naudé est un des deux centres de recherche de l'Enssib et le seul dont cet établissement est l'unique institution de tutelle. Il en résulte qu'il est particulièrement impliqué dans la structuration de la recherche au sein de l'Enssib, ce qui d'autant plus marqué depuis septembre 2022, date à laquelle le directeur de l'unité est également devenu directeur de la recherche de l'école. On soulignera également les bons rapports entretenus avec la direction de l'école.

Le centre s'appuie directement sur les structures de l'Enssib. Ainsi, il profite du développement d'une cellule de la recherche composée d'une assistante, d'un ingénieur de recherches et d'une conservatrice des bibliothèques. Cette aide vise à renforcer la capacité des membres du centre à effectuer leurs recherches, identifier et obtenir des financements, et mettre en valeur leurs publications et activités. Plus largement, l'unité profite également de l'écosystème particulier de l'établissement avec notamment une direction de la valorisation très impliquée dans la communication des évènements, mais aussi une maison d'édition, etc., qui lui permet de rayonner. On notera également l'appui de la mission relations internationales, et d'un poste dédié au développement de la science ouverte et au lien entre sciences et société, avec deux chartes mises en place dans ces domaines en 2024. Durant la période évaluée, la direction des systèmes d'information de l'Enssib a porté le projet de restructuration du site internet du Centre Gabriel Naudé et d'intégration de bases de données assorti d'une importante reprise de données.

Le Centre Gabriel Naudé profite également de la présence d'un Conseil scientifique de l'Enssib très impliqué. On notera particulièrement l'apport financier que représente cette instance, puisqu'elle accorde chaque année des subventions de recherche aux enseignants-chercheurs de l'établissement en complément de la dotation directe faite à l'unité. Au cours des dernières cinq années, le Centre a ainsi directement profité de cet appui supplémentaire pour la mise en place d'événements, de projets, ou la publication des recherches de ses membres.

Au-delà de l'Enssib, le Centre est impliqué également dans des structures de recherche et de valorisation plus larges. Sur le site lyonnais, le Centre est un laboratoire associé de la *Maison des Sciences sociales et des*

Humanités (MSH) Lyon St-Etienne. Il collabore également chaque année avec un autre laboratoire associé du site, l'IHRIM, pour organiser une journée d'étude autour de la question du livre à Lyon à la Renaissance (BibLyon). Son envergure limitée ne lui permet pas, en revanche, de s'impliquer dans des dispositifs du type Labex. Le Centre participe également à l'*Institut d'histoire du livre*, un institut à vocation nationale basé à Lyon et comprenant tant des institutions de l'enseignement supérieur (Ens Lyon, Ecole nationale des chartes, Université Lyon 2) que des établissements patrimoniaux (Bibliothèque municipale de Lyon, Musée de l'Imprimerie et de la Communication graphique). Le directeur de l'unité a, par ailleurs, était élu président de l'Institut à deux reprises au cours des cinq dernières années.

Le rôle du Centre Gabriel Naudé dans le réseau patrimonial local et national est important : la présence de membres au sein de nombreuses institutions lui permet d'avoir des échanges privilégiés et de favoriser une valorisation culturelle et professionnelle de son activité. On notera également le rôle fondateur du Centre, avec l'Université de St Andrews, dans l'établissement d'un réseau européen de centres de recherches dans le domaine de l'histoire du livre, nommé « International Consortium of Book History Research Groups » qui est en train de prendre forme.

Au niveau de la valorisation des travaux de recherche, on notera l'implication dans HAL avec un signalement systématique des publications et un accompagnement de la mise en ligne, lorsque cela est nécessaire. Le Centre encourage également le référencement ORCID de ses chercheurs et ces derniers peuvent désormais profiter de l'obtention d'un espace institutionnel réservé sur Recherche Data Gouv pour déposer leurs données de recherche.

1- 4 Prise en compte des recommandations du précédent rapport

Lors du précédent rapport publié en 2020, le comité d'évaluation de l'Hcères avait formulé une série de recommandations sur les produits et activités de la recherche, l'organisation et la vie de l'unité et le projet et la stratégie à cinq ans.

En ce qui concerne les produits et activités de la recherche de l'unité, la recommandation principale avait trait à la visibilité des activités de recherche du laboratoire. En dehors des mesures déjà évoquées, nous avons notamment demandé aux membres d'indiquer systématiquement leur appartenance au laboratoire et d'utiliser le logo dans les événements auxquels ils étaient associés – on notera cependant le besoin de continuer à sensibiliser les membres aux enjeux de cet affichage. La capacité à faire évoluer les pages internet a été améliorée depuis le dernier rapport de l'Hcéres, même si la configuration précise du site web de l'établissement rend impossible un accès complet des différents membres. Les personnes en charge de ces pages effectuent les changements nécessaires lorsque des demandes sont faites – même si ce dispositif n'est pas idéal.

Concernant l'organisation et la vie de l'unité, la gouvernance a bien été élargie et les membres sont plus actifs dans ses instances que précédemment. La recommandation de « fédérer des actions de doctorants et de masters au sein de l'équipe » était problématique : les étudiants de Master ne font pas partie du Centre. Des efforts ont été faits pour présenter et attirer des étudiants et des conservateurs stagiaires de l'école au sein du laboratoire, soit comme doctorants soit, pour les conservateurs, comme membres associés. Cette approche semble avoir porté ses fruits avec de nouvelles adhésions de plusieurs doctorants issus du Master et de conservateurs des bibliothèques.

Enfin, concernant le projet et la stratégie à cinq ans de l'unité, l'articulation des axes de recherche à l'échelle nationale et internationale a été entreprise, comme on peut le voir par les nombreux liens entre chercheurs qui en émanent. Les axes ont également été redéfinis collégialement. Le développement de partenariats forts avec des institutions françaises a été plus difficile et passe surtout par des collaborations sur des colloques ou des journées d'études. On notera cependant le rôle structurant de l'Institut d'Histoire du livre dans lequel le laboratoire a été pleinement impliqué. Un travail reste à faire pour créer des liens avec les bibliothèques patrimoniales et cela fera partie des enjeux des cinq ans à venir (voir plus bas). Nous noterons cependant que des approches faites par le Centre pour travailler avec la Bibliothèque municipale de Lyon ou la Bibliothèque nationale de France n'ont pas été couronnées de succès.

2- INTRODUCTION DU PORTFOLIO

Le portfolio proposé par le Centre Gabriel Naudé vise à montrer les différentes facettes des publications de ses membres depuis la dernière campagne d'évaluation Hcéres. Conformément à ce qui est requis pour une unité de petite taille (moins de 19 permanents), nous proposons cinq éléments : trois publications et deux projets en cours. Une liste complète des publications entre 2019 et 2024, des événements organisés par le Centre ainsi que des interventions académiques et de valorisation est fournie dans les rapports annuels inclus en annexe.

Les choix présentés pour le portfolio sont d'abord motivés par la volonté de démontrer l'éventail des publications de haute qualité produites par des membres de l'unité et leur impact national et international à travers deux projets en cours. La première publication, un numéro thématique d'une revue évaluée par les pairs, s'insère parfaitement dans l'axe 2 sur l'histoire des bibliothèques et ouvre une réflexion la manière de sur faire vivre et enrichir les collections physiques et numériques aujourd'hui. Couronnée par le prix international « SCSC Bainton » 2021 pour les livres de référence, la seconde publication s'insère dans l'axe 1 sur l'histoire du livre et de l'imprimé. L'ouvrage identifie et décrit les carrières de plus de 2700 libraires et imprimeurs de la Renaissance en France provinciale (hors Paris et Lyon) et représente une avancée importante pour notre compréhension de l'accès à l'imprimé. La troisième publication montre l'étendu de l'impact des recherches interdisciplinaires faites au sein du Centre, ouvrant sur la question du temps pendant la première guerre mondiale.

Publication 1 :

Raphaële Mouren et Anne Réach-Ngô (dir.), *Penser, décrire, communiquer. Les bibliothèques de la Renaissance aujourd'hui,* Numéro thématique de *Réforme, Humanisme, Renaissance*, LXXXVIII (2019)

Publication 2 :

Malcolm Walsby, *Booksellers and Printers in Provincial France, 1470-1600*, Leyde : Brill, 2021.

Publication 3 :

Nicolas Beaupré, *En temps de guerre (1914-1918),* Paris : Presses universitaires de France, 2023.

Les deux projets retenus dans le cadre de l'évaluation montrent combien le centre est moteur dans les recherches entreprises au niveau européen.

Projet 1 :

Sammelband 15-16. Piloté par Malcolm Walsby, ce projet sur la mise en recueil d'imprimés à la Renaissance réunit près de 40 membres dans 12 pays européens différents. Ayant obtenu quelques subventions en France et dans d'autres pays européens, le projet a organisé 11 événements internationaux depuis 2019. Une demande de financement européen est en préparation pour 2025. https://sammelband.hypotheses.org

Projet 2 :

Greek Manuscripts in Renaissance Venice: The Library of Guillaume Pellicier and its contribution to Europe's intellectual heritage. Piloté par Raphaële Mouren (Principal Investigator) et Rosa Maria Piccione (Co-Investigator), ce projet, mené à bien par une équipe internationale, bénéficie d'un financement de l'Arts and Humanities Research Council (Royaume-Uni) à hauteur de 1,2 millions d'euros (l'Enssib n'est pas l'établissement porteur) pour reconstituer numériquement et analyser la bibliothèque de Guillaume Pellicier, l'ambassadeur de François Ier à Venise (1539-42). https://pellicierhy.hypotheses.org

3- AUTOÉVALUATION DU BILAN

4- 1 Autoévaluation de l'unité

Domaine 1. Objectifs scientifiques, organisation et ressources de l'unité

Référence 1. L'unité s'est assignée des objectifs scientifiques pertinents et elle s'organise en conséquence.

Le Centre Gabriel Naudé a modifié ses axes de recherche depuis la dernière campagne d'évaluation pour refléter à la fois les enjeux de la recherche dans le domaine de l'histoire du livre et des bibliothèques et des intérêts de ses membres.

Axe 1 : « Histoire du livre et de l'imprimé »

Sous la responsabilité de Nicolas Beaupré, cette thématique regroupe le plus grand nombre de recherches, d'événements et de projets entrepris au sein du Centre Gabriel Naudé. Elle se structure tout d'abord autour de travaux historiques sur la question de la production imprimée de Lyon, l'un des plus grands centres mondiaux de la production imprimée entre l'invention de l'imprimerie et le XIXe siècle. Ceci est incarné par le projet « Biblyon ». Depuis plusieurs années, le centre travaille avec des spécialistes d'autres disciplines, et notamment avec l'IHRIM (UMR 5317), sur ce programme de recherche coordonné par Raphaële Mouren (CGN) et Michèle Clément (IHRIM), consacré au livre lyonnais au XVIe siècle, dans ses dimensions d'histoire du livre, histoire littéraire, histoire de l'art et histoire économique. Depuis près de quinze ans, ce programme fait l'objet d'une journée d'étude annuelle, qui accueille des chercheurs français et étrangers, et offre régulièrement une première expérience de participation à de jeunes chercheurs. Le projet « Les gens du livre à Lyon » de Dominique Varry analyse les acteurs du livre du XVIIIe siècle dans la ville. Développé à partir de données biographiques, la base de données recueille des informations pour plus de 700 personnes. Un travail est engagé pour les XIXe et XXe siècles, notamment par des mémoires de recherche de master menés à bien depuis plusieurs années.

Cette expertise sur le livre imprimé à Lyon est renforcée par la bibliographie des éditions lyonnaises du XVIe siècle (Lyon 15-16) mise au point par Raphaële Mouren et William Kemp. Lancée en 2007, cette bibliographie rétrospective exhaustive des livres imprimés à Lyon au XVIe siècle propose des notices bibliographiques sur toutes les éditions connues. Encore en cours, elle contient actuellement près de 23 000 notices, et a d'ores et déjà modifié en profondeur notre connaissance de cette production. Depuis 2019, cet aspect de la recherche a notamment été incarnée par l'organisation de deux colloques internationaux pour célébrer les 550 ans de l'imprimerie à Lyon en 2023 et 2024, organisés avec l'Institut d'Histoire du livre ainsi qu'un colloque supplémentaire coorganisé avec l'Université Lyon 2 sur le premier imprimeur et libraire de Lyon. Les travaux sur Lyon portent aussi sur l'illustration imprimée, avec notamment la publication d'une monographie par Maud Lejeune sur le sujet. On notera également deux thèses en cours sur ces sujets : une sur la construction de la figure de l'éditeur au XVIe siècle à Lyon, de Délia Branciard, et une autre de Rosa Gomes sur la circulation du livre lyonnais au Portugal.

Au-delà du cas lyonnais, la recherche sur l'activité des gens du livre à la Renaissance a mené à la publication d'un ouvrage sur les libraires et imprimeurs français provinciaux, et sur une série d'articles couvrant notamment le cas de Rouen. Un colloque international pour regarder la question des réseaux d'imprimeurs et de libraires a été préparé en 2024 et a eu lieu en mai 2025. Pour mieux comprendre les enjeux internationaux, le Centre participe également au projet « *Discovering Europe in the Early Modern Period: How Literary Bestsellers shaped a Diverse Community, 1517-1713* » de l'Université d'Utrecht. Dans une optique transnationale, l'objectif est de comprendre l'émergence d'une vision laïque naissante de l'Europe en tant que communauté diversifiée à travers les récits populaires de l'époque. Le Centre a ainsi organisé un atelier de deux jours sur cette question en 2023. Malcolm Walsby et Raphaële Mouren collaborent aussi avec le projet international « *GRECI : Greek Heritage in the European Culture and Identity* » (Chypre-Norvège-France). Une thèse en cours (Tracy Bergstrom) étudie la production d'études de la Rome antique dans la Cité éternelle au XVIe siècle, avec un focus sur les interactions entre gens du livre, artistes et intellectuels, et Melissa Robohn étudie les imprimeurs florentins Torrentini (XVIe siècle) à travers leurs réseaux locaux et nationaux. Les recherches ne se limitent pas à la Renaissance : Jean-Dominique Mellot a ainsi continué son travail sur Joseph d'Hémery et la police du livre ainsi que sur les éditions « bleues » rouennaises au XVIIIe siècle ; Dominique Varry a publié sur les Cramoisy à Paris.

Axe 2 : « Histoire et contemporanéité des bibliothèques »

Sous la responsabilité de Raphaële Mouen, cette thématique représente une approche différente pour cerner l'impact et l'importance du livre. Ceci est incarné par le projet sur la bibliothèque de manuscrits grecs de Guillaume Pellicier entrepris avec la collaboration de la *Staatsbibliothek zu Berlin* et le *British Museum* de Londres. L'objectif de ce projet est de reconstituer et contextualiser la constitution et l'utilisation d'une bibliothèque ayant appartenu à un membre de l'élite religieuse et politique du XVIe siècle. Principalement conservée à Berlin, la bibliothèque documente la survie et l'organisation des manuscrits copiés à l'âge de l'imprimerie. Le but du projet est également de penser cette bibliothèque aujourd'hui à l'aune des réflexions programmatiques du volume coordonné par Raphaële Mouren et Anne Réach-Ngô en 2019. Les livres seront ainsi numérisés et rendus accessibles par la *Staatsbibliothek* et l'Institut Warburg de Londres. Dans cet axe, on notera la thèse en cours de Cloé Boucon sur les livres de la genizah récemment découverte à Phalsbourg, celle d'Yvonne Lewis sur l'histoire de la bibliothèque de *Wimpole Hall*, et la thèse d'Eleanor Greer (terminée en 2022) sur la bibliothèque de Richard Ellys au XVIIIe siècle.

Une autre réflexion, plus contemporaine, sur les bibliothèques se coordonne autour de la spoliation des bibliothèques privées durant la seconde guerre mondiale. Cette question a été traitée depuis de nombreuses années de manière pionnière par Martine Poulain. Elle cherche à établir ce qu'il est advenu des bibliothèques personnelles et familiales juives pendant et après la seconde guerre mondiale. Après une importante monographie sur le sujet et une étude publiée aux Presses de l'Enssib en 2019, ainsi que d'autres publications de Martine Poulain, le sujet est aujourd'hui d'intérêt large et a fait l'objet de plusieurs journées organisées sur ce thème à l'Enssib. De plus amples recherches sont aujourd'hui en préparation.

Axe 3 : « Archéologie du livre »

Sous la responsabilité de Malcolm Walsby, cette thématique est un renouvellement du travail réalisé autour de la bibliographie matérielle par Dominique Varry et d'autres recherches menées au sein de de l'unité. Bien plus qu'un texte ou une série d'images, le livre est un objet qui peut être analysé archéologiquement. Cette approche sonde les différentes couches d'interaction entre le codex et les différents acteurs du livre : les créateurs (imprimeurs, éditeurs et relieurs) ainsi que les possesseurs et les lecteurs qui y laissent tous leurs traces. Les recherches entreprises analysent les éléments matériels du livre allant de la typographie et des ornements aux coutures et matériaux employés. Ceci permet de mieux comprendre les conditions de création (lieu, période, atelier, etc.), mais également les choix économiques et l'intérêt porté au volume. Les marques volontaires et involontaires permettent de comprendre comment on utilisait le livre et comment on le conservait : non seulement peut-on chercher à déchiffrer les annotations, les provenances et les indications de contenu, mais on peut également analyser les salissures, mouillures, trous de vers ou les déchirures, par exemple.

C'est notamment dans cet axe que s'inscrit le projet international Sammelband 15-16 qui étudie la création et l'utilisation des recueils dans l'Europe des XVe et XVIe siècles. Réunissant une trentaine de chercheurs d'institutions situées dans une dizaine de pays européens, le projet vise à comprendre un objet très courant dans les bibliothèques patrimoniales et qui regroupe la plupart des titres de certaines collections. Les étapes qui ont conduit à la confection de ces volumes nous éclairent sur les pratiques des acteurs du livre, mais surtout sur la manière dont les possesseurs appréhendaient les textes qu'ils regroupaient.

L'étude des stratégies et pratiques de conservation matérielle des documents reliés depuis le XVe siècle entreprise dans la thèse de Lucie Moruzzis (achevée en 2023) démontre également les enjeux de cette approche – et ces thématiques sont aussi au cœur de la thèse en cours de Justine Andrieux sur les appropriations du livre et de l'information de santé à la Renaissance et aujourd'hui. D'autres projets qui s'insèrent dans cet axe s'intéressent à des domaines particuliers tels que la bibliographie matérielle, un domaine arpenté depuis 30 ans par Dominique Varry qui propose un manuel en ligne sur le site du Centre. A son travail sur la production imprimée lyonnaise clandestine du XVIIIe siècle, s'ajoute la thèse en cours de Stecy Mattonai sur les fausses adresses des éditions d'apologétique chrétienne.

L'étude spécifique de certains types de reliures, ou des fragments manuscrits et imprimés utilisés dans la confection des volumes étaient au centre du projet postdoctoral sur les fragments de la collection van Buchell entrepris en 2019-2020 par Vito Santoliquido grâce à une subvention de la fondation Zeno Karl Schindler. Les reliures sont également au cœur du travail de Monique Hulvey qui évalue la circulation des livres à partir de leurs caractéristiques. Les membres du centre sont également impliqués dans des projets externes appartenant à cet axe, tels que le projet des « Catalogues Régionaux des Incunables : Informatisés (CRII) et Collection papier (CRI) » entrepris sous la tutelle du Ministère de la Culture, Service du Livre et de la Lecture (SLL) et le « Universal Short Title Catalogue » de l'Université de St Andrews.

Référence 2. L'unité dispose de ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche et les mobilise.

L'unité reçoit une dotation annuelle de sa tutelle se montant à 10 500 €. Il convient de souligner que cette dotation est en augmentation par rapport à 2019 : la demande d'un financement plus important a été acceptée par l'Enssib pour encourager le développement des activités et des recherches du laboratoire. On notera, par ailleurs, qu'au cours de la période évaluée, le taux d'exécution de cette dotation s'est considérablement amélioré. Si cette augmentation est évidemment une excellente chose, elle comporte aussi une obligation de réciprocité : les événements et les publications doivent permettre un rayonnement de l'Enssib, et à terme, il est souhaitable que des financements externes viennent renforcer la dotation institutionnelle. Cette somme a été augmentée de ressources financières supplémentaires obtenus pour des projets spécifiques (séminaires, colloques, aides à la publication, lancement de nouveaux projets) en effectuant des demandes de subvention auprès du Conseil scientifique de l'Enssib. L'accès à ces subventions est limité aux membres statutaires de l'Enssib. Au cours de la période concernée, le Centre Gabriel Naudé a également reçu plusieurs subventions externes.

Le Centre profite également de ressources partagées notamment pour ce qui est des personnels d'appui à la recherche. Il partage notamment avec Elico, l'autre centre de recherche de l'Enssib, ainsi qu'avec la direction de la recherche, une petite équipe de trois personnes : une assistante, un ingénieur de recherche ainsi qu'une conservatrice des bibliothèques. Il bénéficie également de l'ensemble des services supports de l'Enssib, tels que l'appui des services financiers, des services logistique, informatique, de la communication, de la bibliothèque, etc. On notera aussi la présence d'une référente « science ouverte » et « sciences et société » qui a pu appuyer certains des projets de membres du Centre.

Pour ce qui concerne les doctorants, l'unité est dans une position particulière. L'Enssib ne pouvant pas délivrer le doctorat, les doctorants doivent être inscrits par le biais de l'école doctorale du site à l'Université de Lyon 2. Ainsi, l'accompagnement des doctorants est rendu plus complexe. Néanmoins, une salle des doctorants leur est proposée au sein de l'Enssib, ainsi que l'accès à une adresse courriel et à une carte de bibliothèque pour faciliter leurs démarches. Une liste courriel spécifique a également été mise en place pour pouvoir leur disséminer plus aisément les informations qui pourraient les intéresser. L'unité cherche à encourager la participation des doctorants aux colloques et les encourage à faire des demandes de moyens pour pouvoir effectuer des voyages de recherche. Pour assurer leur représentation et qu'ils puissent influer sur le fonctionnement du Centre Gabriel Naudé, ils élisent un représentant qui siège au sein du conseil restreint du Centre.

Le recrutement des doctorants se fait en concertation avec l'école doctorale à la suite d'un accord entre les membres habilités à diriger des recherches statutaires de l'Enssib. Les financements de thèse sont difficiles à trouver mais, au cours de la période concernée, deux doctorants ont obtenu des contrats doctoraux et d'autres ont obtenus des financements plus limités. Le Centre appuie systématiquement ces demandes. La possibilité de pouvoir obtenir à l'avenir des financements de type CIFRE est à l'étude.

Le vivier des doctorants provient principalement de deux sources. La première est le Master Histoire, civilisations, patrimoine (HCP), mention Cultures de l'écrit et de l'image (CEI) de l'Enssib. Cette voie sélective permet à ceux qui le souhaitent d'obtenir les connaissances nécessaires pour entreprendre une thèse en histoire du livre. Les bibliothécaires et conservateurs des bibliothèques sont une seconde source. Dans ce cas, les thèses sont en générale entreprises en parallèle de leurs activités professionnelles et, donc, s'effectuent en mi-temps, sur six ans plutôt que trois. Ceci est souvent complexe et peut susciter des abandons. Enfin, Raphaële Mouren fait partie des collèges doctoraux du Warburg Institute à Londres et de l'université de Bologne en Italie. Elle est sollicitée pour diriger des thèses qui peuvent être financées ou non, et dirige aussi bien des étudiants à temps plein que des conservateurs inscrits en thèse à mi-temps et travaillant à distance. Le centre offre à ces étudiants un réseau de doctorants qui leur évite l'isolement et un cadre pour discuter et réfléchir à leurs recherches.

Référence 3. L'unité dispose de locaux, d'équipements et de compétences techniques adaptés à sa politique scientifique et à ses objets de recherche.

L'unité ne dispose pas de locaux ou d'équipement qui lui sont propres. Mais elle est hébergée à l'Enssib. Lorsqu'elle en a besoin, elle réserve des locaux à titre gratuit à l'Enssib et, lorsque cela semble nécessaire, peut également faire une demande auprès de la MSH Lyon-St-Etienne, dont elle peut utiliser les salles de réunion et de conférence gratuitement. Elle a peu de ressources documentaires propres, en dehors d'archives d'envergure limitée qui sont stockées par l'Enssib. Elle ne possède pas non plus de plateformes, des équipements, des démonstrateurs de pointe à sa disposition et n'a pas besoin d'équipements lourds. Son site internet, modernisé en 2023, est également hébergé par l'Enssib.

Référence 4. Les pratiques de l'unité sont conformes aux règles et aux directives définies par ses tutelles en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement et de protection des données ainsi que du patrimoine scientifique.

L'unité n'a pas en tant que tel de ressources humaines. Le Centre Gabriel Naudé s'inscrit dans la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences et la gestion des ressources humaines de l'Enssib (dialogues de gestion ; entretiens annuels, etc). Elle n'est donc pas responsable en matière de formation, de mobilité interne ou d'évolution de carrières. L'Enssib s'est doté d'un référent sur la question de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

En matière d'approche environnementale, lorsqu'elle le peut, elle encourage une approche respectueuse de l'environnement : préconisation de préférer les transports à impact carbone limité (malgré des coûts parfois plus importants), utilisation de visioconférences pour permettre aux membres éloignés de suivre les réunions et les événements à distance, etc. Elle suit et participe au développement du schéma directeur Développement durable et Responsabilité sociétale et environnementale adopté par l'Enssib en mars 2025.

Le patrimoine scientifique du Centre est limité. Elle possède de modestes archives physiques conservées à l'Enssib. Un financement du Conseil scientifique de l'Enssib a permis d'entreprendre un travail d'inventaire d'une partie de ces archives (don Françoise Weil en 2013) en 2022. Pour les archives numériques, le centre encourage le dépôt systématique des publications dans HAL. Depuis la toute fin de la période évaluée, les chercheurs peuvent profiter de l'obtention d'un espace institutionnel réservé sur Recherche Data Gouv pour déposer leurs données de recherche. Cette initiative est trop récente pour pouvoir être évaluée mais elle est intégrée dans les projets en préparation actuellement qu'elle renforce en offrant une solution de conservation pérenne des données.

Sa politique en matière de gestion des missions et des déplacements des personnels est celle définie par sa tutelle.

Domaine 2. Les résultats, le rayonnement et l'attractivité scientifiques de l'unité

Référence 1. L'unité est reconnue pour ses réalisations scientifiques qui satisfont à des critères de qualité.

Les membres de l'unité de recherche sont souvent invités à présenter des interventions lors de colloques ou de séminaires en France comme à l'étranger. On notera parfois la présentation de plusieurs des membres lors de certains événements importants comme, par exemple, les colloques de la *Renaissance society of America*, et des publications faites en différentes langues européennes. Les recherches accomplies sont souvent publiées dans des collections de monographies ou des revues à comité de lecture et leurs articles et livres sont validés par les pairs.

Le centre est notamment en pointe sur la question de l'archéologie du livre, un domaine à la fois technique et universitaire. La mise au point d'une méthodologie d'analyse fait partie des enjeux du projet *Sammelband 1516* et a été mise à l'épreuve lors d'ateliers dans divers bibliothèques européennes. L'approche, complexe, tranche avec celles précédemment utilisées et son utilité est reconnue par les pairs, dépassant largement le cadre des recueils. Le projet, qui réunit à la fois des chercheurs et des professionnels des bibliothèques, permettra à terme de changer la manière dont on décrit, on utilise, on numérise, et on lit les livres.

L'unité n'est pas impliquée dans des dispositifs et des projets financés par les programmes d'investissements nationaux du type PIA ou CPER.

Pendant la période concernée, la monographie de Malcolm Walsby sur les libraires et imprimeurs provinciaux français pendant la Renaissance a été couronnée par le prix international « SCSC Bainton » 2021 pour les livres de référence. La thèse de Lucie Moruzzis « Les écrits restent : stratégies et pratiques de conservation matérielle des documents reliés depuis le XVe siècle », (codirigée par Malcolm Walsby et Christine Bénévent) a obtenu le prix « Lettres et sciences humaines, toutes spécialités » de la chancellerie de Paris en 2024. On notera aussi les bourses obtenues soit dans le cadre de thèses, soit par des chercheurs confirmés.

Les membres du Centre Gabriel Naudé sont reconnus comme des experts dans leurs domaines et sont fréquemment invités dans des colloques internationaux pour présenter leur recherche. Par ailleurs, ce rayonnement touche également la formation, en témoigne l'attractivité du Master HCP de l'Enssib, par exemple. On notera aussi le succès du programme de Formation tout au long de la vie proposé par l'Enssib et animé par Malcolm Walsby, ainsi que le programme de Masterclass qu'il présente à la Summer School de l'Allard Pierson de l'Université d'Amsterdam qui est passé d'un cours isolé de trois heures en 2023 à deux cursus entiers en 2025. Les membres de l'unité sont également souvent sollicités pour faire des expertises d'articles ou de projets de recherche tant en France qu'à l'étranger.

Référence 2. Les activités de recherche de l'unité donnent lieu à une production scientifique de qualité.

L'unité encourage ses membres à publier dans des revues de qualité et des collections avec revue par les pairs. Elle accompagne également, lorsque c'est possible, ce processus en proposant des lieux de publication. Elle soutient également la publication de textes pour un public international, apportant lorsque c'est utile une aide à la traduction.

Les déséquilibres de production des différents membres de l'équipe du Centre Gabriel Naudé sont principalement liés aux statuts différents de leurs membres et du temps qu'ils peuvent allouer à la recherche. Ainsi, un conservateur des bibliothèques en poste n'a que peu de temps et de soutiens financiers à consacrer à ses recherches. C'est une des raisons pour lesquelles le Centre encourage des demandes de financements pour les déplacements des membres associés qui ont particulièrement besoin de cet accompagnement financier. Par ailleurs, il n'a pas eu de recrutement au cours de cette période de personnels chercheurs débutants.

Les personnels d'appui à la recherche fournis par l'Enssib viennent en aide pour les tâches administratives telles que le montage de demandes de subvention, le remplissage de formulaires particuliers, ou la mise en ligne des productions de la recherche.

Référence 3. L'unité participe à l'animation et au pilotage de sa communauté.

Malgré son envergure limitée, le Centre Gabriel Naudé est particulièrement actif dans l'organisation d'événements scientifiques. Au cours de la période, il a mis en place un séminaire du centre pour donner, en plus des autres événements, des rendez-vous réguliers aux membres pour écouter et participer à des présentations de recherche. Il encourage notamment ses doctorants à présenter des interventions et à prendre part aux débats. L'unité a animé un autre séminaire sur le thème « L'imprimé du XVe au XVIIe siècle » en 2021 et 2022 (20 sessions). Elle a également coorganisé un séminaire à Rome intitulé « Rediscovering Byzantium : an Italian History » avec la *British School of Rome* entre 2023 et 2025 et deux journées d'études, en collaboration avec l'École française de Rome et la British School at Rome, sur l'étude des bibliothèques de recherche à Rome au XXe siècle.

Voici la liste des 24 événements scientifiques principaux organisés (organisateur principal - en gras) ou coorganisés (typographie normale) par le Centre Gabriel Naudé (nb : la période fut affectée en 2020 et 2021 par les confinements Covid).

- **28 juin 2019, Journée d'études Biblyon, Enssib**
- 11 octobre 2019, Journée d'études « How to work with Sammelbande? Understanding the van Buchell collection », BU Utrecht, Pays-Bas.
- **12-13 décembre 2019, Ecole d'hiver sur les Sammelbande, Enssib.**
- 23 octobre 2020, « Pédagogies de la Renaissance et supports de l'écrit », Enssib.
- **28 juin 2021, Journée d'études Biblyon, Enssib.**
- 16-17 septembre 2021, Colloque international « Perdite e sopravvivenze del libro antico: il ruolo delle miscellanee », Università degli Studi di Udine, Italie.
- **25-26 novembre 2021, Ecole d'hiver sur les Sammelbande, Enssib, et Musée de l'imprimerie, Lyon.**
- 2 avril 2022, Session « Working in margins: professional notes in books », congrès de la Renaissance Society of America, Dublin
- 2 avril 2022, Session « Working copies : the books used by French Renaissance Printers and Publishers », congrès de la Renaissance Society of America, Dublin
- 13-14 juin 2022, Colloque international « Van Buchell Sammelband », BU Utrecht, Pays-Bas.
- **24 juin 2022, Journée d'études Biblyon, Enssib.**
- 20-21 octobre 2022 : « Les bibliothèques sous le regard de l'inspection générale au cours de l'histoire (1822-2022) », Enssib.
- 21 octobre 2022, « Les « petites universités » à l'épreuve de la Grande Guerre », Université Clermont Auvergne
- **28-29 novembre 2022, Ecole d'hiver sur les Sammelbande, Enssib, et Bibliothèque Diderot, ENS Lyon.**
- **22-23 mai 2023, Atelier « Printing, Selling, Reading and a Literary 'Europe', 15th-17th Centuries », Enssib.**

- 15-16 juin 2023, Colloque international « Sammelbande and language », Paris-Saclay Versailles-Saint-Quentin, et la Bibliothèque de l'Arsenal, Paris.
- **30 juin 2023, Journée d'études Biblyon, Enssib.**
- 12-15 octobre 2023, Colloque international « Sammelbande and collecting », Université de Trieste et la Biblioteca Civica "Attilio Hortis" organisé avec l'Università degli Studi di Udine, Italie.
- 1 décembre 2023 : « Bibliothèques de recherche à Rome (1860-1930). Les fondements d'une collection documentaire d'exception », École française de Rome, Italie.
- **14-15 décembre 2023, Colloque international « Le livre à Lyon à la Renaissance Colloque des 550 ans de l'imprimerie à Lyon », Enssib.**
- 27-28 mai 2024, Atelier international, « Sammelbande in Dutch Heritage Libraries », Allard Pierson, Université d'Amsterdam, Pays-Bas.
- **30-31 mai 2024, Colloque international « Le livre à Lyon à la Renaissance Colloque des 550 ans de l'imprimerie à Lyon », Enssib.**
- 18 juin 2024, « Cataloguing Greek Manuscripts in the Digital Age », Staatsbibliothek zu Berlin.
- **28 juin 2024, Journée d'études Biblyon, Enssib.**
- 12-14 septembre 2024, Colloque international « Books in New Contexts » BU Uppsala, Suède.
- 2-4 octobre 2024, Colloque « Formes et figures de l'imprimé en champagne du XVe siècle à nos jours : du papier au graphisme », Archives départementales de l'Aube et BM de Troyes.
- **21 octobre 2024, Atelier Sammelband 15-16, BU Barcelona, Catalunya, Espagne.**

Les détails des événements (leurs thématiques ainsi que les interventions) sont décrits dans les rapports annuels en annexe.

Des membres de l'unité sont fortement impliqués dans les instances de pilotage de l'établissement (comité de direction, comité de direction élargi, Conseil scientifique, Conseil d'administration) et celles de la recherche. L'un d'entre eux est référent (lanceur d'alerte). Le directeur du Centre, par exemple, est également depuis septembre 2022 directeur de la recherche de l'Enssib et participe, sur le site de la ComUE, au Conseil académique de l'Université de Lyon. Il a aussi été nommé en 2023 membre titulaire du collège des professeurs des universités de la 22e section du Conseil national des universités. Les membres ont également été consultés au cours de cette période comme experts et évaluateurs de projets soumis à l'ANR (*Agence Nationale de la Recherche*), à l'AHRC (*Arts and Humanities Research Council,* Royaume-Uni), au *Research Foundation Flanders* (FWO - Belgique), au Narodowe Centrum Nauki (Pologne), au *Fonds de la Recherche Scientifique* (FNRS – Belgique), au FNS (*Fonds national suisse de la recherche scientifique*), et au *Sihtasutus Eesti Teadusagentuur* (Comité de recherche de l'Estonie). Ils ont également eu des responsabilités éditoriales au sein de collections telle que la prestigieuse « Library of the Written Word » de Brill au Pays-Bas, la plus grande collection internationale en histoire du livre, ainsi que la *Revue française d'histoire du livre* et *Réforme, Humanisme, Renaissance*.

Le Centre invite des intervenants extérieurs pour la plupart de ses sessions de séminaires et la vaste majorité des interventions des ateliers, journées d'études, et colloques qu'il organise ou coorganise. Il profite également du programme de chercheur international invité de l'Enssib. Ce programme permet désormais chaque année à trois chercheurs étrangers de venir travailler avec des chercheurs de l'établissement et, depuis 2019, a vu le Centre Gabriel Naudé accueillir Natasha Constantinidou, professeure associée au département d'Histoire de l'université de Chypre à Nicosie, Shanti Graheli, *Senior Lecturer* en Histoire du livre à l'université de Glasgow au Royaume-Uni, et Neil Harris, professeur de Bibliographie et de sciences des bibliothèques à l'Université d'Udine en Italie. Par ailleurs, d'autres chercheurs ont choisi de venir travailler au Centre Gabriel Naudé en utilisant des fonds propres. C'est notamment le cas de Rozanne Versandaal, maîtresse de conférences à l'Université d'Utrecht aux Pays-Bas, grâce à l'obtention du prestigieux *Niels Stensen Fellowship*, et d'Ester Camilla Peric, doctorante à l'Université de Naples, qui sont venues en 2022-2023. Ces deux dernières soulignent l'attractivité et la réputation du Centre Gabriel Naudé en Europe.

Référence 4. La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte. Elle est conforme aux directives applicables dans ce domaine.

L'Enssib s'est dotée d'une charte en faveur de la Science ouverte qui a été validée au Conseil scientifique et présentée au Conseil d'administration de l'établissement en 2024. Elle comprend un engagement sur la structuration, la gestion et le partage des données de recherche. L'Enssib y souligne six engagements forts : le développement d'une politique d'établissement et une culture en faveur de la Science ouverte ; le

développement de compétences nécessaires à la Science ouverte, la généralisation de l'accès aux publications scientifiques ; la collaboration aux réseaux professionnels et scientifiques de manière ouverte ; la structuration, le partage et l'ouverture des données de la recherche ; et l'engagement pour une programmation Sciences et Société en libre-accès.

L'Enssib a fait de la Science ouverte un axe de travail structurant pour la période 2022-2026. Le projet d'établissement comprend ainsi la mise en œuvre du programme participatif transversal « Données et Science ouverte » (DSO) qui a pour objectif de développer une culture commune en matière de Science ouverte et de données au moyen d'actions de sensibilisation et de projets transversaux à destination du personnel, des étudiants et des élèves fonctionnaires de l'Enssib.

Dans cet esprit, l'unité privilégie, lorsque cela est possible, les publications en accès ouvert, soit au sein de revues telles que « Balisages », la revue de recherche de l'Enssib qui sont en accès libre sur des plateformes comme OpenEdition, soit en assurant la mise en ligne des publications sous la forme de fichiers de pré-publication sur le site HAL. L'Enssib assure un appui à la recherche avec une conservatrice des bibliothèques qui facilite le dépôt des fichiers et des données de la recherche, si les chercheurs de l'unité le souhaitent. Les statistiques de HAL soulignent le succès de cette stratégie avec de très nombreuses consultations et de téléchargements des fichiers déposés.

Les pourcentages de soumission sont résumés dans la figure ci-dessous, extraits des notices sur HAL :

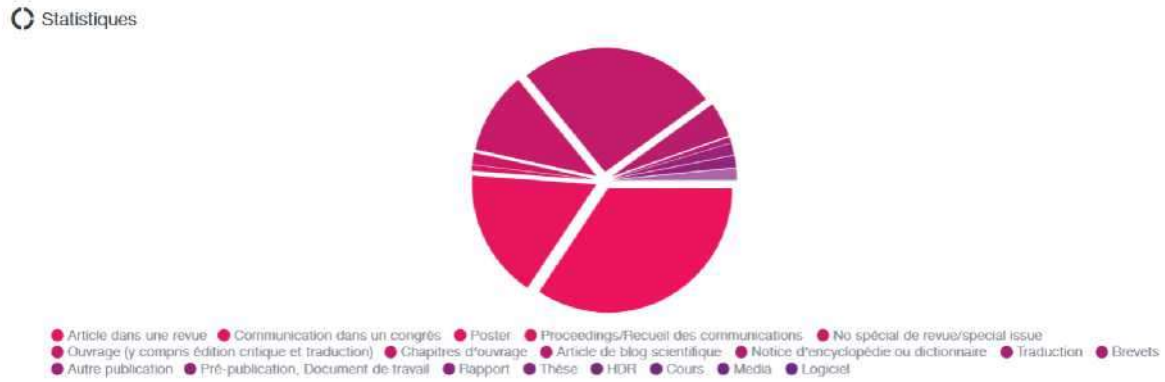

Domaine 3. Inscription des activités de recherche dans la société

Référence 1. L'unité se distingue par la qualité de ses interactions avec le monde culturel, économique et social

Les projets de l'unité s'articulent naturellement avec le domaine des bibliothèques, des archives et des musées qui conservent les objets qu'ils étudient. Ils permettent une meilleure mise en valeur et une meilleure compréhension et mènent à des collaborations parfois encadrés par des conventions. C'est le cas, par exemple, du projet Pellicier qui implique le « Handschriften Portal » allemand, la bibliothèque numérique de la Staatsbibliothek zu Berlin et celle du Warburg à Londres, ainsi que le British Museum. Les recherches menées lors de thèses appliquées sur des fonds précis nécessitent une interaction coordonnée – comme c'est le cas pour la thèse entreprise par Cloé Boucon sur les livres de la genizah récemment découverte à Phalsbourg, où il est nécessaire de travailler avec l'Inrap et les archives locales où les livres sont déposés. C'est également le cas pour des bourses de recherches, comme celles obtenues auprès du Centre Culturel Irlandais à Paris ou de la Marsh's Library à Dublin. On notera également les Masterclass faites par Malcolm Walsby à Amsterdam.

En 2022, le Centre a organisé une table-ronde pluridisciplinaire sur un thème actuel : la guerre en Ukraine. Avec l'aide de spécialistes de science politique, de droit international, de science de l'information et de la préservation du patrimoine, l'événement apporta un éclairage sur les conséquences de cette invasion sur la société ukrainienne, et permit d'évoquer des questions liées au patrimoine ukrainien.

Référence 2. L'unité développe des produits et des services à destination du monde culturel, économique et social.

L'unité n'a pas développé de produits à destination du monde économique (brevets, licences, accompagnement de création d'entreprises, expertises, participation à la rédaction de normes, etc.) au cours de cette période. Ses objets de recherche ne permettent pas ce type de développement.

Son implantation au sein des bibliothèques ainsi que l'action de ses chercheurs permettent, en revanche, d'avoir un impact important sur le domaine professionnel du livre patrimonial. Ainsi, les travaux entrepris ont pu servir à plusieurs bibliothèques dans la mise en place de leurs plans de sauvegarde de leur patrimoine culturel. En fournissant notamment des listes de certains de leurs exemplaires les plus rares de leurs collections des XVe et XVIe siècles, et notamment des *unica*, ils ont permis à des bibliothèques patrimoniales importantes comme les bibliothèques classées de Châlons-en Champagne ou Grenoble d'identifier des exemplaires qui devaient être protégés et, en cas de sinistre, sauvés en priorité. Dans d'autres bibliothèques, comme celle de Chaumont, il a été possible d'accompagner le catalogage d'une partie du fonds ancien. Ces services sont souvent accompagnés par des expertises très ponctuelles sur des ouvrages particuliers. Un autre exemple est l'expertise fournie à l'Imprimerie nationale à Douai sur la question de l'établissement d'un musée en 2020-2021, ou encore les listes de livres à numériser fournis à la bibliothèque universitaire d'Utrecht au Pays-Bas. Le projet Pellicier montre bien comment la recherche peut s'articuler avec des préconisations et accompagnement de numérisations auprès de bibliothèques au niveau international.

Des articles sur des questions comme la restauration des livres ont été publiés dans des revues à destination, principalement de professionnels du métier. On notera, par ailleurs, que certains travaux permettent aussi une valorisation économique des livres mis en vente par des libraires anciens et des maisons de vente – notamment avec des références aux ouvrages et aux bibliographies qu'ils ont publiés (voir, par exemple, le recours désormais récurrent aux numéros USTC, du nom du *Universal Short Title Catalogue* cofondée par le directeur du laboratoire).

Dans le même sens, la base bibliographique Lyon15-16 identifie désormais plusieurs milliers d'ouvrages publiés à Lyon qui étaient absents des bibliographies et catalogues, offrant un support au marché du livre ancien comme aux bibliothécaires travaillant à signaler leurs collections.

Référence 3. L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.

L'unité participe à des événements « grand public » pour améliorer la compréhension de la recherche dans son domaine. A travers une de ses doctorants, Stecy Mattonai, elle a participé à plusieurs occasions au cours des dernières années à promouvoir les recherches du Centre lors de rencontres organisées entre collégiens, lycéens et doctorants au sein du projet mis en place par l'université de Lyon et plus particulièrement par « Pop' Sciences ». Une autre participation à ces événements Pop' Sciences, cette fois de la part du directeur du Centre, est prévue en mai 2025. Le Centre Gabriel Naudé a également pris part aux journées européennes de l'archéologie. Ainsi, en 2021, le Centre a tenu un stand sur l'archéologie du livre au Lugdunum-Musée et Théâtres romains qui accueillait l'événement sur le site lyonnais. A cette occasion, plus de mille personnes ont visité le stand.

Les membres de l'unité organisent en tant que commissaires scientifiques également des expositions dans les bibliothèques ou d'autres structures pour mettre en valeur le patrimoine écrit au près du grand public. On notera ainsi une exposition sur les livres de la bibliothèque municipale de Chaumont intitulée « Rares et remarquables, singularités, marques et curiosités dans les livres anciens des Silos » (15 octobre au 31 décembre 2021), une deuxième sous le titre « Les secrets du livre ancien révélés » au Centre Culturel Irlandais à Paris (mars à juin 2022), une troisième sur le thème « Autour des Essais de Montaigne » à la bibliothèque municipale de Bar-Le-Duc (octobre 2022), et une quatrième « Pas de côté : inattendus imprimés dans la collection troyenne », à la Bibliothèque municipale de Troyes (septembre à décembre 2024). Ces expositions sont accompagnées d'interventions, de présentations des objets et, dans deux des cas, de petits catalogues qui permettent de toucher un public diversifié en partageant les fruits de la recherche du centre.

D'une manière plus large, les membres du Centre assurent de nombreuses interventions pour des sociétés locales d'histoire, des amis des musées ou des bibliothèques, des bibliothèques municipales, des archives, des magazines culturels, des sociétés de généalogie ou des écoles. Le détail de ces interventions est donné dans les rapports annuels en annexe.

3- 2 Autoévaluation des équipes (dans le cas des unités pluri-équipes)

L'unité ne possède pas d'équipes.

4- 3 Synthèse de l'autoévaluation

Les échanges avec les membres associés sur l'autoévaluation dans le cadre du rapport Hcéres ont été sollicités par courriel ainsi que lors de deux assemblées générales du laboratoire. Les demandes de retours de la part de la direction de l'unité n'ont suscité qu'un nombre limité de réponses. Cependant, il se dégage de ces échanges et des réflexions des membres quelques forces et faiblesses.

Une force constatée est la qualité des travaux publiés et des recherches effectuées au sein du Centre Gabriel Naudé. Son expertise dans un domaine peu représenté en France est soulignée – tout comme la volonté d'interagir avec des membres d'autres unités de recherche. L'unité est également vue comme étant particulièrement active, organisant de nombreux événements, accompagnant les publications de ses membres, et possédant un profil international qui lui permet d'être l'interlocuteur privilégié sur les questions d'histoire du livre en France. Le lien unique qui se construit entre les travaux des enseignants-chercheurs et les conservateurs et bibliothécaires au sein du laboratoire est une force distinctive. Ces aspects sont autant d'opportunités pour l'unité, qui doit chercher à les développer au cours des années à venir. L'organisation plus structurée du Centre est aussi appréciée.

Au contraire, une des faiblesses qui ressort des échanges avec les membres et membres associés de l'Enssib est la difficulté de coordonner des travaux dans un domaine où la reconnaissance disciplinaire est faible. On notera en particulier le petit nombre de postes en histoire du livre au niveau universitaire en France. L'éclatement géographique rend difficile la participation des membres aux événements organisés. Certains ont pu faire remonter le désir d'avoir un ou deux projets qu'ils trouveraient plus fédérateurs, ce qui est un élément que nous tentons de prendre en compte dans la trajectoire proposée pour l'unité au cours des cinq prochaines années. Le fait que l'Enssib ne puisse pas à ce jour délivrer le doctorat constitue un handicap certain pour les membres habilités à diriger des recherches. Les échanges avec l'école doctorale pilotée par l'université de Lyon 2 restent ponctuels plutôt que structurels, et cette institution n'a pas apporté son soutien dans la procédure d'obtention par l'Ecole du droit de délivrer le doctorat. Enfin, la communication est également un domaine ou où des progrès seraient possibles. Si le laboratoire possède une liste de diffusion et un site internet par le biais desquels il communique les événements, d'autres manières d'informer et d'interagir avec notamment les membres associés qui résident loin de l'Enssib sont à l'étude.

Notons aussi une menace, déjà notée dans le rapport d'autoévaluation précédents : la possibilité de faire de la recherche se heurte pour beaucoup de membres associés à d'autres impératifs professionnels. L'implication des membres associés conservateurs est rendue plus difficile par le peu de temps qui leur est accordé pour poursuivre des recherches ainsi que la place secondaire laissée au patrimoine au sein de beaucoup de bibliothèques.

5- TRAJECTOIRE DE L'UNITÉ

La trajectoire du laboratoire qui avait été proposée lors de la dernière évaluation Hcéres en 2019 avait été rédigée par le professeur Malcolm Walsby à qui on avait proposé de reprendre la direction de l'unité l'année suivante. Parmi les objectifs que l'unité s'était assignés lors de la précédente évaluation, le renforcement de la visibilité internationale, la plupart des publications annoncées, la réorganisation du laboratoire, le développement du projet Sammelband 15-16, ont tous été atteints. En revanche, il est important de noter qu'au moment de la rédaction, il venait récemment d'être élu professeur des universités à l'Enssib et ne connaissait qu'imparfaitement le Centre Gabriel Naudé et l'Enssib.

Certains des projets et propositions se sont heurtés à des réalités de terrain difficiles à contourner. Suite à des échanges plus nombreux et fructueux avec les membres du Centre, il a été souhaitable de repenser certaines propositions : orienter la vie et le fonctionnement d'un laboratoire ne consiste pas seulement à donner de la direction, mais également à écouter et, parfois, à modifier ce qui a été initialement proposé. La trajectoire décrite dans ce document fera donc la part de ce qui a été accompli, ce qui a été adapté et la direction et dynamique qu'il serait souhaitable d'adopter au cours des années à venir.

L'organisation et la vie du laboratoire

Au cours de la période concernée, la restructuration et réorganisation du laboratoire ont été en grande partie accomplie. Le règlement intérieur du Centre a été revu pour y inclure des éléments nouveaux et permettre un meilleur fonctionnement (le document est inclus en annexe). Il a acté la répartition des membres en trois collèges distincts, les membres statutaires, les conservateurs et bibliothécaires, et les doctorants et postdoctorants. Cette organisation cherchait à donner un plus grand rôle aux membres associés des deuxième et troisième collèges et à leur assurer une représentativité accrue. Si ce changement a bien permis de donner plus de visibilité à ces groupes, l'activité des représentants n'a, en revanche, pas été le levier souhaité pour encourager un dynamisme plus coordonné de leurs collèges. Le règlement actait également la création d'une charte d'adhésion des membres associés qui n'existait pas auparavant. Ce texte stipulait clairement que les associés devaient faire du Centre Gabriel Naudé leur unité de recherche de rattachement exclusif en France. Le résultat fut un renouvellement des membres, avec le départ de ceux qui étaient membres associés du Centre, mais qui n'en faisaient pas le point d'ancrage central de leurs recherches.

Ce renouvellement a été une réussite. Il a aussi été accompagné du recrutement de nouveaux membres associés pour développer l'impact et l'envergure des recherches entreprises dans le giron du laboratoire. La progression en nombre, la diversité géographique des nouveaux membres ainsi que la qualité et la quantité de leur production scientifique ont permis de revitaliser l'unité. Il serait souhaitable de poursuivre dans cette voie et de renforcer encore ce groupe. On notera aussi l'évolution importante au niveau des étudiants en doctorat.

Le Centre possède trois professeurs des universités qui peuvent encadrer des thèses. Après un premier temps d'installation des deux nouveaux professeurs élus depuis 2019, ceux-ci ont pu attirer des étudiants et désormais le groupe des doctorants représente une source de nouvelles recherches importantes et très appréciées au sein du laboratoire. Eu égard à cette progression globale, un des objectifs des prochaines années sera d'encourager les membres associés et leurs représentants à s'engager davantage dans le fonctionnement et la structuration de la vie du Centre.

Pour assurer l'implication plus forte des membres associés, une première étape sera de les associer plus directement aux projets structurants du laboratoire. En proposant une participation encadrée, s'ils le souhaitent, cela permettra d'augmenter la cohésion des recherches, de faire avancer plus rapidement les projets, et d'intégrer les membres parfois géographiquement éloignés de manière plus constructive. Une autre mesure sera d'organiser plus formellement des réunions du conseil du laboratoire à des échéances régulières plutôt que lorsqu'il est nécessaire de le faire. Enfin, une troisième mesure sera de renforcer l'offre de séminaires accessibles par le biais de la visioconférence. Avec une programmation de séminaires plus ciblés, il sera possible d'inciter à une plus grande participation. Ceci sera mis en place avec un premier séminaire visant à accroître les échanges entre membres qui sera organisé dès 2025 autour de lectures et de problèmes de recherche centrés sur le livre à la Renaissance – un des domaines d'intérêt particulier pour beaucoup des membres de l'unité.

Accroître la visibilité du Centre tant de manière nationale qu'internationale est un défi crucial pour le développement du centre. Ceci veut dire développer ses réseaux de communication et systématiser le partage d'informations sur les événements, publications, et autres activités de recherche de ses différents membres.

La dynamique et l'ambition de recherche

Un aspect important de l'évolution du Centre Gabriel Naudé sera une structuration renforcée autour des projets existants ou qui pourront naître au cours des cinq ans à venir. En rattachant clairement les projets à des axes du laboratoire et en cherchant activement à encourager des membres associés de s'inscrire dans certains de ces projets, l'objectif sera de gagner en visibilité et de promouvoir des projets collaboratifs plutôt que les entreprises individuelles. Ces dernières retiennent toute leur place dans la recherche et la publication, et continueront d'être appuyées par le Centre, mais elles ne peuvent être la base de fonctionnement d'un laboratoire.

La réussite de ces projets développés collectivement dépend également de la capacité à obtenir des fonds supplémentaires externes à l'Enssib. Depuis 2019, l'unité a réussi à remporter soit des financements d'envergure limitée (tels que le Pack Ambition Internationale de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le postdoctorat de la fondation Zeno Karl Schindler, le prix Descartes-Huygens, ou les bourses de recherche personnelles en France et à l'étranger), soit centrés sur des institutions étrangères (*Arts and Humanities Research Council*) – et qui donc ne profitent pas directement à la tutelle du Centre. Au cours des cinq ans à venir, il serait crucial d'attirer des subventions importantes auprès de grandes structures telles que l'Agence nationale de la recherche ou la *European Research Council (ERC)*. Les fonds ainsi obtenus permettent non seulement de financer des recherches plus ambitieuses, mais également d'apporter des fonds à l'Enssib et ainsi d'encourager une dotation plus significative à l'avenir.

Dans cette perspective, le projet *Sammelband 15-16* cherchera à obtenir un *advanced grant* auprès de l'ERC en 2025. Le projet cherchera à utiliser les fonds à la fois pour permettre l'arrivée de nouveaux chercheurs en proposant des positions de postdoctorants, mais aussi à renforcer le maillage international du projet et du Centre Gabriel Naudé en associant des enseignants-chercheurs d'autres universités européennes à ces recherches. Ceci sera d'autant plus réalisable que le projet est déjà imbriqué dans un écosystème de recherche autour de l'histoire du livre. Il a profité des fonds et des recherches d'autres projets internationaux déjà financés avec lesquels il a développé des collaborations et, parfois, des événements partagés. On notera, par exemple, le GRECI (*Greek Heritage in the European Culture and Identity*) financé par l'ERC, plusieurs subventions PRIN (*Progetti di Ricerca di Interesse Nazionale*) affectées à l'Université d'Udine, ainsi que, bientôt, l'ERC (*Hernando Colón's universal library. European culture and intellectual production at the dawn of the global world*). Inscrire les projets du Centre dans ce type de collaborations et obtenir des subventions d'envergure font partie des ambitions pour les cinq prochaines années.

En lien avec ce positionnement des projets, le Centre cherchera à développer ses collaborations institutionnelles. Ceci pourra être fait au niveau européen avec l'« International Consortium of Book History Research Groups » dont il est un des fondateurs. L'objectif premier de ce groupe sera de favoriser l'interaction des chercheurs par le biais d'aide apportée à la recherche dans différents pays, mais aussi de structurer d'éventuelles demandes de subventions de manière coordonnée, et de partager les informations sur les événements et publications des différents membres. Mais cette implication devra également fonctionner à toutes les échelles et, aussi, être nationale et locale. Le laboratoire cherchera notamment à promouvoir les interactions avec les bibliothèques patrimoniales, permettant une application directe de la recherche à la fois dans un cadre professionnel et dans une optique « science et société » grand public. Les membres seront aussi encouragés à partager leur expertise avec d'autres institutions.

Les collaborations peuvent également s'effectuer au sein même de l'Enssib, notamment en lien avec Elico, l'autre centre de recherche de l'établissement spécialisé en Sciences de l'information et de la communication. Dans ce cadre, le laboratoire cherchera à développer deux thématiques partagées entre chercheurs des deux centres. La première est l'analyse de la culture informationnelle présente et passée, et notamment la question de la désinformation. La seconde tourne autour de l'impact des anthologies, c'est-à-dire l'organisation coordonnée des données par des utilisateurs – c'est dans ce cadre que le projet *Sammelband 15-16* pourra également avoir un impact dépassant le cadre du laboratoire et de l'histoire du livre. Dans les deux cas, ces thèmes de recherches ont une application qui dépasse les enseignants-chercheurs et implique d'autres acteurs. L'objectif, localement, sera de renforcer la cohérence de la recherche à l'Enssib mais également de renforcer la recherche du Centre Gabriel Naudé.

En termes d'avancée scientifique, les deux premiers axes (Histoire du livre et histoire des bibliothèques), sont fondamentaux pour notre domaine, permettent de rassembler les intérêts des différents membres et de promouvoir le centre ainsi que de développer des collaborations ou des partenariats. L'ajout d'un troisième axe de recherche - qui n'était pas initialement prévu lors de la réorganisation qui avait été évoquée durant la précédente évaluation – répond à l'identification d'un domaine émergent important en histoire du livre pour lequel le Centre est particulièrement bien placé. L'archéologie du livre est une extension de la bibliographie matérielle, une méthodologie d'analyse des éditions qui a toujours été très présente dans le laboratoire et pour laquelle il est reconnu. Plutôt que de concentrer le regard sur la production de l'imprimé, l'archéologie du livre adopte une approche holistique, ce qui permet de faire émerger une compréhension plus complète de la conception, la fabrication, l'utilisation et la conservation du livre. Si le concept a été mobilisé en France comme à l'étranger, l'approche n'a jamais fait l'objet d'une codification complète. A travers les différents projets mobilisant des aspects de cette archéologie (analyse matérielle de l'édition, travaux sur la reliure, sur les recueils, sur la lecture et l'annotation, etc.), l'objectif sera de faire du Centre le laboratoire de référence au niveau international de ce changement de paradigme pour l'histoire du livre.

Pour assurer l'impact des recherches accomplies dans les trois axes du Centre Gabriel Naudé, il sera nécessaire de continuer à organiser de nombreux événements d'envergure à l'Enssib et ailleurs, de maintenir voire faire progresser la qualité et la quantité de publications produites par des membres du centre, et de renforcer la valorisation des travaux ainsi que leur dissémination – notamment dans une perspective « sciences et société ». Pour ce faire, il sera crucial d'accompagner les membres associés, leur proposer des ateliers sur des thématiques aussi diverses que la visibilité numérique et la politique science ouverte (de Hal à ORCID et à la plateforme Recherche Data Gouv), la recherche internationale ou la veille scientifique. Il sera également utile de coconstruire des événements qui répondent à leurs attentes et leur permettent de partager largement les fruits de leurs recherches.

Département d'évaluation de la recherche

DOCUMENT D'AUTOÉVALUATION DES UNITÉS DE RECHERCHE

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2025-2026
VAGUE A

Septembre 2024

Table des matières

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES POUR LE CONTRAT EN COURS 4

1. Identification de l'unité 4

2. Présentation de l'unité 4

3. Organisation de l'unité 5

4. Thématiques scientifiques 7

5. Environnement de recherche 8

6. Prise en compte des recommandations du précédent rapport 9

2. INTRODUCTION DU PORTFOLIO 11

3. AUTOEVALUATION DE L'UNITE 13

Domaine 1. Objectifs scientifiques, organisation et ressources de l'unité 13

Référence 1. L'unité s'est assignée des objectifs scientifiques pertinents et elle s'organise en conséquence. 13

Référence 2. L'unité dispose de ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche et les mobilise. 16

Référence 3. L'unité dispose de locaux, d'équipements et de compétences techniques adaptés à sa politique scientifique et à ses objets de recherche. 18

Référence 4. Les pratiques de l'unité sont conformes aux règles et aux directives définies par ses tutelles en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement et de protection des données ainsi que du patrimoine scientifique. 19

Domaine 2. Les résultats, le rayonnement et l'attractivité scientifiques de l'unité 21

Référence 1. L'unité est reconnue pour ses réalisations scientifiques qui satisfont à des critères de qualité. 21

Référence 2. Les activités de recherche de l'unité donnent lieu à une production scientifique de qualité. 27

Référence 3. L'unité participe à l'animation et au pilotage de sa communauté. 30

Référence 4. La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte. Elle est conforme aux directives applicables dans ce domaine. 33

Domaine 3. Inscription des activités de recherche dans la société 36

Référence 1. L'unité se distingue par la qualité de ses interactions avec le monde culturel, économique et social 36

Référence 2. L'unité développe des produits et des services à destination du monde culturel, économique et social. 38

Référence 3. L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société 40

4. SYNTHESE DE L'AUTOEVALUATION 42

5. TRAJECTOIRE DE L'UNITE 45

6. CONCLUSION DU DAE 50

7. ANNEXES 51

ANNEXE 1 : Liste des mentions et parcours adossés à Elico au 25 avril 2025 52

ANNEXE 2 : Schéma directeur DDRSE - ComUE Lyon Saint-Etienne 55

ANNEXE 3 : Participation des titulaires d'Elico à des jurys de thèse et d'HDR, ou à des activités d'expertise du 1/01/2019 au 31/12/2024 67

ANNEXE 4 Programmation Séminaires mensuels Elico 75
ANNEXE 5 : Charte du doctorat EPIC 2024 77
ANNEXE 6 Formations Continues et VAE assurées par les titulaires d'Elico 86

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES POUR LE CONTRAT EN COURS

1. Identification de l'unité

Nom de l'unité : **É**quipe de recherche de **L**yon en sciences de l'**I**nformation et de la **Co**mmunication
Acronyme : Elico
Label et numéro : UR 4147
Domaine scientifique principal :

SHS : Sciences Humaines et Sociales

Panels scientifiques par ordre décroissant de pertinence :

Panel 1

SHS3 : Le Monde social et sa diversité

Panel 2

SHS2 : Institutions, gouvernance et systèmes juridiques

Panel 3

SHS5 : Cultures et productions culturelles

Panel 4

SHS1 : Marchés et organisations

Équipe de direction :

2018 - 2023 : Isabelle Garcin-Marrou, Directrice (2e Mandat)
2019 - 2022 : Julia Bonaccorsi, Directrice Adjointe
2022 - 2023 : Adrian Staii, Directeur Adjoint
—
Septembre 2023 - décembre 2026 : Françoise Paquienséguy Directrice – Isabelle Hare Directrice-Adjointe.
La directrice préside le Conseil d'unité, le Conseil des HDR et porte les propositions d'action ou de changement en accord avec la directrice-adjointe. Cette dernière est tout particulièrement chargée des relations avec la tutelle principale pour laquelle elle a délégation de signature, assiste au Conseil des Composantes de U LYON 2 et fait le lien avec la direction de l'Institut de la Communication de U LYON 2. La directrice assume seule les charges liées à UCBL qui ne reconnaît pas les directions adjointes et celles liées à la gestion de la scolarité des doctorants (CSI inclus) puisqu'elle est la seule à avoir accès à Adum. La prise en charge des demandes de financement est assurée par alternance de 6 mois, calée sur les semestres 1 et 2. Tous les autres dossiers sont étudiés et traités en binôme.
Elico a vu ses effectifs renforcés depuis le dernier contrat et compte aujourd'hui 47 membres titulaires permanents dont 18 HDR, 14 PR et 33 MCF. Cet effectif, et les 5 tutelles, laissent d'ailleurs penser à la direction actuelle de l'unité qu'une deuxième direction adjointe serait nécessaire pour le prochain contrat afin qu'elle puisse être représentée à toutes les réunions, de composantes, de dialogue de gestion, de recrutement, de DU, etc.

Liste des tutelles de l'unité de recherche :
Université Lumière Lyon2 (U LYON 2) Tutelle principale
Université Claude Bernard Lyon1 (UCBL)
Université Jean Moulin Lyon3 (U LYON 3)
École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques (ENSSIB)
Sciences Po Lyon (IEP LYON)
Convention quinquennale (2020-2025) avec l'Université Jean Monnet à Saint-Etienne (UJM)
École doctorale de rattachement :
ED 485 Epic Éducation, Psychologie, Information et Communication, U LYON 2.
Seules UCBL et U LYON 3 ont la collation du doctorat.

2. Présentation de l'unité

Historique, localisation de l'unité

La direction de l'unité souhaite avant tout présenter ce rapport comme un hommage formel à Jean-François Tétu décédé en septembre 2024. Professeur des Universités à l'Institut d'Études Politiques de Lyon, il avait créé, en 1991, l'équipe d'accueil *Médias et Identités*, qu'il avait dirigée avant de travailler à sa fusion avec les différentes équipes d'accueil (*Ersicom* et *Ursidoc*) du site de Lyon. Cette fusion a abouti en 2007 à la labellisation par le ministère d'une nouvelle équipe d'accueil, Elico, que vous évaluez aujourd'hui. Le chemin parcouru est conséquent et il était fier de ses membres, de ce qu'elle était devenue et des actions qu'elle a conduites. C'est en grande partie grâce à l'élan et l'impulsion qu'il lui a donné, ainsi qu'à sa présence à nos côtés pendant plusieurs années après son départ à la retraite qu'Elico s'est développée. Une journée d'études sur la base de ses travaux sera organisée le 10 juin 2025.

De cet historique découle la multiplicité de nos tutelles, qui est à la fois une caractéristique de l'unité et sa pierre d'achoppement, surtout depuis que l'UCBL est sortie d'UDL-ComUE Université de Lyon en juillet 2024 pour tenter de devenir un EPE au 1er janvier 2025, sans succès finalement. Au moment où ce rapport est rédigé (04/25), l'UCBL est toujours sous administration provisoire ce qui complique beaucoup de procédures, y compris celles liées au recrutement via la campagne synchronisée.
La tutelle principale de l'unité est assurée par l'Université Lumière Lyon 2, complétée par celles de l'Université Claude Bernard Lyon, de l'Université Jean Moulin Lyon 3, de l'École Nationale Supérieur des Sciences de l'Information et des Bibliothèques et de Sciences Po Lyon ; de plus une convention a été signée pour cinq ans en 2020 avec l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne pour rattacher 5 de ses EC titulaires à Elico. Elle sera renouvelée pour le prochain contrat.

L'unité est donc installée sur 9 sites et les 47 EC, membres titulaires permanents ainsi répartis :

- U LYON 2 ; deux sites

Sur le campus historique des Berges du Rhône (4 EC) et sur le campus Porte des Alpes à Bron (13 EC)

- U LYON 3 ; deux sites

À la Manufacture des Tabacs (5 EC) et à l'IUT sur les Berges du Rhône (3 EC)

- UCBL ; quatre sites

Sur le campus de la Doua à Villeurbanne, au Département Informatique (4 EC) et à l'IUT (1EC) et à la Croix -Rousse, l'Inspé (1EC),

- IEP LYON ; un site, le Campus Berthelot (5 EC)
- L'ENSSIB sur le Campus de la Doua ; 1 site (Villeurbanne – 6 EC)
- UJM ; deux sites

IAE (2 EC) ; TSE (3 EC)

Dans chaque établissement Elico dispose de bureaux enseignants, souvent occupés à plusieurs, non réservés à la recherche, à l'exception de U LYON 2 où plusieurs bureaux sont mis à disposition des membres Elico - U LYON 2 au sein du bâtiment recherche (H) qui réunit plusieurs autres unités de recherche. L'unité dispose par ailleurs d'une salle des doctorants Elico à U LYON 2 et d'une salle des doctorants à UCBL, mais elle ne peut s'identifier à un territoire géographique précis. Rattachée à la Maison des Sciences de l'Homme de Lyon-Saint-Etienne (MHS-LSE) du site Lyon – Saint-Etienne depuis juillet 2013, Elico y a une adresse postale unique, cependant, la localisation de l'unité pose problème de façon récurrente à cause de cette dispersion structurelle.
Elico regroupe la plupart des enseignants-chercheurs du site relevant de la section 71 du CNU, Sciences de l'Information et de la Communication, et inscrit clairement ses recherches dans cette discipline, c'est une unité mono-disciplinaire qui revendique cette position.

3. Organisation de l'unité

Elico n'est pas et n'a jamais été structurée en équipe. Scientifiquement ce sont trois, puis quatre thématiques depuis l'assemblée générale extraordinaire de février 2025 qui témoignent de son positionnement scientifique à lire ci-après. Ses activités ont lieu le vendredi, jour consacré à la recherche par les membres permanents titulaires de l'unité, quel que soit leur établissement.

Plusieurs fondamentaux structurent l'organisation de l'unité.

Premièrement, une direction et une direction adjointe dont les statuts de l'unité réclament qu'elle comprenne un PR et un titulaire de U LYON 2 car le lien direct avec la tutelle principale est vital. Jusqu'à la date de rédaction de ce dossier, la direction est élue par une assemblée générale regroupant les membres titulaires de l'unité.

Deuxièmement, présidé par la direction, un conseil d'unité composé de membres de droit, nommés par les tutelles, un par établissement (5) ; de membres élus (5) et de représentants des doctorants (2) et des personnels

d'appui à la recherche (1). Le travail du conseil permet la mise en place d'une transversalité d'une part et d'une vision générale sur l'ensemble des dotations de l'autre. C'est lui qui décide des dépenses, d'abord sur les dotations des établissements de rattachement et puis, en deuxième partie d'exercice comptable, sur les dotations des autres établissements excédentaires puisque l'unité n'a (toujours) pas de budget consolidé. Les titulaires permanents et non-permanents adressent un devis au conseil qui décide, ou pas, de prendre en charge la dépense et qui décide de la ligne budgétaire qui la supportera. Pour les missions des doctorants, une demande est ensuite soumise à l'Ed de rattachement qui cofinance certaines missions, plus ou moins à hauteur de 50%.

La répartition des dépenses est un point très lourd pour le conseil et la direction car les 5 lignes budgétaires ne répondent pas aux mêmes règles : certaines lignes ont plusieurs masses (investissement, fonctionnement, personnels) d'autres pas. De plus, les marchés étant différents dans chaque établissement, certaines dépenses sont éligibles pour l'un et pas pour les autres. Grâce à un gros travail, tout fonctionne bien car chaque membre de droit du conseil établit un prévisionnel des dépenses avec ses collègues dès l'annonce du montant de la dotation ce qui permet de mieux gérer les demandes ensuite. Cependant, la direction est très préoccupée par les nouvelles règles comptables que les agents comptables mettent progressivement en place et qui conduiront à l'interdiction de la prise en charge de titulaires d'autres établissements. Un budget consolidé sera alors à négocier sans doute.

Troisièmement, présidé par la directrice, doyenne des HDR, un conseil des HDR, fort de 17 membres au 31 décembre 2024. Il se réunit deux fois par an pour étudier les demandes d'inscription en thèse et au fil de l'eau en visioconférence si nécessaire. En juin, il étudie les demandes de candidats à un financement CDU. En général, Elico obtient un CDU annuel via UCBL depuis 2020, un CDU une année sur deux via l'ENSSIB depuis 2023 et un à deux CDU via U LYON 2. Le conseil des HDR décide des dossiers qui peuvent être proposés pour candidater et les classe en vue de la réunion décisionnaire du conseil scientifique de l'école doctorale 485 dont la direction de l'unité est membre. En septembre, il étudie les demandes d'inscription simples avant de les transmettre, ou pas, à l'ED.

Quatrièmement, la communauté Elico, composée de membres titulaires permanents (47), non-permanents (28), et associés (23), se réunit deux fois par an en assemblée générale ordinaire. L'assemblée générale de rentrée, en septembre, est l'occasion de présenter les nouveaux membres de l'unité, ses projets pour l'année et de rappeler les activités scientifiques transversales. L'assemblée générale de sortie, en juillet, est l'occasion de saluer les membres sur le départ, de célébrer les qualifications et de faire appel à la communauté pour les activités scientifiques transversales. Des assemblées générales extraordinaires sont convoquées lorsque des points particuliers se présentent comme l'intégration de la 4e thématique, ou la révision des statuts à venir.

Voici l'organigramme d'Elico.

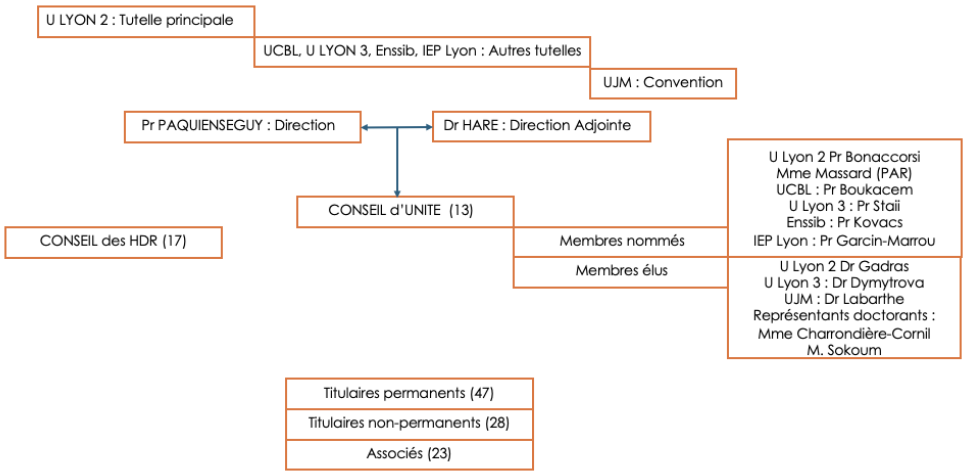

En plus des assemblées générales, l'unité se réunit principalement autour d'activités transversales.

A savoir : le séminaire mensuel, mis en place en 2015 par une PR de l'unité, les séminaires thématiques présents depuis 2019 et la JDD mise en place en 2016. Assuré depuis 2022 par deux MCF de l'unité, de deux établissements différents, le mensuel propose 8 séances, généralement portées par des titulaires pour restituer ou présenter leurs travaux de recherche. Cependant, depuis 2023, la première séance de l'année est réservée

aux jeunes docteurs et une séance de printemps est consacrée aux chercheurs invités de l'unité. Ensuite, les séminaires thématiques : ceux-ci ne sont pas pérennes et varient au fil des années. Pour la période évaluée, les membres titulaires permanents de l'unité ont porté : 1/ depuis 2023 le séminaire "Méthodologie de l'entretien" (séminaire croisé avec le Gresec, en visio uniquement) ; 2/ depuis 2023, le séminaire "Médias et Journalisme en TensionS" qui prend la suite d'un atelier du contrat antérieur sur la même thématique ; et 3/ depuis 2023, le séminaire "IA : Approches critiques en SIC", porté par trois membres de U LYON 3, qui propose deux séances par an. Portée par une PR et un MCF de l'unité, de deux établissements différents, la Journée des Doctorants permet à 8 doctorants de l'unité de présenter leurs travaux et de cibler les questions à adresser à la communauté Elico. Ce " baptême de communication ", comme l'a dit l'un d'entre eux en 2023, leur offre une première expérience de présentation dans une ambiance bienveillante et chaleureuse. Une année sur trois, la JDD est pensée en distanciel pour accueillir les présentations des doctorants résidant à l'étranger. Enfin, depuis 2024, la direction a instauré des rdv d'une heure en visio pendant la pause déjeuner, les "Webinaires d'Elico" qui sont l'occasion de s'informer et de se mettre à jour sur différents services offerts à la communauté scientifique locale, les services de la MSH-LSE par exemple, les fonctionnalités de la plateforme Mir@bel, la protection des données, les programmes PEPR Iccare ou Shape-Med@Lyon, etc.

Ces différentes activités permettent aux membres Elico de se retrouver en présentiel ou en distanciel environ 3 vendredis sur 4. Les lieux de ces activités sont choisis avec vigilance et bienveillance pour ne pas défavoriser ou favoriser les collègues selon leurs emplacements géographiques dans la métropole ou à Saint-Etienne. C'est pourquoi, la MSH-LSE, la Maison de la Recherche de U LYON 3 ou les salles de la Maison Internationale des Langues et des Cultures sont régulièrement retenues ; ces locaux sont tous situés dans le quartier universitaire historique du 7ème arrondissement, sur les berges du Rhône et très bien desservis.

Elico manque terriblement de soutien administratif à la direction en termes de PAR. Jusqu'à mai 2024, Elico disposait d'un PAR à 50 % à U LYON 2, d'un PAR à U LYON 3 passé de 60 à 80% en 2023 et d'un PAR à 50% à UCBL. Depuis mai 2024, ce personnel de UCBL a muté et le recrutement n'aboutira que 9 mois plus tard, 9 mois pendant lesquels aucun remplacement n'a été proposé par la tutelle, c'est la collègue membre du droit du Conseil d'unité qui a assuré le relai comptable au détriment de ses autres activités. De plus, nos demandes répétées à U LYON 2 pour augmenter la quotité de travail du PAR n'ont jamais été entendues. Pour les autres établissements, ENSSIB et IEP LYON, ce sont les personnels administratifs du service des finances ou de la recherche qui sont les interlocuteurs des EC membres d'Elico et de la direction, sans quotité de travail fléchée pour Elico. Les collègues étant très actifs, les doctorants très nombreux à U LYON 2, les trois PAR ont déjà fort à faire et aucun PAR n'est en mesure de soutenir la direction, qui doit composer avec la situation et s'investir très conséquemment. Chaque établissement a ses propres applicatifs de gestion, ses propres marchés et procédures et Intranet, ce qui ne simplifie rien pour la direction.

Tableau 1 : Effectifs de l'unité au 31/12/2024

	2015	2019	2024
PR	7	10	14
MCF	29	32	33
PAR	1,2	1,6	1,3
Doctorants	24	18	28

4. Thématiques scientifiques

L'unité Elico revendique son ancrage dans les Sciences de l'Information et de la Communication (SIC), en tant que champ disciplinaire à part entière. Son choix de rester une unité mono-disciplinaire ne signifie cependant pas un repli, mais au contraire une ouverture assumée sur la diversité des problématiques et des approches au sein des SIC. En effet, la pluridisciplinarité ne se réduit pas à un simple assemblage de disciplines hétérogènes. Dans le cas des SIC, elle est constitutive de la richesse du champ lui-même, qui mobilise des cadres théoriques et des méthodologies variés pour analyser des objets complexes et évolutifs. C'est précisément cette capacité à dialoguer avec d'autres disciplines (sociologie, sciences politiques, philosophie, sciences du langage, etc.), tout en conservant une cohérence interne forte, qui fait la singularité et la force des SIC.

Loin de cloisonner, l'organisation en trois, puis quatre thématiques depuis février 2025 permet une circulation des idées et une mise en réseau des compétences, favorisant l'émergence de projets transversaux Médias : identités, espace public, information, journalismes ; Culture : médiations, institutions, industries culturelles, pratiques ; Science et société : production, circulation, légitimation des savoirs et Territoires : Santé, Transitions, Patrimoines. Sans figer la recherche, cette structuration thématique permet à Elico d'interagir avec d'autres disciplines sans perdre son ancrage spécifique dans les SIC. Ces thématiques structurantes renvoient aux grands univers de compétences, de références et de recherche des membres d'Elico, qui se reconnaissent dans l'une, l'autre, ou plusieurs de ces thématiques, sans répartition nominative aucune.

Dans un contexte où de nombreuses unités de recherche sont contraintes à une pluridisciplinarité institutionnelle, Elico fait le choix stratégique d'une ouverture maîtrisée, favorisant une approche intégrée des sciences de l'information et de la communication. Ainsi, la pluridisciplinarité, loin d'être un impératif structurel, devient chez Elico une dynamique interne et évolutive qui renforce son impact scientifique et sa capacité à répondre aux grands enjeux sociétaux contemporains, comme ses contrats en témoignent.

5. Environnement de recherche

Depuis le précédent contrat, l'unité a consolidé son inscription dans l'écosystème du site afin de pérenniser « la reconnaissance de ses savoir-faire et de ses expertises dans la discipline », mais elle a également renforcé celui-ci.
En premier lieu, la présence de plusieurs membres de l'unité à des postes de vice-présidence ou de référents 1/ au sein des tutelles, à savoir : 1 VP Sciences et société U LYON 2 , 1 VP Communication, vie étudiante et culture U LYON 2, 1 VP Ressources Numériques U LYON 2 ; 1 référent Sciences ouvertes UCBL ; 1 PR ENSSIB à la direction de la recherche ce qui donne à l'unité une vision d'ensemble des stratégies et actions sur les politiques menées aux niveau des établissements ; 2/ dans les conseils centraux, à savoir : 2 CR U LYON 2, 1 CR IEP LYON, 2 CA U LYON 2, 1 CFVU U LYON 2 et 3 CAC U LYON 2, 1 CR et 1 CAC UJM qui font que ces membres nommés évaluent des appels à projets internes, des dossiers de promotion, de CRCT, de délégation ; 3/ dans les commissions paritaires, à savoir : 1 CT/CSA U LYON 2, 1 CT/CSA IEP LYON, ce qui inclut l'unité dans le dialogue social des établissements et la sensibilise sur les problématiques liées à la santé, la sécurité, les conditions de vie au travail, la parité, etc. Ces implications fortes permettent à l'unité de bénéficier d'une vue et d'une connaissance fine des politiques scientifiques des tutelles. A cela s'ajoute une direction de composante (PR U LYON 2 ; PR U LYON 3) et deux directions adjointes (2 MCF U LYON 2) sur le contrat évalué ; ses différentes positions au sein des tutelles font que l'unité est à la fois très impliquée, intégrée, située et reconnue sur le site.

Ensuite, plusieurs autres mandats au niveau cette fois-ci d'UDL-ComUE Université de Lyon renforcent l'intégration et le rayonnement de l'unité : 1 CA et 1 direction de l'école doctorale ED 485 Epic à laquelle est rattaché Elico. Important soutien des doctorants pour leurs missions et dans l'attribution des CDU, la présence d'un PR en SIC à sa tête a permis non seulement de faire rayonner la discipline au niveau local, mais a facilité l'insertion de l'unité dans l'écosystème scientifique.
Elico peut également s'appuyer sur les ressources d'UDL-ComUE Université de Lyon, notamment du côté de sa Fabrique de l'innovation, du Pôle universitaire d'innovation IMPULSE et de la Société d'accélération des transferts de technologies (SATT) Lyon-Saint-Etienne, plus particulièrement dans l'axe Humanités et urbanité : usage des locaux, recherche-formation et action, projets de recherche pluridisciplinaires, relations avec les partenaires non académiques. Vient compléter ces ressources, le Collegium, institut d'études avancées (IEA) fondé en 2006 et intégré à l'Université de Lyon, qui accueille des chercheurs internationaux en résidence pour des périodes de 5 ou 10 mois, leur offrant l'opportunité de développer des projets de recherche innovants en collaboration avec les unités de recherche du site universitaire de Lyon/Saint-Étienne. Ce dispositif a permis d'accueillir Ipek Azime CELIK RAPPAS, professeur associée à l'Université Koç d'Istanbul de février à juin 2021 avec le soutien complémentaire du LabEx IMU.

Par ailleurs, l'unité qui est membre de la Maison des sciences de l'homme Lyon-Saint Etienne (MSH-LSE) depuis 2013, a renforcé ses liens avec l'institution depuis le précédent contrat. En effet, plusieurs membres de l'unité sont impliqués dans l'animation de deux axes : 2 PR (U LYON 2 et U LYON 3) ont été successivement responsables de l'axe Société et Humanités numériques, 1 MCF (UCBL) responsable de l'axe Genre. Désormais MCF HDR, ce membre de l'unité occupe depuis la rentrée 2024 la fonction de directrice adjointe de la MSH-LSE. Les liens avec cette institution sont donc forts et pérennes, au-delà même du soutien logistique qu'elle offre à ses laboratoires associés. Un membre d'Elico a déjà obtenu un financement dans le cadre de l'appel à projets interne de la MSH-LSE (Caodra).

Comme lors du précédent contrat, l'École Urbaine de Lyon (Institut Convergences) demeure un point ressource, notamment pour les financements des mobilités pour des recherches ; l'appui au développement de la formation par la recherche.
Elico est très impliqué dans le LabEx Intelligence des Mondes Urbains – IMU : dans son pilotage (1 PR membre du conseil scientifique), mais aussi dans le portage de la Chaire Data et Services pour une Ville Durable par la même PR et par des stages recherche financés par le LabEx pour les étudiants de M2 issus de Master adossés à l'unité. La Chaire DSVD est une forme de chaire industrielle financée par Renault Group et rattachée au LabEx IMU, active de 2019 à 2024, elle a été co-portée par une PR Informatique du Liris, un Directeur de de recherche en Urbanisme du Laet et une PR en SIC d'Elico. C'est elle qui a porté HEDA (Hétérogénéité des données et des acteurs) le projet socle de la Chaire. L'unité est également engagée par ses projets scientifiques le LabEx ASLAN (Itac, Présence Numérique). Durant la période évaluée, plusieurs contrats ont été également obtenus dans le cadre de l'Idex lyonnais (SmartEx, Dons de Gamètes, Apprendre et Enseigner avec le Numérique, New Cities and Heritage, uses of social medias, Smart city as a concept) dans le cadre de projets interdisciplinaires et/ou internationaux.

La forte intégration de l'unité dans le tissu académique et extra-académique du site offre une visibilité certaine à ses membres dans leurs fonctions électives comme dans leurs travaux, elle facilite également l'implication d'Elico dans des projets pluridisciplinaires et plus largement poursuit le processus de reconnaissance de la discipline sur le site.

6. Prise en compte des recommandations du précédent rapport

Depuis le précédent rapport, l'unité a véritablement progressé sur plusieurs points car les recrutements sur la période de 5 PR et de 9 MCF sont intervenus, suite à des départs à la retraite, mutations mais aussi grâce à une création et des redéploiements de poste qui ont permis de mieux ajuster avec les profils des postes mis au concours à la fois avec son positionnement thématique et les 19 parcours de masters adossés (voir Annexe _1) ; ces ajustements ont tous été bénéfiques à son renforcement.

Sont ici reprises les 9 principales recommandations du précédent rapport.

1/ Renforcer les partenariats, augmenter le nombre de contrats Cifre.

Plusieurs partenaires sont très présents désormais dans notre écosystème. Les collectivités territoriales, dont les problématiques sont proches de nos thématiques et tout particulièrement, la Métropole de Lyon avec laquelle plusieurs contrats de recherche ont été signés comme One Health, mais aussi APA et un contrat doctoral, la Région Aura au travers de ses appels Pack AMBITION. Les bourses Cifre matérialisent des liens avec des acteurs importants de nos recherches comme Openedition.org. Pour le contrat évalué, l'unité compte 5 contrats Cifre sur la période évaluée : avec le Musée des Confluences, OpenEdition.org, la Fédération Française de Rugby, la Métropole de Saint-Etienne et l'Observatoire des politiques culturelles. Elico compte également d'autres catégories de financements doctoraux en lien avec les collectivités territoriales (2) et des agences françaises de financements publics de la recherche (2).

La mise en place de l'alternance progressive dans dix des parcours de masters adossés à l'unité (voir Annexe_1) permet de nouer des partenariats avec le tissu économique, institutionnels et associatifs de proximité, propices à la construction d'un projet de Cifre avec des étudiants désireux de poursuivre en thèse.

2/ Œuvrer à ce que tous les membres de l'unité soient en capacité d'effectuer une mission complète d'enseignant-chercheur (tant en termes de publication que d'expertise) et ne soient pas cantonnés à des charges d'administration et d'enseignement.

Ce point ne peut être amélioré du seul côté de l'unité qui, par ailleurs, ne requiert aucune tâche administrative à prendre en charge dans les profils recherche des postes qui la concernent. De plus, tous les membres titulaires permanents engagés dans une animation scientifique de l'unité ou représentants de leur tutelle sont bien entendu volontaires. A plusieurs reprises déjà la direction de l'unité a fait son possible, lorsque cela a été nécessaire, dans les négociations avec les tutelles pour que les collègues en charge de fonctions importantes obtiennent une décharge. Pour la direction de l'unité, par exemple, après deux ans de négociation, la décharge à IEP LYON est passée de 25h à 40h, en 2024 ; en revanche, pour la direction adjointe de la MSH-LSE, cette négociation a échoué avec la composante de l'UCBL dont dépend la collègue concernée et à l'UCBL, aucune décharge n'a été obtenue non plus pour la collègue chargée de mission Science Ouverte. En revanche, la collègue VP à U LYON 2 a une décharge complète d'enseignement et les deux collègues qui ont été VP avaient des décharges de 96 h pour la VP communication & culture à U LYON 2, de 128 h pour la VP Vie étudiante communication & culture à U LYON 2 ; la collègue directrice de l'ED a une décharge de 40 h.

3/ Tout d'abord l'unité doit veiller à maintenir voire à développer son vivier de doctorants.

L'unité y veille et n'a pas de soucis avec le vivier de doctorants. Merci de vous reporter au Domaine 1, référence 2 (page 17) pour le détail ainsi qu'à l'Annexe_1 listant les 19 parcours de masters adossés à l'unité. 10 d'entre eux ne fonctionnent pas en alternance et font du doctorat un débouché possible et réel pour les masterants. Les masterants qui envisagent une poursuite en thèse sont invités à la JDD pour y écouter les présentations des doctorants, les rencontrer et se rencontrer entre eux.

4/ Avoir une plus grande articulation entre l'unité et les parcours de masters

Depuis le dernier contrat, plusieurs efforts ont été faits, qui ont porté leurs fruits. Tout d'abord, les fiches de poste proposent une adéquation forte entre les profils d'enseignements et recherche qui n'écartèlent plus les collègues recrutés. Cette osmose permet aux EC de nourrir leurs cours de leurs recherches et parfois même de les présenter comme telles en cours de M2. Ensuite, il est important de souligner le fait qu'une trentaine de membres d'Elico enseignent la méthodologie de la recherche dans les masters adossés de leurs établissements et proposent des cours sur l'épistémè de notre discipline dans ces masters qui ne relèvent pas tous d'une composante information-communication (UCBL et UJM). Ils assurent également ou ont assuré pendant la période évaluée des enseignements articulant formation et recherche en master. Peuvent être cités par exemple, les cours magistraux et conférences de méthode "Histoire et théorie de la communication" et "Communication et enjeux contemporains" ou encore "Approches théoriques de l'information", "Enjeux du numérique", les TD "Éditorialisation et Problématiques de recherche", "Problématiques de terrain". De plus, des expériences de stage recherche sont offertes à des étudiants de M2 qui rejoignent des programmes de recherche comme en 2024 sur le projet ANR Adapps ou sur le projet ROR2, mais aussi sur les projets VDVN en 2021 et Présences Numériques en 2020, qui ne sont que des exemples. Enfin, les masterants qui manifestent un intérêt pour le doctorat sont invités à participer à la JDD pour écouter et rencontrer les doctorants.

5/ Une manifestation du type « journée d'intégration » à destination des doctorants mais aussi des nouveaux enseignants-chercheurs recrutés incluant une visite des sites et une présentation des chantiers scientifiques du laboratoire pourrait être une manière intéressante de répondre à l'éclatement géographique du laboratoire et faciliterait l'appropriation de son identité scientifique.

Comme écrit supra, les nouveaux enseignants-chercheurs rattachés à l'unité sont accueillis lors des assemblées générales de sortie ou de rentrée qui leur donnent l'occasion d'une brève présentation de leurs travaux et profils ; ils sont ensuite tout particulièrement invités à communiquer plus longuement dans une des séances du séminaire mensuel et à se rapprocher d'un séminaire thématique le cas échéant. L'unité n'ayant des locaux spécifiques qu'à U LYON 2 sur le Campus Portes des Alpes et ces derniers étant destinés à accueillir les doctorants et les chercheurs de l'unité rattachés à l'établissement, aucune visite de site n'est proposée. Quant à l'appropriation de l'identité scientifique de l'unité, elle passe par les séminaires, la JDD et les webinaires Elico. Les forces vives de l'unité ne lui permettent pas, pour le moment, de faire plus.

6/ De même, une formalisation et un affichage plus explicite des principes visant le financement de la vie scientifique des doctorants (plafond, type de déplacement...) permettrait une meilleure lisibilité de ce dispositif à destination des jeunes chercheurs.

Ces informations sont partagées aujourd'hui par plusieurs moyens complémentaires. Pour les doctorants : d'abord une réunion de rentrée principalement destinée aux D1, mais ouverte à tous avec la direction qui explique ces principes, variants d'un établissement à l'autre par ailleurs ; ensuite l'intranet du site de l'unité rappelle les procédures à suivre et permet le téléchargement des formulaires requis ; enfin les deux doctorants élus au conseil d'unité se font le relai de ces informations lorsqu'ils sont directement sollicités. Pour les nouveaux collègues, le référent de l'établissement et la direction de l'unité expliquent ces principes qui sont également disponibles dans l'intranet du site web. Sans aucune ressource de type PAR, c'est la direction qui tient pour partie le site web à jour et pour totalité l'intranet, faire plus n'est pas possible en l'état ; c'est pourquoi elle répond toujours et rapidement à toutes les questions directement posées par les membres titulaires permanents ou pas en expliquant le pourquoi du comment.

7/ Enfin, étant donné les compétences en ce domaine de certains enseignants-chercheurs du laboratoire, une publication interne à destination de tous les membres de l'unité sur la question de la bonne gestion et du bon recueil des données de la recherche semblerait particulièrement bienvenue pour que l'ensemble de la communauté prenne conscience de cette réalité.

Depuis la dernière évaluation, les membres de l'unité ont pu bénéficier des ressources de leurs établissements, des formations proposées par l'Urfist et des formations de la MSH-LSE sur l'établissement de plans de gestion de données de la recherche. Deux webinaires ont été organisés avec les personnes ressources de la MSH-LSE sur la question des données de la recherche en 2023 et 2024. De plus, ces questions ont été évoquées en

profondeur lors de plusieurs séances de séminaire mensuel portées par les membres permanents de l'unité qui en sont spécialistes. Enfin, la journée Méta Science a été également l'occasion de s'en préoccuper.

8/ Rester très attentif à maintenir l'équilibre entre la cohérence, la nécessité d'apparaître comme un laboratoire identifiable par des thématiques et des objets et la nécessité de s'adapter à des changements liés aussi bien à la taille de l'unité qu'à ses multiples tutelles.

De façon générale, l'unité adapte et ajuste ses thématiques à chaque contrat quinquennal pour rendre visible les questionnements et les objets qu'elle étudie et tient grand compte des évolutions en termes de terrains et de méthodologie puisque ce sont eux qui lui permettent de se positionner sur l'empan de la discipline, de l'information à la communication. De plus, à l'échelle locale, la direction actuelle d'Elico a entrepris dès son début de mandat de rencontrer annuellement tous les VP Recherche des établissements tutelles ou conventionné pour présenter et positionner l'unité plus clairement. En complément, elle participe à toutes les réunions de DU avec les principaux partenaires (LabEx, MSH-LSE, TSE de l'UJM, etc.) du site afin de réaffirmer sans cesse son positionnement sur l'empan complet de la discipline.

9/ Il est également important que l'unité poursuive les efforts entrepris en termes de valorisation. De ce point de vue, la clarification du séminaire en objets identifiés annuellement est une décision qui apparaît pertinente pour aider à faire fonctionner le nouveau projet mais aussi à identifier des résultats plus facilement communicables à tous les partenaires de l'unité.

L'unité persévère dans ses efforts et deux actions ont été entreprises en réponse à cette recommandation. Le séminaire mensuel est passé de 6 séances par an dans le précédent contrat à 8 dans le contrat évalué et les "chantiers" du précédent contrat ont été remplacés par les séminaires thématiques actuellement au nombre de 3, et par le séminaire JuDDGES rattaché par le contrat du même nom. Par ailleurs, les membres titulaires permanents sont encouragés et financièrement soutenus pour publier les résultats de recherches collectives dans la collection *Ère Numérique Lab.ELICO* de l'unité aux Éditions des Archives contemporaines.

2. INTRODUCTION DU PORTFOLIO

Le portfolio présenté par Elico a été composé à partir de propositions des groupes de travail spécifiques aux trois domaines du DAE, suivies d'une discussion et sélection définitive par le Conseil d'Unité en mars 2025. C'est donc une sélection totalement consensuelle qui est présentée ici, ce qui reflète tout à fait la volonté de la direction.
Ce portfolio comprend trois types d'items qui témoignent de la qualité et de la complémentarité des activités de l'unité tout en portant l'attention sur les nouvelles activités ou productions renforçant le travail et la place d'Elico dans sa discipline, à l'international comme dans son écosystème de proximité. En effet, les items choisis valorisent cette triple dynamique forte et très présente dans le contrat évalué qui a conduit Elico à conforter sa place dans la discipline à l'échelle nationale, à se mobiliser pour en intégrer une dimension internationale et à renforcer sa propre unité par des activités fédératrices. Pour en témoigner, il propose 5 publications scientifiques, 3 animations scientifiques d'importance, et 3 activités internes à l'unité toutes rattachées aux dynamiques évoquées ; le tout détaillé dans le fichier ZIP_Portfolio.

1. **Publications :**

Plusieurs critères ont conduit à cette sélection drastique : incarner les thématiques vitrines de l'unité (P1/Th1, P2, P4/Th3, P3/Th4, P5/Th2), valoriser le travail collaboratif en interdisciplinarité (P1, P3) et les publications issues de recherche financées (P3, P4, P5), représenter nos 5 tutelles, inclure la recherche fondamentale (P2, P4).

> **P1 =** Djibril Diakhate, **Susan Kovacs,** Stéphane Le Bras. La désinformation, hier et aujourd'hui. Une approche interdisciplinaire. Les contextes. *Balisages*, 8, 2024, ⟨10.4000/11sup⟩. ⟨hal-04761751⟩

> **P2 = Chérifa Boukacem-Zeghmouri.** Predatory journals entrap unsuspecting scientists. Here's how universities can support researchers. *Nature*, 2023, 620 (7974), pp.469-469. ⟨10.1038/d41586-023-02553-1⟩. ⟨hal-04939650⟩

> **P3 = Julia Bonaccorsi, Sarah Cordonnier (Dir.).** Territoires. Enquête communicationnelle. Éditions des Archives Contemporaines. ⟨hal-01967796⟩

P4 = Valentyna Dymytrova, Isabelle Hare, Valérie Larroche, Françoise Paquienséguy, Marie-France Peyrelong. Données urbaines et smart city. Entre représentations et pratiques professionnelles. Éditions des archives contemporaines. 2020, 978-2813003263. ⟨halshs-04763026⟩

P5 = Valérie Croissant (Dir.). L'avis des autres. Prescription et recommandation culturelles à l'ère numérique. Éditions des archives contemporaines. 2019, Collection "ère numérique", 9782813002464. ⟨hal-01984039⟩

2. Événements :

L'implication forte de plusieurs membres permanents et non-permanents d'Elico dans l'organisation de ces événements témoigne avant tout de la reconnaissance de l'unité et de ses membres par des acteurs de poids car l'accueil des congrès internationaux s'est fait suite à une candidature conjointe de l'unité et d'une de ses tutelles et l'organisation de la journée Méta Science sur sollicitation directe du ministère grâce à l'expertise de notre collègue de UCBL.

E1 = Elico a porté, avec le soutien du UCBL et un financement ministériel, l'organisation de la première journée **Méta science 2024 - Métascience, Recherche sur la Recherche et Science Ouverte en dialogue** le 15 novembre 2024. Elle envisage la suite et le prolongement des problématiques et du champ de l'IST. Cette conférence est une première scientifique en France sur ces questions et témoigne de notre expertise sur la troisième thématique de l'unité. Les conférences sont désormais disponibles sur Canal U.

E2 = Elico a porté, avec IEP LYON et U LYON 2, la **Conférence 2024 du Council for European Studies** du 3 au 5 juillet 2024. La thématique proposée par le comité local était *Radical Europe : Violence, Emancipation & Reaction,* elle est venue conforter principalement la première thématique de l'unité en lien avec les médias, mais aussi la 4e avec sa résonance sur l'espace européen et la dimension européaniste.

E3 = Elico a porté, avec IEP LYON, le **Congrès 2023 de l'International Association for Media and Information Research** du 9 au 13 juillet 2023. Manifestation scientifique à l'américaine, il a accueilli 1200 participants de 86 nationalités différentes, et proposé 2006 papiers déposés en ligne (On-line Congres Paper_OCP) et 487 communications sur le site Rockefeller de UCBL. La thématique proposée par le comité local était *Inhabiting the planet : Challenges for media, communication and beyond* et c'est elle qui a initié la réflexion sur la 4e thématique de l'unité (Territoires : Santé, Transitions, Patrimoines), désormais intégrée.

3. Activités internes :

Les activités retenues suivantes l'ont été sur la base des critères suivants : témoigner du dynamisme des membres de l'unité et/ou de l'investissement de l'unité, valoriser la diversité des publics impliqués et concernés.

A1 = Soutien à la formation doctorale : une dynamique et une logique globales.

La première catégorie d'activités relève de notre soutien aux doctorants. Celui-ci s'inscrit dans une dynamique globale. Elle commence par la **journée des doctorants,** instituée en 2017, qui leur permet de présenter leurs travaux dans un cadre restreint et bienveillant. Elle a été maintenue en distanciel pendant la pandémie mais annulée en 2021 à cause des températures caniculaires rencontrées à Lyon en juillet. C'est souvent leur première expérience de communication scientifique. Cette dynamique se prolonge par un soutien financier conséquent des missions (complété par l'ED EPIC). Elle inclut aussi une **résidence d'écriture** de trois jours, qui participe de l'écosystème de la formation doctorale, puisqu'elle réunit les doctorants en phase d'écriture et des chercheurs seniors de l'unité, en 2023 11 doctorants et en 2024 13 doctorants y ont participé. Elle s'achève avec le **Bilan Annuel Lyonnais**, le Bal, organisé par les doctorants et jeunes docteurs de l'unité, pour valoriser sous la forme de retour d'expérience les réalisations et travaux de l'année universitaire écoulée (soutenances, publications scientifiques, communications majeures, etc.).

A2 = Le séminaire mensuel

La deuxième relève de notre volonté de partage et d'échanges sur les projets de recherche en cours qui s'incarne dans le séminaire mensuel de l'unité, fondé en 2015. C'est lui qui permet à toute notre communauté de se trouver et de s'informer sur les travaux et questionnements des collègues, fort à de 6 puis 8 séances par an, il constitue notre axe centripète.

A3 = La troisième catégorie relève de **la participation des membres Elico dans la structuration de la recherche pluridisciplinaire sur le site de Lyon-St Etienne** et tout particulièrement par l'engagement de 5 membres, dont 4 PR dans la gouvernance de la MSH-LSE et du LabEx IMU pendant le contrat évalué. Ces positions stratégiques sont une charge conséquente pour les membres impliqués, la plupart du temps sans décharge aucune d'enseignement, et témoignent à la fois de la confiance accordée à l'unité et de l'implication de ses membres au bénéfice du collectif.

3. AUTOEVALUATION DE L'UNITE

Domaine 1. Objectifs scientifiques, organisation et ressources de l'unité

Référence 1. L'unité s'est assignée des objectifs scientifiques pertinents et elle s'organise en conséquence.

La dynamique scientifique de l'unité, incarnée par une production, un rayonnement et une attractivité notables, nécessite un pilotage attentif pour garder l'unité scientifique de l'unité elle-même, au-delà de son appartenance disciplinaire. Il repose sur des objectifs scientifiques qui croisent les thématiques de l'unité et les politiques scientifiques ou les orientations des tutelles, en lien fort et proche avec les formations, principalement les masters adossés à l'unité. Pour le contrat évalué, la dynamique scientifique s'articule autour de quatre thématiques en vigueur aujourd'hui et Elico ambitionne de poursuivre le développement d'une expertise et d'une production scientifique désormais solidement établie dans ces quatre thématiques.

T1 = Médias : identités, espace public, information, journalismes.

Avec T1, Elico poursuit le développement de son expertise, reconnue par ses partenaires et tutelles, dans l'analyse des processus info-communicationnels qui façonnent les identités (de genre, professionnelles), les espaces publics (notamment les espaces publics urbains ou périurbains) et les flux informationnels (médiatiques, politiques, de données, de services), tous marqués par des dispositifs, des jeux d'acteurs et des productions. Cela soulève des interrogations persistantes sur des espaces publics marqués par des tensions sociales et politiques, des débats médiatiques, des stratégies de communication institutionnelle et des initiatives numériques autour de concepts comme la « smart city », les « fake news » ou encore le « participatif », qui doivent être constamment réinterrogés. Le positionnement et les productions d'Elico visent à caractériser les productions info-communicationnelles émergeant des médias anciens ou nouveaux, des plateformes et des données générant de nouvelles offres de services. Les processus étudiés incluent le rôle des intermédiaires dans l'espace public (par exemple, les plateformes participatives), les usages et impacts des données mises à disposition (dans les services urbains ou autres contextes) ainsi que l'influence des productions médiatiques, qu'elles soient traditionnelles ou numériques, sur les dynamiques socio-politiques. S'appuyant sur le continuum « données – discours » exploré dans son précédent contrat sous la forme d'un chantier de recherche transversal aux thématiques, Elico examine, entre autres, la polysémie de la notion d'information (de l'information médiatique aux données numériques). Cette démarche associe l'analyse de grands corpus à une attention particulière aux zones d'ombre, comme le « digital labor » des utilisateurs du web ou les consensus apparents issus des processus algorithmiques. Ces identités, ces langages et ces pratiques médiatiques, pluriels, évolutifs et donc culturels sont à la fois des processus et des états, dont les recherches s'attachent à caractériser, par l'analyse des discours et des dispositifs, les manifestations symboliques.

Les enjeux de cette thématique ne sont pas nouveaux, mais ils se renouvellent en raison de la multiplication des offres et des logiques qui les sous-tendent. Ainsi, ces défis suscitent des questions toujours actuelles dans des espaces publics traversés par des tensions sociales et politiques, des débats médiatiques, soumis à des logiques fortes de communication institutionnelle et des propositions numériques.
Depuis septembre 2023, un séminaire thématique est venu enrichir cette thématique, *Médias et JournalismeS en tension : normes, pratiques et discours* pour proposer un espace commun d'échanges et de discussions sur des questions vives autour des journalismes et des médias contemporains aux membres de l'unité, en intégrant les tensions concernant des questions d'identité et de sociologie professionnelles, de rapports aux territoires et à la spécialisation thématique ou encore les traitements journalistiques des sujets et des idées.
Cette thématique permet à Elico d'afficher notamment ses travaux en lien avec la radio, média peu étudié par ailleurs, avec les transformations des métropoles de leurs objectifs de smart à green city, avec le processus

accéléré de concentration des médias au niveau national mais aussi international, qui engendre de nouveaux modèles économiques et éditoriaux.

T2 = Culture : médiations, institutions, industries culturelles, pratiques

Avec T2, Elico affiche son expertise dans les médiations de la culture et accroît sa visibilité en capitalisant sur les résultats du précédent quinquennal. T2 s'intéresse aux interrelations et aux nouvelles porosités entre les logiques politiques, sociales, industrielles, médiatiques et économiques qui influencent la définition et la circulation des objets culturels. Ces problématiques sont traversées par des paradigmes normatifs tels que la créativité, la recommandation, l'innovation et l'expérience, qui induisent des évolutions et des réinterprétations des référentiels et pratiques de l'action culturelle, dépassant les seules dynamiques injonctives (marketing, participation, horizontalité, entrepreneuriat culturel). Les recherches qui nourrissent T2 traitent de l'approfondissement de la connaissance info-communicationnelle des mécanismes contemporains des énonciations politiques de la culture et du rôle social de la création, en questionnant le sujet politique, l'identité et l'altérité au cœur de l'action artistique et culturelle (les institutions culturelles dans l'espace social et la Cité, l'industrialisation de l'indistinction culturelle par les médias numériques) ; proposent de nouveaux cadres analytiques pour appréhender la question des publics et les évolutions de la réception (le statut de l'amateurisme, l'entrelacement des pratiques culturelles et médiatiques) ; et enfin, caractérisent les dimensions multiples de la circulation des objets culturels et le rôle des chercheurs en tant que médiateurs auprès des institutions culturelles dans l'espace public (la question de la valeur, la place de la critique, du désaccord et du conflit autour des productions symboliques).
Le contrat évalué s'est particulièrement intéressé à la production de connaissances théoriques et méthodologiques liées aux modes d'existence et de désignation des formes culturelles à travers le temps, l'espace et les autorités. Il s'est organisé autour de la construction d'objets qui intègrent le prisme des temporalités : en explorant les processus de catégorisation et de mémoire, ainsi que leur ambivalence politique (instrumentalisation ou argument de lutte), ou encore en prenant en compte le temps long dans l'analyse des formes, objets et discours référentiels. Ces entrées (temporalités, espaces, autorités) sont approfondies par l'analyse des configurations signifiantes (textes, documents, espaces, images, objets), des économies documentaires et des dispositifs, ainsi que des stratégies des acteurs sociaux. L'étude des pratiques interprétatives met en lumière la manière dont elles redéfinissent les axiologies de la légitimité culturelle et du rapport entre politique et culture.
Cette thématique permet à Elico d'afficher ses travaux en lien avec les industries culturelles et créatives, avec la plateformisation du secteur culturel, avec l'évolution des pratiques spectatorielles dans un contexte post-covid, avec le label et les dispositifs mis en place par Villeurbanne, élue « capitale française de la culture », avec les utilisations numériques intergénérationnelles proposées par la bibliothèque municipale de Lyon, en se centrant sur les aspects relationnels, linguistiques et éducatifs associés à ces interactions et à leur médiation par les professionnels, exemples parmi d'autres.

T3 = Science et société : production, circulation, légitimation des savoirs

Avec T3, Elico ambitionne de consolider et d'élargir son expertise dans l'analyse des mutations de la communication de l'information scientifique, depuis les échanges entre pairs jusqu'à son ouverture vers la société et les citoyens. S'inscrivant dans la continuité des avancées du quinquennal précédent, l'objectif est d'explorer et de questionner les nouvelles modalités de production, de diffusion, d'évaluation et de légitimation des savoirs, en favorisant les interactions entre experts et amateurs. Les approches de Science Ouverte et de Sciences avec et pour la société y trouvent naturellement leur place, grandissante.

Cette thématique soulève deux grands enjeux : d'une part, l'étude des dynamiques qui façonnent les modèles historiques de communication, de médiation et de diffusion de l'information scientifique ; d'autre part, l'analyse des régulations socio-économiques qui influencent ces transformations, en particulier sous l'effet des plateformes, des outils de l'intelligence artificielle et de l'évolution des pratiques. Ces évolutions sont traversées par des tensions et des logiques (collaboratives, créatives) qui redéfinissent les relations entre la sphère scientifique et la sphère publique et médiatique, interrogeant ainsi les normes socio-politiques encadrant la production et la circulation des savoirs. Les recherches menées pendant le quinquennal développent une approche critique afin d'évaluer la pertinence – ou les limites – des cadres conceptuels et théoriques mobilisés pour appréhender la diversité des formes et des statuts contemporains du savoir, ainsi que la pluralité de leurs canaux de communication, poursuivant ainsi l'intégration des approches info-communicationnelles pour analyser les mécanismes actuels de circulation et de légitimation des savoirs scientifiques, désormais pleinement visibles dans l'espace public. Ces travaux visent également à expérimenter et adapter des méthodologies

qualitatives, quantitatives, bibliométriques et computationnelles, afin de mieux saisir les multiples enjeux liés à la production et à la diffusion des savoirs. Ils permettent notamment d'examiner l'évolution des modèles socio-économiques sous-jacents et les nouvelles formes de légitimation médiatique de l'information scientifique.

Depuis juin 2024, un séminaire thématique est venu enrichir cette thématique, *IA : Approches critiques en SIC*, pour proposer un espace commun d'échanges et de discussions sur des questions vives de l'analyse des pratiques et usages de l'intelligence artificielle liés à la production des savoirs d'un point de vue disciplinaire.

Cette thématique a permis à Elico d'afficher ses travaux en lien avec les cadres d'analyses et de recherche sur la science ouverte en adoptant une approche pluri-méthodologiques, multidisciplinaire et multi-échelle, en se focalisant sur le maillage des tâches et des espaces temporels dans lesquels « le travail d'ouverture » se fait, et en observant si cela donne lieu à une forme de « retour sur investissement » ou « d'externalité positive », en termes de réutilisation et donc de visibilité ou de reconnaissance pour le chercheur ; il s'agit alors de prendre en considération les processus qualité qui accompagnent les dépôts des données de recherche, la nature intrinsèque de la science à travers l'analyse, l'identification, l'annotation et l'exploitation des relations sémantiques présentes dans les contextes de citation, en procédant pour ce faire à une enquête sur les usages relatifs aux outils numériques et aux données de la recherche dans les communautés scientifiques françaises ; exemples parmi d'autres.

T4 = Territoires : Santé, transitions, patrimoines

Avec T4, Elico ambitionne de consolider et de déployer son expertise dans l'analyse des mutations des pratiques, des usages et des dispositifs qui traversent et portent les territoires sur trois questions à forte résonance sociale et sociétale : la santé, les transitions et les patrimoines. Si T4 ne n'inscrit pas directement dans le quinquennal précédent, celle-ci résulte de la montée en puissance de ces problématiques, particulièrement articulées sur les stratégies d'acteurs, la place des technologies numériques et des datas, ainsi que leurs représentations, dans nos travaux de recherche et dans nos formations. L'objectif est donc d'explorer et de questionner les nouvelles stratégies et objectifs des acteurs publics et privés, professionnels, usagers et d'y intégrer les interactions entre experts et amateurs. Les problématiques liées au numérique (data, dématérialisation, médiation, protection, anticipation, etc.) sont tout particulièrement présentes dans T4 ; elles sont portées par les territoires, leurs transitions et leurs patrimoines tout autant que par les travaux sur la santé. Ces derniers sont principalement intégrés au programme ShapeMed@Lyon et aux partenariats avec les Hospices Civils de Lyon par exemple.

Cette thématique a permis à Elico d'afficher ses travaux en lien avec la résurgence dans le quotidien de la population de la thématique de la santé, des épidémies, de leur médiatisation et de l'usage citoyen des médias et plateformes des réseaux sociaux pour s'informer et informer. Du côté du patrimoine, T4 ouvre également à une réflexion interdisciplinaire et diachronique autour des applications mobiles de visite patrimoniale, avec la création de la valeur symbolique des patrimoines culturels immatériels construites par les réseaux sociaux, avec la place et la part de la technologie dans la création de valeur symbolique du patrimoine immatériel soutenu par les acteurs publics. T4 interroge également le recours au numérique pour l'accompagnement des séniors pour leur maintien à domicile, avec une meilleure prise en compte de l'humain lors de l'optimisation de l'automatisation des systèmes de régulation et de pilotage des atmosphères intérieures dans les bâtiments autonomes, la mise en signification du bâtiment/maison intelligent(e) sur le web, avec les projets récents de réaménagement ou de construction de lieux de savoir au sein des territoires, exemples parmi d'autres.

Synthèse

Portant les 4 thématiques, les objets qui sont travaillés par les membres de l'unité, ainsi que les méthodologies et les cadres théoriques mobilisés dans des projets individuels ou collectifs se nourrissent des épistémologies de deux pôles : celle des données, plus computationnelle, visant à l'analyse et au traitement de l'information depuis sa fabrication à ses usages en passant par sa mise en dispositif et celle des discours, plus interprétative et anthropologique, attentive aux dimensions culturelles, sociales, économiques et politiques des formes de la communication. Ces deux aspects forment un continuum dont la première face met en dialogue « discours » et « données », au sens où les discours sont travaillés par les données et les données par les discours dans un mouvement qui fait évoluer à la fois les dispositifs info-communicationnels et les méthodes d'analyse qu'ils réclament. De même, la seconde face de ce continuum fait travailler réciproquement « culture » et « technique », au sens où le numérique produit des contenus et biens culturels et ou la culture numérique pèse sur les

pratiques et les usages de tous les acteurs en présence, dans un mouvement qui impose une distance critique outillée de concepts *ad hoc* qui sont tout particulièrement pensés avec le programme de recherche "Des concepts pour penser la société du XXIe siècle". Concrètement, ce dialogue et cette hybridation entre données, discours, culture et technique et cette hybridation épistémologique prennent la forme suivante : les recherches menées par Elico s'appuient, à chaque fois différemment, sur ces continuums puisqu'ils sont à la fois des univers de référence théorique, vérifiant l'imbrication des sciences de l'information et de la communication, et des modes de questionnement spécifiques selon les terrains étudiés.

Référence 2. L'unité dispose de ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche et les mobilise.

Elico dispose de ressources croissantes sur les deux plans.

Sa dotation annuelle augmente dans plusieurs établissements tutelles (U LYON 2, U LYON 3, IEP LYON) et se maintient dans les autres

Sur le contrat évalué, la dotation générale est, en moyenne, de 60 K€, ce qui permet à l'unité de soutenir les membres titulaires permanents et non permanents : 1/dans leurs activités de communication : les ⅔ des dotations sont engagés sur des ordres de mission pour communication dans des colloques nationaux et internationaux, avec un soutien tout particulier aux doctorants pour les Doctorales de la SFSIC (14 communicants en 2024) ; 2/ dans leurs activités de publication avec une aide financière à la publication, mais aussi un appui à la révision de textes en anglais. Les dotations soutiennent ensuite directement les activités de recherche des membres titulaires permanents par le recrutement de chercheurs en CDD (59 mois sur la période) ou de stagiaires (34 mois de stage sur la période) ou par la prise en charge de participation à des Écoles d'été (New TextMining_CNRS) ou d'achat de licences N'Vivo par exemple. La dotation des tutelles soutient enfin les thématiques novatrices portées par deux des trois séminaires thématiques (Médias et JournalismeS en Tensions et IA : Approches critiques en SIC) d'une part et les activités collectives de l'autre. En effet, la Journée des Doctorantes et Doctorants, financée sur dotation et mise en place en 2017 a pris une ampleur considérable puisqu'elle accueille maintenant entre 6 et 8 présentations et une cinquantaine de participants, parmi lesquels les M2 intéressés par un doctorat, les co-encadrants qui ne sont pas membres de l'unité, comme ceux des contrats doctoraux Cifre, et plusieurs membres associés de l'unité. Une ouverture plus large, au-delà de la communauté Elico, est en réflexion pour la JDD 2026. En 2023 et en 2024, cette dotation a soutenu également la résidence d'écriture de trois jours, proposée aux doctorants, afin de leur donner l'opportunité de partager pendant cette période, à la campagne, une unité de lieu et de temps mais aussi des retours d'expériences de jeunes docteurs et de titulaires seniors. La résidence d'écriture est devenue annuelle en 2024.

Tableau 2 : Évolution de la dotation globale de l'unité pendant la période évaluée

2019	2020	2021	2022	2023	2024
57K€	**57K€**	**57K€**	**59K€**	**61K€**	**71K€**

La dépense de cette dotation reste cependant toujours délicate pour deux raisons : les dépenses éligibles varient selon les tutelles dit supra (AIrBnB, achat d'ordinateur, repas de gala ou covoiturage par exemple) et les modalités de prise en charge (ainsi que les logiciels qui les supportent) et de validation des missions sont à la fois spécifiques à chaque établissement et lourds pour la direction comme pour les missionnaires. L'absence de budget consolidé pèse considérablement sur le fonctionnement de l'unité car les règles comptables et circulaires qui s'appliquent varient d'une tutelle à l'autre et introduisent une injustice flagrante entre les membres titulaires, en fonction de leur établissement. De plus, elle alourdit terriblement le travail de la direction qui doit gérer 5 budgets soumis à des règles différentes.

Ses ressources propres sont conséquentes au regard de la taille de l'unité et ont permis le recrutement de plusieurs post-doc et chercheurs contractuels (8) et d'une IE en 2024. Elles permettent de soutenir de façon très ciblée non seulement les programmes de recherche, mais aussi les recrutements comme avec les post-doc sur les programmes Ror2, Reemi, APA, Fractures numériques - Fractures corporelles ou ShapeMed@Lyon, avec l'IR sur le contrat JuDDGES ou les vacations recherche sur les contrats Local Journalism and Municipal Communication under Digital Transformation, ou Médiatisation de la COVID ou VDVN, par exemple.

Tableau 3 : Évolution des ressources propres de l'unité pendant la période évaluée

2019	2020	2021	2022	2023	2024
76,5K€	**138,81 K€**	**208,42 K€**	**209,83K€**	**231,09K€**	**271,12K€**

Comme indiqué dans le tableau ci-dessus, depuis 2019, les ressources financières supplémentaires de l'unité ont augmenté de façon significative pendant cette période. En 2024 l'unité a obtenu par voie de contrats une somme (271,12K€) plus de 3 fois supérieure à celle de 2019 (76,5K€). Elico a notamment été porteuse d'un nombre conséquent de contrats financés par l'ANR, tous types d'ANR confondus (9 contrats ANR au total : 482,25K€), ainsi que de 8 projets d'excellence PIA (50K€) et de 2 projets européens (138K€). De plus l'unité a porté 2 projets internationaux (12K€) et a participé à 5 autres (36,73K€).
Il est à noter que pour certains contrats, ce sont plusieurs membres de l'unité qui sont engagés et peuvent bénéficier des financements obtenus : c'est le cas notamment du projet ANR Sainté@Lyon (2024-2025) dans lequel 5 membres de l'unité participent ainsi que du contrat SmartExp (Idex lyonnais, 2019-2021) qui a impliqué 4 membres de l'unité ou le projet HEDA (Chaire DSVD) qui a impliqué 3 membres de l'unité.
Les contrats obtenus par l'unité correspondent complètement aux thématiques travaillées pour le quinquennal 2019-2024. Parmi ceux-ci on peut citer le contrat européen porté par l'unité « Sharing subaltern Knowledge through International cultural cooperation » (Shakin', 2020-2023) qui s'inscrit principalement dans la thématique 2 « Cultures ». Le contrat « TheoScit » (ANR, 2021-2025 : 253K€) et le projet Doranum disciplinaire (2022-2023 : 52K€) alimentent les travaux de la thématique 3 « Sciences et société », tandis que le contrat SmartExp (2019-2021 : 7K€) a permis de travailler les liens entre espaces publics et identité territoriale, se retrouvant ainsi au croisement des thématiques 1 « Médias » et 4 « Territoires », ce qui illustre la dynamique émergente de cette thématique dès le début du contrat. De plus, parmi les contrats obtenus, plusieurs participent à la professionnalisation de la recherche des doctorants : le projet « Shakin » est inscrit dans les programmes de recherche Erasmus + et l'ANR TheoScit comprend un contrat doctoral.

Politique d'accueil des nouveaux membres et doctorants
Comme cela a déjà été écrit dans les réponses aux recommandations de 2019, les nouveaux titulaires permanents et D1 sont accueillis formellement lors des assemblées générales soit de sortie en juin soit de rentrée en septembre et se voient proposer la possibilité de présenter leurs travaux d'abord brièvement lors de l'AG et plus longuement dans le cadre de la première séance du séminaire mensuel ou de la JDD selon leur statut. De plus, la direction actuelle a mis en place une rencontre systématique à l'automne avec les nouveaux collègues et les D1 pour partager les modalités de fonctionnement, de financement de l'unité, de la discipline (Relations ED, Prise en charge de mission, Aterat, demandes de primes, titularisation, etc.) et faciliter l'intégration.
Les résultats de cette politique sont des intégrations plus fluides et accompagnées par la direction, ensuite relayées par les collègues sur site, et tout particulièrement le membre de droit du Conseil qui représente la tutelle pour les spécificités de l'établissement. Cependant, plusieurs mois sont nécessaires aux personnes recrutées pour prendre la mesure de l'unité à cause de son éclatement sur plusieurs sites.

Recrutement et vivier des doctorants
En 2015, Elico comptait 24 doctorants, en 2019 18, et en 2024 31 ; 44 sur l'ensemble de la période.
Les 18 HDR de l'unité sont dans des situations extrêmement différentes puisque les masters de l'ENSSIB, de Inspé, de IEP LYON, de TSE et les formations de l'Urfist, ne constituent pas naturellement un vivier de doctorants, même s'ils sont adossés à l'unité car ils ne sont pas rattachés à une composante d'information-communication, comme dit plus haut. De plus, les 4 formations du secteur communication de IEP LYON, n'ont pas le statut de masters mais de spécialités de diplôme et ne sont adossées qu'à l'établissement, c'est pourquoi elles ne figurent pas dans l'Annexe_1. C'est aussi pourquoi ce sont les autres masters adossés à l'unité qui constituent le vivier local, 25/44 pour la période évaluée. 15 doctorants sont diplômés du master Muse de U LYON 2, 3 du master DAPCI de U LYON 2, 3 du Master Nouvelles pratiques journalistiques de U LYON 2, 2 du master Communication des organisations de U LYON 2 et 2 de celui de U LYON 3. A noter qu'un doctorant en contrat Cifre est issu du master Information-Communication et Numérique de TSE.

De plus, la renommée nationale, voire internationale, de certains HDR de l'unité entraîne régulièrement des étudiants extérieurs aux universités lyonnaises (8/44), et des étudiants étrangers à s'inscrire en doctorat, ils complètent et diversifient le vivier (11/44 pour la période évaluée). Les liens noués avec les professeurs et chercheurs invités renforcent également le rayonnement de l'unité pour attirer des doctorants.

A ce jour, Il faut noter cependant que le Conseil des HDR n'est pas le seul décisionnaire pour inscrire en thèse puisque qu'UCBL interdit l'inscription de thèses non financées d'une part et que les conditions de candidatures à l'École Doctorale Epic s'appliquent au recrutement des futurs doctorants, de l'autre.

Accompagnement mis en place pour les personnels d'appui à la recherche.
Depuis septembre 2023, la direction de l'unité a mis en place des liens directs et fréquents avec les PAR sous la forme d'échanges formels tous les trois mois sur la situation dans l'établissement tutelle, et des échanges au fil

de l'eau en fonction des actualités de la tutelle pour accompagner leur prise de poste et leur activité ensuite. De plus, elle se tient à la disposition des trois PAR. En indispensable complément, les membres du Conseil d'unité nommés par la tutelle sont les référentes des PAR et interagissent beaucoup plus fréquemment avec la PAR de leur établissement et en accompagnent concrètement la prise de poste. Enfin, les trois PAR sont invitées à toutes nos assemblées générales afin de mieux connaître l'unité et ses membres des autres tutelles et une d'entre elles siège au conseil d'unité afin d'être informée de ce qui s'y traite. Pour le mandat évalué, les PAR avaient désigné celle de U LYON 3 pour y siéger, celle-ci partant à la retraite en mai 2025, c'est ensuite celle de U LYON 2 qui siègera au conseil d'unité.
La situation des PAR de l'unité est compliquée à la fois pour eux et pour la direction qui n'a nulle possibilité d'action au niveau de leur recrutement (qui se fait en local dans l'établissement de rattachement) et pas plus au niveau de leur fiche de poste (définie par l'établissement et la composante interne). Ainsi les postes de PAR sont-ils en quelque sorte pris entre deux feux : celui de leur hiérarchie d'établissement et celui de la direction de l'unité. Cependant, le travail de proximité et d'accompagnement accompli par les membres de droit du conseil de l'unité, référents de l'unité dans leur établissement et le professionnalisme de la plupart des PAR de l'unité pendant le contrat évalué, a permis un bon fonctionnement et des conditions de travail satisfaisantes. Sauf à UCBL où le partage de la quotité de travail (50 %) est très problématique lorsque les deux unités prises en charge par les PAR sont de tailles totalement disproportionnées, au détriment d'Elico dans le contrat évalué. C'est pourquoi les référents sont un soutien et un accompagnement forts et indispensables pour les PAR, pour les membres de l'unité et pour les doctorants rattachés à l'établissement. En complément, les PAR ont un représentant au conseil d'unité et la direction entretient également des liens réguliers avec eux.
Aucune fiche de poste des PAR n'inclut de tâches spécifiquement liées à un soutien de la Direction, celle-ci ne peut donc compter que sur elle-même pour bien des tâches administratives et gestionnaires, en jonglant avec des possibilités d'accès aux intranets diverses ou nulles et avec les délégations de signature.
Enfin, au regard de l'évolution de la taille de l'unité entre les deux contrats, le volume horaire que les PAR consacrent à la gestion administrative d'Elico s'avère très insuffisant et surtout inadapté aux besoins administratifs et comptables de l'unité aujourd'hui.

Référence 3. L'unité dispose de locaux, d'équipements et de compétences techniques adaptés à sa politique scientifique et à ses objets de recherche.

Politique en matière de locaux et d'infrastructures scientifiques ou de ressources documentaires.
Comme évoqué *supra*, les membres titulaires et les doctorants de l'unité sont positionnés sur 9 sites différents et ne possèdent pas de locaux ni d'infrastructures scientifiques ou autres ressources documentaires réservés à l'ensemble du collectif. Néanmoins chaque titulaire permanent et doctorant bénéficient des infrastructures de son établissement de rattachement : bureaux d'EC et de doctorants (uniquement à U LYON 2 et UCBL), salles de réunions, service de reprographie et de documentation. Depuis le rattachement de l'unité à la MSH-LSE, Elico bénéficie également des différents services proposés par l'institution aux unités associées (mise à disposition gracieuse de salles de réunion, hébergement de données, prêt de matériels audiovisuels, etc.). De plus, la MSH-LSE dispose de licences flottantes (certifiées HDS) qui sont à la disposition des unités membres, avec un accompagnement qui peut être individuel pour les porteurs de projets.
En dépit de la dispersion de ses locaux et infrastructures, Elico a fait le choix politique fort - affirmé dès le précédent contrat - de conserver une structuration scientifique unique et unifiée, sans équipe interne, renforcée par une politique de recherche transversale déjà exposée.

Plateformes et des infrastructures nationales et européennes
L'unité ne dispose pas de plateformes, équipements ou démonstrateurs qu'elle aurait développés, nécessitant une gestion et une maintenance particulière par une équipe technique et/ou administrative. Les seuls équipements dont dispose l'unité sont du matériel léger (ordinateurs, photocopieurs) mis à disposition des membres d'Elico, par les différentes composantes des tutelles.

Cependant, les membres de l'unité utilisent des plateformes et des infrastructures nationales et européennes reconnues par les communautés scientifiques et certifiées du point de vue des politiques et standards internationaux. D'emblée, les chercheurs de l'unité utilisent HAL en tant qu'infrastructure nationale inscrite dans la Loi pour la République numérique à la fois pour son archive ouverte certifiée CoreTrustSeal (label international), et sa plateforme SciencesConf, pour organiser des conférences et des évènements (ex. journée Méta Science). Les fonctionnalités IdHAL et CV Hal sont également très utilisées par les membres de l'unité pour partager de l'information et rendre visible leurs travaux. A ce jour du 25/04/25 40/47 membres ont un IdHAL et une séance d'accompagnement réservée aux membres Elico est prévue le 27 juin 2025, avec le soutien des

personnels de la bibliothèque de IEP LYON pour former et informer les doctorants dont seuls 11/28 ont des identifiants chercheurs à ce jour.

La TGIR Progedo/Humanum est également utilisée pour les projets des membres de l'Unité, tant pour le partage de documents, pour le partage des données, que pour l'animation des communautés rattachées aux projets. Par exemple, la MSH-LSE propose une PUD (plateforme universitaire de données), Panels, développée en local dans le droit fil de Progedo. Enfin, La plateforme européenne Zenodo est également une plateforme utilisée par les membres de l'unité, pour le partage des Plans de Gestion de données des projets financés, des prépublications (pré-prints), ou bien encore des jeux de données en toute sécurité.

Enfin, la majorité des membres titulaires permanents de l'Unité (39/47 au 25/04) disposent d'un ORCID le standard international et labellisé au niveau européen et utilisent la plateforme éponyme pour la visibilité internationale de leurs publications.

Référence 4. Les pratiques de l'unité sont conformes aux règles et aux directives définies par ses tutelles en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement et de protection des données ainsi que du patrimoine scientifique.

Elico, n'ayant pas de personnalité morale, se place sous l'égide de ses différentes tutelles en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement, de protection des données.

Dispositions de l'unité en matière de RH et de recrutement

En matière de ressources humaines et de recrutement, plusieurs points sont à mentionner :

- L'unité applique la parité en matière de constitution des comités de sélection conformément aux directives de l'ensemble de ses tutelles ;
- L'unité est dirigée par deux personnels féminins depuis septembre 2023 ; elle était composée auparavant (2020-2023) d'un PR femme (directrice) et d'un PR homme (directeur-adjoint). Le conseil d'unité (hors direction) comporte 11 membres, dont 7 F et 4H. L'unité est composée en décembre 2024 de : 47 EC dont 28 F et 19 H ; 3 Biatss femmes ; 28 doctorants dont 18 F et 10 H.
- La répartition H/F PR et H/F MCF au sein d'Elico est représentative de l'évolution nationale des corps PR et MCF en 71e section puisque l'unité compte 14 PR, dont 10F et 4H et 33 MCF, dont 19F/14H.
- L'objectif de parité s'étend également aux membres titulaires permanents recrutés (PR et MCF) durant le contrat, sans pour autant être totalement atteint comme le montre ce tableau.

Tableau 4 : Répartition des membres recrutés par genre durant la période 2019-2024

2019	2F-1H	2022	1F
2020	1F-1H	2023	3H
2021	3F	2024	1F-1H

Enfin, les questions de parité et les enjeux de communication autour du genre sont présents dans les recherches de plusieurs membres d'Elico et plusieurs publications en témoignent (5 ACL, 1 ACLN, 3 CO et 1 n° de revue) ; 6 membres de l'unité (2 MCF, 2 MCF HDR et 2 PR) s'inscrivent ainsi dans l'axe "Genre" de la MSH-LSE qui produit très régulièrement des podcasts disponibles sur Deezer ; 1 MCF Elico coordonne la collection « Études sur le Genre-MSH-LSE » sur HAL, qui publie les mémoires des Master 1 et 2 du site Lyon-Saint Etienne, portant sur le genre. Par ailleurs, depuis 2015, plusieurs membres d'Elico (entre 5 et 8) sont impliqués dans l'étude mondiale sur la représentation des femmes dans les médias (Global Media Monitoring Project) qui réunit tous les 5 ans des chercheurs du monde entier pour étudier quantitativement et qualitativement la place des femmes (comme sujet et/ou comme journaliste) dans les médias (écrit, audiovisuel, online et offline). Chaque pays fournit une étude sur une journée choisie au hasard pour l'ensemble de l'étude. Le rapport national de la précédente étude, en 2020, est disponible en ligne et la synthèse de l'étude mondiale sur le site WhoMakestheNews. La prochaine édition a lieu en 2025 et au moins 8 membres permanents et non-permanents y participeront.

Sur les conditions de travail de ses membres et personnels, l'unité – non décisionnaire quant à l'attribution des locaux et des bureaux, veille néanmoins par des échanges réguliers à ce que l'ensemble de ses membres puissent travailler dans de bonnes conditions. La direction, à sa nomination, a également fait le choix de visiter chacun des sites de l'unité et d'échanger notamment avec les 3 PAR référents quant à leurs conditions de travail et mode de fonctionnement ; depuis lors, des échanges réguliers formels et informels ont lieu. Par ailleurs,

les différentes tutelles produisent chaque année un rapport social unique (RSU) qui permet à la direction de l'unité d'avoir une vue d'ensemble des problématiques liées à la santé, à la sécurité et à l'environnement.
Par ailleurs, comme déjà évoqué, la direction d'unité a choisi depuis la rentrée 2023 de partager des moments spécifiques avec les nouveaux arrivants, notamment lors des assemblées générales, mais aussi à l'occasion de réunions thématiques (D1) pour présenter le fonctionnement de l'unité. Ces moments d'accueil et d'information sont couplés avec ceux proposés par chacune des tutelles et la journée de rentrée des nouveaux EC et doctorants des unités associées à la MSH-LSE et complétés par la Rentrée Solennelle de l'ED Epic qui réunit les D1 et leurs encadrants.
Enfin, la direction d'unité veille à proposer des espaces de dialogue (échanges téléphoniques, rendez-vous individuel) à l'ensemble de ses membres, doctorants et PAR lorsque le besoin se fait ressentir. Elle offre une oreille attentive et lorsqu'elle ne peut apporter elle-même de solutions aux problèmes rencontrés, elle fait le lien vers les services compétents des tutelles concernées (direction de la recherche, service de médecine et santé au travail du personnel, mission égalité entre les hommes et les femmes).
Même si la parité est bien présente au sein de l'unité dans les derniers recrutement, il n'en demeure pas moins que les questions d'inégalités de genre dans la recherche, les troubles psychosociaux au travail, et les violences sexistes et sexuelles sont des problématiques récurrentes dans l'environnement de travail quotidiens du chercheur et de l'enseignant-chercheur. Les tutelles d'Elico proposent également dans leurs catalogues de formation une sensibilisation sur ces thématiques (gestion de la violence, laïcité, VSS, etc.).
Par ailleurs, une page du site web d'Elico sera créée à cet effet. Au regard de sa taille, l'unité a fait le choix de ne pas nommer de membres référents de ces thématiques dans la mesure où les logiques d'accès à l'information sont différentes selon les tutelles. Le relais d'information se fait donc via la direction de l'unité et les membres du conseil représentant chaque tutelle.

Enfin, deux membres de l'unité sont élus respectivement au CSA de IEP LYON et de U LYON 2, ce qui montre à la fois la sensibilité de l'équipe en matière d'hygiène, de sécurité et conditions de travail.

Dispositions de l'unité au regard de ses objectifs de développement durable et de ses bonnes pratiques en matière d'empreinte environnementale
L'unité n'est pas, pour l'instant, dotée d'une charte de développement durable dans son règlement intérieur mais la mettra en place lors de la réécriture de celui-ci ; ses membres s'appuient dans leur gestion quotidienne sur la politique de leur établissement de rattachement en la matière - privilégier le train à l'avion pour les missions dans l'hexagone, les réunions de moins de 3 h doivent se tenir en distanciel ; régulation automatique du chauffage, tri des déchets, limiter les impressions papier, etc. (voir Annexe_2 - Schéma directeur développement durable et responsabilité sociale des entreprises d'UDL-ComUE Université de Lyon à laquelle appartiennent les 5 tutelles d'Elico). L'un des prochains chantiers d'Elico, (à l'horizon 2026) est la mise en œuvre d'une politique de développement durable qui prenne en compte les spécificités de chaque tutelle et permette à chaque membre de l'unité d'être guidé de façon cohérente et pérenne en matière de respect de l'environnement et de transition écologique dans son travail et dans ses recherches. Le Plan Avenirs, porté par la tutelle principale et initiant la mise en place d'un schéma directeur développement durable et responsabilité sociétale et environnementale depuis décembre 2024, constitue sans aucun doute une base solide à la construction de cette charte. Au-delà de la rénovation et de la transformation des campus initiée à des degrés divers sur les campus du site Lyon-Saint Etienne, l'unité a à cœur de faire de cette thématique une de ces préoccupations majeures. D'ores et déjà, et dans cette optique, tous les séminaires mensuels sont accessibles aux membres en hybride (présentiel et distanciel) ; par ailleurs, le conseil d'unité lorsqu'il étudie les demandes de missions de ses membres prend en compte l'impact environnemental de leurs déplacements, au-delà de l'aspect budgétaire et scientifique. Ses mesures de précaution sont d'ailleurs bien accueillies par l'ensemble des membres, sensibilisés par ailleurs aux enjeux du développement durable. Ensuite, lors de manifestations scientifiques (colloques, journées d'étude, etc.), l'unité prône toujours des choix éco-responsables en matière de repas (choix de menus de saison auprès des traiteurs, buffets plutôt que plateaux-repas), de boissons (lors de la conférence annuelle de l'IAMCR en 2023, des fontaines à eau avaient été préférées à la distribution de bouteilles plastiques), de mode de déplacements des invités potentiels (privilégier le train à l'avion). 1 membre PR de l'unité est par ailleurs VP Transitions, Sciences et société, Relations partenariales à U LYON 2, ce qui porte un peu plus au cœur de l'unité les préoccupations environnementales et durables.

Domaine 2. Les résultats, le rayonnement et l'attractivité scientifiques de l'unité

Référence 1. L'unité est reconnue pour ses réalisations scientifiques qui satisfont à des critères de qualité.

Inscription dans un contexte international

Les thématiques abordées au cours de la période sont les trois thématiques déjà exposées et résumées ici à Médias (T1), Culture (T2) et Science Ouverte (T3) et la dernière thématique Territoires (T4) et plusieurs contrats financés les situent dans un contexte international.

L'ensemble des contrats de recherche développés au sein de l'unité Elico témoigne de son inscription active dans les dynamiques internationales structurant aujourd'hui les Sciences de l'Information et de la Communication. Ces projets traduisent l'engagement des membres permanents à interroger les mutations contemporaines des espaces médiatiques, des industries culturelles, des formes de circulation des savoirs et des dynamiques territoriales, à partir d'enquêtes empiriques et de collaborations transnationales.

Les travaux inscrits dans la thématique *Médias* (T1) s'insèrent dans un questionnement international renouvelé sur l'évolution des journalismes locaux et des formes de communication publique en contexte de crise démocratique. Le projet *Local Journalism and Municipal Communication under Pressure* participe ainsi aux débats européens et internationaux sur les recompositions des écosystèmes de l'information locale. La thématique *Culture* (T2) est abordée à travers des recherches sur les médiations numériques du patrimoine et les politiques culturelles urbaines. Les projets *Creative Cities and Urban Heritage* et *AI and Heritage* interrogent les transformations des pratiques patrimoniales et culturelles dans un contexte mondialisé marqué par l'essor de l'intelligence artificielle et des politiques de labellisation des villes créatives. Les travaux en *Science et société* (T3) abordent les processus de production et de circulation des savoirs dans un environnement informationnel traversé par des logiques de plateformisation, de désinformation et de nouvelles pratiques éditoriales numériques. Les projets *Revue 3.0*, *Du fake au fiable* et le *Jumelage entre initiatives francophones* s'inscrivent dans des réseaux de coopération internationale portés par des organisations multilatérales (OIF) ou des agences de financement scientifique. Enfin, la thématique *Territoires* (T4) est mobilisée pour explorer les mutations sociotechniques et communicationnelles des espaces urbains et transnationaux. Les projets portant sur les *smart cities* chinoises (*Hangzhou, smart city à la Chinoise*) et les environnements de communication interculturels (*Sharing Subaltern Knowledge through International Cultural Exchanges*, *Deutsch-Französische Kommunikationsmilieus ?*) croisent des approches critiques des transitions numériques et des circulations interculturelles des savoirs.

Ces recherches s'inscrivent ainsi pleinement dans les orientations actuelles des SIC au niveau international, qui articulent l'analyse des dispositifs sociotechniques, des pratiques communicationnelles et des logiques d'acteurs institutionnels dans un monde globalisé et numérisé. L'ensemble des projets témoigne également d'une capacité de l'unité à mobiliser des financements internationaux diversifiés et à s'intégrer dans des réseaux scientifiques transnationaux. Au-delà de leur ancrage thématique et international, ces recherches répondent aux critères de qualité scientifique reconnus dans le champ de la discipline. Elles s'appuient sur des méthodologies rigoureuses et adaptées aux objets étudiés (enquêtes de terrain, analyses de dispositifs, recherches partenariales, approches comparatives ou transversales). Les collaborations internationales mobilisées dans ces projets constituent également un levier de validation scientifique par les pairs et de confrontation des résultats à des contextes socioculturels et politiques diversifiés. En outre, ces travaux donnent lieu à des productions scientifiques reconnues (publications dans des revues classées, communications dans des colloques internationaux, participation à des réseaux scientifiques labellisés), attestant de leur contribution au développement des connaissances et au renouvellement des problématiques des SIC à l'échelle internationale, présentées ci-après.

Méthode de travail à propos des productions scientifiques de l'unité

A partir de l'extraction générale des productions de l'unité sur HAL issues du module d'export de l'HCERES, le travail a été conduit en deux temps :

- Tout d'abord, une opération de curation a consisté à retenir seulement les productions des membres de l'unité sur la période d'évaluation. Ainsi, il a été par exemple nécessaire de retirer les publications

en doublon, celles des membres ayant quitté l'unité en cours de contrat mais dont une partie des publications rédigées durant leur rattachement à Elico est à conserver ou, à l'inverse, qui l'ont rejoint en cours de route mais dont une partie des publications ont été rédigées alors qu'ils appartenaient à leur précédente unité.

- Ensuite, une opération de catégorisation des productions par type de publication, par langue de rédaction et par année, a été effectuée de manière à pouvoir établir un bilan qui soit le plus précis possible au cours de la période 2019-2024 et susceptible de pouvoir être comparé avec le bilan du précédent contrat.

Ainsi, les **articles de revue** ont-ils été classés dans les rubriques ACL (Articles publiés dans des revues figurant dans les bases scientifiques internationalement reconnues et/ou dans la liste commune de la 71e section du CNU, de la CPDirSic et de la SFSIC), ACLN (Articles dans des revues avec comité de lecture non répertoriées dans des bases de données internationales), Autres articles et Compte-rendu de lecture. Les **communications** ont été répertoriées dans les Congrès internationaux, Congrès nationaux et Journée d'étude et séminaires de recherche. Les **proceedings** (actes de colloque) sont répartis entre les ACTI (Communications avec actes dans un congrès international) et ACTN (Communications avec actes dans un congrès national). Enfin, les **ouvrages** ont été distribués dans les principales catégories suivantes : Édition critique, Direction d'ouvrage, Manuel et Ouvrage de synthèse.

Les différentes catégories figurant dans chaque onglet du fichier joint "Productions scientifiques" sont donc celles que les instances scientifiques de la discipline ont établies et qui sont en usage dans les différentes unités de recherche. Ces critères permettent une analyse diachronique plus fine des données.

Analyse des réalisations scientifiques de l'unité

De par son historique et son organisation, rappelés plus haut, Elico offre un environnement à la fois accueillant et encadrant pour l'ensemble de ses membres titulaires permanents ou non-permanents. Cet environnement de travail mono-disciplinaire, comme cela a été également précisé, contribue au développement d'une production scientifique qui satisfait pleinement aux critères de qualité reconnus dans le domaine des sciences de l'information et de la communication, tant sur le plan de ses fondements théoriques que méthodologiques.

En effet, ces travaux convoquent tous des univers de référence théorique propre à la section 71 (théories critiques et pragmatiques, approches sémiotiques et discursives, comme l'illustrent notamment les contributions rassemblées dans les productions P3, P4 et P5 du portfolio) et témoignent également d'une "hybridation épistémologique " certaine entre sciences de l'information et sciences de la communication (à l'instar cette fois de la publication P1 du portfolio). Il faut souligner également que ces épistémès se trouvent être renforcées par les thématiques transversales de l'unité.

Les démarches méthodologiques mobilisées, quant à elles, sont plurielles, à l'image des modalités de construction des objets de recherche et des terrains d'études investigués. Outre la mobilisation des méthodologies classiques de type quantitatives et qualitatives dans le recueil et le traitement des données, on assiste également à des recours réguliers aux méthodes dites "quali-quantitatives" qui puisent en particulier dans le domaine des sciences de l'information et du document (analyse bibliométrique, analyse textométrique) et plus largement encore dans le champ des "humanités numériques" auquel deux membres ont fortement contribué avec l'ouvrage *Questionner les Humanités Numériques en Sic*.

Les productions scientifiques de l'unité se distinguent au niveau international, comme l'illustrent significativement les travaux menés dans le domaine des sciences de l'information et de la documentation (cf. à cet égard la publication P2 retenue dans le portfolio). Ainsi, sur les 34 publications d'articles en langues étrangères que compte l'unité sur la période évaluée, 27 relèvent de ce domaine de recherche et le sont de surcroît dans des revues indexées dans des bases de données internationales (notamment les revues *Learned Publishing, Journal of Informetrics, Scientometrics, Frontiers in Research Metrics and analytics, Plos ONE, El profesional de la información*).

Du reste, comme exposé plus loin, l'empreinte internationale de l'unité a notablement augmenté depuis sa dernière évaluation en raison d'une part d'une volonté de valoriser plus largement des travaux en dehors des espaces nationaux et francophones (à travers des revues telles que *Emerging Media, History of Media Studies, Geographical Journal, Journalism Practice, Strategic analytics Journal of Tongji University*) et, d'autre part, du fait d'une implication plus forte des membres d'Elico dans des programmes de recherche et des congrès internationaux.

Les faits scientifiques marquants

Après débats et discussions en conseil d'unité, Elico a retenu trois faits scientifiques marquants, deux séminaires thématiques qui montrent la façon dont elle s'empare de nouveaux objets et de questionnements contemporains et l'investissement des chercheurs d'Elico dans les projets et appels à projets ANR. La transversalité de ces trois items réside dans la pluralité des thématiques étudiées et des méthodes employées en lien avec la société, ses institutions et ses acteurs.

1) 3 projets ANR portés et 6 intégrés au sein d'Elico entre 2019 et 2024

La politique de l'unité en matière de réponses à appels à projets nationaux et internationaux est d'encourager ses membres à soumettre des projets et de donner un écho favorable à l'engagement de certains de ses chercheurs dans des consortiums. Par ailleurs, l'unité encourage vivement ses jeunes chercheurs à répondre à des appels à projet ANR jeunes chercheurs ou des projets génériques et spécifiques. C'est le cas par exemple du projet ThéoScit alors porté par un jeune chercheur, lauréat de l'appel à projet Révolution numérique en 2020.

L'investissement et les forces déployés par l'unité dans des réponses à appels à projets ANR ainsi que dans la conduite de projets lauréats constituent indéniablement un fait marquant du quinquennal. Elle a en effet été porteuse de 3 contrats ANR et impliquée dans 6 autres qui lui ont permis à la fois d'asseoir son savoir-faire et son autorité scientifique dans la discipline et en dehors de celle-ci, de s'ouvrir à de nouveaux partenariats mais également d'acquérir une certaine indépendance financière au regard des tutelles (pour rappel, 9 contrats ANR pour un total 482,25K€).

Tableau 5 : Les projets ANR entre 2019 et 2024

MODELI+	ANR-23-CE38-0011	Elico membre du consortium
AdApps	ANR-23-CE41-0015	Elico membre du consortium
InSciM	ANR-21-CE38-0003	Elico membre du consortium
TheoScit	ANR-20-CE38-0003	Elico porteur
JuDDGES	ANR-CHIST-ERA	Elico membre du consortium
ROR2	ANR-RESO	Elico porteur
Institut Paul Bocuse	ANR-21-PRRD-0105-01	Elico porteur
BI4People	ANR-19-CE23-0005	Elico membre du consortium
FabLab_MORE	ANR-21-SSMS-0011	Elico membre du consortium

Sur les 9 contrats ANR, 3 sont portés par des membres d'Elico ; au-delà, ce sont plusieurs chercheurs de l'unité qui se sont investis dans ces projets de grande envergure (voir *supra*), ce qui montre à la fois la volonté des chercheurs de l'unité de faire collectif autour de projets nationaux inter et multidisciplinaires, mais aussi la complémentarité scientifique des membres de l'unité engagés dans ces ANR.
Par ailleurs, les différents contrats ANR obtenus s'ancrent pleinement dans les thématiques de l'unité, ce qui démontre la qualité et la pertinence scientifique des travaux engagés par la communauté Elico.

2) Le séminaire thématique *IA : approches critiques en SIC*

Depuis juin 2024, le séminaire thématique semestriel, l'*IA : Approches critiques en SIC*, s'inscrit pleinement dans la thématique 3– Sciences et société et est porté par des chercheurs de l'U LYON 3, impliqués dans le GER

GENIC (Groupe sur l'Éthique et le Numérique en Information-Communication). Il rassemble cependant derrière lui toute la communauté Elico quant aux questionnements sur l'usage et la part de l'IA dans le domaine scientifique et plus largement dans la société. Elico met au service de cette thématique son expertise (questionner les usages et analyser les régulations socio-économiques qui influencent la circulation des savoirs) ; l'IA y est appréhendée à travers le prisme des utopies et des imaginaires info-communicationnels qui lui sont liés.

Si son expertise dans le domaine a amené l'unité à être sollicitée par le monde académique et non-académique sur les questions de prédation scientifique, d'éducation aux médias et d'informations scientifique et techniques, ce nouveau séminaire thématique sur l'IA constitue une avancé supplémentaire et complémentaire aux travaux engagés par les chercheurs d'Elico sur la T3. Si ce séminaire promet dans son descriptif « d'interroger les « risques d'une production des savoirs scientifiques et des formatée et déterminée à partir de corpus intégrés dans les outils de l'IA issus essentiellement de data sets produits selon des épistémologies du Nord et genrés », les échanges qu'il génère en son sein permettent de confronter plus largement les différentes formes de médiations et d'interactions inspirés par l'IA.

Les discussions et discours des différents acteurs liés ou non à l'IA qui traversent aujourd'hui notre société, autour des questions éthiques, politiques et sociales constituent le terrain d'observation de ce séminaire sur l'IA. Elico, à travers ce séminaire, contribue à la réflexion collective des SIC sur l'IA (aux côtés de la SFSIC par exemple), en proposant un séminaire régulier sur cette thématique.

Tableau 6 : Séminaire thématique IA et approches critiques en SIC

Date	Titre de la séance	Invités
07/06/2024	Repenser l'éthique de l'IA à travers les SIC : Enjeux et perspectives pour les pratiques futures	Alberto Romele (U PARIS 3)
29/11/2024	La construction sociale du mythe socio technologique de l'IA	Fanny Georges (U PARIS 3)

3) Le séminaire thématique *Médias et journalismeS en Tensions* :

Ce deuxième séminaire thématique, débuté en juin 2024, constitue indéniablement un autre fait marquant d'Elico car il s'inscrit non seulement dans les racines de l'unité, incarnées par la thématique 1 – Médias : identités, espace public, information, journalismes, mais aussi dans son actualité puisqu'elle est l'une des porteuses du GER journalisme, labellisé par la SFSIC en juin 2024 ; ce séminaire fait donc totalement écho aux nombreux travaux d'Elico sur cet axe.

Initier un tel séminaire semblait à la fois une évidence au regard de l'ADN de l'unité, une nécessité car celle-ci n'en portait plus sur cette thématique depuis le précédent quinquennal, et l'ouvrir à l'ensemble de la communauté scientifique des SIC était le moyen de rendre publique un peu plus encore l'expertise d'Elico dans ce domaine.

Véritable fait marquant et remarquable par son ambition, il répond à l'envie des chercheurs d'Elico d'une réflexion collective autour de leurs travaux mais aussi de ceux des autres, sur les transformations du champ journalistique ces deux dernières décennies, sur les différents journalismes qui se pratiquent aujourd'hui au regard de contextes politiques et socio-culturels hétérogènes.

Deux axes traversent ce séminaire autour des notions de normes, de pratiques et de discours :

- La mise en récit médiatique des crises et des événements majeurs par une double approche : celle des discours et celles des publics dans leurs pratiques informationnelles et dans la façon dont ils sont appréhendés par les médias eux-mêmes ;
- Les professions en tension, entre médias traditionnels et alternatifs, au contact des environnements numériques (plateformisation de l'information, IA, etc.) qui bousculent et viennent interroger, parfois violemment, ces acteurs autour de la déontologie journalistique et de l'éthique de l'information. Quelles sont également les formes de résistance, de compromission à ces nouveaux acteurs de l'information ?

Tableau 7 : Séminaire thématique Médias et journalismeS en Tensions

Date	Titre de la séance	Invités
18/10/2024	Les tensions transfrontalières du journalisme	Camille Jutant (Elico / UDL) Cégolène Frisque (Arènes / U NANTES)
21/06/2024	Couvrir et écrire le vraisemblable : les journalistes scientifiques soudain au centre de la production de l'information	Brigitte Sebbah (LERASS / UPS)

Ces trois faits scientifiques marquants (l'implication ANR et les deux séminaires thématiques) montrent très bien la diversité, la complémentarité et la qualité de l'activité de l'unité, mue par une recherche individuelle et collective dynamique, contemporaine et attractive.

Implication de l'unité dans des dispositifs et des projets financés par les programmes d'investissements nationaux (PIA, CPER, par exemple)

L'unité a répondu avec succès à des appels à projets à différentes échelles, que ce soit en portage ou par la participation au montage et à la conduite de projets pilotés par des partenaires. Dans les deux cas, il s'agit d'une implication dans des projets à des échelles internationale, européenne et nationale. Comme mentionné dans les faits marquants, l'unité a été porteuse ou membre de consortiums de 9 contrats ANR, de 2 projets européens et de 2 projets internationaux. A l'échelle internationale, le portage de projets et l'implication dans des consortia de recherche avec financement ont permis aux membres de l'unité de tisser ou de consolider des liens avec des partenaires en Chine (universités de Hangzhou et de Shenzhen notamment), dans des pays de l'Afrique (l'EBAD de Sénégal pour les projets de l'organisation internationale de la francophonie) et avec des collègues des universités canadiennes (EBSI, UQAM) ou d'autres collègues sur le continent notamment en bénéficiant de fonds de recherche helvète (communication under digital transformation). Les deux projets européens (Shakin et Deutsch-Französische Kommunikationsmilieus) ont permis un travail en collaboration avec des partenaires de plusieurs pays afin notamment de partager ou de co-construire des méthodologies et des perspectives théoriques. Sur le plan national, les projets dans lesquels l'unité est impliquée sur la période évaluée concerne des partenaires financeurs variés y compris le fonds national pour la Science ouverte (pour les contrats Doranum et SOSP) et les GIS URFIST et Marsouin, pour le financement de 4 contrats différents.

L'unité est également impliquée, à différents niveaux, dans des dispositifs financés par les programmes d'investissements nationaux, par le biais de 5 contrats dans le cadre de l'Idex lyonnais, 2 projets dans le cadre du LabEx Aslan (Présences numériques, Itac) et 2 projets dans le cadre du LabEx IMU (Mamut et Soundcitive). Plusieurs contrats obtenus dans le cadre de l'Idex lyonnais (SmartExp, Dons de Gamètes, Politiques Ambiances urbaines) montrent la capacité de l'unité à travailler dans des contextes interdisciplinaires en nouant également des forts partenariats avec des UMR du site lyonnais.

Les bénéfices qu'elle en retire relèvent des ressources propres accrues bien entendu mais pas seulement. En effet, ces contrats et leurs financements lui ont permis de recruter des post-doctorants (par exemple, 1 post-doc de 9 mois pour le projet Shapemed@lyon), de nouer des partenariats avec ces structures non-académiques (par exemple, le projet ANR BI4people a permis de consolider les partenariats avec le TUBA à Lyon et la FING (Fondation internet nouvelle génération), des établissements et des collègues étrangers et d'élargir ses travaux avec de nouveaux terrains et interlocuteurs.

Rayonnement de travaux de l'unité par les indices de reconnaissance

Au regard des indices de reconnaissance du tableau de caractérisation des données, onglet 6, le rayonnement scientifique de l'unité de recherche peut être appréhendé à travers la visibilité, l'influence et l'ancrage de ses travaux dans les communautés scientifiques, académiques, professionnelles et sociétales. Au cours de la période 2019–2024, Elico a manifesté une forte dynamique en ce sens, grâce à l'engagement de ses membres, tant sur le plan individuel que collectif, dans divers espaces de valorisation, de collaboration et de diffusion du savoir.

1_Distinctions et prix scientifiques Des distinctions individuelles décernées à plusieurs membres de l'unité témoignent de la reconnaissance de la qualité scientifique et sociétale des travaux menés à Elico. Ces prix ont été attribués tant dans des cadres académiques (prix de thèse, prix recherche) que dans des espaces de médiation scientifique (Ma thèse en 180"). Ces reconnaissances valorisent la capacité des chercheurs à rendre

accessibles leurs travaux au grand public et à influencer les débats contemporains liés à l'information, la communication, les médias ou encore la culture.

2_Mobilité internationale et collaborations académiques Le rayonnement des travaux d'Elico passe également par une implication soutenue dans des échanges internationaux. Sept membres ont été accueillis comme professeurs invités ou chercheurs associés dans des universités en Asie, en Afrique, en Amérique latine et en Europe (ex. Chine, Sénégal, Colombie, Canada, Allemagne, Italie, Espagne, Serbie). Les 19 mobilités réalisées ont permis d'inscrire les travaux de l'unité dans des contextes épistémologiques, linguistiques et culturels variés, et d'initier ou de renforcer des coopérations internationales. Certaines de ces missions ont été effectuées dans le cadre de programmes Erasmus+, de bourses francophones ou de séminaires de recherche participative.

3_Organisation de manifestations scientifiques d'envergure L'unité a joué un rôle moteur dans l'organisation et la structuration de manifestations scientifiques, dont plusieurs à rayonnement international. Elle démontre ainsi sa capacité à organiser et accueillir des événements scientifiques d'ampleur nationale ou internationale. En effet, 21 collègues ont participé à l'organisation de 22 événements scientifiques dont 4 congrès internationaux d'ampleur. A signaler : les deux éditions du colloque international CMCL (Utopie d'une Culture Mondialisée et réalités des pratiques Communicationnelles Locales) consacré à l'Afrique subsaharienne pour l'édition de 2019 et élargie au continent africain pour l'édition de 2022 (15 universités africaines participantes). Certains événements de sociétés savantes ou d'organisations internationales ont été accueillis et en partie portés par des membres de l'équipe. On peut citer ici le colloque 2023 de la société savante ISKO (International Society for Knowledge Organization) organisé par l'unité à Lyon pour la seconde fois. Des membres d'Elico ont également participé à l'organisation scientifique et pratique des congrès IAMCR en 2023 et CES en 2024. Ces conférences internationales d'ampleur ont permis d'accueillir à Lyon à chaque fois plusieurs centaines de participants et ont proposé des programmes scientifiques très denses, comme détaillé dans le ZIP_Portfolio.

4_Responsabilités dans des sociétés savantes et réseaux disciplinaires L'unité se distingue également par sa forte présence au sein des sociétés savantes structurantes de la discipline. Les membres de l'unité assurent ou ont assuré 13 responsabilités dans des instances nationales ou internationales, telles que des bureaux exécutifs, des conseils d'administration ou des comités scientifiques permanents (SFSIC, ISKO – Chapitre France, ARCI, SPHM AFNOR – Groupe X03A, IAMCR). Ces engagements témoignent de leur légitimité à représenter la discipline au niveau national et international, à en piloter les orientations stratégiques et à favoriser la diffusion des travaux menés dans le champ des sciences de l'information et de la communication.

5_Participation à des instances nationales d'évaluation et de pilotage La reconnaissance de l'unité s'exprime aussi à travers l'implication de ses membres (11 participations) dans les instances nationales de la recherche et de l'enseignement supérieur. Plusieurs d'entre eux ont été élus ou nommés dans les sections du Conseil National des Universités (CNU) (9 mandats), 1 membre d'Elico a assuré la vice-présidence de la CPDirSic et 1 autre a été expert-panel Hcéres. Ces responsabilités témoignent de la reconnaissance des compétences évaluatives et stratégiques de l'unité, ainsi que de son rôle structurant dans la gouvernance scientifique de la discipline.

6_Responsabilités dans les universités de tutelle Les membres d'Elico exercent également de nombreuses fonctions de pilotage (46 mandats) au sein des établissements et des structures du site (U LYON 2, U LYON 3, IEP LYON, UJM, UCBL, ENSSIB, MSH-LSE, LabEx IMU) : vice-présidences d'université, directions d'écoles doctorales ou d'instituts, responsabilités dans des maisons des sciences de l'homme, animation d'axes de recherche, etc. Cette forte implication dans la vie institutionnelle et dans les réseaux de recherche témoigne de l'ancrage institutionnel de l'unité et de sa contribution aux dynamiques scientifiques locales et régionales.

7_Rayonnement par la formation et l'ingénierie pédagogique L'investissement des enseignants-chercheurs rattachés à Elico dans la conception, la coordination et l'animation de nombreuses formations universitaires (licences, masters, diplômes universitaires) participe également à la visibilité d'Elico. Les membres de l'unité assurent 48 responsabilités de formations de niveau master ou licence dans une grande diversité de champs de la discipline : information-communication, communication numérique, sciences de l'information, journalisme, médiation culturelle, humanités numériques, etc. Ils sont également mobilisés pour développer de nouveaux parcours ou modules autour des enjeux émergents tels que l'intelligence artificielle, la transition écologique, les communs numériques ou encore l'éthique des données.

En synthèse, l'ensemble de ces indices met en lumière un rayonnement scientifique affirmé, pluriel et structurant. Ils traduisent une reconnaissance croisée : institutionnelle, disciplinaire, internationale et sociétale. Le positionnement d'Elico s'appuie sur une dynamique d'engagement scientifique collectif, une présence active dans les réseaux professionnels et une ouverture internationale constante. Cette visibilité s'exprime à travers la

reconnaissance individuelle des membres mais aussi, et surtout, par une action collective au service de la discipline et des grands enjeux contemporains liés à l'information et à la communication.

Référence 2. Les activités de recherche de l'unité donnent lieu à une production scientifique de qualité.

En comparaison avec la période 2015-2019, le bilan des productions de l'unité montre une hausse en volume. En effet, les publications sont passées de 460 à 564 sur la période 2019-2024 (toutes catégories confondues). Cette évolution témoigne certes d'un accroissement notable de l'activité de l'unité mais une lecture plus détaillée des chiffres indique que la production des membres d'Elico a porté en particulier sur la publication dans les revues reconnues de la discipline, ainsi que sur les communications dans des manifestations scientifiques internationales.

Tableau 8 : Production scientifique de l'unité entre 2019 et 2024

	Rappel 2015-2019	**TOTAL 2019-2024**	Français	Anglais et autres	Nombre de production des doctorants
Articles dans une revue					
ACL	103	**149**	115	34	8
ACLN	13	**10**	9	1	2
Autres (dont comptes-rendus)	27	**28**	25	2	3
Communications	110	**225**			
Congrès internationaux		**94**			16
Congrès nationaux		**63**			13
Journées d'études ou séminaires		**68**			12
Proceedings					
ACTI	39	**5**			
ACTN	6	**4**			2
Numéros spéciaux de revues	9	**19**	16	3	1
Ouvrages	34	**22**	20	2	1
Chapitres d'ouvrage	119	**102**	87	15	7

Une parution d'articles de revues en hausse

Le nombre d'articles a augmenté significativement, passant de 143 en 2015-19 à 187 en 2019-24. Cette hausse de 30% se produit essentiellement dans les revues nationales et internationales positionnées dans le champ des SIC. D'ailleurs, la part de publications dans des revues en langue étrangère a augmenté entre 2019 et

aujourd'hui puisque celle-ci est passée de 17% à 23 %, signe que les pratiques de publication de l'unité évoluent et permettent d'engendrer un certain nombre de productions remarquées dans la communauté scientifique des SIC (celles-ci sont présentées dans le portfolio).

Au-delà, il convient de remarquer que, parmi les articles de revues, ceux figurant dans les ACLN et autres publications restent stables (un peu moins de 40 pour chaque période) alors que ceux considérés comme ACL sont passés de 103 à 149, ce qui témoigne d'une volonté de la part des membres de l'unité de faire correspondre leurs travaux aux plus hauts critères d'exigence scientifique. Naturellement, des fluctuations dans la parution d'articles existent en fonction des périodes (par exemple, leur nombre baisse singulièrement en 2020 au moment de la pandémie) mais une vingtaine d'articles ACL paraissent en moyenne chaque année.

Graphique 1 : Évolution du nombre d'articles ACL parus entre 2019 et 2014

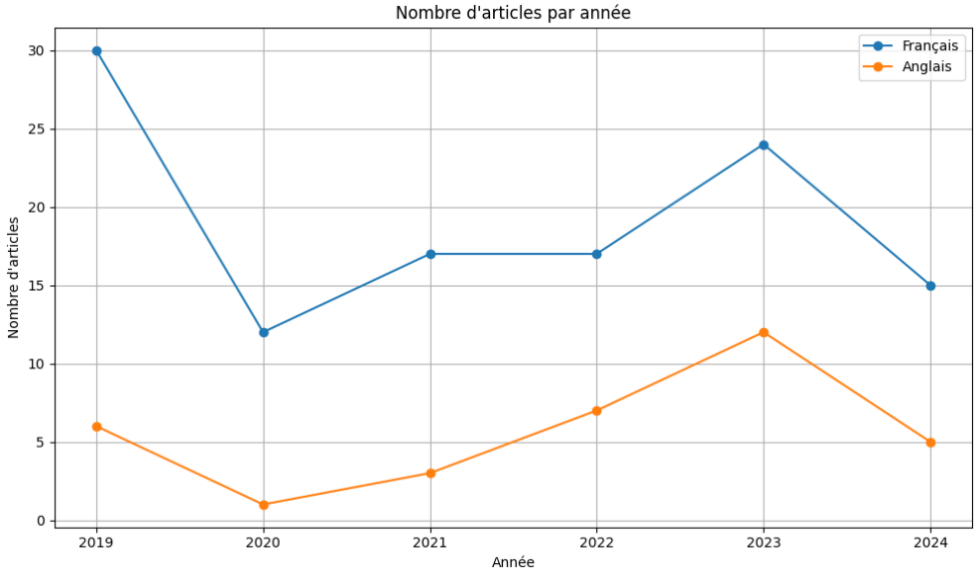

De plus, la coordination ou direction de revues savantes a doublé depuis 2019, atteignant presque une vingtaine de références sur la période du contrat. Ces travaux collectifs se déploient, là-aussi, dans les publications reconnues en SIC. De ce point de vue, il convient de noter la diversité des espaces de publications investis par les membres d'Elico. En effet, entre 2019 et 2024, plus d'une cinquantaine de revues ont accueilli des articles des membres de l'unité dans une grande diversité puisque, par exemple, 4 membres de l'unité ont publié dans le Publictionnaire qui fête ses 10 ans cette année. Cette diversité se vérifie aussi bien pour les revues francophones qu'anglophones.
Ainsi, ce n'est pas tant la dimension quantitative que qualitative de la production d'Elico qui doit retenir l'attention. Pendant le contrat évalué, l'investissement des membres de l'unité s'est porté vers des espaces de publication légitimes et diversifiés.

Une forte participation à des congrès nationaux et internationaux
Malgré la période de la pandémie qui a immanquablement freiné les déplacements en 2019 et 2020, le nombre de communications a nettement augmenté puisque celui-ci est passé de 110 en 2015-19 à 225 en 2019-24 (+103%). En France, les interventions ont eu lieu dans 27 villes autres que Lyon. Les membres de l'unité sont présents à toutes les éditions du congrès de la SFSIC (21 en 2023 à Bordeaux et 28 en 2025 à Rennes) et à d'autres évènements majeurs organisés en France, comme les congrès internationaux de l'IAMCR, ISKO, CIDE, Document numérique, Jeu et mondes ludiques, IMPEC, CMCL, etc.

Une partie significative des contributions (42% exactement) concernent des manifestations internationales qui, modestes au début du contrat, se sont fortement développées entre 2021 et 2024. L'unité a été active dans 22 pays sur 5 continents. En Europe, en dehors de la France, les membres d'Elico ont participé à des conférences organisées dans 14 pays différents, dont l'ECREA (Slovénie), Document numérique et société (Belgique), International society for informetrics and Sociometrics (Italie), Doc & Soc (Suisse), Européanistes (Finlande), EUTIC (Espagne), etc.

Les membres d'Elico ont également présenté leurs travaux sur les continents américain, asiatique et africain, par exemple lors des conférences CAIS/ACSI (Canada), Colloque international du design (Canada), International society for informetrics and Sociometrics (EU, Canada), MUSSI (Brésil), Open data (Maroc), ICPL (Turquie), TICEMED (Égypte), Communication Studies in the Age of AI (Chine, etc.). Dans presque la moitié des cas, il s'agit de communications co-signées par plusieurs membres de l'unité ce qui renforce la dimension collective de cette présence internationale. Ainsi, la participation à des congrès et colloques procède d'une synergie collective invitant les membres de l'unité à présenter leurs travaux dans des espaces d'échanges d'envergure nationale et internationale au sein desquels se réunit une grande partie de la communauté savante. La production scientifique de l'unité est largement le fruit de dynamique collective impliquant l'ensemble des personnels, allant des chercheurs permanents jusqu'aux chercheurs débutants, en passant par des chercheurs associés. Ainsi, sur la période évaluée, près de 55% de la production scientifique est issue de collaborations, à la fois internes et externes à l'unité. En entrant un peu plus dans le détail, cette proportion est légèrement en deçà pour ce qui concerne les communications et les chapitres d'ouvrage (respectivement 49% et 46%), mais augmentent significativement pour ce qui touche à la publication d'articles ou de chapitres d'ouvrage et à la direction de revues scientifiques (respectivement 58%, 84% et 95%). A noter aussi que sur les 564 publications produites par les membres de l'unité entre 2019 et 2024, 65 impliquent ou sont le fait directement des doctorants et des post-doctorants de l'unité. Le graphique ci-dessous indique la façon dont ces publications sont réparties par catégorie de production.

Il faut remarquer que l'unité encourage ses (post-)doctorants, lors de l'accomplissement de la thèse ou à la suite de leur soutenance, à valoriser leur production scientifique soit lors de colloques, notamment internationaux (la moitié de la trentaine de communications des doctorants a été réalisée dans ce cadre) ; soit dans des revues reconnues ou des ouvrages collaboratifs (c'est le cas de 80% des publications), qu'ils signent souvent en leur nom propre. Cet exercice exigeant leur permet ainsi de pouvoir prétendre aux critères d'éligibilité à la qualification à la fonction d'enseignants-chercheurs.

Cette approche inclusive et collaborative est favorisée par la transversalité des thématiques de l'unité, ce qui autorise les échanges entre chercheurs permanents et chercheurs débutants, à travers l'organisation de séminaires et de colloques déjà mentionnés au sein de l'unité, mais aussi de journées spécifiquement dédiées à la présentation et à la discussion collective des travaux des doctorants (dont certaines sont organisées et animées par l'association lyonnaise des étudiants chercheurs en Sciences de l'information et de la communication – Alec-Sic). Comme dit plus haut, cette démarche partagée par l'ensemble des personnels a non seulement renforcé la qualité des travaux produits au cours de la période évaluée, mais elle a aussi permis d'accompagner les chercheurs débutants ainsi que les chercheurs permanents moins actifs dans la production scientifique de l'unité, la tâche reste cependant complexe.

Graphique 2 : Comparaison des publications totales et de celles des doctorants par catégorie

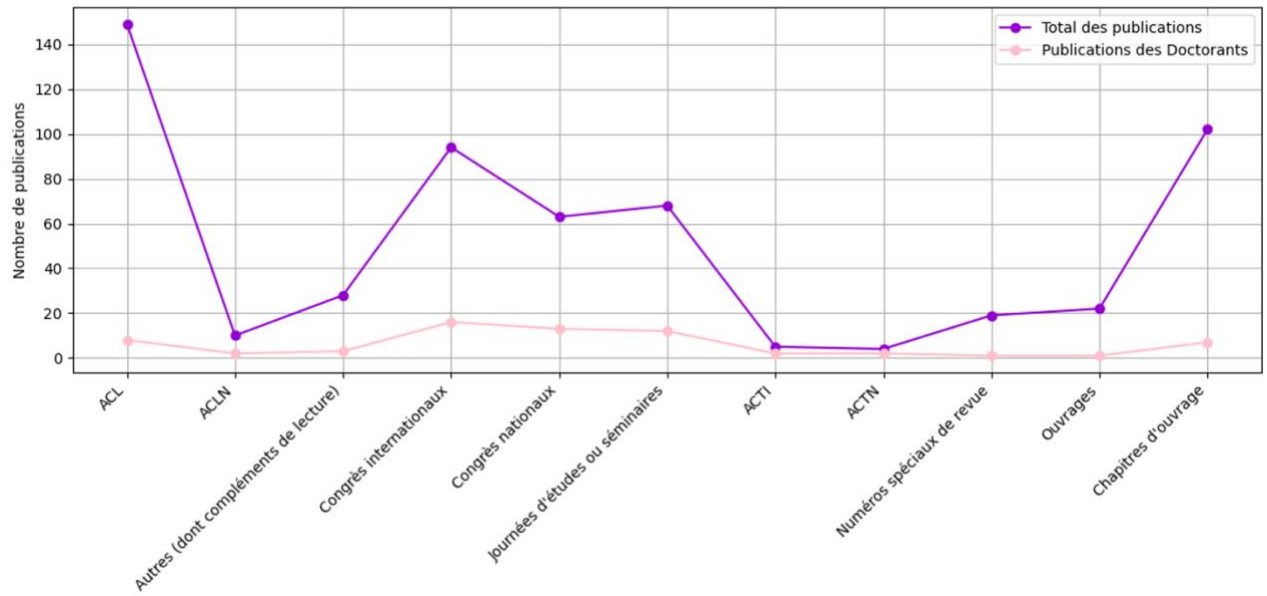

L'unité dirige une collection green en Open Access aux Éditions des Archives Contemporaines, tout particulièrement destinée à accueillir les résultats de recherche des membres d'Elico, mais à ce jour peu d'entre eux ont saisi l'occasion, malgré des financements ou aide aux financements proposé par l'unité.

De plus, elle met à disposition des jeunes chercheurs dans son intranet, la liste des 115 revues reconnues par la discipline et, grâce aux personnels de la bibliothèque de IEP LYON, elle a développé en novembre 2024 la grappe Mir@bel qui y correspond. (https://reseau-mirabel.info/grappe/37/Liste-des-revues-reconnues-en-Sciences-de-l-information-et-de-la-communication-edition-2024). Les grappes de Mir@bel permettent de consulter des corpus de revues et de rechercher parmi ces ensembles de revues, ce qui facilite la recherche de revues pour la diffusion des connaissances. Les dispositifs mis en œuvre ne se situent pas seulement au niveau de l'unité. En effet, les bibliothèques des tutelles et leurs personnels accompagnent les chercheurs débutants par des formations et des ateliers visant à leur permettre de maîtriser le dépôt et le CV HAL ; depuis 2024, l'unité organise des sessions la création d'Orcid ou d'IdHAL avec le soutien des personnels des bibliothèques universitaires des établissements de rattachement et va les systématiser avec les nouvelles recrues et D1 dès septembre 2025.

Les dispositifs mis en œuvre par l'unité pour accompagner les personnels chercheurs débutants dans leur activité de diffusion des connaissances.

L'unité soutient les doctorants d'abord d'un point de vue financier. Ce sont environ entre 25% et 30% des dotations cumulées des cinq tutelles qui servent à co-prendre en charge, avec l'ED Epic, les missions des doctorants pour aller communiquer dans des journées des doctorants (comme celle du Gripic par exemple), les doctorales de la SFSIC (14 doctorants Elico ont présenté à Nancy en 2023 et 11 à Grenoble en 2021 et autres manifestations scientifiques nationales et internationales comme par exemple Cide, la Conférence annuelle de la Société suisse des sciences de la communication et des médias, la 8th World Conference on Research Integrity" (WCRI 2024), la pré-conférence internationale "Building and sustaining next generation engagement" qui fait partie de la 10ème édition de la Living Knowledge Conference, l'École d'été BruLau, qui est organisée par le Centre d'Études Genre (CEG) de l'Université de Lausanne (UNIL) et la Structure de recherche interdisciplinaire sur le genre, l'égalité et la sexualité (STRIGES) de l'Université libre de Bruxelles (ULB).

L'unité soutient également les doctorants, les jeunes docteurs et les post-doc par leur intégration dans des programmes de recherche financés leur ouvrant la voie à la publication à plusieurs noms, souvent celui ou ceux de leurs encadrants. Comme dans la revue de l'Observatoire, la revue de politiques culturelles ; le Bulletin du Cancer ; Mots, les langages du politique ou Communication et Management : Revue internationale des sciences commerciales ; From Data to decision. Enfin, les encadrants des thèses ou les responsables de programme de recherche ont à cœur d'accompagner les chercheurs débutants par des échanges et des relectures, des conseils sur le choix des revues, principalement en vue du dossier de qualification. Cette implication reste souterraine et ne saurait être quantifiée ou illustrée.

Apport des personnels d'appui à la recherche.

Les PAR viennent en soutien direct des membres titulaires et doctorants des établissements UCBL, U LYON 2 et U LYON 3 pour les aider dans trois registres complémentaires. Premièrement, la prise en charge de leurs missions ou celle de leurs intervenants à nos séminaires ; deuxièmement, l'aide à l'organisation de manifestations scientifiques (séminaire mensuel ou thématique, JDD, journée d'études ou colloques) ; troisièmement le recrutement et la prise en charge de post-doc (2 sur la période) ou de stagiaires (8 de plus de 3 mois sur la période). La plupart des "gros" contrats types ANR ne sont pas gérés par les PAR de l'unité, mais le sont soit directement par la Dred concernée, soit par Lyon Ingénierie Projets. Filiale de UCBL, ce cabinet d'aide à l'innovation est spécialisé dans le montage et l'accompagnement de projets collaboratifs qui prend en charge, par exemple, la rédaction des contrats de travail, celle des accords de consortium ou de confidentialité, la mise en concurrence, etc. Travailler avec eux est gage de professionnalisme et de tranquillité pour les porteurs de projet. La Dred de U LYON 2 s'est également enrichie en 2023, d'une cellule d'Ingénierie de projets et de gestion des partenariats pour venir en soutien des chercheurs désireux de déposer des projets dans le cadre de financements internationaux (type ECR) ou nationaux (type ANR).

Référence 3. L'unité participe à l'animation et au pilotage de sa communauté.

Est à souligner ici, la forte présence des membres d'Elico dans les structures locales et régionales (30 mandants), notamment au sein de l'ED Epic (direction), de la MSH-LSE (1 direction adjointe et 2 animateurs d'axes), de l'Urfist (1 direction adjointe), d'une SFR (1 direction), du LabEx IMU (1 membre du codir et 1 membre du conseil scientifique). Les membres d'Elico sont également très actifs dans les instances internes des universités de tutelle (15 mandants), notamment en tant que VP (3), élus à la commission recherche (3), au CAC (3), nommés au

collège d'experts (1 présidence et 1 vice-présidence), ou chargée de mission (1). De plus, L'unité est à la tête de deux collections d'ouvrages de reconnaissance nationale : *Ère Numérique, Lab Elico* (2 PR), publiée en Open Access aux Éditions des Archives Contemporaines, elle a accueilli 5 ouvrages à ce jour et deux paraîtront en 2025 ; *Des Concepts pour penser la société du XXIe siècle* (1 MCF HDR), publiée par Iste Edition cette collection a accueilli 4 ouvrages à ce jour et un paraîtra en 2025. Par ailleurs, 6 membres de l'unité sont dans des comités éditoriaux de revues (3 dans celui de Mots, 1 dans celui de DMS-DMK, et 1 dans celui de Cossi). La présence et l'action de membres de l'unité dans le pilotage et l'animation pluridisciplinaires du site Lyon/Saint-Etienne donnent à Elico à la fois une très bonne lisibilité, dont les retombées sont notoires en termes de partenariat pluridisciplinaires (par exemple, Shape-Med@Lyon - Sainté@Lyon) et une bonne connaissance des ressources (LabEx IMU, MSH-LSE par exemple).

Implication de l'unité dans le pilotage de la recherche ou d'expertise scientifique à l'échelle internationale, européenne ou nationale.

Les membres d'Elico assument des responsabilités significatives au sein de nombreuses sociétés savantes et d'instances de la recherche qui montrent la participation d'Elico à l'animation et au pilotage de sa communauté disciplinaire et scientifique. Ainsi, 13 membres titulaires exercent des responsabilités dans 7 sociétés savantes nationales ou internationales : la SFSIC (4 mandats, dont le secrétaire général et la VP Recherche), l'ISKO (3 mandats, dont un président de chapitre), l'ARCI (2 mandats dont une secrétaire générale) et l'IAMCR (1 membre à vie). 10 membres d'Elico sont également actifs dans 4 instances disciplinaires : au CNU (9 mandants, dont 1 vice-président de section), à la CPDirSic (1 vice-présidente) et à l'HCERES (1 expert-panel). Ces engagements mobilisent plus de 25% des membres titulaires sur la période du contrat, ce qui témoigne de la visibilité collective et de l'inscription forte de l'unité dans l'écosystème institutionnel de la recherche aux plans national et international.

Par ailleurs, plusieurs membres de l'unité ont régulièrement sollicités pour expertiser 28 programmes de recherche au bénéfice de 19 structures nationales et internationales : Fonds de recherche du Québec :2 expertises) ; Conseil de recherches en sciences humaines du Canada : 1 expertise ; HFRI (Hellenic Foundation for Research and Innovation) : 2 expertises ; Marie Skodowska Curie Actions – H2020 : 1 expertise ; FMSH : 1 expertise ; FRSR : 1 expertise FNRS (Fonds Recherche Scientifique - Belgique) : 3 expertises ; ANR : 6 expertises ; ANRT : 3 expertises ; Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères : 1 expertise ; European Science Foundation : 3 expertises ; Directoire SHS UGA : 1 expertise ; Alliance Sorbonne Université : 1 expertise ; Région Nouvelle Aquitaine : 1 expertise.

Enfin, les membres permanents d'Elico sont très impliqués dans les jurys de thèse et d'HDR et très régulièrement sollicités pour y siéger comme en témoigne l'Annexe_3. 82 membres ont siégé dans des jurys de thèse et 19 ont participé à l'expertise ou à des jurys d'HDR. Cette annexe montre également qu'ils ont été invités à siéger par 45 universités différentes et 7 disciplines différentes. Ces données mettent en évidence la forte reconnaissance académique des membres permanents d'Elico dans le champ universitaire, ainsi que leur implication active dans les dynamiques de recherche et d'évaluation scientifique.

Manifestations scientifiques organisées par l'unité

Pendant le contrat évalué, l'unité a été très investie dans l'organisation de manifestations scientifiques d'ampleur internationale, nationale ou locale. Lorsqu'un de ses membres est porteur, cela signifie qu'il a convaincu sa propre tutelle de la légitimité de l'événement et qu'il en a le soutien. Ces négociations ne sont pas à négliger pour les gros colloques internationaux comme ceux de l'IAMCR, du CES intégrés au portfolio. Que les établissements de rattachement aient accepté de les soutenir, symboliquement ou financièrement est une preuve de la notoriété de l'unité. Comme cela est mentionné dans la présentation du portfolio, une membre d'Elico a porté la première journée Méta science à la demande du ministère. De plus, Elico a co-organisé premièrement en 2024 la 30e Conférence internationale des Européanistes, deux membres de l'unité étant responsables du comité d'organisation local et l'une des deux co-présidentes du comité de programme, avec la participation de plusieurs autres membres (EC et doctorants) ; deuxièmement, Elico a été également fortement impliquée dans le portage et l'organisation à Lyon en 2023 du colloque mondial de l'IAMCR, dont le comité d'organisation a été piloté par une membre d'Elico, avec la participation de 7 autres membres, dont deux doctorants. Cette conférence a réuni à Lyon 1200 participants issus de 86 nationalités différentes. Ces trois événements sont emblématiques de l'investissement de l'unité et de sa contribution au rayonnement du site universitaire lyonnais.

L'unité a également co-organisé plusieurs autres manifestations scientifiques qui témoignent de son engagement, de son expertise et de sa notoriété. En 2023, elle a organisé le 13e colloque international ISKO

France, le comité d'organisation étant essentiellement composé de membres d'Elico, dont 3 fortement impliqués en tant que co-présidents. En 2022 et 2021, elle a porté l'organisation à Lyon des deux premières éditions du colloque international CMCL (Culture mondialisée et réalité des pratiques communicationnelles locales). Ce colloque, centré d'abord sur les problématiques de l'Afrique subsaharienne francophone, a étendu ensuite la focale à l'ensemble du continent africain, en favorisant la participation d'EC d'Afrique et d'Europe travaillant sur ces thématiques. Les comités d'organisation et scientifique ont été présidés par des membres de l'unité, avec la mobilisation d'une dizaine de ses membres. En 2021, Elico a organisé le colloque "La fabrique de la bande dessinée", un EC étant fortement impliqué en tant que président des comités scientifique et d'organisation. En 2020, l'unité a co-organisé la 7è édition de la Global Fashion Conference, "Fashion Legacy : Past, Present and Future", deux titulaires d'Elico étant membres du comité scientifique et co-organisatrices de la manifestation, en partenariat avec un membre de l'unité de recherche Lahra (U LYON 2) et une chercheuse de l'Université de Lusiada (Portugal).

L'unité a porté également des journées d'études scientifiques ou diverses rencontres internationales ouvertes aux acteurs professionnels et sociaux. Elico a co-organisé en 2023 en partenariat avec le réseau Résiproc, une journée consacrée aux professionnels de la communication face aux écosystèmes des données ; en 2022, une journée scientifique internationale a été consacrée à la médiatisation de la campagne de vaccination COVID-19 ; l'unité participe également régulièrement à l'organisation des Rencontres Jacques Cartier, 3 membres du laboratoire étant co-organisateurs des éditions 2019, 2020 et 2023.

Ces diverses activités témoignent d'une forte mobilisation collective des membres de l'unité puisque 21 membres et 9 doctorants ont participé à l'organisation de ces manifestations. À signaler aussi la forte implication des membres d'Elico dans les comités scientifiques de manifestations récurrentes et structurantes pour la discipline (congrès de la SFSIC, colloques ISKO, CIDE, Résiproc, etc.) ou pluridisciplinaires (EIAH). Par ailleurs, l'unité organise également un séminaire interne régulier, ainsi que des séminaires thématiques (Journalismes en tension, IA, etc.) qui prennent généralement la forme de demi-journées de présentations et d'échanges, avec la participation régulière d'invités externes. Au total, plus de cinquante séances ont été organisées depuis 2019.

Politique d'invitation des personnalités scientifiques de l'unité

Elico développe depuis longtemps une politique dynamique d'invitation de personnalités scientifiques dont les enjeux sont multiples : consolider et élargir les réseaux de collaboration scientifiques, s'inscrire dans des projets ou des réseaux de recherche, contribuer à la circulation des connaissances et élargir les champs du savoir et la réflexion disciplinaire sur les SIC, favoriser le rayonnement de l'unité dans son écosystème disciplinaire ou institutionnel.

Pour mener à bien cette politique, l'unité adhère à des programmes d'échanges spécifiques, aux dimensions parfois solidaires et éthiques, tel que le programme Pause (Programme National d'Accueil en Urgence des Scientifiques et des Artistes en Exil) et lance régulièrement des invitations ciblées auprès de collègues dont les expertises font écho aux thématiques d'Elico ou dont les activités de recherche sont déjà en lien avec des projets existants. Ces invitations s'arriment également aux initiatives d'accueil d'invités dans le cadre des formations adossées à l'unité où dans lesquelles les membres permanents d'Elico sont fortement investis et qui bénéficient de professeurs invités.

Lors de la période évaluée, l'unité a ainsi accueilli 24 chercheurs en provenance d'universités étrangères : par exemple une chercheuse de l'Université fédérale de Bahia au Brésil (07/23 - 04/24), un PR de l'Université Jiaxing en Chine (08/24 - 07/25), un autre du Middlebury College Vermont aux États-Unis (09/21-06/22), deux chercheurs ukrainiens dans le cadre du programme Pause (P1 01/23- 12/24 ; P2 01/24 - 12/25), et comme dit supra, une collègue turque dans le cadre du Collegium. Ces collègues ont été accueillis pendant plusieurs mois pour approfondir leurs recherches, s'inscrire dans des projets actuels ou partager leurs connaissances par le biais de séances des séminaires thématiques ou mensuels, pensés pour faire participer des personnes extérieures à l'unité et ainsi favoriser une ouverture dans les approches SIC.

Des personnalités scientifiques étrangères ou françaises sont également invitées dans le cadre de conférences ou journées d'études internationales organisées par l'unité. Elico a ainsi accueilli un professeur émérite de l'Université de Copenhague (lors du 13ème colloque international ISKO-France en 2023), une professeure de l'Université de Bologne et un MCF de l'Université de Bucarest (journée d'études "Communication, médiatisation et réception de la campagne de vaccination COVID-19 en 2022).

Enfin, de nombreuses invitations sont réalisées en relation avec les séminaires réguliers de l'unité (voir Annexe_4). Tout particulièrement, le séminaire mensuel de l'unité, institué en 2015 propose 6 à 8 séances annuelles. Elles

sont toujours portées par un ou des membres permanents de l'unité qui, très généralement, invitent leurs partenaires de recherche à venir présenter leurs travaux communs. Elico prend en charge financièrement ces invités. Ainsi, le séminaire mensuel a-t-il permis d'accueillir et d'écouter 43 chercheurs d'autres universités françaises parmi lesquels 24 chercheurs d'autres pays pendant le contrat écoulé (voir Annexe_4).

Certains invités ont été accueillis dans l'unité pendant plusieurs semaines pour approfondir leurs recherches, s'inscrire dans des projets actuels ou partager leurs connaissances par le biais de séminaires thématiques mensuels pensés pour faire participer des personnes extérieures au laboratoire et favoriser ainsi une ouverture dans les approches disciplinaires des SIC. Ils sont aussi parfois intervenus lors de cours magistraux thématiques à destination des formations de Master 1 et 2, par exemple lors des "conférences internationales" données chaque année à l'Institut de la communication de U LYON 2. Les séminaires mensuels ont également été l'occasion d'inviter plus d'une cinquantaine de chercheurs de divers horizons dans un objectif de partage et de mise en regard des travaux de l'unité. (Détail des séances et des invités dans l'Annexe_4).

Ces diverses initiatives d'accueil témoignent de la visibilité de l'unité et de sa capacité à tisser de manière constante des liens en national et à l'international. Elles illustrent aussi la forte articulation de cette politique aux autres activités courantes de l'unité (séminaires, colloques, projets de recherche) et aux formations adossées, de nature à favoriser l'intégration des apports de ces échanges dans la recherche et l'enseignement.

Référence 4. La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte. Elle est conforme aux directives applicables dans ce domaine.

L'intégrité scientifique représente un point d'attention important et nécessaire de l'unité dans ses pratiques comme dans ses objectifs ; ce point était déjà présent lors des deux précédents contrats ; il se concrétise notamment par la continuation de la politique de dépôt sur HAL des travaux de ses membres (collection Elico et référent HAL en interne) et sa systématisation ; par la restitution en public et lors de séances de conseils centraux des tutelles de certains projets de recherche (CR IEP LYON, CR U LYON 2) ; par la sensibilisation de ses membres aux outils anti-plagiat (Compilatio) et à l'utilisation de l'IA (réflexion bien souvent entamée au niveau des formations) ; par la sensibilisation notamment des doctorants vis-à-vis des lieux de publication et des revues prédatrices (plusieurs membres ressources et 1 membre chargée de mission science ouverte à UCBL).
La politique d'intégrité scientifique de l'unité se conjugue également en relation avec les différentes chartes des tutelles ; 1 membre de U LYON 2 représente d'ailleurs les SIC au sein d'un conseil d'intégrité scientifique d'un des établissements. Par ailleurs, la rédaction d'une charte des thèses (Annexe_5) adoptée par le collège doctoral lors du précédent contrat, constitue un document d'appui à l'intégrité scientifique auprès des doctorants et des encadrants de l'unité. En parallèle, un soutien spécifique est apporté par le MSH-LSE, en lien avec le DPO de l'établissement de référence pour accompagner les doctorants dans leurs enquêtes de terrain au regard de la loi de 2015 et du RGPD ; elle propose aussi des formations dans le cadre du dispositif national Semaine Data-SHS issu de Progedo.

Mise en œuvre de la stratégie des tutelles par l'unité en matière d'intégrité scientifique et de science ouverte.

UCBL est particulièrement avancée dans sa stratégie et sert pour l'instant de référence à l'unité, même si sa tutelle principale a également proposé une réflexion sur l'intégrité scientifique. La stratégie de UCBL met en avant 4 critères primordiaux pour garantir l'intégrité scientifique, ici recopiés de sa feuille de route : "**fiabilité** : garantir la qualité de la recherche à travers la conception, la méthodologie, l'analyse et l'utilisation des ressources ; **honnêteté** : élaborer, entreprendre, évaluer, déclarer et faire connaître la recherche de manière transparente, juste, complète et objective ; **respect** : envers les collègues, les participants à la recherche, la société, l'héritage culturel et l'environnement et r**esponsabilité :** assumée, d'une part, pour les activités de recherche, de l'idée de base à la publication, leur gestion et leur organisation et, d'autre part, pour la formation, la supervision et le mentorat".

En cas de doute ou de litige sur l'intégrité scientifique, les membres d'Elico font appel soit au référent intégrité scientifique (RIS) de leur établissement de rattachement ou à celui de U LYON 2 si leur établissement n'en a pas encore désigné.

En matière de science ouverte, U LYON 2 s'est dotée d'une feuille de route en octobre 2022 qui propose 6 axes stratégiques servant, pour certains, de référence à l'unité : 1/Accroître la visibilité de la production scientifique des enseignantes et enseignants-chercheurs, de chercheures et chercheurs ; 2/Ouvrir et partager les données de la recherche produites dans les unités de recherche ; 3/Soutenir l'édition scientifique en accès ouvert ; 4/Informer et former la communauté Lumière Lyon 2 à la science ouverte ; 5/Inscrire la science ouverte au cœur de la démarche Sciences et société; 6/ Engager l'établissement dans une réflexion sur l'évolution de

l'évaluation de la recherche. L'unité a fait porter ses efforts sur les axes 1 (mise à jour permanente du site web de l'unité, encourager les membres de l'unité à avoir leurs identifiants chercheurs et à les tenir à jour, organisation de journées d'études et de séminaires) ; 2 (recours aux ressources de la MSH-LSE et des plateformes nationales, formation) ; 3 (financement d'ouvrages dans la collection de l'unité, en open access, accompagnement au dépôt HAL).

Enfin, la MSH-LSE est une ressource importante pour le DMP-OPIDoR, porté par l'Inist, (un des livrables obligatoires pour les projets ANR) et aide nos porteurs de projets ANR à produire le plan de données et à travailler avec les DPO, en anticipant le stockage et la diffusion des données. Même s'il n'est pas encore utilisé pour les thèses, il est de plus en plus recommandé et en 2024 un doctorant Elico a utilisé ces services.

Politique partagée par les membres de l'unité en matière de science ouverte

La production scientifique de l'unité résulte des activités de recherche des chercheuses et chercheurs, qu'elles soient financées par les budgets récurrents des établissements, ou bien par des financements obtenus en réponse à des appels à projets nationaux ou internationaux (ANR, Région, Europe, programmes spécifiques…). Ces activités prennent en compte un ensemble de principes permettant de garantir que les activités de recherches, la production des données et de leurs résultats et leur diffusion soient conformes à l'intégrité et à l'éthique des sciences. Onze principes sont présents dans nos pratiques professionnelles à ce jour :

1_Validation par les pairs : la production scientifique de l'unité est publiée dans des revues à comité de lecture, garantissant aux résultats de la recherche d'être examinés et consolidés par l'apport des experts évaluateurs. 149 articles sur 187 ont été sélectionnés sur le principe du double-aveugle. C'est ce qui lui permet d'avoir le statut d'une information scientifique certifiée et validée.

2_Reproductibilité des méthodes : les méthodes employées dans les recherches menées par les membres de l'unité, fournissent en toute transparence les précisions nécessaires à la mise en œuvre des protocoles et travail méthodologique et des conditions de son déploiement, donnant la possibilité de leur réplication. Au-delà de la transparence de la recherche et de la rigueur des travaux présentés dans les publications, cet enjeu scientifique important participe à la déontologie scientifique. Il est par ailleurs discuté régulièrement dans des séances de séminaires ouvertes.

3_Plagiat : les membres de l'unité sont formés et informés des questions relatives au plagiat et des chartes produites par leur établissement de rattachement. Ils contribuent à diffuser cette connaissance et ses risques auprès de leurs étudiants et de leurs doctorants, pour les accompagner dans l'acquisition d'une culture de l'éthique et de la déontologie. Les membres de l'unité informent le conseil d'unité de même et recourent aux directions juridiques de leurs établissements, dans le cas où ils seraient victimes de plagiat ou l'ED Epic dans les cas de constats de la part de leurs doctorants.

4_Conflits d'intérêt : lorsque le cas de conflits d'intérêts se présente, sous ses différentes formes (financements, recherches partenariales, co-autorat…), les recherches de l'unité déclarent tout éventuel conflit d'intérêt.

5_Objectivité et impartialité : cette question est au cœur des discussions scientifiques de l'unité, à l'occasion des séminaires mensuels ou thématiques, et lors des manifestations scientifiques des jeunes chercheurs d'Elico. Cette « fabrique » de l'impartialité et de l'objectivité est régulièrement articulée à celle des méthodes mentionnées plus haut.

6_Ouverture des publications : outre le fait que l'unité dépose ses publications dans l'archive nationale HAL, elle publie également ses travaux dans des revues ouvertes du modèle Diamant (ex. Les Enjeux de l'Information et de la Communication, Nature Science Société…) qui assurent un accès et une diffusion sans entraves à la publication scientifique. Cette démarche qui est à présent devenue naturelle dans les pratiques des chercheurs contribue au score du baromètre national de la Science Ouverte.

7_Identifiants standards : outre le fait que les publications de l'unité disposent d'un DOI, presque tous ses membres, en tant qu'auteurs, ont également des identifiants standards (ORCID, IdHAL) assurant les principes d'ouverture et d'interopérabilité et l'unité les accompagne pour les créer si nécessaire, de plus, généralement les personnels des bibliothèques universitaires des établissements de rattachement viennent en soutien.

8_Intégrité de la production des données : les protocoles méthodologiques destinés à collecter des données veillent à respecter les principes fondamentaux de l'intégrité scientifique, permettant d'assurer l'anonymat des personnes enquêtées par des codages et de respecter le principe de la confidentialité des identités et des propos associés. La MSH-LSE est une ressource précieuse pour être informé et accompagné dans ces

protocoles, un webinaire a été organisé sur ces questions par l'unité en complément de sessions de formation proposées par la MSH-LSE.

9_Ouverture des données : grâce au partage de compétences ou à des formations dédiées (Urfist de Lyon, SCD, MSH-LSE, …) les membres de l'unité développent des connaissances et des compétences autour des questions de gestion et d'ouverture des données, qu'ils déposent également sur des plateformes dédiées (ex. Zenodo, FigShare) lorsque ces données peuvent être ouvertes, et donc selon le principe « Aussi ouvert que possible, et aussi fermé que nécessaire ». Dans le cas des projets financés, les Plans de Gestion de Données produits avec DMP Opidor ou bien Argos (ex. CHIST ERA) et déposés sur des plateformes ouvertes dédiées (ex. Zenodo).

10_Usage des outils et logiciels ouverts : dans son engagement à une pratique ouverte de la recherche, l'Unité encourage ses membres pour l'usage d'outils et de logiciels ouverts. Cette question, en lien avec le point précédent, vient en soutien de l'ouverture des données lorsque celles-ci peuvent être partagées.

11_Ouverture des séminaires : les séminaires, ateliers, et événements scientifiques de l'unité ne sont pas réservés à ses seuls membres et sont donc ouverts à d'autres publics. Le site web de l'unité permet de publiciser leur programme et fournit les informations relatives aux contenus proposés.

Dispositions mises en place par l'unité pour que sa production scientifique soit le résultat de recherches respectant la personne humaine, la vie animale.

L'unité n'a pas nécessité à se doter de son propre comité d'éthique de la recherche, car les membres de l'unité peuvent directement s'adresser au Comité d'éthique de la recherche (CER) de l'UDL qui a pour mission de rendre des avis indépendants sur les projets de recherche non interventionnelle impliquant l'humain, excluant ceux relevant de la loi "Jardé". Le CER de l'UDL se réunit une fois par mois et accompagne les porteurs de projet en cas d'avis négatif pour un meilleur respect des règles éthiques. Dans le cas de recherches impliquant la personne humaine, comme dans le cadre du contrat APA par exemple, c'est un des 4 comités de protection des personnes (CPP) de la région Sud-Est qui doit être sollicité. Dans tous les cas, le responsable déontologie de la recherche de l'établissement de rattachement peut faire le relai avec le comité *ad hoc* et la direction de l'unité est à l'écoute des porteurs de projet concernés.

L'unité définit sa politique en matière de science ouverte

La politique Science Ouverte de l'unité repose sur la politique nationale pour la Science Ouverte (PNSO 1 et PNSO 2). Elle repose sur un principe d'ouverture le plus large possible du cycle de la recherche, depuis la formalisation des hypothèses, à la collecte des données, et jusqu'au partage des jeux de données et à la publication des résultats. La politique de l'Unité s'organise autour de 4 piliers :

1_Renforcer la bibliodiversité des publications et leur dépôt dans HAL. Les membres de l'Unité sont accompagnés et encouragés à publier dans des modèles ouverts (ex. revues Diamant), à diversifier leur production scientifique selon le principe de Bibliodiversité (Appel de Jussieu) et à généraliser le dépôt de leur production en respectant la Loi pour la République Numérique. Dans les quelques cas de frais de publication de l'Unité, les revues concernées (Revue *Plos ONE*) ne sont pas hybrides. L'Unité encourage le maintien de pratiques éditoriales propres à la discipline (ouvrages, chapitres d'ouvrages) et favorise dans le même temps l'innovation éditoriale (ex. *Supplementary materials*). L'accompagnement au dépôt dans HAL est régulièrement proposé, y compris pour les personnes nouvellement recrutées.

2_Partager et ouvrir les données. Ce pilier s'attache à appliquer les principes de l'ouverture et du partage des données, tels qu'ils peuvent être appliqués au domaine des SHS, et plus particulièrement aux SIC. La collecte des données respectant les principes de déontologie et RGPD, leur gestion selon les principes FAIR sont généralisés. Les outils ouverts et les infrastructures nationales sont privilégiés, et les membres de l'unité sont accompagnés dans ce sens. Leur ouverture est soumise, et souvent discutée en séminaires recherche, au principe « Aussi ouvert que possible, aussi fermé que nécessaire ». Le choix des entrepôts thématiques se fait selon les contraintes des projets financés (JuDDGES, InSciM, Theoscit) ou bien ont recours à l'entrepôt national RechercheDataGouv.

3_Encourager l'usage des logiciels ouverts et des infrastructures nationales. Tous les membres de l'unité, y compris les doctorants, sont accompagnés (enseignement dans les masters adossés à l'unité concernés, formations spécifiques MSH-LSE, Urfist) et encouragés à utiliser les outils et logiciels ouverts (Zotero, Latex, R, …). Dans le même objectif, le recours aux infrastructures nationales (HAL, HumaNum) et aux plateformes ouvertes (ex. Zenodo) est valorisé et privilégié.

4_Informer, former, acculturer. L'unité partage de l'information autour des bonnes pratiques d'ouverture et de ses outils, l'appropriation de ses standards (ex. identifiants uniques) mais elle est également engagée dans la formation à ces principes et à ces outils. Les différentes actions entreprises dans ce sens (enseignements, formations, séminaires, discussions en conseil, ateliers, …) sont dévolues au développement à la fois de compétences, mais aussi d'une culture de l'ouverture, au service d'une meilleure accessibilité et transparence de la recherche de l'unité de la recherche.

Le graphique 3 présente l'implication progressive et accompagnée des membres de l'unité dans les publications green et diamant de la discipline.

Graphique 3 : Répartition annuelle des publications green, diamant et autres.

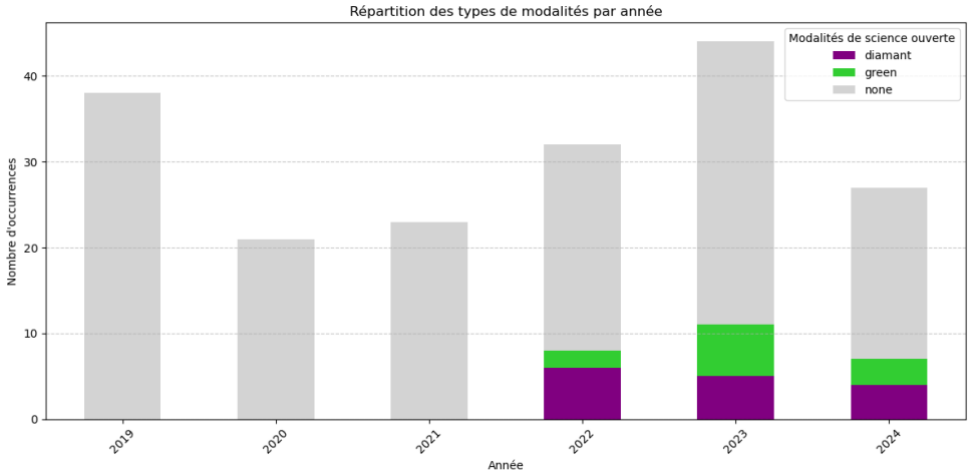

Domaine 3. Inscription des activités de recherche dans la société

Référence 1. L'unité se distingue par la qualité de ses interactions avec le monde culturel, économique et social

Partenariats de l'unité avec les acteurs du monde culturel, économique et social

Au cours du contrat l'unité a établi 18 partenariats conventionnés pour des projets de recherche financés et ce de manière régulière de 2019 à 2024. La typologie de partenaires est relativement diversifiée : la part principale des partenaires regroupe les collectivités territoriales (9) et plusieurs institutions publiques, avec un rayonnement local en premier lieu (Hôpitaux civils de Lyon, Drac, Région AuRA et Ville de Villeurbanne, Cifre avec la Ville de Saint-Etienne) mais également extra-régional (Région Nouvelle-Aquitaine) en raison des collaborations scientifiques avec l'Université de Bordeaux de plusieurs membres d'Elico. D'autres acteurs publics ou associatifs ont également établi des partenariats avec l'unité (INJEP et le Défenseur des droits ; École Nationale des Sapeurs-Pompiers, l'Institut Lyfe) à travers des projets de recherche et 5 contrats Cifre. Les partenariats avec les acteurs économiques sont moindres du point de vue quantitatif, mais ont donné lieu à des projets structurants sur des sujets d'expertise de l'unité comme le projet HEDA avec Renault Group (chaire Data et Services pour une Ville durable du LabEx IMU), ou des projets sur les pratiques informationnelles développés avec des acteurs du domaine de l'économie sociale et solidaire comme Be My Media ou le Groupe Vyv Mutualité de Bourgogne. D'autres partenariats ont été également noués dans le cadre de programmes financés, comme avec la Fing (SmartExp), le Club de la Presse de Lyon (Local Journalism and Municipal Communication under Digital Transformation et RadiAura), le Centre de Culture Scientifique, Technique & Industrielle Cap Sciences Bordeaux et TactiLab (FabLabMore) par exemple.

L'unité indique comment elle se saisit de sujets à valeur scientifique, technologique, sociale et culturelle, en cohérence avec sa politique de recherche.

L'unité est sollicitée pour apporter son expertise, en lien avec sa thématique 1 « Médias : identités, espace public, information, journalisme », sur les médias locaux (RADI-Aura), les enjeux de l'éducation aux médias et de la médiation numérique ont été traités dans le cadre de plusieurs projets dont un contrat Cifre portant sur la politique d'inclusion numérique de la ville de Saint Etienne, un projet REEMi, un projet portant sur les pratiques informationnelles des adolescents et leur sensibilisation à la protection de leurs données personnelles (Adoprivacy) et ANR BI4People, un projet OPINE portant sur les pratiques informationnelles numériques des étudiants.
Les enjeux de santé, thématique structurante du site universitaire et du PIA ExcellenceS sous toutes ses formes Shape-Med@Lyon, constituent un deuxième volet des thématiques présentes dans les réponses à des sollicitations d'acteurs non-académiques par l'unité en corrélation avec un des objets définis dans le projet scientifique de l'équipe (Santé) : les enjeux communicationnels d'une politique de santé OneHealth, les projets APA, OBIMPACOV (conséquences de la distanciation sociale sur la prise en charge de l'obésité), ou les sujets de la santé connectée comme dans le projet portant sur la E-santé en EhPad ou dans l'ANR AdApps consacré aux applications de sport et d'activité physique.
Un troisième ensemble important de projets partenariaux s'inscrit dans la thématique 2 de l'unité, « Culture » : Elico a fait la preuve au cours du contrat de sa capacité à répondre aux questions et préoccupations des acteurs culturels : plusieurs contrats Cifre, un projet européen Shakin, la collaboration autour d'un observatoire des publics du TNP à Villeurbanne, la réalisation d'une enquête de publics pour la Ville de Villeurbanne ou encore le projet de recherche participative Cov Culture réalisé en Nouvelle-Aquitaine. De même, les professionnels des industries culturelles et créatives constituent des interlocuteurs privilégiés sur le territoire métropolitain comme dans le cas du projet Paradicc (en partenariat avec le Pôle Pixel), Dans une moindre mesure, un projet de recherche-participative portant les enjeux patrimoniaux a été développé et soutenu par la Boutique des sciences avec une commune rurale (Ranchal, Département du Rhône).
Un quatrième axe de collaboration avec des acteurs non académiques concerne les enjeux des données urbaines faisant partie de la thématique 3 de l'unité « Science et société : production, circulation, légitimation des savoirs ». Celui-ci a été investi à travers la collaboration développée avec Renault Group pour le projet HEDA s'inscrivant dans la Chaire Data services pour une ville durable au sein du LabEx IMU : le projet HEDA piloté par Elico, il avait pour objectif de capitaliser à partir des différents projets de recherche et innovation réalisés dans le cadre de la Chaire DSVD pour produire des outils méthodologiques permettant d'analyser les écosystèmes qui se développent autour des data-services et de lever les freins à leur concrétisation.

L'ampleur de l'activité de l'unité avec le monde non-académique des chiffres (au total ; les secteurs touchés)

Les membres d'Elico nourrissent naturellement leurs enseignements et les interactions avec le monde professionnel lors des suivis de stage et d'alternance et lors des comités de perfectionnement. Même si ces échanges ne permettent pas encore de création d'emploi, ils irriguent la réflexion sur les compétences métier des partenaires socio-économiques par des apports en matière d'innovation sociale
L'implication des membres de l'unité à des comités d'organisation d'événements professionnels est conséquente : ils sont régulièrement invités à intervenir dans des congrès professionnels lors de tables-rondes ou de conférences. Plusieurs membres de l'unité sont impliqués dans le comité d'organisation des Assises internationales du journalisme de Tours et participent au jury professionnel qui s'y tient, ou encore y présentent des conférences ou animent des ateliers à destination des professionnels des médias et du journalisme. Si la thématique 1 de l'unité est bien représentée dans la collaboration avec des professionnels, celles sur la culture et l'éducation aux médias le sont aussi. Au cours du contrat évalué, plusieurs membres de l'unité ont aussi été impliqués dans des comités scientifiques de projet professionnels (Bibliothèque numérique ENSSIB, Politique documentaire ENSSIB, Atelier de la donnée Datalyste, événement Biennale du numérique), une PR a participé aux Copil réunissant le LabEx IMU et Renault Group de 2019 à 2024. Enfin des collaborations interprofessionnelles pour la création d'outils peuvent être citées. Citons le kit pédagogique d'éducation aux médias créé en 2023 lors d'ateliers collaboratifs entre des journalistes, des bibliothécaires, des chercheurs de l'unité de l'EBAD et de l'UQAM.

Les liens forts avec les partenaires non-académiques autour de sujets sociétaux se nouent également au niveau doctoral. Au cours du contrat, l'unité de recherche a accueilli un nombre croissant de contrats Cifre (5) au regard du précédent contrat (3). Deux recherches doctorales ont pu être financées dans le cadre de la politique de soutien à la recherche de la Région AuRA dans le cadre de l'ARC5 (dispositif de financement clos). Une thèse est financée par un centre de recherche privé (Institut Lyfe) ; une autre est hébergée au sein du Centre de recherche de l'ENSOSP (École nationale supérieure des officiers sapeurs-pompiers). Ces

collaborations avec un centre de recherche privé et un institut de formation national dépendant du ministère de l'Intérieur ont nécessité une prise en compte et une articulation entre les collectifs de recherche auxquels les jeunes chercheurs sont rattachés pour concilier des conceptions de la recherche différentes (recherche et développement, recherche fondamentale, etc.).
Du fait de ces nombreux partenariats et des collaborations avec les acteurs non-académiques liés à la recherche et formation dans les établissements tutelles de l'unité, celle-ci est reconnue par les secteurs professionnels en connexion avec les domaines de spécialité de l'établissement tutelle/formations (ENSSIB et professionnels des bibliothèques et professeurs documentalistes ; communication publique et associative ; communication des organisations ; professionnels de la culture et artistes ; élus).

L'implication de l'unité dans la formation continue
Pour la formation des publics académiques, le conventionnement de la formation continue est réalisé à l'échelle des différents établissements tutelles et des composantes d'enseignements. Cependant, de manière significative, les membres de l'unité contribuent à l'ingénierie pédagogique pour créer des contenus de formation de pointe, faisant dialoguer savoirs académiques et analyse de la pratique, en réponse aux sollicitations de secteurs professionnels ciblés et/ou pour accueillir des adultes en reprise d'étude. Les enseignants-chercheurs d'Elico sont impliqués à différents niveaux dans des projets de formation tout au long de la vie à destination de ces secteurs professionnels : enseignements, création de formations sur mesure ou diplômante (DU, DE), responsabilité de diplômes et accompagnement de la VAE (voir Annexe_6).

Pour la formation des publics des non-académiques, les actions de formation continue des membres de l'unité, ponctuelles ou récurrentes, couvrent un territoire local et national, concernent des secteurs variés pour des publics visés divers, portent sur des enjeux de société forts. Elles sont détaillées dans l'Annexe_6.

Couvrant l'ensemble de la période de l'évaluation, et de durées diverses (de modules de 2h à des modules de 18h), et pour une volume global de 61 heures, ces actions sont conduites majoritairement sur le territoire local de la Région AuRA mais aussi sur le territoire national (Nantes Métropole / Normandie/ Bourgogne Franche Comté). Les structures bénéficiaires appartiennent à des secteurs variés : la recherche (CNRS, LyMic), la culture (domaine de la presse avec Media Normandie, domaine de la création avec ONDA, domaine du théâtre avec le G20), l'éducation (Inspection générale, DAAC), l'armée (CIAE), et l'exercice de mandats politiques (CEDIS). Les personnels concernés par ces actions de formation continue sont principalement des cadres A exerçant dans des institutions comme la préfecture, la police, la justice, et l'éducation nationale ; mais aussi d'institutions culturelles comme les directeurs de théâtres ; et enfin d'élus locaux. Souvent ces formations sont des formations de formateurs (Média Normandie, DAAC, PRISME). 8 titulaires de 5 établissements différents se sont investis dans la formation continue pendant le contrat évalué.

Les thématiques de ces actions de formation portent notamment sur des enjeux de société forts comme la communication politique et la légitimité de l'action publique locale (CEDIS et DREAL), l'évolution des pratiques culturelles des jeunes et l'impact de la crise sanitaire (ONDA, G20), l'innovation pédagogique comme l'éducation aux médias et à l'information (CIAE) ou la reconfiguration des espaces d'apprentissages (IGE, Rectorat de Lyon, Association professionnelle) l'innovation de services liés à la recherche (LyMic). Il peut aussi s'agir de mise à jour de connaissances sur un objet pour un public de professionnels (DAAC). Ces formations témoignent de la confiance accordée par ces partenaires, très différents, et de leur intérêt pour nos travaux, positionnements et compétences.

Référence 2. L'unité développe des produits et des services à destination du monde culturel, économique et social.

La politique de valorisation de l'unité et ses résultats en matière de développement de produits à destination du monde économique

Forte de son empan inclusif des sciences de l'information à celles de la communication, l'unité est très active dans la définition de normes, via les membres travaillant les dimensions linguistiques (lexicale et sémantique), distributionnelles (positionnelle et temporelle), organisationnelles (graphes) des ressources académiques, et pour certains tout particulièrement les citations et leurs contextes. Ainsi, l'unité participe-t-elle, via un de ses MCF, au groupe de travail AFNOR/X03A qui est centré sur la terminologie et les autres ressources langagières. Elle intervient dans le domaine de la performance organisationnelle durable et se concentre sur les principes, les méthodes et les applications de la terminologie et des ressources de contenu dans un contexte de communication multilingue et de diversité culturelle. Le groupe de travail AFNOR/X03A couvre l'industrie de la langue, les développeurs et les prestataires de services dans le domaine de l'ingénierie logicielle et de la gestion de contenu linguistique, ainsi que l'éducation. Ses travaux portent sur l'harmonisation des concepts,

l'élaboration de politiques linguistiques et la normalisation de la terminologie. Il contribue également à la structuration des ressources linguistiques, y compris les lexiques, les dictionnaires, les signes et symboles, les codes et les formules, et établit des références pour les pratiques terminologiques dans les domaines éducatif, professionnel et commercial. Plus particulièrement, l'unité est intervenue pour l'élaboration de la norme NF ISO 24495-1 Langage clair et simple - Partie 1 : principes directeurs et lignes directrices. L'unité est membre, via un de ses MCF, de l'ISO/TC 37/SC 2/WG 9 "Presentation/representation of entries in dictionaries, revision" et un de ses membres travaille à l'élaboration de la norme ISO/CD 1951 : 2025 qui définit des règles pour la présentation lexicographique, adaptées à l'ère numérique. Elle remplace l'édition précédente (ISO 1951 : 2007) avec un champ élargi, c'est-à-dire une révision du contenu et une meilleure structuration des entrées de dictionnaire via le *Lexical Markup Framework* (LMF) et le *Text Encoding Initiative* (TEI). Elle vise à assurer l'interopérabilité et la structuration des données lexicographiques face à l'évolution technologique.

Par ailleurs, dans le cadre de la recherche appliquée REEMI (Renforcer l'Employabilité par l'Éducation aux Médias et à l'Information) réalisée en partenariat avec la start-up Be My Media (Groupe Voltaire), des membres de l'unité ont contribué au design d'un dispositif d'accès à l'information d'actualité comprenant une application web et mobile. Les recherches effectuées sur les pratiques informationnelles des publics en réinsertion professionnelle, les attentes et les représentations des employeurs, ainsi que l'élaboration du référentiel de compétences ont permis d'orienter la conception et le design d'un dispositif actuellement utilisé par plus de 30.000 personnes (https://www.be-my-media.com/).

Durant la période concernée par l'évaluation, l'unité n'a pas été à l'origine de la création d'une entreprise. L'unité peut s'appuyer sur le Pôle Universitaire d'Innovation (PUI) de Lyon Saint-Étienne qui communique et accompagne les chercheurs à l'innovation, certains membres ont contribué au dispositif Impulse.
Par ailleurs, est à signaler la mise à disposition de ressources qui sont valorisées dans des produits ou des services vendus par des entreprises. Le projet HEDA, financé par le LabEx IMU et Renault Group entre 2021 et 2024 est un bon exemple. Il avait pour vocation de capitaliser l'expérience issue de projets de recherche et d'innovation pour produire des outils méthodologiques permettant d'analyser les écosystèmes qui se développent autour des data-services en lien avec la start-up lyonnaise Mob Energy. L'entreprise à mission Be My Media, a également pu bénéficier de l'expertise de chercheurs Elico pour développer des actions concrètes visant à encourager des pratiques éclairées de l'information tant auprès des lycéens et étudiants qu'auprès des salariés des entreprises.

Activités de diffusion des résultats de l'unité auprès des acteurs du monde social, économique, culturel et politique.

L'unité est particulièrement active en matière de diffusion de ces résultats de recherche dans les milieux professionnels, que ce soit dans le monde de la culture, des médias ou du savoir. Des membres d'Elico contribuent à des événements organisés par la Délégation académique au Numérique pour l'Éducation de Lyon. Citons à ce titre la conférence "Les jeunes face à l'information" animée pour les formateurs de Be My Media et accessible en podcast ou les interventions lors de la Conférence au congrès annuel des bibliothèques HES-SO (Haute École spécialisée de Suisse Occidentale) et portant sur les modalités d'accompagnement de la culture informationnelle des étudiants.
D'autres conférences ont vocation à présenter les résultats de recherche auprès des décideurs, des élus et des professionnels. C'est notamment le cas du projet de recherche Adoprivacy qui porte sur la protection des données personnelles et dont certains résultats ont été présentés lors d'une manifestation professionnelle, NEC (Numérique en commun) en 2024 à Chambéry.

Cette dynamique de partage des savoirs et expertises de l'unité auprès des acteurs socio-économiques se traduit également dans des collaborations à l'international, notamment à l'échelle de la francophonie avec l'implication de chercheurs dans l'organisation et l'animation d'événements dans le cadre des entretiens Jacques Cartier à destination des acteurs et décideurs d'AuRA et du Québec et une collaboration avec l'OIF (Organisation Internationale de la Francophonie). Même si les partenariats donnant lieu à des prestations de service ne sont pas encore très développés pour le moment, les membres de l'unité s'impliquent aux côtés de partenaires non-académiques.

Plusieurs PR et MCF ont été ou sont membres de comités d'éditions professionnelles ou dirigent ces collections (Collection Ère Numérique-Elico Lab des Éditions des Archives contemporaines, Collection Papiers des Presses de l'ENSSIB) ; enfin d'autres membres ont participé à la coordination de numéros de revues professionnelles, (La Gazette des archives, Balisages, I2D).

L'unité contribue à des publications professionnelles : sur des blogs, comme les carnets de la recherche de la BNF, dans des ouvrages ou dans des revues professionnelles. L'implication dans le comité de pilotage de l'Observatoire photographique des paysages de la Vallée de la chimie avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Rhône a donné lieu à un chapitre publié dans l'ouvrage Temps zéro qui donne la parole à huit experts pour décrypter, au travers des images, les enjeux du territoire. Dans le cadre de l'éducation aux médias, un entretien a été publié dans la revue professionnelle de l'Association des Professeurs documentalistes de l'Éducation Nationale (APDEN), en juin 2024. Une dernière modalité concerne les collaborations avec des professionnels pour coordonner des numéros de revue comme l'illustre le numéro de la Gazette des archives publié en novembre 2024 intitulé "Archive, commun et open data".

Référence 3. L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.

Partage des connaissances de l'unité avec le grand public

L'unité inscrit ses actions dans la dynamique et l'écosystème d'acteurs de la culture scientifique du territoire Lyon Saint-Etienne et peut bénéficier des dispositifs institutionnels existants, des compétences des professionnels de la médiation (CCSTI Pop Sciences d'UDL-ComUE Université de Lyon, Pôle Images de la MSH-LSE, Direction Sciences et société et Boutique des sciences de l'U LYON 2). La labellisation SAPS portée pour le site par L'U LYON 2 depuis 2022 a contribué à développer et rendre plus lisible un environnement favorable à renforcer l'implication des membres de l'unité dans des actions de médiation scientifique et de recherche participative. Par exemple, un doctorant de l'unité a encadré un stage de M2 à la Boutique des Sciences de U LYON 2 de mars à septembre 2024 et une MCF de l'unité (UJM) participe à un programme de recherche participatif (Cov'Culture) et une doctorante a été membre du comité scientifique de la Boutique des Sciences en 2022-2023.

A mentionner aussi des ateliers grand public organisés dans le cadre du Festival Pop'Sciences au musée de Saint-Romain-en-Gal en juillet 2021. Il s'agissait de valoriser un outil de médiation scientifique cocréé par des membres Elico et la société Yunow. L'outil visait à faciliter l'appréhension du territoire par ses usagers à partir d'un processus de représentation photographique sur table tactile. Cette application avait été conçue suite à la constitution pour les territoires urbains en Rhône-Alpes (et plus spécifiquement la métropole du Grand Lyon) d'un fonds d'archives visuelles dans le projet identités numériques urbaines (IDENUM) mené de 2016 à 2019.

Les membres de l'unité sollicités pour leur expertise sur des sujets en lien avec l'actualité sont peu nombreux au regard du nombre d'interventions recensées. Ces interventions peuvent prendre la forme des tables rondes ou des cafés-débats organisés à destination du grand public au sein de l'université ou dans des lieux publics comme les mairies ou les bibliothèques, par exemple sur l'actualité chaude comme l'élection présidentielle 2022, l'invasion russe de l'Ukraine ou sur des thématiques en lien avec l'évolution des politiques publiques à l'instar de l'Open data ou la participation citoyenne. Par ailleurs, quand ils y sont invités, les membres de l'unité interviennent dans des médias locaux et nationaux. Ces interventions peuvent être inscrites dans un dispositif récurrent, comme une chronique régulière sur les enjeux énergétiques diffusée sur la radio anthropocène depuis décembre 2023 et animée par une doctorante dont les travaux de thèse portent sur les discours de la transition énergétique. Les membres de l'unité peuvent aussi être sollicités sur leurs thématiques de recherche en lien avec des événements locaux sur des formats plus longs, comme un entretien lors de la Fête des Lumières en décembre 2024 sur une radio à grande écoute nationale, RCF.

De même, les membres auteurs de l'unité ont assuré des présentations de leurs ouvrages dans un souci de diffusion et partage de leurs travaux, principalement lorsque les sujets résonnent avec des questions sociétales importantes. Cela a par exemple été le cas, pour l'ouvrage *Subaltern Knowledge in cultural practices: Fostering fairness, cooperation and care*, discuté lors d'un webinaire animé par un PR émérite de l'université de Bourgogne en 2023 ; de l'ouvrage *Food Information, Communication and Education. Eating Knowledge* présenté en 2023 lors d'une séance des "Midis de la recherche" de l'ENSSIB, ouverte à tous les personnels et disponible sur Spotify.

Mais il est vrai que certains sujets, comme Mylène Farmer, au cœur de l'ouvrage *Sociologie de Mylène Farmer,* dont un membre Elico de l'UJM est l'auteure, ont donné lieu à des présentations médiatiques à la fois grand public et d'audience nationale, voire international, avec, par exemple un Interview sur France Culture, le 28/09/2024 ; un autre au Journal Télévisé 20H de France 2, le 2/12/2024 ; un entretien publié dans Libération du 23/02/2024 ou encore une recension dans Le Monde du 28/01/2024, et bien d'autres, y compris à la radiotélévision suisse, RTS. De même, la grossophobie, dont les travaux sont également le fruit d'un membre

Elico de l'UJM, a donné lieu à un atelier de pratique "La santé à l'épreuve de la grossophobie", au Théâtre de la Comédie de Saint-Etienne en partenariat avec le Centre Mutuel de l'Obésité de la Loire en juin 2023 et à une présentation dans le cadre du séminaire "Obésité, Santé, Société" du CHU de Bordeaux en avril 2023.

Partage des connaissances avec le public scolaire

En ce qui concerne les publics scolaires, durant deux années consécutives (2022 et 2023), la recherche-action-création nationale Adoprivacy financée par le Défenseur des droits a impliqué des publics jeunes de deux établissements d'enseignement secondaire de la Métropole de Lyon. Terrain 1 : Lycée professionnel Georges Lamarque, Rillieux La Pape, CAP menuiserie et Terrain 2 : Lycée général et technologique René Descartes, Saint Genis Laval, Seconde GT. Deux membres permanents d'Elico ont co-construit avec des enseignants de ces établissements des dispositifs d'accompagnement des jeunes à la protection de leur vie privée sur les plateformes socionumériques. Elles ont également effectué des focus groups avec les élèves durant ces deux années, ils ont observé la mise en place des microfictions en classe et ont contribué à la construction et à la restitution d'enquêtes-créations par des jeunes. Ce projet a donné lieu en parallèle à une intervention auprès de professionnels.

C'est d'ailleurs une cible privilégiée des chercheurs Elico. Si les élèves sont peu concernés par les activités de diffusion des résultats de la recherche, ils le sont indirectement dans le cadre de celles conduites auprès de formateurs, notamment sur des problématiques liées à l'Éducation aux médias et à l'information (EMI). A titre d'exemple, notons une journée co-organisée sur l'EMI par l'Inspé de l'Académie de Lyon et l'ENSSIB consacrée au « Paysages et paysage informationnel » à destination de bibliothécaires et de professeurs documentalistes en juin 2024. Après une matinée consacrée à la fresque de l'information, atelier conçu comme un « serious game » (qui consiste à échanger sur ses pratiques d'information), il s'agissait d'apporter des éléments issus de recherche sur les pratiques d'information juvéniles et leur rapport à celle-ci via le concept de paysage informationnel. Un membre permanent d'Elico a également participé à un podcast réalisé par Be My Media en septembre 2024 sur « Les jeunes face à l'info : entre journalistes et influenceurs », réalisé pour des formateurs. Enfin, notons encore une intervention lors d'une journée de formation de formateurs intitulée « Formation autour des enjeux de l'EMI », enseignants et journalistes, organisée par l'École Publique de Journalisme de Tours (EPJT) en partenariat avec le Clemi et la Drac du Val de Loire, sur la thématique suivante : « L'image et les réseaux sociaux numériques, principal accès à l'information », le 30 novembre 2023. Antérieurement, en 2020, un membre Elico a été invité pour intervenir dans le cadre de la rencontre académique "L'éducation aux médias et à l'information" organisée par la Délégation académique au Numérique pour l'Éducation de Lyon. Sans oublier, enfin, dans le cadre de la Fête de la science 2024, qu'une doctorante a animé un atelier avec des lycéens et lycéennes sur "La figure de la sorcière" et deux autres doctorants en ont fait de même sur la thématique "Mots et migrations" avec des élèves de CM2.

Ces exemples montrent comment l'expertise des chercheurs d'Elico est mobilisée sur cette thématique du partage des connaissances avec les publics scolaires et avec celle de l'EMI et du rapport des jeunes au numérique et ses enjeux, localement et au-delà, par des partenaires institutionnels et privés.

L'unité sollicite régulièrement les tutelles pour l'organisation de manifestations scientifiques, que ce soit sur le plan logistique (Direction de l'immobilier, service du planning), pour des aides financières ad-hoc (soutien à manifestation scientifique à l'IEP LYON, Appel à manifestation Scientifique à U LYON 2, Aide aux colloques à U LYON 3, etc.) ou encore pour les aspects communicationnels (cellule événement et service communication). Pour l'organisation de manifestations à destination du grand public, elle peut également compter sur l'aide et le soutien de dispositifs transverses à UDL-ComUE Université de Lyon - comme par exemple la Boutique des sciences qui permet de créer des passerelles entre le monde de la recherche, les étudiants, les acteurs de la sociétés civile (associations, tiers lieux, etc.) dans l'objectif de promouvoir de la recherche participative.

Implication de l'unité dans la science participative ou collaborative.

Nombreux sont les membres d'Elico engagés dans la recherche participative ou collaborative, qui développent des méthodologies en co-construction avec des acteurs professionnels ou des acteurs issus de la société civile. Les acteurs co-chercheurs sont issus d'associations, de structures publiques ou privées, de médias. En effet, de nombreux projets de recherches financés sont des projets de recherche-action avec des partenaires institutionnels, comme par exemple avec la MSH Aquitaine pour le projet BULles, avec 5 structures culturelles pour la recherche Cov'Culture ; avec l'École Nationale Supérieure d'Informatique d'Alger et Insa Lyon pour le FabLab de la Chaire Lisen, mais aussi avec des partenaires privés, comme par exemple Be My Media, Eductech pour REEMI ; Renault Group, MobEnergy et Lyon ParkAuto pour Heda.

Les champs de recherche couverts par ces projets sont nombreux : l'éducation aux médias (projet REEMI), les lieux de savoirs (BULles), les tiers-lieux (FablabMore, Lisen). Le premier projet est un projet de recherche-action financé par Pôle Emploi (désormais France Travail) et conduit en partenariat avec Be My Media qui développe une solution de formation à l'EMI. Ce projet a donné lieu à la co-construction d'une enquête quantitative et qualitative sur les pratiques informationnelles des publics dits en pauvreté informationnelle en reconversion professionnelle au sein de plusieurs organismes de formation (Greta, École de la Seconde Chance et WebForce3), ainsi que l'élaboration d'un référentiel de compétences centré sur la culture de la source déjà mentionné. Le deuxième projet sur les nouvelles médiations mises en place suite à la rénovation des bibliothèques universitaires des universités de Bordeaux dans le cadre du plan campus, a donné lieu à une co-construction de la recherche avec les conservateurs des différentes bibliothèques. Le troisième, qui visait à étudier la place de la documentation dans la circulation des savoirs au sein de Fablabs associatifs et universitaire dans une visée comparative entre Villeurbanne (Tactilab) et Bordeaux (CapScience et Coh@bit) a donné lieu à un protocole d'investigation co-construit avec les fab-managers et les médiateurs de ces tiers-lieux. La phase d'expérimentation de dispositifs à partir de l'analyse des résultats a aussi été co-construite avec les fab-managers de ces tiers-lieux. Tout comme les activités de partage de connaissances, les activités de recherche collaborative sont conduites avec des acteurs proches ou éloignés de la recherche. Par ailleurs, deux projets de science participative portés par des membres de l'unité n'ont pas été lauréats de l'AAP ANR SAPS - Recherche participative 2. Parmi ceux-ci, le projet Cpasduluxe porté par un EC U LYON 2, qui s'est greffé sur le festival *C'est pas du luxe*, se tenant en septembre tous les deux ans à Avignon. Elico est partenaire scientifique pour l'animation d'un groupe de recherche participative avec les membres du projet (Armée du Salut, Emmaüs et pension de famille lumière et vie à Nîmes) ; il s'agit de travailler sur un des projets artistiques et culturels, co-produits par les structures du champ social et des structures culturelles.

De manière plus spécifique, l'unité a fait valoir sa valeur ajoutée sur ces enjeux de diffusion des savoirs valorisés dans sa thématique 3. Plusieurs de ses membres contribuent à la recherche sur les processus de circulation des savoirs en société à travers deux modalités principales : d'abord la participation à l'évaluation d'expérimentations sur la rencontre entre monde scientifique et médiatique, dans le cadre du label SAPS obtenu par U LYON 2 (recherche qualitative de suivi de résidence chercheur-journaliste dans le cadre du projet Lysières2) ; et ensuite la transmission de connaissances dans la formation des futurs professionnels de la médiation scientifique par l'adossement du master IMST (UCBL) en alternance, un partenariat vient d'ailleurs signé avec l'Institut Pasteur.

Dispositions prises pour encourager la prise de parole de ses personnels dans l'espace public et pour que celle-ci se fasse dans le respect de l'intégrité scientifique et de la déontologie.

Ce sont principalement les doctorants qui sont encouragés par l'unité à participer et accompagnés dans la prise de parole en public. Ils sont très actifs et engagés dans des dispositifs de partage de connaissances auprès de publics variés. Ils contribuent à la production de contenus de médiation scientifique notamment en termes de valorisation de la thèse en partenariat avec l'association des doctorants de l'unité de recherche Alec-Sic : association lyonnaise des étudiants chercheurs en Sciences de l'information et de la communication.

4. SYNTHESE DE L'AUTOEVALUATION

Au cours du contrat évalué, l'unité a fortement gagné en stabilité et en force tranquille, elle connaît par exemple de plus en plus de succès dans l'obtention de contrats financés auprès des agences de moyen nationales, dans le rattachement de postes redéployés à la 71e et à Elico, dans une vraie reconnaissance de site, y compris dans les tutelles ou composantes qui ne correspondent pas à la discipline, comme TSE et l'IAE de l'UJM, l'IEP LYON ou l'Inspé par exemple. Plusieurs de ses membres sont impliqués dans des lieux stratégiques du site universitaire comme les Vice-Présidences, les charges de mission liées à la Présidence, la direction de l'ED, la codirection de la MSH-LSE, le conseil scientifique de LabEx IMU. Son fonctionnement est actuellement perçu comme satisfaisant par les titulaires permanents et non permanents, l'ambiance y est bonne, même si des conflits peuvent surgir de façon occasionnelle bien entendu.

Cette autoévaluation dont les documents sont des productions consensuelles et collectives a permis de mettre en avant plusieurs atouts d'une part et a dessiné des pistes d'amélioration, ci-après exposées par domaine.

Autoévaluation Domaine 1

Les bilans quantitatifs et les discussions qualitatives que le processus d'autoévaluation a générés ont permis à la communauté Elico de prendre conscience de ses forces et atouts. A l'évidence, Elico est aujourd'hui une, voire la plus grande unité totalement monodisciplinaire de notre section avec 47 EC dont 14 PR et 17 HDR. Cette

position scientifique est importante dans le paysage de la section car elle revendique de travailler sur tout l'empan de la discipline et de porter des contrats de recherche et doctoraux tissant ensemble les problématiques et les épistémès des sciences de l'information et celles de la communication. Dans cet élan, elle affiche également la thématique 1 comme très importante dans ses programmes et productions scientifiques et souhaite continuer à travailler sur les médias et le(s) journalisme(s), thèmes identitaires de ce qu'elle est depuis sa création. Cependant, sa monodisciplinarité n'est pas le signe d'un enfermement dans la discipline, mais d'une posture clairement inscrite dans la 71e section depuis laquelle elle s'ouvre et travaille la pluridisciplinarité dans ses contrats de recherche comme dans ses séminaires. L'affichage d'une quatrième thématique depuis avril 2025 *Territoires : santé, transitions, patrimoines* vient témoigner de la volonté d'Elico de porter ces mots-clés à la fois dans ses travaux et dans ses recrutements, en cohésion avec la réalité de ses activités et productions scientifiques sur la fin de la période évaluée. Depuis celle de 2012, Elico a toujours ajusté ses thématiques dans l'élan de la réflexion portée par le processus d'évaluation.

De plus, elle a su s'ancrer très profondément et fortement dans son terrain local, des tutelles aux structures de site, en passant par les masters adossés, dans l'écosystème disciplinaire national et dans les réseaux internationaux des thématiques qu'elle porte. Par ailleurs, grâce à ses dotations, elle offre un environnement favorable à ces membres titulaires permanents ainsi qu'à ses doctorants qu'elle soutient, une fois devenus docteurs, jusqu'à leurs premières campagnes de recrutement. Depuis la dernière évaluation de 2019, elle a atteint une vitesse de croisière qui va être consolidée notamment par les 7 recrutements 2025 à venir, par les deux financements ANR obtenus en janvier 2025, par le règlement intérieur en préparation.

Cependant plusieurs éléments doivent être développés ou améliorés au cours du prochain contrat, malgré les difficultés et freins qui se dessinent déjà.

Sur un plan concret, premièrement, la consolidation du budget est indispensable pour le prochain contrat afin de ne pas créer d'inégalités de traitement entre les membres de l'unité dépendant de tutelles différentes et pour alléger le travail de la direction et des gestionnaires référentes. Deuxièmement, la mise en place d'un règlement intérieur sur le modèle fourni par la tutelle principale s'impose pour que les règles de fonctionnement soient à la fois claires pour la communauté et les nouvelles recrues et qu'elles garantissent, sur la question des finances de mission principalement, une équité à l'ensemble des membres, indépendamment de leur tutelle de rattachement ; le chantier sera entrepris dans l'année 2025. Il aura pour objectif *a minima* de repréciser les modalités de mandat de sa direction et de sa direction adjointe ainsi que celles de son conseil, de mieux définir les trois catégories de membres et leurs modalités de prise en charge, d'ajuster les conventions d'accueil des chercheurs associés à celles de la Dred de la tutelle principale. Troisièmement, le transfert de notre site web afin qu'il soit uniquement rattaché à la MSH-LSE, qui pour le moment ne fait que l'héberger, et ne plus dépendre d'un prestataire extérieur comme c'est le cas depuis 2012, et d'en produire une version anglaise.

Autoévaluation Domaine 2

L'unité de recherche Elico se distingue par la qualité de sa production scientifique, son rayonnement international et sa capacité à inscrire ses recherches dans les enjeux contemporains des sciences de l'information et de la communication (SIC). Structurée autour de quatre thématiques principales — Médias, Culture, Science Ouverte et Territoires — l'unité développe des projets inscrits dans des dynamiques internationales et pluridisciplinaires.

Elle affiche une production scientifique en croissance et de qualité**.** Au regard de la période précédente qui comptait 460 productions, la période évaluée montre une augmentation globale de la publication scientifique qui atteint aujourd'hui 564 productions (toutes catégories confondues). Cette augmentation concerne en particulier le nombre de publications dans des articles à comité de lecture (de 103 à 149), la coordination de numéros de revues (de 9 à 19) et des communications dans des colloques (de 110 à 225). A noter également que 23% des articles publiés le sont en langues étrangères (alors que la proportion était de 17% dans le contrat précédent) et qu'une majorité de communications se déroule dans des congrès internationaux (60%), attestant ainsi d'une ouverture grandissante de l'unité à l'international. Enfin, plus de la moitié de la production scientifique (55%) s'inscrit dans des dynamiques à la fois collaboratives et interdisciplinaires, tant sur le plan interne que sur le plan externe de l'unité, ce qui traduit son inscription plus large dans les réseaux de recherche de la discipline.

Elle fait preuve d'une participation accrue aux manifestations scientifiques internationales puisqu'elle a doublé sa participation à des congrès nationaux et internationaux, passant de 110 communications sur 2015-2019 à 225 sur 2019-2024 (+103 %). Ces interventions se sont multipliées en France et à l'étranger (22 pays sur 5 continents), avec une forte présence dans les congrès majeurs des SIC (IAMCR, ISKO, ECREA, etc.). Cette dynamique est renforcée par des séjours de recherche internationaux (19 séjours réalisés par 7 membres) et une politique active d'invitations de chercheurs étrangers (24 invitations), consolidant les réseaux scientifiques d'Elico.

L'unité a su répondre avec succès à des appels à projets internationaux, européens, nationaux et locaux. Elle a été porteuse de 9 contrats ANR, de 2 projets européens et de 2 projets internationaux. Ces projets lui ont permis d'élargir ses partenariats, d'accroître ses ressources propres et de recruter des post-doctorants. Elico est également impliquée dans des dispositifs financés par les Programmes d'Investissements d'Avenir (PIA), notamment au sein des LabEx IMU et ASLAN et de l'Idex lyonnais. Les projets menés abordent des thématiques contemporaines majeures : les mutations des journalismes locaux et des pratiques informationnelles des publics, les médiations numériques du patrimoine, les processus de circulation des savoirs dans les environnements numériques ou encore les transformations sociotechniques des territoires urbains et interculturels.

Elle travaille à un fort ancrage dans la science ouverte et l'intégrité scientifique en déployant une politique volontariste de science ouverte, en encourageant le dépôt systématique des publications sur HAL, en publiant en *Open Access* et en sensibilisant ses membres à l'intégrité scientifique et aux bonnes pratiques de la recherche. Elle accompagne les jeunes chercheurs dans la gestion des données de recherche, l'utilisation d'identifiants standards (ORCID, IdHAL) et la lutte contre les revues prédatrices. Par ailleurs, les méthodologies employées par les chercheurs respectent les principes de reproductibilité, d'impartialité et de transparence. L'unité s'appuie sur les CER (Comité d'éthique) des tutelles (UCBL, U LYON 2, UDL) pour garantir le respect des règles éthiques, notamment dans les recherches impliquant la personne humaine.

Elico joue un rôle structurant sur le site Lyon-Saint-Etienne et occupe une position stratégique dans le pilotage et l'animation scientifique de ce site. Ses membres assurent 46 responsabilités collectives et administratives dans les établissements et structures du site et 48 responsabilités pédagogiques. L'unité est également fortement impliquée dans les instances nationales de la recherche et de la discipline (à travers 11 responsabilités HCERES, CNU, CPDirSic), ainsi que dans les sociétés savantes nationales et internationales (13 responsabilités au sein de la SFSIC, ISKO, IAMCR, ARCI). Plus de 25 % de ses membres exercent des responsabilités dans ces organisations.

Les membres de l'unité participent activement à l'animation de la recherche en dirigeant des collections d'ouvrages en *Open Access*, en siégeant dans des comités éditoriaux de revues et en organisant des manifestations scientifiques d'envergure. Entre 2019 et 2024, l'unité a organisé ou co-organisé 22 événements scientifiques, dont 4 colloques internationaux majeurs (CMCL, ISKO, IAMCR, CES), confirmant sa capacité à fédérer des réseaux de chercheurs et à structurer la recherche en SIC.

Cette présence forte, diversifiée et constante conforte la visibilité et l'attractivité d'Elico dans tous les maillons qui structurent l'écosystème de la recherche.

Autoévaluation Domaine 3

Au cours du contrat, Elico a signé 18 conventions de partenariats avec des acteurs variés : institutions publiques, économiques, culturelles et du monde des médias et de la culture scientifique, pour des projets variés, allant de la santé, aux médias, à la culture, jusqu'aux enjeux des données urbaines. De nombreuses collaborations attestent par ailleurs de la reconnaissance de l'unité par les milieux professionnels, avec lesquels un dialogue constant est entretenu à travers le suivi des stages et des alternances ou les comités de perfectionnement des formations. Cinq contrats Cifre ont été accueillis contre trois au contrat précédent, deux thèses financées par l'ARC5 (dispositif clos), d'autres par l'Institut Lyfe ou l'École nationale supérieure des officiers sapeurs-pompiers. Les enseignants-chercheurs interviennent également dans des événements professionnels à l'échelle nationale, tels que les Assises du journalisme de Tours ou la Biennale du numérique (ENSSIB, établissement porteur). Elico conçoit et dispense enfin une offre de formation continue sur mesure ou diplômante (DU, DE) pour des salariés de secteurs divers (recherche, culture, éducation, armée, politique).

L'unité est particulièrement active dans l'élaboration de normes : norme NF ISO 24495-1 avec le groupe de travail AFNOR/X03A, ISO/TC 37/SC 2/WG 9 et ISO/CD 1951 : 2025. Les résultats de l'unité ont par ailleurs permis le développement de produits ou services commerciaux, à l'image du projet HEDA (outils méthodologiques pour les data-services, avec la start-up lyonnaise Mob Energy) ou de l'entreprise à missions Be My Media (approche critique de l'information).

L'unité diffuse de manière intensive ses résultats de recherche auprès d'acteurs culturels, éducatifs et politiques : conférences, ateliers, podcasts, et implication dans des événements internationaux. Elle contribue également à des publications collectives professionnelles et dirige, à travers certains de ses membres, des numéros de revue ou des collections.

La labellisation SAPS, portée depuis 2022 par U LYON 2 pour le site Lyon-Saint-Étienne, a renforcé l'implication de l'unité dans les dispositifs locaux de médiation scientifique à destination du grand public : festival Pop'Sciences, Boutique des Sciences… Elico répond également à des sollicitations médiatiques (chroniques, entretiens, tables rondes) sur des sujets d'actualité (élections, guerre en Ukraine, transition énergétique).

L'unité intervient aussi en milieu scolaire via des projets comme Adoprivacy, recherche-action-création nationale impliquant lycéens et enseignants autour des enjeux de protection des données sur les plateformes socionumériques.
Enfin, Elico encourage ses doctorants à s'engager dans le partage des connaissances, notamment via la Fête de la Science et l'association Alec-Sic qui participe activement à la médiation scientifique et à la valorisation des travaux de thèse de ses membres.

En conclusion de cette synthèse, l'unité Elico (UR 4147) se distingue sur la période 2019-2024 par une production scientifique soutenue, ancrée dans des recherches empiriques de terrain et des méthodologies diversifiées. Sa structuration autour de trois puis quatre thématiques claires favorise les transversalités et l'interdisciplinarité. L'unité est fortement engagée dans les dispositifs collectifs (LabEx IMU, MSH-LSE, ANR), et porte ou co-pilote plusieurs chaires et projets labellisés. La formation doctorale est dynamique, articulée autour de Journées Doctorales régulières et d'un séminaire mensuel actif. La visibilité internationale progresse, avec des collaborations européennes et francophones. L'unité accueille régulièrement des chercheurs invités et développe des projets partenariaux avec les milieux professionnels. La gouvernance de l'unité est stable et participative, avec une attention portée à la relève académique. Enfin, Elico affirme une forte capacité à faire dialoguer recherche et société, en lien avec les enjeux de médiation, de transition et du numérique.

5. TRAJECTOIRE DE L'UNITE

Née en 1991, l'unité fête ses 35 ans au moment de la présente évaluation. Uniquement articulée sur les questions de Médias, Identités et Discours à ses débuts, elle a connu des évolutions majeures quand Geneviève Lallich-Boidin a assumé la direction à partir de 2011, pour se positionner de façon toujours actuelle sur un empan qui va des sciences de l'information aux sciences de la communication avec des problématiques renouvelées car les objets disciplinaires sont par nature évolutifs et sociétaux. Depuis l'évaluation très positive de 2015, Elico a toujours consolidé sa dynamique scientifique transversale, renforçant ainsi son identité spécifique basée sur l'articulation des sciences de l'information et des sciences de la communication dans des activités résonnant avec ses thématiques et avec des cadres théoriques articulées sur les continuums Discours et Données ; Culture et Technique, etc. Afin de favoriser la fluidité des recherches, la souplesse des collaborations et l'intégration des approches théoriques et méthodologiques, l'unité a toujours choisi de ne pas se structurer en équipes internes. Elle s'organise donc autour de thématiques évolutives : deux en 2015 1/ Identités, langages et pratiques médiatiques, 2/ Bibliothèques numériques, documents numériques et médiations ; trois en 2019 1/ Médias : identités, espace public, information, journalisme, 2/ Culture : médiations, institutions, industries culturelles, pratiques et 3/ Science et société : production, circulation, légitimation des savoirs et quatre depuis février 2025, toutes détaillées plus haut.
Ces thématiques et leurs mots-clefs sont des affichages nécessaires pour témoigner de la diversité des contrats de recherche et sujets de thèse de l'unité, tout autant que du positionnement de ses membres dont certains restent fidèles à des thématiques alors que d'autres s'ouvrent à de nouvelles ; identifiants de l'activité scientifique de l'unité, elles articulent au mieux les profils recherche des postes rattachés à l'unité et les profils pédagogiques produits par les composantes.
Sur un plan scientifique, l'unité va œuvrer, premièrement à soutenir et dynamiser les projets de publication dans sa collection en Open Access "Ère Numérique – Elico Lab" aux Éditions des Archives contemporaines afin de valoriser les résultats de recherche comme les avancées méthodologiques. Deuxièmement, suite à un recrutement de PR sur la thématique en 2025, elle étoffera le séminaire IA : Approches Critiques en SIC, entre autres en coopération avec d'autres initiatives sur le sujet, tout particulièrement celles du GDR-CIS. Troisièmement, l'unité travaillera à penser et mettre en place, en relation étroite avec les ressources humaines et technologiques de la MSH-LSE, des outils de stockage et de partage des données de la recherche dans le respect de l'intégrité scientifique qui lui est chère.

Inscription de l'unité précise dans les champs de ses diverses interventions (scientifique, expertise, valorisation, formation, dissémination, etc.), aux niveaux national et international
L'activité scientifique de l'unité développée dans ce document montre bien le double processus dans lequel l'unité s'inscrit depuis le précédent contrat : 1/ celui de la pérennité de ses partenariats académiques et du monde socio-économique et culturel, et 2/ celui de la grande diversité de sa production scientifique, de son expertise au niveau local, national et international ; celui de son développement scientifique, de la croissance du nombre de doctorants et de chercheurs recrutés dans des domaines en prise avec l'innovation, les

problématiques contemporaines (sciences ouvertes, gestions des données numérique, etc.), de la montée en puissance des programmes et des projets financés au niveau régional, national et international.
L'activité scientifique de l'unité témoigne également de son plein ancrage dans les SIC, de la consolidation de sa place dans l'écosystème scientifique de la discipline et de sa capacité à traiter de sujets et de problématiques contemporaines et innovantes. La présence de cinq tutelles présidant à sa gouvernance rend certes contraignant (budgétairement notamment) l'exercice de ses activités (recherche et encadrements, séminaires, missions) mais depuis deux contrats déjà, elle a su créer une dynamique collective et collaborative forte qui nivelle ces difficultés. Ses membres ont appris à composer avec les cadres imposés par les tutelles tout en conservant la part de liberté scientifique nécessaire à leur épanouissement dans l'unité.

La vision prospective de l'unité de l'évolution du domaine scientifique, sa contribution aux questionnements en cours

Si l'unité a traversé le présent contrat guidée par ses trois thématiques fondatrices (Médias, Culture et Savoirs), elle a choisi de se doter d'une quatrième (Territoires) en février 2025. Cette dernière traduit bien la prise en compte par les membres de l'unité dans leur recherche des questions contemporaines liées à la santé, aux transitions et aux patrimoines du point de vue des enjeux socio-économique, politique et culturel mais aussi de la dynamique de l'innovation. Comme les trois précédentes, cette nouvelle thématique ne constitue pas une frontière mais bien un axe complémentaire, traduisant la richesse et de la diversité des productions et de l'activité de l'unité. Si le terme *territoires* était déjà latent, la thématique s'est construite au fil du temps sur la base d'une réflexion nourrie par des contrats de recherche avec la Métropole de Lyon, les Hospices Civils de Lyon, ou du projet Sainté@Lyon pour le terme santé ; par des contrats spécifiquement liés aux questions patrimoniales avec des terrains internationaux et numériques ; par l'ouverture d'un master adossé en alternance à IEP LYON portant spécifiquement le terme Transition, par le recrutement d'un MCF profilé recherche sur les questions d'environnement et de transition.
Cette lecture thématique des activités de recherche de l'unité permet de travailler de façon transversale les objets, les concepts et les terrains, et de se projeter avec plus de liberté encore qu'auparavant dans des projets scientifiques pluri et inter-disciplinaires, d'être identifiée plus complètement dans ses spécialités comme dans ses transversalités, d'être plus visible encore auprès des acteurs économiques et culturels mais aussi de répondre aux incitations du monde académique, encourageant à une recherche de plus en plus transversale.
Ensuite, et bien que les problématiques sociétales et scientifiques générées par l'IA soient déjà présentes au sein de activités de l'unité (séminaire annuel, programmes de recherche et productions scientifiques), l'unité développera davantage encore ces questionnements et actions sur le sujet avec le recrutement prochain d'un PR à l'Inspé - UCBL sur un profil usages du numérique, IA et éducation. Les synergies pédagogiques et scientifiques avec ce nouveau membre (recrutement prévu pour la rentrée universitaire 2025) constituent une stimulation supplémentaire à travailler collectivement, et en transverse des 4 thématiques, la question de l'IA en dynamisant le séminaire *adhoc*.
En parallèle, les questions des cultures et des sociétés connectées, des réalités augmentées, des sciences ouvertes, des nouvelles formes de journalisme et de pratiques informationnelles, des patrimoines matériels et immatériels, des datas resteront au cœur des préoccupations scientifiques de l'unité.
Enfin, le futur recrutement de deux PR (U LYON 2) en 2025 et 2026 sur des profils communication des organisations permettra à l'unité d'aller plus franchement vers ce champ des SIC peu affiché scientifiquement dans ses travaux et de s'ouvrir à de nouvelles collaborations avec les acteurs issus du monde économique. Par ailleurs, les recrutements de 4 nouveaux MCF sont prévus en 2025 (UCBL et U LYON 3) sur des profils documentation, audiovisuel et médias numériques, communications des organisations ; ils devraient amener de nouvelles forces vives à l'unité.

Le positionnement du projet dans le champ scientifique national, européen et international

Le projet de l'unité est déjà bien ancré au plan national dans le champ scientifique, en termes de responsabilités des sociétés savantes, mais aussi de reconnaissance de ses recherches : auprès de la SFSIC, puisque trois PR (U LYON 2 et IEP LYON) ont été membres du CA et occupé ou occupent actuellement les fonctions de vice-président recherche et de secrétaire général ; par la représentation forte des membres d'Elico dans les événements organisés par la SFSIC (14 doctorants et 3 PR présents aux Doctorales de la SFSIC 2024 et 1 doctorant et 17 membres pour le prochain congrès en 2025) ; par la labellisation du GER Journalismes porté notamment par un MCF de l'unité. Auprès d'ISKO France : deux membres de l'unité (1 PR et 1 MCF – U LYON 3) sont membres du bureau depuis 2023. Auprès de ARCI (Association de Recherche en Communication et Interactions), 1 PR (U LYON 3) est secrétaire générale depuis 2018.

Ces positions dans des instances scientifiques nationales sont importantes pour le projet de l'unité car elles lui permettront de continuer à être proactive en termes d'initiatives et de collaborations scientifiques et participent à la reconnaissance de l'unité en France. L'unité souhaite ainsi proposer dans les 5 ans, l'accueil du Congrès de la SFSIC à Lyon, celle-ci ayant déjà portée les Doctorales en 2017.
Si l'unité est bien implantée au niveau national, l'un des axes de son futur projet scientifique s'inscrit clairement dans le périmètre européen : ainsi, si la participation à deux projets européens durant la période évaluée constitue indéniablement une avancée significative dans la stratégie d'internationalisation de l'unité, Elico souhaite promouvoir - avec le soutien de ses tutelles - les candidatures de ses chercheurs à des programmes européens (Horizon Europe, ERC, etc.). Le projet de l'unité, fort de ses quatre thématiques, se positionne donc pleinement sur le territoire européen et dans une dimension européenne.

Enfin, le prochain contrat devra permettre à la fois de faire fructifier les relations nouées lors des grands événements scientifiques qu'a porté ou coporté l'unité pendant la période évaluée, et de renforcer les partenariats internationaux. Un certain nombre de collaborations existent déjà (Brésil, Chine, Allemagne) mais elles pourront se développer dans le cadre de futurs projets scientifiques (Portugal, Grèce, Scandinavie pour ne citer qu'eux) et par l'accès à des fellowships (Marie Skodowska-Curie).
Le projet de l'unité par sa stratégie de rayonnement (production, manifestation et programmes scientifiques) s'ancre pleinement au plan local, national et international, par sa volonté de faire perdurer son implantation dans les instances nationales de la discipline.

Les points d'appui, les points à améliorer et les possibilités offertes par l'environnement de l'unité, et les risques liés à celui-ci

Ses différents points sont présentés selon quatre grands axes : organisation et gestion, activités scientifiques, rayonnement et valorisation, formation et appui. Cette présentation, sous forme de tableau, permet de mettre clairement en évidence les axes de force et de progression de l'unité et la façon dont celle-ci compose avec son environnement.

Tableau 9 : points d'appui et à améliorer en fonction des possibilités et risque de l'environnement

Section	Points d'appui	Points à améliorer	Possibilités offertes par l'environnement	Risques liés à l'environnement
Organisation et Gestion	Dynamique d'animation et coordination des membres	Mise en place d'un règlement intérieur (fin 2026)	Services proposés par la MSH LSE	Incertitude liée à l'évolution de UDL-ComUE Université de Lyon
	Séminaires mensuels et thématiques	Création d'une Charte environnement (courant 2025)	Confiance et reconnaissance des tutelles (dotations en augmentation)	Pas de budget consolidé au sein de l'unité
	Journée des doctorants annuelle	Inégalités des dépenses éligibles selon les tutelles	Collaborations avec acteurs académiques et socio-économiques	Absence de PAR dans deux tutelles
	Richesse des travaux et collaborations internes	Nécessité d'un budget consolidé		Aucune quotité PAR dévolue à la direction
	Unité de recherche mono-disciplinaire	Améliorer la mise en relation entre thématiques et travaux		
Activités Scientifiques	Dynamique des activités de recherche	Encourager le dépôt de projets internationaux	Possibilités de financements et ingénierie de projets scientifiques	Avenir de UDL-ComUE Université de Lyon ?

	Cohérence et stabilité de la politique scientifique	Améliorer la reconnaissance et prise en charge financière par les tutelles	Services d'ingénierie de projets de deux tutelles	Inégalité de la reconnaissance et des investissements selon les établissements
	Diversité des productions scientifiques		LabEx permettant l'émergence de projets pluridisciplinaires	
	Participation active aux instances de la discipline			
Rayonnement et valorisation	Ouverture à l'international	Développer les partenariats et collaborations recherche	Politique Open Access d'UDL-ComUE Université de Lyon	Certaines tutelles n'ont pas proposé de bonus en fonction des dépôts dans HAL
	Publications dans des revues internationales	Difficulté à maintenir une contribution égale des membres au site web	BU proposant un accompagnement pour le dépôt dans HAL	
	Dynamisation accrue du site Web			
Formation et appui	Formation des jeunes chercheurs	Accompagner davantage la sortie de la thèse des jeunes docteurs	École doctorale EPIC	Suppression du statut Jeunes docteurs en décembre 2025
	Accueil et soutien à l'activité scientifique des membres	Systématiser les rencontres avec les membres Elico	Initiatives associatives au niveau national	Inégalité de situation des HDR et doctorants selon leur tutelle
	Augmentation du nombre d'HDR			

1_Le soutien de l'unité à l'émergence de nouvelles thématiques
L'émergence de nouveaux thèmes de recherche au sein de l'unité s'exprime sur deux plans. Premièrement, l'ajout de la 4e thématique Territoires en février 2025 qui vient attester des travaux et intérêts de l'unité sur ces sujets et produit, ajoutée aux trois autres, un effet structurant de la recherche et des recrutements au sein de l'unité. Deuxièmement, les nouveaux thèmes de recherches valorisés dans le contrat actuel : IA, Organisations et Méthodologie, tous soutenus par 1), l'organisation de séminaires thématiques et de webinaires, 2) l'incitation à publications et à communications, 3) l'inclusion et/ou le soutien des doctorants dans des projets et des activités portant sur ces thématiques émergentes et 4) l'appui aux (futurs) doctorants souhaitant travailler sur ces thématiques (CDU, thèses financées par des agences nationales, des organismes privés).

2_Mise en cohérence de la stratégie scientifique de l'unité avec ses moyens et son organisation
Elico a ouvert plusieurs chantiers lors du présent contrat ; ceux-ci devront être bien sûr poursuivis. D'autres actions d'amélioration de son organisation seront mises en place de manière à répondre de la façon la plus optimale à ses objectifs scientifiques (productions scientifiques, formation et encadrement, valorisation, internationalisation, sensibilisation). S'il n'est pas prévu dans le présent mandat de changement d'organigramme au sein de l'unité, il convient néanmoins d'évoquer certains points qui nécessitent évolution. Les voici détaillés :

1) La rédaction d'un règlement intérieur sur le modèle fourni par la tutelle principale (organisation et gouvernance de l'unité). Si les statuts actuels ont permis de guider le travail de l'unité et d'encadrer sa gouvernance jusqu'à présent, la tutelle principale a souhaité mettre en cohérence l'ensemble des documents de cadrage (statuts, règlement) de l'ensemble des unités de recherche de son périmètre. Au-delà de cet aspect, la taille de l'unité, le développement de ses activités et son caractère multi-tutelles implique la production d'un règlement encadrant très précisément le fonctionnement d'Elico (organisation des instances internes, prise en charge des missions, etc.).

2) Si les personnels d'appui (BIATSS, PAR, IR) sont essentiels à la vie administrative de l'unité, ils demeurent insuffisants (en nombre) au regard des spécificités et évolutions de l'unité (voir *supra*). Sa direction actuelle ou future doit poursuivre le travail de longue haleine entrepris par la précédente gouvernance auprès des différentes tutelles pour conserver ses quotas de PAR qui parfois sont grandement menacés, voire essayer de les augmenter. La conjoncture universitaire actuelle rend très compliquée la création de poste PAR (IR ou BIATSS) pérenne, l'unité en a conscience. Mais une politique scientifique fondée notamment sur la réponse accrue à des appels à projets nationaux et internationaux, ne peut s'entendre que si, les projets obtenus, il y a des PAR en soutien aux chercheurs dans la gestion administrative de leurs projets et programmes scientifiques. Elico, et ce n'est pas nouveau, est déficitaire depuis longtemps en soutien administratif.
L'unité pour se maintenir à son niveau d'exigence scientifique actuel, d'organisation et d'accompagnement de ses chercheurs et se développer devrait pouvoir être dotée d'un ingénieur de recherche.

3) L'organisation de la vie des doctorants (accueil, accompagnement durant et après la thèse, aide à la publication, insertion professionnelle, …) s'est aussi complexifiée durant le précédent quinquennal et dans l'actuel, au regard de leur nombre croissant. L'unité souhaitant maintenir sa politique d'accompagnement de ses membres non permanents, il lui faut poursuivre certaines actions emblématiques (la JDD) et rendre pérennes et systématiques les autres (la résidence d'écriture, les réunions d'accueil, etc.).

4) De la même manière, l'organisation de la vie de ses chercheurs titulaires et les bonnes procédures mises en place (harmonisation de la soumission des demandes de prise en charge des missions auprès du conseil d'unité, régularité des séminaires transversaux, etc.) doit se poursuivre en dépit de l'équilibre parfois fragile des postes de PAR.

5) L'unité comme l'a montré le DAE porte un objectif de sensibilisation et d'accompagnement à la sciences ouvertes depuis un moment déjà ; elle peut compter en interne sur des forces vives. Elle est soutenue dans sa politique là-aussi par ses tutelles.

6) A côté de ces aspects organisationnels, qui participent grandement à la conduite de la politique scientifique de l'unité, celle-ci peut mieux faire dans la prise en charge en interne (au-delà des tutelles) de sa responsabilité sociale en prenant à bras le corps les thématiques du développement durable (DD) et de la RSE, mais aussi celle de l'égalité et des violences sexistes et sexuelles, celle de l'intégrité scientifique. Pour cette raison, elle devra afficher plus clairement sur son site web les services dédiés sur ces problématiques des différentes tutelles et elle se dotera également dans l'année d'un référent DD et RSE. Celui-ci permettra en effet non seulement de sensibiliser la communauté Elico à ces sujets mais aussi de réfléchir à des moyens d'infléchir son empreinte carbone. La volonté d'internationalisation scientifique de l'équipe devra être prise en compte dans cette stratégie de mise en place de bonnes pratiques.

7) Si l'internationalisation est un des axes stratégiques scientifiques de l'unité, celle-ci doit s'appuyer sur les services offerts par ses tutelles (RI par exemple), sur son environnement institutionnel (la MSH-LSE qui propose la réécriture d'articles scientifiques pour leur permettre de passer la barrière des revues internationales anglophones). L'unité n'a pas les forces en interne pour aider autrement que de manière ponctuelle à la publication internationale.

8) Enfin, si la réflexion autour d'une publication scientifique interne (revue) n'est pas nouvelle, il semble essentiel dans les mois à venir de mobiliser la communauté Elico autour de cette question tant elle semble constituer l'étape d'après dans l'objectif d'un ancrage fort et pérenne de l'équipe dans la discipline et au-delà, vis à vis des tutelles également. La question est de savoir si une revue supplémentaire en SIC constitue la stratégie idoine, ou s'il faut au contraire pencher du côté des nouvelles modalités de publication scientifique (data papers) pour affirmer son identité dans le champ.

Finalement, l'organisation actuelle et future d'Elico reste très contrainte par la conjoncture et la structuration du site au sein duquel l'unité évolue, et la politique mise en œuvre par les tutelles. Pas de changement organisationnel majeur donc, si ce n'est le souhait d'un accompagnement administratif et scientifique à la recherche plus soutenu, passant par un budget consolidé, sans quoi il deviendra de plus en plus difficile pour l'unité de maintenant le volume et la qualité de sa production scientifique. La force d'Elico réside aussi dans sa

mono-disciplinarité, il ne faudrait pas que le seuil critique de son développement lui fasse perdre cet atout de taille pour elle-même et pour la discipline.

6. CONCLUSION DU DAE

Le dossier dont vous achevez la lecture a été rédigé par plus d'une vingtaine de membres d'Elico, issus de cinq groupes de travail, un par domaine et deux transversaux, relu par deux membres de la Commission Recherche de U LYON 2, Aurélie et Julien que nous remercions ici de leurs retours et conseils bienveillants, validé par le Conseil d'unité et présenté en Assemblée Générale le 27 juin 2025 à l'ensemble des membres.

Nous avons cherché, ensemble, à faire de notre mieux et notre possible pour rendre compte de ces cinq années de travail, traversées par la pandémie et les Gilets Jaunes, mais aussi par des tumultes d'UDL-ComUE Université de Lyon, les freins lourds engendrés par les administrations provisoires d'établissement, les postes gelés et le retard du vote de la Loi de Finances 2025, entre autres. Malgré des conditions toujours plus contraignantes et difficiles que le contexte fait peser sur nous, Elico fonctionne, maintient son cap et se donne comme ligne de conduite de continuer en s'améliorant pour le prochain mandat. Nous souhaitons souligner en conclusion celui d'accompagner au mieux nos doctorants vers la thèse et nos jeunes docteurs vers un recrutement qui nous tient tout particulièrement à cœur tant les difficultés s'accumulent sur leur chemin et d'offrir à nos collègues un environnement libre et stimulant pour leurs recherches. Complété par les autres éléments mis en avant, ce dossier formule un bilan positif et propose un projet d'avenir qui, nous l'espérons, vous aura convaincu.e.

7. ANNEXES

Liste des annexes

ANNEXE 1 : Liste des mentions et parcours adossés à Elico

ANNEXE 2 : Schéma directeur DDRSE - ComUE Lyon Saint-Etienne

ANNEXE 3 : Participation des titulaires d'Elico à des jurys de thèse et d'HDR, ou à des activités d'expertise

ANNEXE 4 : Programmation des séminaires mensuels

ANNEXE 5 : Charte du Doctorat, EPIC 2024

ANNEXE 6 : Implication des titulaires dans la formation continue et les VAE

ANNEXE 1 : Liste des mentions et parcours adossés à Elico au 25 avril 2025

	Mention		Intitulé du Parcours de Master	Établissement de rattachement	Alternance
Responsable Mention	**Mention Science de l'information et des bibliothèques A. TONA (ENSSIB, Elico)**				
Responsable Parcours	S. KOVACS (ENSSIB, Elico)	1	Sciences de l'information et des bibliothèques	ENSSIB	OUI
Responsable Parcours	P. ROBERT (ENSSIB, Elico)	2	Archives numériques	ENSSIB	OUI
Responsable Parcours	V. LARROCHE (ENSSIB, Elico)	3	Information scientifique et technique	ENSSIB	OUI
Responsable Parcours	Ch. BOUKACEM-ZEGMOURI (UCBL, Elico)	4	Information et médiation scientifique et technique	UCBL	OUI
Responsable	**Mention Information-Communication-Documentation V. CROISSANT (U LYON 2, Elico)**				
Responsable Parcours	V. CROISSANT (U LYON 2, Elico)	5	Gestion Editoriale et Communication Internet	U Lyon 2	OUI
Responsable Parcours	J. BONACCORSI (U LYON 2, Elico)	6	Médiations, Usages, Savoirs et Expertises	U Lyon 2	NON
Responsable Parcours	N. DELEY (UJM - TSE, Elico)	7	Stratégies de communication, management et marketing digital	UJM - IAE	OUI
Responsable Parcours	A. CHENE (UJM - IAE, Elico)	8	Design de Communication, Innovation et Médiation Numérique	UJM - TSE	OUI
Responsable	**Mention Mode E.M. GOEPFERT (U LYON 2, Elico)**				
Responsable Parcours	E.M. GOEPFERT (U LYON 2, Elico)	9	Mode et communication	U Lyon 2	NON
	Mention Culture				

Responsable	**C.JUTANT (U LYON 2, Elico)**				
Responsable Parcours	C.JUTANT (U LYON 2, Elico)	10	Dévéloppement des projets artistiques et culturels internationaux	ULyon 2	OUI
Responsable	**Mention Communication des organisations D.POPESCU-JOURDY (U LYON 2, ECP)**				
Responsable Parcours	J. AUBOUSSIER (U LYON 2, Elico)	11	Communication sociale et management de l'information dans les organisations	U Lyon 2	OUI
Responsable Parcours	Le/La collègue recruté.e PU en 2025 (U LYON 2, Elico)	12	Communication et Stratégie de marque	U Lyon 2	NON
Responsable Parcours	A. STAII (U LYON 3, Elico)	13	Communication digitale	U Lyon 3	NON
Responsable Parcours	J-Ph. DE OLIVEIRA (U LYON 3, Elico)	14	Management de la communication intégrée	U Lyon 3	NON
Responsable	**Mention Journalisme S. GADRAS (U LYON 2, Elico)**				
Responsable Parcours	S. GADRAS (U LYON 2, Elico)	15	Nouvelles pratiques journalistiques	U Lyon 2	OUI
Responsable	**Mention MEEF 2nd degré** P. CHAYRERON (Inspé U Lyon 1)				
Responsable Parcours	A. STALDER (U LYON 3, ELico)	16	MEEF-Documentation	U Lyon 3	NON
Responsable	**Mention Information - Documentation M. EL HACHANI (U LYON 3, Elico)**				
Responsable Parcours	M. EL HACHANI (U LYON 3, Elico)	17	Stratégies informationnelles et documents numériques	U Lyon 3	NON
Responsable	**Mention Audiovisuel, médias interactifs numériques, jeux* G. CHABERT (U LYON 3, Marge)**				
Responsable Parcours	G. CHABERT (U LYON 3, Marge)	18	Designer-scénariste de projets audiovisuels multisupports	U Lyon 3	NON
Responsable Parcours	G. CHABERT (U LYON 3, Marge)	19	Formes et plateformes télévisuelles	U Lyon 3	NON

* les deux masters de cette mention sont doublement rattachés à Marge et Elico

ANNEXE 2 : Schéma directeur DDRSE - ComUE Lyon Saint-Etienne

Dans ce document, le genre masculin est utilisé comme générique dans le seul but de ne pas alourdir la présentation. Cette formulation est à considérer au-delà du genre.

ÉDITO

Les débats concernant les enjeux des transitions, qu'elles soient écologiques, sociales, économiques ou numériques, portent régulièrement sur le niveau d'action le plus efficace, sur les rôles respectifs des acteurs socio-économiques publics et privés dans ces transformations de fond de nos modes de vie et de nos sociétés. Mais quelle que soit la place donnée à la régulation et à la planification par l'État, il est indispensable que chaque acteur et chaque structure contribue, dans son champ d'influence, à ces grandes transitions vers une soutenabilité de notre manière d'habiter le monde et de faire société, dans le respect de la planète et de ses ressources et dans le respect de chacun et de chacune.

Aussi, sur son propre périmètre d'action, en tant qu'établissement et opératrice de la coordination universitaire du site Lyon Saint-Étienne, la ComUE entend se saisir des enjeux de responsabilité sociétale et environnementale et contribuer pleinement aux objectifs fixés par l'État, l'Europe et les COP successives. Fondée sur un modèle de coordination et de coopération, la ComUE inscrit donc son action selon plusieurs principes essentiels au déploiement des actions DD&RSE : l'exemplarité vis-à-vis de ses membres et associés, la coordination comme accélérateur des transitions de l'enseignement supérieur et de la recherche, et le dialogue pour une transition prenant en compte les enjeux et aspirations des partenaires territoriaux de la ComuE.

Ce schéma directeur DD&RSE traduit donc les ambitions de la ComUE mais aussi celles de ses membres et associés. En lien avec les engagements forts des établissements du site, il s'attache à déployer non seulement le volet environnemental, mais aussi la dimension de responsabilité sociétale, trop souvent secondaire dans les actions "RSE", mais nécessaire à la réussite des processus de transitions à l'œuvre.

Le présent document est le fruit d'un travail conjoint entre les établissements du site, la ComUE, et leurs équipes. Il constitue un point de départ d'une stratégie qui devra être portée sur le temps long. Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Nathalie Dompnier
Présidente de la ComUE Université de Lyon
Cécile Delolme *Vice-présidente de la ComUE Université de Lyon en charge des grandes transitions*

PRÉAMBULE

Extrait de la charte Responsabilité Sociétale et Environnementale, signée par la ComUE et ses établissements membres et associés le 7 juin 2023.

"Nous, établissements d'enseignement supérieur et de recherche du site Lyon Saint- Étienne, membres et associés de la ComUE Université de Lyon,

z Reconnaissons le rôle et la responsabilité sociétale et environnementale de nos établissements.

Ů Notre responsabilité sociétale pour développer une offre de formation et une recherche en cohérence avec les besoins et les enjeux écologiques et sociétaux, en particulier avec les attentes des jeunes générations, pour promouvoir le dialogue entre sciences et société, et mobiliser tous les acteurs et actrices de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

Ů Notre responsabilité de promouvoir une recherche et une innovation engagées, qui doivent contribuer aux grands enjeux sociétaux du climat, de la biodiversité, des mobilités, de l'énergie, de la préservation des ressources, de la santé publique, de la justice sociale, et qui soient ainsi en capacité d'interroger et d'infléchir les pratiques ;

Ů Notre responsabilité de développer des campus durables, respectueux des milieux naturels, intégrés dans leur environnement urbain, garantissant la performance énergétique et la pérennité

de leur patrimoine, des accès en mobilités douces sur les campus, des conditions d'études, de travail et de vie épanouissantes pour toutes et tous sur les campus...

z Reconnaissons le devoir d'exemplarité et le rôle de nos établissements dans la construction d'une société en phase avec les enjeux de la transition socio- écologique ;
z Partageons la volonté d'une vision et d'un engagement collectif et ambitieux à l'échelle du site Lyon Saint-Étienne.
z Souhaitons faire de la responsabilité sociétale et environnementale et de la transition socio-écologique des axes structurants de notre action collective et un marqueur fort du site Lyon Saint-Étienne."

INTRODUCTION
Les enjeux socio-écologiques sont devenus une priorité incontournable dont le politique s'est largement saisi et dont la traduction opérationnelle est en cours de construction. Les constats (sur les questions de biodiversité, d'énergie, d'inégalités, etc.) sont désormais bien connus, et les conséquences qui animent régulièrement l'actualité appellent les acteurs de la société, dont les établissements publics, à davantage agir.
Pour y répondre, la ComUE Université de Lyon doit être partie prenante de la réponse à ces défis tout en formant les futurs acteurs de ces transitions. La ComUE se doit donc, à la fois, d'être exemplaire dans son fonctionnement interne en matière de Développement Durable & Responsabilité Sociétale et Environnementale (DD&RSE) et de porter la coordination de ces enjeux au niveau du site Lyon Saint-Étienne.
Ce schéma directeur est donc le fruit d'un travail conjoint et collectif avec les deux communautés qui animent la ComUE :

z Les services et équipes de l'établissement ont chacun engagé une réflexion pour réduire leur impact et faire évoluer leurs missions de coordination à l'heure de la transition sociale et environnementale, notamment en nommant une personne référente DD&RSE par service.
z Les 36 établissements membres et associés ont confié la coordination des enjeux DD&RSE à la ComUE. Une commission inter-établissements dédiée aux grandes transitions a été créée, rassemblant les vice-présidences (ou équivalent) des établissements membres et de trois représentants des établissements associés (UCLy, Crous de Lyon et CNSMD de Lyon). Cette instance a notamment pour rôle de travailler sur la stratégie DD&RSE du site et les dynamiques propres aux établissements. Un comité technique, existant depuis fin 2022, constitue-lui aussi un espace de dialogue constant et de ressources pour la construction de ce schéma.

L'architecture du schéma directeur DD&RSE de la ComUE est basée sur celle du volet commun du contrat de site, document cadre de la politique de site ; il suit également les mêmes temporalités, avec une première échéance d'évaluation fixée à 2026. Ainsi le contrat de site est décliné à travers cinq principes sur lesquels la ComUE fonde son action en faveur des transitions et d'un développement soutenable.

1. S'organiser pour piloter et adapter nos activités internes et de coordination au regard des enjeux socio-écologiques ;
2. Sensibiliser et mobiliser la communauté universitaire (et au-delà) sur les enjeux socio-écologiques ;
3. Faire de nos activités et de notre rôle de coordination un levier pour lutter contre le changement climatique, l'épuisement des ressources et l'effondrement de la biodiversité ;
4. Œuvrer dans nos actions et dans notre rôle de coordination pour une société plus responsable et inclusive ;
5. S'imposer comme acteur majeur important des transitions de ses territoires et rayonner au-delà du champ de l'ESR.

Ce schéma a également vocation à couvrir l'ensemble des thématiques relatives à la RSE, en articulation étroite avec les plans sectoriels existants ou à venir (égalité professionnelle, handicap, sobriété, etc.), dans un souci d'approche systémique, de transversalité et de cohérence. Les orientations des tutelles et des collectivités locales sont également prises en compte afin d'intégrer les actions de la ComUE à la synergie territoriale.

Ce schéma a vocation à expliciter la stratégie de la ComUE Université de Lyon en termes de développement durable et de responsabilité sociétale et environnementale. Un plan d'actions annuel viendra le décliner opérationnellement pour l'ensemble des services.

AXE 1 – TRANSFORMER ET ORGANISER LA

STRUCTURE DE COORDINATION TERRITORIALE
Formaliser une organisation et une gouvernance lisibles et transversales de la RSE au niveau de la ComUE

Afin de prendre en compte au mieux les enjeux liés à la responsabilité sociétale et environnementale de l'établissement, la ComUE devra se doter de modalités de gouvernance fondées sur des critères objectifs et applicables sur les externalités positives et/ou négatives des décisions à prendre.
Cette grille de lecture facilitera la décision et permettra un pilotage et une évaluation grâce au suivi des indicateurs et objectifs ainsi définis. En particulier, les outils budgétaires pourront être mobilisés pour évaluer l'impact des dépenses de la ComUE et en faire un outil d'aide à la décision. Les achats étant un levier d'action essentiel en termes de responsabilité sociétale et environnementale, un travail spécifique sur ce volet devra être mené pour prendre en compte l'ensemble des externalités positive et négative des actes d'achat.
La gouvernance devra s'appuyer sur la mission « RSE » de l'établissement et les ressources qui lui sont associées. Ces modalités permettront de déployer un ensemble de schémas d'initiative politique ou réglementaire (égalité professionnelle, handicap, sobriété énergétique, etc.) qui s'articuleront entre eux, au sein du schéma directeur DD&RSE qui aura vocation à couvrir l'ensemble de ces thématiques, dans un souci de transversalité et de cohérence. Dans cet optique, un comité de pilotage spécifique sera mis en place. Il sera notamment chargé du suivi du déploiement de ce schéma directeur et de la construction de feuille de route DD&RSE annuelle, permettant une déclinaison opérationnelle de l'ensemble des axes du présent document.
Ce comité de pilotage intégrera notamment les référents RSE des services, une représentation étudiante, ainsi qu'un regard extérieur (établissements, partenaires institutionnels) afin de prendre en compte la diversité des enjeux en lien avec les missions de la ComUE.

DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE

- Définir et mettre en place des modalités de gouvernance interne et les outils permettant les prises de décisions selon le prisme DD&RSE ;
- Définir les modalités de suivi et d'évaluation du schéma directeur DD&RSE ;
- Articuler les schémas & plans, sur une thématique RSE, existants ou à venir de façon cohérente et transversale ;
- Formaliser le rôle des personnes référentes DD&RSE dans les services ;
- Reconnaître et valoriser l'engagement des personnels, notamment en faveur de la RSE.

Réduire l'impact carbone de l'activité de la ComUE

Au même titre que l'ensemble des établissements publics français, la ComUE doit poursuivre la réduction de l'impact environnemental de son activité, notamment en termes de gaz à effet de serre. Son rôle de coordination sur le site et d'interface avec les milieux socio-économiques appelle une trajectoire exemplaire. Trois bilans d'émission de gaz à effet de serre ont été réalisés successivement en 2019, 2021 (période Covid-19) et 2023, permettant de constater les évolutions et les effort fournis sur cette période.

Si la diminution de l'impact carbone de la ComUE entre 2019 et 2023 a nécessairement un lien avec l'évolution du périmètre d'activité de la ComUE, la trajectoire est actuellement celle qui permettra à la ComUE d'atteindre les objectifs fixés par le gouvernement (-55 % d'émissions de GES en 2030

par rapport à 1990) et le Haut conseil pour le climat (réduction des émissions de gaz à effet de serre de 4,7 %/ an jusqu'en 2030).
La structure des émissions de gaz à effet de serre de la ComUE est présentée dans le graphique ci-après (Figure 2). Les efforts de réduction de gaz à effet de serre se concentreront ainsi sur quatre éléments du bilan : les achats, les déplacements, la consommation de fluides, et le volet numérique et informatique.

I. Faire des achats publics de la ComUE un levier d'engagement responsable

En lien avec son activité de coordination, la ComUE a une activité importante d'achats publics relativement à la taille de l'établissement. S'étant par ailleurs dotée, dans ses nouveaux statuts, de la capacité d'être une centrale d'achat pour des établissements membres et associés, la ComUE porte ainsi une responsabilité importante quant aux achats et marchés publics qu'elle effectue et met en œuvre.
À cet égard, l'intégration d'enjeux DD&RSE dans la construction budgétaire et les arbitrages rendus devront permettre une utilisation responsable de l'argent public. Cette prise en compte sera un premier pas vers la mise en place d'un budget vert et la systématisation d'outils d'analyse d'impact environnementaux et sociétaux des actes budgétaires. L'exécution budgétaire devra également prendre en compte ces éléments, via un travail sur les clauses DD&RSE des marchés publics, mais également la formation des agents à la commande publique responsable.

DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE

- Intégrer les enjeux DD&RSE dans la construction et les arbitrages budgétaires ;
- Proposer une formation à la « commande publique responsable » aux nouveaux agents ;
- Mener une réflexion sur les clauses DD&RSE à intégrer dans les marchés publics de la ComUE.

II. Réduire les impacts liés aux bâtiments, aux mobilités et au numérique

Les postes d'émission de gaz à effet de serre de la ComUE sont, de façon assez classique pour un établissement public, liés aux fluides, aux déplacements et aux nouveaux usages informatiques. Ces trois éléments doivent être traités spécifiquement au regard de l'importance des enjeux, à la fois en termes d'impacts immédiats, mais aussi d'adaptation au changement climatique.
Sur le volet bâtimentaire, les services de la ComUE opèrent dans plusieurs bâtiments sur le territoire de la métropole de Lyon, en tant qu'affectataire ou en étant hébergée. La construction d'un nouveau bâtiment (I-Factory) de 6 500 m2 dont l'ouverture est prévue en 2025 aura un impact conséquent sur les émissions de la ComUE et sa consommation de fluides. Aussi, les actions déployées en faveur de la sobriété énergétique devront être mises à jour pour accentuer les efforts de chacun en faveur d'une moindre consommation d'énergie. Des travaux pourront être menés pour encourager une consommation d'énergie responsable (production d'énergie renouvelable, etc.) et une adaptation des bâtiments et du fonctionnement de la ComUE face au dérèglement climatique.
Concernant les mobilités, les déplacements professionnels et du quotidien représentent 15 % des émissions de gaz à effet de serre de la ComUE. Si les différents sites de la ComUE sont dans des zones accessibles en transports en commun et/ ou en mode doux, un plan de mobilité doit permettre d'inciter encore davantage à privilégier ces modes de déplacement, tout en considérant le télétravail comme une opportunité de limiter les déplacements quotidiens. Une politique de mobilité « longues distances » doit être réfléchie pour mieux caractériser les déplacements et les alternatives possibles.
Enfin, le numérique et ses usages font partie intégrante de l'activité de la ComUE qui s'appuie notamment sur ces outils pour mener son travail de coordination. Le matériel informatique est la principale source d'émission de gaz à effet de serre du numérique et une action est déjà menée pour prolonger autant que possible la durée de vie des équipements. Cette réflexion doit se poursuivre avec l'étude, en fonction des besoins, d'achat de matériel reconditionné, ou de nouveaux usages adaptés aux puissances des éléments les plus anciens. Une formation pourra

également être proposée aux agents sur l'utilisation des ressources numériques dans une perspective d'usage durable.

DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE

ł Poursuivre les actions de sobriété engagées et mener une réflexion sur les modes de production/consommation d'énergie, ainsi que l'adaptation des infrastructures et pratiques au changement climatique ;
ł Formaliser un plan d'incitation à l'utilisation de mobilités décarbonées pour les déplacements quotidiens et professionnels, de courte ou de longue distance ;
ł Poursuivre l'adaptation des utilisations du matériel informatique en allongeant son cycle de vie, et former les agents aux bonnes pratiques d'usage numérique.

Agir pour un environnement de travail inclusif et responsable

Symétriquement au volet environnemental ci-dessus, la question de la responsabilité sociétale doit faire l'objet d'une attention particulière au sein de la ComUE. À ce titre, deux éléments sont développés ci-dessous : la lutte contre toutes les discriminations et l'amélioration du cadre d'évolution professionnelle des agents.

I. Renforcer la politique en faveur de l'égalité, de la diversité et de l'inclusion au sein de la ComUE

En complément et en articulation avec les obligations réglementaires qui s'appliquent aux employeurs, et en particulier aux établissements publics, la ComUE souhaite renforcer sa politique en faveur de l'inclusion au sein de l'établissement via des schémas spécifiques à certaines problématiques.
En premier lieu, conformément à l'obligation réglementaire, un plan d'action en faveur de l'égalité professionnelle sera renouvelé sur la période 2024/2026 et permettra de traiter les écarts de rémunérations, l'accès aux emplois, l'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle, ainsi que les violences sexistes et sexuelles.
Ce plan, annexé au présent schéma, a été réalisé de façon participative en 2024 et le suivi, l'actualisation et l'évaluation des actions se feront également en lien avec les agents s'étant impliqués dans sa phase de construction.

La ComUE se dotera également pour la période 2025/2027 d'un schéma dédié à la question du handicap pour permettre une meilleure prise en compte de ce sujet, des problématiques spécifiques qu'il soulève, et une meilleure prise en compte des situations de handicap que les agents et les usagers peuvent rencontrer. Différents axes seront développés : l'accompagnement des personnes en situation de handicap, du recrutement à l'évolution professionnelle, l'accessibilité des bâtiments et des outils numériques, la sensibilisation et l'information du personnel, et les partenariats.

DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE

ł Déployer le plan d'action d'égalité professionnelle 2024/2026 ;
ł Construire un schéma dédié au handicap pour la période 2025/2027 ;
ł Mener une politique d'inclusivité large tout en identifiant les sujets nécessitant un plan d'actions spécifique dans les années à venir.

II. Accompagner l'amélioration de la qualité de vie au travail et l'évolution des agents de la ComUE

C'est également l'environnement de travail de l'ensemble des agents de la ComUE qui doit être pris en compte dans cette démarche RSE, et à ce titre, les conditions quotidiennes autant que l'évolution professionnelle constituent deux éléments à considérer.
Concernant la qualité de la vie au travail, une récente enquête auprès des agents de la ComUE a démontré une appréciation favorable des conditions dans lesquels les agents exercent leurs différents métiers. Si ce constat est globalement positif, de nouvelles réflexions seront engagées pour proposer un cadre en adéquation avec les attentes du plus grand nombre : expérimentation sur l'organisation du temps de travail, adaptation à des parcours médicaux longs, évaluation du déploiement du télétravail, développement de la médecine préventive, etc.
La démarche de responsabilité sociétale et environnementale doit se faire dans un cadre participatif et d'adhésion du plus grand nombre. Aussi, la sensibilisation et la formation des personnels constituent un levier incontournable en faveur de la transition socio-écologique, y compris au-delà de la ComUE elle-même. Sur le volet environnemental, la ComUE poursuivra le déploiement de différents modules (Fresque du climat, atelier 2tonnes, etc.) en vue d'atteindre 100 % de ses agents formés aux enjeux socio-écologiques. Sur les sujets sociétaux, des formations à la prévention des VSS ou sur les premiers secours en santé mentale seront proposées au plus grand nombre. Par ailleurs, une programmation annuelle de temps forts et d'échanges, articulée entre l'ensemble des enjeux DD&RSE, sera construite.

DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE

ŧ Poursuivre l'amélioration des conditions de travail des agents en menant les expérimentations nécessaires à la définition du cadre le plus adéquat ;
ŧ Définir un programme de formation complet sur les volets environnemental et sociétal pour sensibiliser les agents aux enjeux RSE et accompagner la transition.

AXE 2 – ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES STRATÉGIES DES ÉTABLISSEMENTS
Poursuivre la coordination des enjeux DD&RSE au niveau du site

Engagée depuis 2015 dans une démarche de transition, la ComUE a progressivement élargi la coordination menée sur le volet DD&RSE, jusqu'à l'inscrire dans ses nouveaux statuts parus en 2024, en constituant une commission
« Transitions », et en nommant une vice-présidence *ad hoc*. La signature d'une charte d'engagement en 2015 par 12 établissements membres, puis par les 36 membres et associés en 2023, consacre la dynamique à l'œuvre et l'intérêt des établissements pour cette démarche. Un événement biannuel, les « Assises de la transition », organisé par la ComUE sera pérennisé afin de faire évoluer régulièrement les axes partagés des stratégies DD&RSE des établissements. Un groupe de réflexion ouvert à l'ensemble des établissements s'est constitué fin 2022 sur la thématique des transitions. Il rassemble en 2024 25 référents RSE qui se réunissent tous les 2 mois en plénière.
Parallèlement, des groupes de travail se constituent pour traiter de sujets spécifiques
et contribuer à la construction d'une feuille de route opérationnelle.
Ce volet stratégique est accompagné d'une déclinaison opérationnelle dont les grandes lignes sont proposées par la commission « Transitions » et validées par le directoire de la ComUE, et en particulier pour l'année 2024/2025 :

z La formation des personnels est un enjeu majeur pour permettre d'accompagner les actions de transitions par une bonne compréhension des enjeux et un déploiement d'actions concrètes dans les métiers de chacun.
Plusieurs parcours pourront être proposés (un module d'introduction, un module d'approfondissement, etc.) et des débats ou conférences pourront être organisées à destination des personnels. La constitution d'un réseau de formateurs sur des ateliers d'initiation (par exemple, Fresque du climat, Atelier 2tonnes) doit également permettre de diffuser les connaissances auprès de l'ensemble des personnels. Des formations plus spécifiques à certains métiers particulièrement en interface avec les enjeux DD&RSE pourront être proposés de façon collective.
z Sur le volet recherche, une réflexion engagée par quelques unités mixtes de recherche sur les déplacements professionnels doit se poursuivre, et permettre de formuler des propositions auprès

des établissements afin qu'ils puissent envisager une évolution de leur politique de déplacement, dans l'optique d'assurer une cohérence de site sur ces enjeux.

z Enfin, l'impact économique des établissements du site a été évalué à plus de 3 milliards d'euros en 2018, et celui-ci se fait notamment par les dépenses que font les établissements pour leurs activités de formation et de recherche. La définition d'une politique, idéalement partagée, d'achats « responsables » pourra être étudiée au cours des prochaines années, afin que l'achat public des établissements d'enseignement supérieur puisse être vertueux pour la mission qu'il sert, mais aussi par l'acte d'achat lui-même. La capacité de la ComUE à se constituer comme centrale d'achat pourra être un point d'appui pour promouvoir cette politique d'achat responsable.

Si la ComUE est en position de coordonner ces sujets, elle est également en position pour agréger des indicateurs de façon à avoir une vision synthétique et globale du site universitaire et de ses avancées dans le domaine de la responsabilité sociétale et environnementale. La définition d'indicateurs pertinents à suivre devra être réalisée dans le courant de l'année à venir, de même que la démarche de collecte auprès des établissements concernés.
Enfin, c'est au sein des différents réseaux d'homologues des établissements que pourront aussi émerger des initiatives partagées pour rendre les différentes activités des établissements plus vertueuses.

DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE

ŧ Pérenniser et organiser une gouvernance de coordination sur les enjeux RSE (instances, indicateurs, suivi, etc.) ;
ŧ Déployer des actions au service des établissements pour les appuyer sur leurs propres démarches RSE (formation, achats, mobilités, etc.) ;
ŧ Engager les réflexions nécessaires au sein des réseaux de la ComUE pour mener de initiatives RSE correspondant aux différents métiers des établissements.

La coordination de l'offre de formation et la stratégie de recherche du site à l'aune de la responsabilité sociétale et environnementale

La mission primordiale confiée à la ComUE par la loi est celle de la coordination de l'offre de formation et de la stratégie de recherche sur le site universitaire. Celle- ci doit nécessairement prendre en compte les enjeux de responsabilité sociétale et environnementale.
Le projet de structuration académique porté par la nouvelle présidence de l'établissement permet d'articuler l'objectif d'une meilleure performance de la recherche et de la formation avec des enjeux de société qui, par nature, répondent à des problématiques sociétales et environnementales. Fondés sur un axe disciplinaire et un axe thématique, les objets qui seront issus de cette structuration académique auront vocation à rassembler les forces académiques dans une dynamique transversale, afin de traiter les sujets dans une perspective systémique. Le site Lyon Saint-Étienne a bénéficié d'expériences réussies dans ce contexte avec le déploiement d'objets comme certains LabEx ou le programme ExcellencES Shape-Med@Lyon
qui fondent leurs axes scientifiques sur des enjeux de société et répondent aux problématiques posées via une approche transdisciplinaire pertinente et efficace. La définition des objets de cette structuration académique devrait aboutir en 2025 et permettre d'enclencher une dynamique scientifique de long terme sur ces thématiques (santé, environnement, travail, numérique, etc.).
Le collège académique de la ComUE, espace d'échanges et de coordination entre les vice-présidences recherche et formation des établissements, doit également servir à évoquer les sujets RSE en lien avec la formation et la recherche au sein des établissements, comme l'intégration de modules dédiés aux enjeux de transitions dans les maquettes de formation initiale, la formation des doctorants dans le cadre de la coordination de la politique doctorale, ou encore les questions d'éthique et d'intégrité scientifique avec le Comité d'éthique de la recherche. En particulier, une réflexion pourra être portée autour de la formation pluridisciplinaire autour des grandes transitions dans les parcours étudiants.

DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE

ŧ Poursuivre le projet de structuration académique du site permettant, via la mise en place d'instituts thématiques, d'apporter une contribution académique à des enjeux de société ;

ŧ S'appuyer sur l'organisation actuelle de la coordination de l'offre de formation et de la stratégie de recherche du site pour y engager des travaux sur les transformations RSE de la formation et de la recherche.

AXE 3 – COORDONNER ET PILOTER DES OBJETS D'INTÉRÊT COMMUN
Les actions évoquées ci-dessous sont celles qui ont été identifiées dans le contrat de site comme relevant d'un axe saillant d'expertise de la ComUE. La symétrie entre les deux documents permet de préciser comment le développement de ces projets se fait dans la démarche RSE de l'établissement.

Poursuivre la rénovation énergétique du site et coordonner les **enjeux de financement et d'optimisation des locaux**

La ComUE Lyon Saint-Étienne porte une action et une expertise fortes au niveau de la coordination sur l'enjeu immobilier, pour le compte des établissements membres et associés de la ComUE. L'expérience réussie de Lyon Cité Campus (Plan Campus) démontre la pertinence d'une coordination de la rénovation énergétique
et de l'avantage que représente la création d'une polarité de compétence et d'accompagnement à l'échelon de la ComUE. C'est donc largement au-delà de Lyon Cité Campus (Plan Campus), et avec l'opportunité d'autres financements (CPER, Plan de Relance, appels à projets, etc.) que les établissements font appel à la ComUE, avec l'objectif constant d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments, bénéfique sur les plans économique, environnemental et du confort des usagers. En complément des performances énergétiques recherchées, les chantiers en eux-mêmes doivent pouvoir être conçus et menés de façon responsable afin d'en limiter l'impact environnemental, au même titre que l'utilisation des bâtiments dont la rénovation ne sera pertinente qu'à condition d'un usage raisonné.
En 2023/2024, un bilan énergétique a été réalisé sur les 500 bâtiments du site relevant d'établissements publics. Le constat est sans appel sur la nécessité de rénover le bâti universitaire au cours des prochaines années. Ce sont 112 bâtiments pour une surface d'environ 380 000 m² qui ont été identifiés comme prioritaires (passoires thermiques) représentant un investissement global d'environ 330 M€.
La ComUE joue ici son rôle de tiers de confiance pour une priorisation objective au regard des performances énergétiques des bâtiments, et ce indépendamment des établissements d'origine.
Au regard des sommes en jeu sur les questions de rénovation du patrimoine, la ComUE joue également un rôle important d'identification des opportunités de financements (appels à projets, subventions, emprunts, etc.) pour mettre en corrélation des projets d'établissements et des montages financiers compatibles. L'interface privilégiée avec les collectivités et les tutelles sur ces sujets fait de la ComUE un interlocuteur bien identifié et pertinent pour le montage de projet de rénovation.
Enfin, au regard des contraintes budgétaires d'actualité à la rédaction de ce document, la question légitime de l'optimisation des locaux se pose aux établissements. La sous-occupation saisonnière des bâtiments mène à la réflexion de l'organisation des temps et des activités des établissements, notamment de formation, afin d'occuper moins de surfaces à effectif étudiant constant. La particularité du site Lyon Saint-Étienne tient également à une évolution prévisionnelle croissante de la démographie étudiante, qu'il faudra pouvoir absorber dans un contexte foncier particulièrement tendu. De façon générale, l'optimisation des locaux et des surfaces doit pouvoir mener à limiter le nombre de rénovations nécessaires en les rendant plus efficaces, au sens où elles bénéficieront à davantage d'usagers et limiteront l'investissement public au strict nécessaire.

DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE

ŧ Pérenniser un pôle d'expertise et une action de coordination et d'accompagnement sur les enjeux de bâti universitaire, de sa rénovation et de son utilisation ;

ŧ Poursuivre la recherche d'opportunités de financements pour permettre aux établissements les rénovations nécessaires de leur parc immobilier.
ŧ Mener une réflexion partagée à l'échelle du site sur l'optimisation de l'utilisation des locaux ;
ŧ Construire un référentiel spécifique aux opérations immobilières afin de les rendre davantage respectueuses des enjeux RSE.

Contribuer à l'amélioration de la qualité de vie et au bien-être des étudiants

La question de la précarité étudiante a été particulièrement mise en lumière lors de la crise sanitaire, mais sans que les solutions proposées aient résolu les problématiques des étudiants, dont les difficultés se sont accentuées avec l'augmentation du coût de la vie. La lutte contre cette précarité est un volet essentiel de la responsabilité sociétale de la ComUE vis-à-vis des usagers des établissements du site.
Ce sujet est particulièrement prégnant à Lyon où la question du logement reste une problématique forte en termes de disponibilité de solutions d'hébergement sociaux et de fort déséquilibre demande-offre dans le parc locatif privé. Alors que l'évolution démographique projetée est celle d'une augmentation du nombre d'étudiants sur le territoire, cette question ne se résoudra pas par une diminution des effectifs.
La ComUE doit jouer son rôle de coordination et d'interface privilégiée avec les acteurs du territoire (préfecture, métropoles, villes, …) afin de travailler de concert à un ensemble de solutions de détente du marché locatif étudiant (constructions, rénovations, incitations, diversification, etc.). Ce travail doit également prendre en compte la question du coût du logement, ce poste de dépenses, qui est déjà le premier dans le budget des étudiants au niveau national, étant encore plus significatif à Lyon.
La précarité étudiante masque de fait différentes difficultés, dont celle du logement, évoquée ci-dessus, mais également des précarités alimentaires, sanitaires, budgétaires, etc. La ComUE déploie à ce titre, en partenariat avec Crous de Lyon et la région académique Auvergne-Rhône-Alpes, deux portails à destination des étudiants :
« Mes Aides » et « Ma Santé ». Ces portails recensent l'ensemble des dispositifs permettant aux étudiants de trouver des structures (publiques, associatives, …) d'accompagnement pour les aider à faire face à leurs difficultés.
De façon plus spécifique, la ComUE ouvrira début 2025 un centre de santé mentale à destination de l'ensemble des étudiants du site, qui aura pour objectif d'améliorer le bien-être des étudiants dont la fragilité psychologique s'est largement accentuée depuis 2020. En agissant sur les volets de prévention, d'accueil et de réorientation vers les services adaptés, ce centre sera un véritable pivot au bénéfice des établissements pour proposer des solutions tenant compte de la diversité des situations et des troubles des étudiants.
La qualité de vie des étudiants et leur bien-être pourra aussi se traduire dans d'autres actions et/ou réflexions qui pourraient être portées au niveau de la coordination : signalement hors établissement de violences sexistes et sexuelles, reconnaissance de l'engagement étudiant, etc.

DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE

ŧ Pérenniser et promouvoir le recensement d'aides à destination des étudiants
du site ;
ŧ Favoriser la coordination des acteurs du logement étudiant afin de détendre la situation du logement locatif des étudiants, notamment sur Lyon ;
ŧ Répondre à la demande en soutien psychologique des étudiants grâce à l'ouverture d'un centre de santé mentale étudiant.

Favoriser, via les dispositifs d'entrepreneuriat et d'innovation, le développement de projets respectueux des enjeux sociétaux et environnementaux

La ComUE porte de nombreux dispositifs qui participent d'un continuum entrepreneuriat-innovation-transfert : la Fabrique de l'Innovation, le Centre d'Entrepreneuriat Lyon Saint-Étienne, le Pôle universitaire d'innovation IMPULSE. Elle est aussi actionnaire de la SATT PULSALYS. Ces objets, qui

viennent en complémentarité des dispositifs des établissements, sont coordonnés par une commission innovation rassemblant les vice-présidences en charge de cette thématique. Les enjeux liés à ces thématiques de création et de développement doivent également participer à la dynamique RSE des établissements selon trois axes : l'accompagnement, l'évaluation et la mise en valeur.
En premier lieu, les porteurs de projets, qu'ils soient étudiants, doctorants ou enseignants-chercheurs/chercheurs, doivent être accompagnés dans leurs démarches entrepreneuriale ou d'innovation pour évaluer les impacts de leur initiative sur les questions de responsabilité sociétale et environnementale qui se poseront nécessairement lors de la création d'une entreprise ou du transfert d'une innovation au monde économique : achats, recrutements, impact environnemental, impact sociétal etc. Ces éléments doivent permettre de prendre en compte ces potentiels impacts dès la conception du projet et dans les phases suivantes de développement. Cet accompagnement doit aussi être celui de populations davantage éloignées des démarches entrepreneuriales et d'innovation. À cet égard, des dispositifs comme le programme Start(h)er du Pôle universitaire d'innovation valorisent par exemple l'engagement des chercheuses dans un projet d'innovation.
Dans un stade plus avancé du développement, l'évaluation de l'impact des projets entrepreneuriaux et d'innovation doit permettre d'identifier les éléments les plus vertueux et les axes d'amélioration qui pourraient être proposés aux porteurs, en tenant compte de la viabilité du projet. Cette évaluation est nécessaire en ce qu'elle constitue un élément d'une boucle de rétroaction sur les actions d'accompagnement mentionnées ci-dessus.
Enfin, par l'exemplarité, la mise en avant de projets à impact RSE positif conduira les porteurs actuels et futurs à interroger davantage leurs pratiques entrepreneuriales. La valorisation de ces projets constitue également un axe de promotion des dispositifs, notamment au regard de la recherche de « sens » au travail des jeunes et en particulier des étudiants, en affichant la possibilité, via l'entrepreneuriat, d'avoir un impact positif sur l'environnement et la société.

DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE

- Accompagner les porteurs de projet sur les enjeux RSE spécifiques aux projets d'innovation ;
- Développer un cadre d'évaluation de l'impact des projets émergeants sur le site ;
- Mettre en valeur l'impact des projets et les projets à impact emblématiques du site universitaire.

Faire de la médiation scientifique un vecteur massif de diffusion des connaissances sur les enjeux de transition sociétale et environnementale

Le dispositif Pop'Sciences, Centre de culture scientifique technique et industriel (CCSTI) du Rhône, rattaché à la ComUE, a pour objectif premier de diffuser les savoirs scientifiques produits sur son territoire d'action auprès du grand public. Déjà largement engagé sur des enjeux de société, Pop'Sciences s'appuie sur les expertises des chercheurs du site pour construire des événements, projets et publications avec des regards pluriels, permettant de présenter les constats, les enjeux et les pistes de solution pour chaque thématique identifiée. La pérennisation de l'exigence scientifique des travaux de Pop'Sciences et de la diffusion des connaissances sur ces sujets d'actualité restera une priorité pour la période à venir, avec le portail Pop'Sciences comme socle de cette diffusion.
Pop'Sciences poursuivra également son action pour atteindre les publics les plus éloignés des sphères académiques, notamment dans une logique territoriale articulée entre quartiers prioritaires et éloignement géographique. Certaines populations également éloignées sociologiquement des milieux scientifiques pourront faire l'objet d'actions spécifiques, notamment en promouvant la science et les parcours scientifiques auprès des jeunes et des femmes. Sur ce volet, comme sur d'autres, la ComUE s'assurera d'une conception responsable des événements, sur tous les volets qu'ils comportent.
Enfin, si l'enjeu de l'information est déjà bien cerné par les activités de Pop'Sciences, celui de la lutte contre la désinformation doit trouver son accent dans les actions à venir. La diffusion des connaissances sert ce dessein, mais c'est également en donnant les outils de méthodologie et d'analyse critique aux citoyens que ceux-ci seront outillés au mieux pour faire face eux-mêmes aux informations trompeuses et faire preuve d'objectivité.

DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE

ł Développer et consolider le portail Pop'Sciences comme figure de proue de la médiation scientifique du site au service de la diffusion des connaissances ;
ł Faire du volet événementiel un véritable enjeu de diffusion auprès des publics éloignés ;
ł Engager une action de lutte contre la désinformation en autonomisant les citoyens grâce à des outils méthodologiques et analytiques.

AXE 4 – VALORISER LE SITE ET L'ANCRER DANS SON ÉCOSYSTÈME

Articuler la stratégie RSE de la ComUE avec celle des partenaires du territoire

Si la ComUE, et plus généralement les établissements d'enseignement supérieur doivent engager leur transition vis-à-vis de leurs activités, ils sont également ancrés dans un territoire duquel ces problématiques ne peuvent s'extraire, et avec lesquelles il faut articuler les actions entreprises. À cet égard, les collectivités territoriales déploient de nombreux schémas ayant trait partiellement ou totalement aux questions de responsabilité sociétale et environnementale. L'inscription de l'action de la ComUE dans ces lignes a un double enjeu : celui de participer à une dynamique territoriale portée par les responsables politiques locaux et mobiliser des financements nécessaires aux actions de transition des acteurs académiques. La prise en compte des orientations politiques RSE des collectivités territoriales lors de la rédaction du schéma directeur DD&RSE permet d'identifier les synergies possibles et les projets à porter de façon conjointe pour servir des stratégies RSE qui se recouvrent.

En tant qu'acteur territorial représentant les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, la participation de la ComUE a des conférences/ programmes organisés par les collectivités ou les acteurs socio-économiques permet l'apport d'une expertise, d'une connaissance du monde académique et de prendre en compte les attentes et objectifs de chacun. À titre d'exemple, la ComUE est signataire des PCAET des métropoles de Lyon et Saint-Étienne et co-porte le Schéma de développement universitaire de la Métropole de Lyon, participe à la démarche Lyon 2030 de la Ville de Lyon et à la COP régionale, et est également sollicitée par l'agence de développement économique de la région lyonnaise (OnlyLyon&Co) ainsi que les Hospices civils de Lyon, dans le cadre de l'élaboration de leurs projets stratégiques, dont le volet RSE.

Le projet de structuration académique mentionné dans l'axe 2 de ce document a pour objectif une organisation efficiente des acteurs académiques pour la production d'une recherche en réponse à des enjeux de société. Néanmoins, cette dynamique ne peut se faire uniquement dans les laboratoires des établissements et s'articulera étroitement aux besoins et aux questionnements des acteurs locaux. La contribution de ces acteurs via la recherche transdisciplinaire participative, la recherche action, des contrats de recherche partenariale ou des projets de recherche conjoints, permettra à cette dynamique scientifique de s'inscrire pleinement dans le contexte dans lequel se déploie les projets de recherche. Sur le volet public, la sphère académique pourra venir appuyer la décision politique en apportant l'expertise nécessaire à la prise en compte des enjeux liés aux politiques publiques locales.

DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE

ł Articuler les orientations RSE des acteurs socio-économiques du territoire avec celles de la ComUE ;
ł Faire participer, via la ComUE, une représentation universitaire aux programmes et dispositifs portés par les acteurs socio-économiques sur les enjeux de transition ;
ł Faire de la structuration académique du site un levier de coopération territorial pour répondre aux enjeux de société.

Valoriser les contenus servant la stratégie de responsabilité de la ComUE, dans une démarche d'éco-conception des supports et des pratiques

La ComUE s'est donné comme objectif d'adapter ses supports et pratiques de communication en accord avec son évolution statutaire et politique, et ce travail sera engagé dans les années à venir. La déclinaison de ces principes sur le volet RSE touche aux deux aspects de la communication : le

fond, c'est-à-dire le contenu valorisé et mis en avant, et la forme, afin de limiter l'impact des supports numériques et physiques.
Sur les contenus, la ComUE s'attachera en premier lieu à réaliser un panorama de la formation et de la recherche du site, dans une logique de transparence concernant l'orientation des étudiants, et de valorisation des travaux des scientifiques, en lien avec le projet de structuration académique évoqué ci-dessus. La communication des actions entreprises par les établissements qui œuvrent pour la transition sociétale
et environnementale fera également partie de la stratégie éditoriale de la ComUE. Certains dispositifs portés par la ComUE ont également une plus-value sociétale forte, notamment auprès des communautés étudiantes, et la promotion de ces éléments (portails Mes Aides, Ma Santé, Stop Violences, actions de prévention en santé mentale …) aura un impact positif sur les populations concernées.
Un travail, déjà engagé, sera mené sur les vecteurs de communication utilisés par la ComUE. La refonte éditoriale de son site web, mais également la mise à jour des supports institutionnels, généraux ou spécifiques à certains projets, doivent être pensées dans une logique d'éco-conception et d'inclusion. La limitation des ressources (informatiques, matérielles, logicielles, etc.) nécessaires à la diffusion des contenus doit ainsi s'articuler avec l'accessibilité de ces supports et leur spécialisation auprès des cibles concernées afin de limiter les volumes, notamment des documents imprimés.

DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE

ŧ Faire évoluer les contenus de la ComUE pour promouvoir la contribution des établissements et du site universitaire aux enjeux RSE ;
ŧ Penser les supports de diffusion de l'information dans une logique sobre et inclusive.

ANNEXE 3 : Participation des titulaires d'Elico à des jurys de thèse et d'HDR, ou à des activités d'expertise du 1/01/2019 au 31/12/2024

Thèses / 82

Année de soutenance	Rôle dans le jury	Section CNU	Université de soutenance	Nom interpétrant
2019	Examinatrice	61	U LORRAINE	CHAVEZ BARRIOS Pedro
2019	Examinateur	71	U LYON 2	ALFADOULOUAbdoulahi
2019	Examinatrice	71	U LYON 2	ALFADOULOUAbdoulahi
2019	Rapporteure	71	SORBONNE U	SALVATORLaurence
2019	Examinatrice	71	U BORDEAUX 3	FETNAN Rime
2019	Présidente	71	U MONTPELLIER	HYPOLITE Axelle
2019	Présidente	71	UGA	NGONO Simon
2019	Présidente	70	UCBL	SOUSSI Sonia
2019	Rapporteure	70	U ROUEN	COQUIN René-Jean
2019	Examinateur	71	U LYON 2	MECEMMENE Céline
2019	Rapporteure	70	UNISTRA	SHAMING Claire
Total : 12				
2020	Examinatrice	71	U BORDEAUX 3	MICHET Florence

2020	Rapporteure	71	U PARIS 8	CABAS Renata
2020	Rapporteure	71	UGA	MANGILI DOUCE Marie-Lyne
2020	Présidente	71	SORBONNE U	RAYMOND Lucie
2020	Rapporteure	71	UTC	ROSSI Julien
2020	Rapporteure	71	CELSA PARIS	SIGUIER Marine
2020	Présidente	70	UCBL	REBIH Louisa
2020	Examinatrice	70	UNISTRA	PROUST-ANDROWKHA Sonia

Total : 8

2021	Rapporteure	71	U LORRAINE	TIDIANE DIALO Amadou
2021	Examinatrice	71	U TOULON	BOUZID Feriel
2021	Présidente	6	UGA	SARAZIN Arthur
2021	Rapporteure	71	U BORDEAUX 3	COTTON Anne-Marie
2021	Présiente	71	U PARIS 8	M'GUE Gueye
2021	Examinatrice	71	U TOURS	MIRANDA DOS SANTOS Cidicley
2021	Présidente	71	UGA	KOUASSI KOUASSI Olivier
2021	Rapporteure	71	UGA	CLOT Philippine
2021	Rapporteure	71	U LILLE	PIAZZI Béatrice
2021	Présidente	71	U PARIS 2	CAMPREDON Guillaume
2021	Examinatrice	71	UCLOUVAIN	ANDRY Tiffany
2021	Examinateur	71	UGA	FAIT Quentin
2021	Rapporteure	71	U NOUVELLE CALEDONIE	LOISEL Jean-François
2021	Examinateur	71	SORBONNE U	BUE Quentin

Total : 14

2022	Examinatrice	7	INALCO	HAGGAG Iman
2022	Examinatrice	7	U LYON 2	ZERZAIHI Mehdi
2022	Examinateur	7	U LYON 2	ZERZAIHI Mehdi
2022	Examinatrice	71	U LYON 2	DIALLO Badara
2022	Examinatrice	71	UT2J	BARTHE-CANIZARES Aurélie
2022	Examinatrice	7	UL	LAFONT-LOZACH Marie-Christine
2022	Présidente	71	U SORBONNE PARIS NORD	TIBLE Anna
2022	Rapporteure	71	U PARIS 3	PAEZ VALDEZ Julian
2022	Rapporteure	71	U PARIS 2	DESPONTIN-LEFEVRE Irène
2022	Présidente	71	U PARIS 2	ALCARAZ Marina
2022	Présidente	71	UTC	BOUTE Edouard
2022	Rapporteure	71	UNISTRA	BESNIER Loïc
2022	Examinateur	71	UGA	BEYE Mouhameth
2022	Rapporteur	71	U LYON 2	PIQUER-LOUIS Oriane
2022	Examinatrice	71	U LYON 2	PIQUER-LOUIS Oriane
2022	Examinatrice	70	U ROUEN	ABOU-ASSI Karen
2022	Rapporteur	Design	UQAM	MOLINA FERNANDEZ Margarita
2022	Examinateur	7	U BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	REY François-Claude
2022	Rapporteure	71	U COMPIEGNE	PINEAU Karl
2022	Rapporteur	71	U PARIS NANTERRE	BIGAY Romain

2022	Examinateur	7	COMUE UBFC	BERTIN Marc

Total : 21

2023	Présidente	71	COMUE CHAMPAGNE	NDI MENA Simon-Joseph
2023	Examinatrice	71	SORBONNE UNIVERSITE	LUCAS-BOURSIER Jérémy
2023	Présidente	71	U LYON 2	HAMID Marie
2023	Rapporteure	71	U PARIS 2	BAZIN Maëlle
2023	Rapporteure	71	CELSA PARIS	GARMON Inès
2023	Examinateur	71	U LYON 2	GUO Qian
2023	Président	71	U LYON 2	VILLARD Vincent
2023	Président	71	U LYON 2	MUHLMEYER Marie
2023	Rapporteur	71	UPS	CHARILAOS Papaevangelou

Total : 9

2024	Rapporteure	71	U BORDEAUX 3	DURAND CANZIAN Delphine
2024	Présidente	71	U LYON 3	AIT-SIDI HAMMOU Mohamed
2024	Présidente	7	U LYON 2	ROULA ABI Hanna
2024	Rapporteure	71	U MONTPELLIER	GUO Jiahong
2024	Rapporteure	71	UGA	GAILLARD Robin
2024	Rapporteure	71	UTC	PAULHET Jean-Baptiste
2024	Rapporteure	71	U PARIS 2	DE BITTENCOURT Andressa

2024	Rapporteure	19	U PARIS 8	CARINOS VASQUEZ Emmanuelle
2024	Présidente	71	U LILLE	LE MARQUER Juliette
2024	Examinatrice	71	UGA	DESCHAMPS Julien
2024	Examinatrice	Administration	EAFIT Colombie	RESTREPO DIAZ David Alejandro
2024	Rapporteur	71	PARIS 8	CARTON Tiphaine
2024	Examinateur	71	UFC	TOGNACCI Selena
2024	Examinateur	71	ULB	BURNIER Cassandre
2024	Rapporteur	71	U BUCAREST	MOGA Arina Ioana
2024	Examinatrice	71	U LYON 2	ANTREMONT Maxime
2024	Examinatrice	71	UGA	PIQUEREZ Cécilia

Total : 18

HDR / 19

Année de soutenance	Rôle dans le jury	Section CNU	Université de soutenance	Nom interprétant
2019	Rapporteure	71	UGA	SMYRNAJOS Nikos
2019	Rapporteure	71	UGA	BULLICH Vincent
2020	Examinatrice	71	U BORDEAUX 3	EL HACHANI Mabrouka
2020	Rapporteure	71	UPEC	LABELLE Sarah
2020	Rapporteure	71	U LYON 2	KOVACS Susan
2020	Présidente	71	UL	LAVIGNE Michel
2020	Examinatrice	71	SORBONNE U	RIBAC François

2020	Rapporteure	71	U PARIS 8	CERVULLE Maxime
2020	Examinatrice	71	AMU	LETHURGEZ Florence
2021	Examinatrice	71	U TOULON	TANTI Marc
2021	Examinatrice	71	AMU	LE BECHEC Mariannig
2022	Présidente	71	U PARIS 3	BOURGATTE Michaêl
2022	Rapporteure	71	U LYON 2	QUEMENEUR Nelly
2022	Rapport d'expertise	71	U PARIS 8	TOUNKARA Thiemo
2022	Rapport d'expertise	71	U PARIS 8	SIDHOM Sahbi
2024	Rapporteure	70	U LORRAINE	FLECK Stéphanie
2024	Rapporteur	71	U LYON 2	LARROCHE Valérie
2024	Rapporteur	27	U LYON 1	RUMEAU Pierre
2024	Rapporteure	71	U COTE D'AZUR	TRELEANI Matteo

Total : 19

Membres experts	Institution	Année de l'expertise	Type de projet expertisé	Nbre expertise
I. GARCIN-MARROU (IEP Lyon)	Alliance Sorbonne Université	2019	Projets "Emergence"	1
F.PAQUIENSEGUY (IEP LYON)	Agence Nationale de la Recherche	2020	2020-AAP RA-COVID-19 – Vague 17	1

J. BONACCORSI (U LYON 2)	Association Nationale de la Recherche et de la Technologie	2020	Candidature pour un contrat CIFRE à la Ville de Paris (2021-24)	1
V. BULLICH (U LYON 2)	Agence Nationale de la Recherche	2020	"Chaires Industrielles"	1
A. OLIVESI (UCBL)	Fond de la Recherche Scientifique	2020	Appel Bourses & Mandats	1
M. EL HACHANI (U LYON 3)	Agence Nationale de la Recherche	2021	2021-AAP RA COVID-19 Vague 17	1
A. STAII (U LYON 3)	Agence Nationale de la Recherche	2021	CIFRE 2021/1701	1
S. GADRAS (U LYON 2)	Région Nouvelle Aquitaine	2021	APPEL A PROJETS ESR Région Nouvelle-Aquitaine - "Volet Recherche"	1
I. GARCIN-MARROU (IEP Lyon)	Association Nationale de la Recherche et de la Technologie	2022	Projet thèse CIFRE	1
F.PAQUIENSEGUY (IEP LYON)	Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères	2022	FSPI fonds de solidarité pour les projets innovants	1
F. POYET (UCBL)	Association Nationale de la Recherche et de la Technologie	2022	CIFRE	1
A. OLIVESI (UCBL)	Fond de la Recherche Scientifique	2022	Appel Bourses & Mandats	1
F. POYET (UCBL)	Agence Nationale de la Recherche	2022	CES 38 Interfaces : sciences du numérique, mathématiques, sciences humaines et sociales –	1

M. EL HACHANI (U LYON 3)	Agence Nationale de la Recherche	2023	AAPG - Appel à projets générique - 2023	2
A. STAII (U LYON 3)	Fondation Maison des Sciences de l'Homme	2023	Programme DEA mobilité des personnalités scientifiques étrangères	1
F. POYET (UCBL)	Agence Nationale de la Recherche	2023	CES 38 Interfaces : sciences du numérique, mathématiques, sciences humaines et sociales –	1
M. EL HACHANI (U LYON 3)	Directoire SHS UGA	2024	2024 AAP IRGA_UGA	2
A. OLIVESI (UCBL)	Fond de la Recherche Scientifique	2024	Appel Bourses & Mandats	1
10 titulaires permanent-es	*9 partenaires*			*21 projets expertisés*
F.PAQUIENSEGUY (IEP LYON)	Fonds de recherche du Québec	2019	P-06B : Soutien à la recherche pour la relève professorale - Chaire UQAM	1
F.PAQUIENSEGUY (IEP LYON)	European Science Foundation	2019	2019-FWO-FRP-1109	1
F.PAQUIENSEGUY (IEP LYON)	European Science Foundation	2019	2019-GE6-103	1
I. GARCIN-MARROU (IEP Lyon)	European Science Foundation	2020	2020-FWO-FRP-0945	1
V. BULLICH (U LYON 2)	Union Européenne	2020	Marie Sklodowska Curie Actions – H2020	1
V. BULLICH (U LYON 2)	HFRI (Hellenic Fondation for Research and Innovation)	2021	SA6. Social Sciences - Projets Post doctoraux	5
V. BULLICH (U LYON 2)	Conseil de recherches en sciences	2021	Programme "Subventions Savoir"	1

	humaines du Canada			
F.PAQUIENSEGUY (IEP LYON)	Fonds de recherche du Québec	2022	P-06B : Soutien à la recherche pour la relève professorale - Chaire U Laval	1
J. BONACCORSI (U LYON 2)	Fonds Recherche Scientifique - Belgique	2022	Chercheur qualifié [CQ] / Research Associate [CQ] - Commission : SHS-3 Sciences Humaines et sociales - 3	1
J. BONACCORSI (U LYON 2)	HFRI (Hellenic Fondation for Research and Innovation)	2023	National Recovery and Resilience Plan "Greece 2.0" funded by the EU - Projets équivalents ANR	13
J. BONACCORSI (U LYON 2)	Fonds Recherche Scientifique - Belgique	2024	Appel/Call "Bourses et Mandats/Grants and Fellowships" - Projet de thèse	1
S. GADRAS (U LYON 2, ELICO)	Fonds Recherche Scientifique - Belgique	2024	Appel/Call "Crédits & Projets / Credits & Projects" 2024	1
5 titulaires permanents	*5 partenaires*			*28 projets expertisés*

11 titulaires permanents	**15 partenaires**			**49 projets expertisés**

ANNEXE 4 Programmation Séminaires mensuels Elico

Annexe_4 : Séminaires mensuels Elico de 2019 a 2024

Année	JJ/MM	Lieu	Heures	Organisateur	Participants / Invités	Intitulé des séances
2019	18-janv	U Lyon 2	9h30-12h	Julia Bonaccorsi, Sarah	Anne Jarrigeon, Marta Severo	Le territoire, actualité d'un objet de recherche. Autour de la parution de
	15-Feb	ENSSIB	10h-12h30	Françoise Paquienséguy		Résultat et bilan de l'ANR Opensensing city
	####	U Lyon 3	10h-12h	Adrian Staii	Dan Istrate	La santé connectée
	05-avr	U Lyon 3	13h30-16h30	Mabrouka El Hachani	Eija Suomela, Anthippi Potolia, Christine	Analyse de la représentation de Facebook et de Twitter dans la presse
	10-mai	U Lyon 2	10h-12h	Étienne Candel	Jérémy Lucas-Boursier	Figures contemporaines du design
	20-sept	MSH-LSE	9h-12h	Françoise Paquienséguy	Valentyna Dymytrova, Sarah Cordonnier	Séance de rentrée, présentation des travaux des nouveaux collègues
	11-oct	U Lyon 2	9h-10h30	Françoise Paquienséguy	Samuel Goyet	De la fonction éditoriale des interfaces de programmation (API) web à
			10h30-12h		Goeffroy Gawin	Études d'évolutions de médiations testimoniales et d'expériences de visite
	15-nov	ENSSIB	10h-13h	Agnieszka Tona	Jean-Claude Domenget, Pierre Vernus, Marion	« Les données à mille temps : Rendre le temps manifeste à travers les
	13-déc		9h-10h30		Sarah Cordonnier	L'internationalisation académique en théories et en pratiques
			10h30-12h	Valérie Larroche, Olivier	Jean-Paul Metzger	Une approche conceptuelle des SIC
2020	24-janv	ENSSIB	9h-10h30	Françoise Paquienséguy	Pascal Robert	Pour une sémiotique communicationnelle de la bande dessinée
			10h30-12h	Valérie Croissant	Fabienne Galangau Quérat	Entre Moken et autres sociétés, le toke et le musée
	07-févr	INSPE	9h-10h30	Valentyna Dymytrova,	Antoine Zimmermann	ANR OpenSensingCity : http://opensensingcity.emse.fr/
			10h30-12h	Françoise Poyet	Guillaume Clere	Recherche EMPRISE (pour EMPathie et Réalité vISuElle) : Usage de la réalité
	10-avr	UCBL	10h-12h30	Chérifa Boukacem-	Brigitte Simonnot, Guillaume Cabanac	Dynamiques de la reconfiguration de la production scientifique : enjeux
	05-juin	Ateliers Frappaz	9h-12h	Camille Jutant	Manuel Dupuy-Salle, Nicolas Navarro	Publics, festivals et territoires
	27-oct	MSH-LSE	9h-12h		Camille Bernetière-Lebeaux, Susan Kovacs,	Séance de rentrée, présentation des travaux des nouveaux collègues
	27-nov	ENSSIB	10h-13h	Agnieszka Tona	Carine Peltier-Caroff, Pascal Robert	« Les données à mille temps » Voyager dans le temps à travers des données
	11-déc	IEP Lyon	9h-12h	Françoise Paquienséguy	Fabien Labarthe, Nathalie Deley, Loïc Etiembre	Economie du savoir
2021	16-févr	U Lyon 2	9h-12h	Julia Bonaccorsi		Savoir sur l'image, savoir par l'image
	2-mars	UCBL	9h-12h30	Chérifa Boukacem-	Brigitte Simonnot, Guillaume Cabanac	Science Ouverte et Open Acess
	11-avr	Ateliers Frappaz	14h-17h	Camille Jutant	Membres du collectif "Les Invités"	Savoirs et territoires
	24-sept	MSH-LSE	9h-12h	Françoise Paquienséguy	Camille Bernetière, Susan Kovacs	Séance de rentrée, présentation des travaux des nouveaux collègues
	15-oct	MSH-LSE	9h-12h	Françoise Paquienséguy	Anouk Bélanger, Joëlle Gelinas	Quelles méthodes inclusives pour comprendre les quartiers créatifs ?
	19-nov	ENSSIB	10h-13h	Agnieszka Tona	Pascal Robert	« Les données à mille temps » Le temps comme clé d'intelligibilité de la
	10-déc	U Lyon 2	9h30-12h30	Valérie Croissant, William	Lucien Perticoz, Laurie Schmitt	Plateformes numériques et territoires "créatifs", les enjeux des filières
2022	4-mars	MSH-LSE	9h-12h	Françoise Paquienséguy	Isabelle Garcin-Marrou, Julia Bonaccorsi	Figurabilité des pratiques de recherche en SHS
	1-avr	ENSSIB	9h-12h	Françoise Paquienséguy	Pascal Robert	La ville et l'espace géographique dans la bande dessinée
	6-mai		9h30-12h30	Chérifa Boukacem-	Violaine Rebouillat, Lucy Montgomery	Mesure(s) de la science : les reformulations du numérique
	10-juin	U Lyon 2	9h30-12h30	Nicolas Navarro, Mathias	Lise Renaud, Guillaume Marrel, Kévin Jacquot	Re-présenter le patrimoine : enjeux politiques, économiques et
	25-sept	MSH-LSE	9h-12h	Françoise Paquienséguy	Vincent Bullich	Séance de rentrée, présentation des travaux des nouveaux collègues
	07-oct	ENSSIB	10h-13h	Agnieszka Tona	Anne Beyeart-Geslin, Sébastien Oliveau	« Les données à mille temps » Inviter la notion d'espace pour réfléchir sur
	21-oct	ENSSIB	9h-12h	Valérie Larroche	Romy Sauvayre, Frédéric Lambert	Diffusion des croyances
	18-nov	MSH-LSE	9h-12h	Adrian Staii	Viviane Clavier, Pina Lalli, Céline Paganelli, Sarah	La santé : enjeu de société, objet de recherche. Retour critique sur la
	02-déc	U Lyon 2	9h-12h	Simon Gadras, Valérie	Jonathan Chibois	« Résultats de l'enquête qualitative OPINE»
					Adrian Staii	« L'information d'actualité en période de crise sanitaire : les pratiques des
2023	20-janv	U Lyon 3	9h-12h	Mabrouka El Hachani	Christine Develotte, Jean-François Grassin	Colhybri : poser les bases d'une recherche réflexive concernant la
	####	MSH-LSE	9h-12h	Julia Bonaccorsi, Fabien	François Lambotte, Suzanne Kieffer, Everardo	La datavisualisation sous le regard des SIC : production, réception,
	28-avr	UCBL	9h30-12h30	Chérifa Boukacem-	Motasem Alrahabi, Géraldine Damnati, Philipp	Quel est le rôle des plateformes numériques pour la diffusion et la
	12-mai	U Lyon 3	9h30-12h30	Valentyna Dymytrova	Valentine Favel Kapoian, Thomas Guignard	Les données personnelles à l'ère de la plateformisation : comprendre,
	15-sept	MSH-LSE	9h30-12h30	Valentyna Dymytrova,	Arthur Perret, Laurent Thiong-Kay	Séance de rentrée, présentation des travaux des nouveaux collègues
	17-nov	ENSSIB	10h-13h	Agnieszka Tona	Julien Rossi	« Les données à mille temps » Les données personnelles : de l'échographie
	15-déc	U Lyon 2	9h-12h	Valentyna Dymytrova,	Sarah Cordonnier, Camille Jutant	Produire, partager, activer des savoirs savants depuis leurs marges
2024	26-janv	U Lyon 2	9h-12h	Mabrouka El Hachani	Marie-Julie Catoir-Brisson, Christine Develotte,	Raconter la recherche en train de se faire : la fonction
	####	ENSSIB	9h30-12h30	Camille Bernetière-Lebeaux,	Nicolas Navarro, Bastien Cothenet	Une visite au musée : de l'expérience de vie à l'acquisition des savoirs.
	05-avr	ENSSIB	9h-12h	Susan Kovac, Angèle Stalder	Anne Lehmans, Angèle Van Hamme	Médiation des savoirs et espaces de fabrication : retour sur un terrain d'ANR
	24-mai	UCBL	9h30-12h30	Chérifa Boukacem-	Valérie Tesnière	Permanences et mutations de la revue savante
	25-sept	MSH-LSE	9h30-12h30	Valentyna Dymytrova,	Jean-Philippe De Oliveira, Valentine Favel-	Séance de rentrée, présentation des travaux des nouveaux collègues
	18-oct	U Lyon 2	10h-12h	Valentyna Dymytrova,	Laure Guillot-Farneti, Clémentine Leroy, Marie	Séance de présentation des jeunes docteurs
	13 dec	U Lyon 2	10h-12h30	Aurélie Chêne	Sarah Montero	Cov'Culture : retour sur un dispositif de recherche participative.

ANNEXE 5 : Charte du doctorat EPIC 2024

Charte du Doctorat
commune aux établissements du site Lyon - St Etienne, membres et associés de la COMUE Université de Lyon

Préambule

Le doctorat est régi par l'arrêté du 25 mai 2016 modifié fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat conformément aux recommandations et principes de la Charte européenne du chercheur et du Code de conduite pour le recrutement des chercheurs.

Sur le site Lyon – St Etienne, l'inscription administrative, la préparation de la thèse et la délivrance du diplôme de doctorat sont assurés par les établissements accrédités, membres et associés de la COMUE Université de Lyon :

- Université Claude Bernard Lyon 1
- Université Lumière Lyon 2
- Université Jean Moulin Lyon 3
- Université Jean Monnet-Saint Etienne
- Université Gustave Eiffel
- École Normale Supérieure de Lyon (ENS Lyon)
- École Centrale de Lyon (EC Lyon)
- Institut National des Sciences Appliquées de Lyon (INSA Lyon)
- Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (VetAgro Sup)
- École Nationale des Travaux Publics de l'État (ENTPE)
- Mines Saint Etienne
- École Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon (ENSAL)

La préparation d'une thèse repose sur l'accord librement conclu entre la doctorante ou le doctorant et la directrice ou le directeur de thèse[1] dans un cadre précis incluant unité de recherche, école doctorale, établissement d'inscription et COMUE Université de Lyon. Cet accord porte sur le choix du sujet et sur les conditions de travail nécessaires à l'avancement des travaux de recherche correspondants. Directrice ou directeur de thèse, doctorante ou doctorant ont des droits et des devoirs respectifs spécifiés dans la convention individuelle de formation qui est un outil pédagogique privilégié pour expliciter les attentes entre chacun d'eux.
1 Ici et dans l'intégralité du document, l'expression « directrice ou directeur de thèse » désignera la directrice, le directeur et les éventuels codirectrices et codirecteurs de thèse.
La présente charte définit les engagements réciproques entre la doctorante ou le doctorant et la directrice ou le directeur de thèse. Elle les engage à respecter les règles de la déontologie selon les dispositions réglementaires en vigueur dans les écoles doctorales et les établissements. Son but est la garantie d'un bon déroulement de la préparation de la thèse.

Les établissements délivrant le doctorat, la COMUE Université de Lyon et les écoles doctorales s'engagent à agir de concert pour que les principes formalisés dans la présente charte soient respectés lors de la préparation de la thèse. En cas de cotutelle internationale de thèse ou de partenariat avec un organisme extra-universitaire donnant lieu à une convention, la cheffe ou le chef de l'établissement d'inscription s'assure que cette dernière ne contrevient pas aux principes de la présente charte.

La présente charte doit être signée, lors de la première inscription en thèse, par toutes les parties prenantes du doctorat : la doctorante ou le doctorant, la directrice ou le directeur de thèse, les responsables d'unité de recherche et les chefs d'établissements tels que mentionnés au troisième alinéa de l'article 10 de l'arrêté du 25 mai 2016 modifié.

Cette charte unique et applicable à toutes les doctorantes et tous doctorants inscrits dans les écoles doctorales du site Lyon - St Etienne, pourra être complétée de dispositions spécifiques inscrites soit dans un avenant rédigé par l'établissement d'inscription, soit dans le règlement intérieur de chaque

école doctorale. En cas de contradiction entre ces documents, les dispositions de l'établissement d'inscription administrative prévalent.

1. La thèse, étape d'un projet personnel et professionnel

La préparation d'une thèse doit s'inscrire dans le cadre d'un projet personnel et professionnel clairement défini dans la convention individuelle de formation. Elle implique de définir clairement les attendus, les objectifs et les moyens mis en œuvre pour les atteindre.

Le travail de recherche de la doctorante ou du doctorant est une activité professionnelle exercée dans le cadre d'une unité de recherche reconnue par l'école doctorale et un établissement d'inscription accrédité du site Lyon – St Etienne. Le diplôme de doctorat confère le grade de docteur et valide une formation à la recherche de haut niveau associée à un travail de recherche novateur. Les doctorantes et doctorants sont des chercheuses et chercheurs à part entière acquérant une expérience professionnelle reconnue.

D'un point de vue administratif, la doctorante ou le doctorant bénéficie du statut d'étudiant. Conformément à l'article 12 de l'arrêté du 25 mai 2016 modifié qui en spécifie le contenu, une convention individuelle de formation doit être élaborée. Cette convention est signée par la directrice ou le directeur de thèse, la doctorante ou le doctorant et, le cas échéant, par le responsable de l'entreprise ou de l'organisme d'accueil, au plus tard dans les 6 mois qui suivent la première inscription en thèse. Elle peut être modifiée annuellement lors des réinscriptions. Sa mise en œuvre est garantie par l'établissement d'inscription.

Pour effectuer ses travaux de recherche dans de bonnes conditions, la doctorante ou le doctorant doit disposer de ressources suffisantes. Un niveau de financement comparable à celui que permet d'obtenir le contrat doctoral doit être recherché, et la priorité doit être donnée à des financements sous forme de contrats de travail. Si les ressources de la doctorante ou du doctorant proviennent d'une activité professionnelle non directement liée à la thèse (par exemple : enseignement, profession libérale), la thèse sera considérée comme effectuée à temps partiel (au minimum 50% du temps de travail). Le plan de financement sur la durée de la thèse est élaboré lors de la première inscription administrative et figure sur la convention individuelle de formation. Le travail de recherche de la doctorante ou du doctorant doit être compatible avec la durée du financement proposé.

La COMUE Université de Lyon, les établissements d'inscription et les écoles doctorales s'engagent à alimenter un site web et à communiquer aux doctorantes et doctorants toutes les informations sur les mesures d'accompagnement à l'insertion professionnelle proposées, sur les débouchés et sur le devenir des docteures et docteurs. Ces informations leur permettront notamment de définir leur projet professionnel, projet qui sera ensuite précisé tout au long de la thèse pour enrichir leur portfolio de compétences. Pendant la durée de la thèse, et dans une perspective d'information et de formation, les doctorantes et doctorants sont tenus de suivre des modules de formation transversale, incluant des modules d'aide à l'insertion professionnelle selon les modalités prévues par l'école doctorale, et de participer aux activités et manifestations organisées dans le cadre de l'école doctorale, de l'établissement d'inscription et la COMUE Université de Lyon.

D'une manière générale, la doctorante ou le doctorant est tenu de répondre aux sollicitations de son école doctorale et de son établissement d'inscription, et de se référer à leurs sites web respectifs pour accéder aux informations nécessaires à sa formation et au bon déroulement de sa thèse.

2. Définition du sujet et faisabilité de la thèse

Le sujet de thèse conduit à la réalisation d'un travail personnel à la fois original, innovant et formateur, dont la faisabilité s'inscrit dans le délai prévu de trois ans (pour les thèses effectuées à temps plein) ou de six ans (pour les thèses effectuées à temps partiel) et satisfaisant aux exigences des disciplines concernées. La directrice ou le directeur de thèse veille à ce que la doctorante ou le doctorant développe un esprit critique et acquière de l'autonomie au cours de son activité de recherche.

Le choix du sujet de thèse repose sur un accord entre la doctorante ou le doctorant et la directrice ou le directeur de thèse, formalisé avant l'inscription administrative en 1ère année de doctorat.

Engagement de la directrice ou du directeur de thèse

La directrice ou le directeur de thèse doit être rattaché à l'école doctorale. Elle ou il doit, en amont de l'inscription, engager avec la doctorante ou le doctorant une concertation devant aboutir :

- à dégager le caractère novateur et l'actualité du sujet proposé dans le contexte scientifique (état de l'art),
- à l'informer des contraintes inhérentes au projet,
- à lui présenter l'unité de recherche (doctorantes et doctorants, personnels d'enseignement, de recherche et d'appui à la recherche, programmes et financements...) et la place du projet dans les thématiques scientifiques développées dans ce cadre,
- à l'informer sur les grandes étapes du travail de thèse (travail scientifique et valorisation),
- à envisager ensemble les coopérations extérieures éventuelles et la mobilité internationale de la doctorante ou du doctorant,
- à examiner avec la doctorante ou le doctorant les modalités de financement (contrat doctoral, CIFRE, contrat de recherche ou tout autre type de salaire et bourse) qui assureront son autonomie matérielle et lui permettront de mener à bien son travail dans la durée impartie
- à évaluer les perspectives de débouchés professionnels.

Cette concertation conduit à la rédaction d'un projet de recherche élaboré par la doctorante ou le doctorant et supervisé par la directrice ou le directeur de thèse. Ce projet sera clairement décrit dans la convention individuelle de formation.

La directrice ou le directeur de thèse s'engage à définir les moyens (matériels et données utiles) nécessaires à la réalisation du travail et s'assure que la doctorante ou le doctorant y a librement accès. A cet effet, la doctorante ou le doctorant est pleinement intégré dans son unité de recherche. Elle ou il a accès aux mêmes facilités que les chercheurs titulaires pour accomplir son travail de recherche (équipements, moyens informatiques, documentation, ressources numériques, possibilité d'assister aux séminaires, conférences et congrès et d'y présenter son travail).

Engagement de la doctorante ou du doctorant

La doctorante ou le doctorant est représenté dans les instances de son unité de recherche, de son établissement d'inscription et dans le conseil de son école doctorale.

La doctorante ou le doctorant s'engage :

- à respecter les dispositions prises, lors de l'inscription administrative, sur la nature du sujet, la durée et l'échéancier de la thèse,
- à solliciter régulièrement sa directrice ou son directeur de thèse pour l'informer de l'avancement de ses travaux, des éventuelles difficultés rencontrées et pour orienter le sujet en fonction des résultats,
- à répondre aux sollicitations de sa directrice ou son directeur de thèse lorsque celui-ci l'estime nécessaire pour la bonne poursuite des travaux,
- à rendre compte régulièrement de l'évolution de sa recherche lors des comités de suivi de thèse selon les modalités prévues par le règlement intérieur de l'école doctorale,

- à respecter la déontologie et les principes de l'intégrité scientifique, et particulièrement le principe d'authenticité de sa thèse, ainsi que la confidentialité de certains de ses travaux, s'il y a lieu (voir paragraphe 6),

- à restituer, le cas échéant, à sa directrice ou son directeur de thèse son cahier de laboratoire et l'ensemble des données produites durant la thèse,

- à respecter le règlement intérieur et les règles de vie collective que partagent tous les membres de son unité de recherche,

- à suivre les formations et animations auxquelles elle ou il est inscrit,

- à participer à la vie et aux activités de l'école doctorale dont elle ou il dépend et respecter son règlement intérieur,

- à informer au plus vite l'établissement, l'école doctorale et sa directrice ou son directeur de thèse de tout changement dans son parcours doctoral (interruption, césure, abandon, etc.) ou de toute situation susceptible d'affecter ce parcours.

- à informer son école doctorale, son établissement d'inscription et la COMUE Université de Lyon de son devenir professionnel pendant une période de cinq ans après l'obtention du doctorat, en répondant notamment aux enquêtes d'insertion qui lui seront envoyées.

3. Encadrement et suivi de la thèse

Rôle et engagement de la directrice ou du directeur de thèse

La directrice ou le directeur de thèse doit favoriser la bonne intégration de la doctorante ou du doctorant dans l'unité de recherche qui l'accueille.

La directrice ou le directeur de thèse pressenti informe la future doctorante ou le futur doctorant du nombre de thèses en cours encadrées, ainsi que des taux d'encadrement maximum autorisés par l'école doctorale, dans le respect de la politique d'encadrement de l'établissement d'inscription.

La directrice ou le directeur de thèse s'engage à consacrer une part significative de son temps à l'encadrement scientifique et personnel de la doctorante ou du doctorant qui doit pouvoir le rencontrer aussi souvent que nécessaire pour la bonne poursuite de ses travaux.

La directrice ou le directeur de thèse a l'entière responsabilité de l'encadrement scientifique du travail de thèse de la doctorante ou du doctorant et cette responsabilité ne peut être déléguée. La direction scientifique du projet doctoral peut cependant être assurée conjointement avec une codirectrice ou un codirecteur, conformément à l'article 16 de l'arrêté du 25 mai 2016 modifié.

La directrice ou le directeur de thèse s'engage à suivre régulièrement la progression du travail et à débattre des orientations nouvelles qu'il pourrait prendre au vu des résultats obtenus. Il ou elle a le devoir d'informer la doctorante ou le doctorant des appréciations positives ou des objections et des critiques que son travail pourrait susciter, notamment lors du comité de suivi de thèse individuel (CSI) et bien entendu lors de la soutenance.

Rôle de l'école doctorale dans la préparation de la thèse

L'école doctorale assure une mission de formation et de suivi des doctorantes et doctorants :

- elle valide les projets de recherche et les éventuelles activités complémentaires qui leur sont confiés,

- elle fait respecter la politique de recrutement, d'encadrement et de suivi des doctorantes et doctorants (dont le CSI), énoncée dans le règlement intérieur ; en particulier elle a en charge l'organisation des concours de recrutement sur contrats doctoraux,

- elle organise des formations complémentaires à celles proposées par la COMUE Université de Lyon, afin d'accompagner le travail de recherche et de préparer la poursuite de carrière des jeunes docteures et docteurs,

- elle veille au respect des règles de déroulement du doctorat, en particulier les aspects d'éthique scientifique et de déontologie de la recherche. Ces aspects feront l'objet d'un plan annuel présenté à la commission recherche de l'établissement d'inscription,

- elle informe de toute activité scientifique intéressant les doctorantes et les doctorants, et les sensibilise aux enjeux de science ouverte et de médiation scientifique, et à l'ouverture internationale,

- elle définit dans son règlement intérieur les modalités d'organisation des comités de suivi de thèse (périodicité, composition, attendus) et s'assure du bon déroulement de la thèse,

- elle fait un signalement aux cellules d'écoute ou aux instances dédiées de l'établissement d'inscription dès lors qu'elle a connaissance d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel, d'agissements sexistes ou de tous risques psychosociaux.

L'établissement d'inscription veille au cadre déontologique et à l'intégrité scientifique du projet de thèse avec l'école doctorale.

Jury et soutenance

Les modalités de constitution du jury et de soutenance doivent être conformes à la législation en vigueur et sont validées par l'établissement d'inscription administrative en doctorat.

La cheffe ou le chef d'établissement désigne la composition du jury et la date de soutenance, sur proposition de la directrice ou du directeur de thèse en concertation avec la doctorante

ou le doctorant, et après avis de la directrice ou du directeur de l'école doctorale. La soutenance est conditionnée par le dépôt préalable du manuscrit en bibliothèque. La soutenance est autorisée par l'établissement d'inscription après avis de rapporteurs et doit avoir lieu lors de la dernière année d'inscription autorisée et dans l'établissement d'inscription (sauf situation exceptionnelle, qui doit donner lieu à une autorisation préalable de l'établissement d'inscription).

4. Durée de la thèse

Conformément à l'esprit des études doctorales et à l'intérêt de la doctorante ou du doctorant, la durée de référence de la thèse est de trois ans pour une thèse à temps complet, et jusqu'à six ans pour une thèse effectuée à temps partiel. Dans ce cas, la convention individuelle de formation doit indiquer la durée totale de la thèse ainsi que les périodes consacrées au travail de thèse.

Pour une doctorante ou un doctorant réalisant sa thèse à temps complet, à la fin de la seconde année, l'échéance prévisible de la soutenance devra être débattue lors du comité de suivi de thèse, au vu de l'avancement du travail de recherche.

Si la recherche ne peut aboutir dans les trois ans équivalent temps plein, une inscription supplémentaire peut être accordée par la cheffe ou le chef de l'établissement d'inscription après avis de la directrice ou du directeur de l'école doctorale, sur demande motivée de la doctorante ou du doctorant et de la directrice ou directeur de thèse, selon trois modalités :

- prolongation accordée dans les cas de congés maternité/paternité, congé parental, congé d'accueil d'un enfant ou d'adoption, arrêts longues maladies ou accident du travail selon la législation en vigueur,

- prolongation accordée à une doctorante ou un doctorant en situation de handicap,

- dérogation liée à une spécificité de la recherche inhérente à certaines disciplines ou à une prise de risques particuliers

Cet accord ne signifie pas la poursuite automatique du financement dont a bénéficié la doctorante ou le doctorant. Aussi les possibilités d'aide financière à l'achèvement de la thèse doivent être explorées par toutes les parties.

Pour se conformer à la durée prévue, la doctorante ou le doctorant et la directrice ou le directeur de thèse respectent leurs engagements décrits aux paragraphes 2 et 3 de la présente charte. Les manquements répétés à ces engagements feront l'objet d'un constat commun entre les deux parties, conduisant le cas échéant à une procédure de médiation (voir paragraphe 7).

Année de césure

Conformément à la réglementation en vigueur, une période de césure insécable d'une durée maximale d'une année peut intervenir une seule fois, par décision de la cheffe ou du chef d'établissement d'inscription, après accord de l'employeur le cas échéant, et avis de la directrice ou du directeur de thèse et de la directrice ou du directeur de l'école doctorale.

La césure ne sera pas prise en compte dans la durée du doctorat. Cette interruption du travail de thèse est basée sur une proposition réfléchie et justifiée de telle sorte qu'elle ne nuise pas à la reconnaissance du travail de recherche. Il conviendra de veiller à ce qu'aucune pression n'ait été exercée pour que cette année de césure soit utilisée à la poursuite de la thèse.

Abandon de la thèse

En cas d'abandon de la thèse, la doctorante ou le doctorant devra en informer par écrit sa directrice ou son directeur de thèse, la direction de l'unité de recherche, la direction de l'école doctorale, l'établissement d'inscription et son employeur le cas échéant. La doctorante ou le doctorant pourra demander à la direction de l'unité de recherche une attestation précisant la nature et la durée des travaux effectués ainsi que le contexte de la recherche qu'elle ou il pourra utiliser à discrétion.
En cas de non-réinscription administrative en thèse dans les délais impartis par l'établissement d'inscription, la doctorante ou le doctorant est radié des effectifs et sa thèse déclarée abandonnée dans le fichier national des thèses.

5. Publication et valorisation de la thèse

La qualité et l'impact de la thèse peuvent se mesurer par les communications dans des colloques de référence, les publications dans des supports avec comité de lecture ou les brevets qui seront tirés du travail, qu'il s'agisse du document de thèse lui-même ou d'articles rédigés pendant ou après la préparation du manuscrit.

La doctorante ou le doctorant ne peut publier les travaux liés à sa thèse qu'en accord avec sa directrice ou son directeur de thèse. A l'inverse, la doctorante ou le doctorant doit figurer au nombre des auteurs de toute publication écrite issue de ses travaux.

Selon les disciplines, il existe diverses façons de mesurer la qualité des publications et il appartiendra aux écoles doctorales de veiller à ce que les thèses soutenues soient d'un niveau correspondant aux attendus de la discipline concernée.

Dès le début de la thèse, la directrice ou le directeur de thèse et l'école doctorale doivent expliquer ce qui est attendu en matière de publications et de façon plus générale ce que la communauté (et en particulier le Conseil National des Universités) attend d'une thèse dans le domaine. Il doit également l'informer de la politique de signature des articles. D'éventuels éléments restreignant la possibilité de publier (limites financières, clauses de confidentialités, etc.) seront également présentés à la doctorante ou au doctorant. Les enjeux de propriété intellectuelle qui peuvent être associés à son travail ou aux activités d'ensemble de l'unité de recherche seront clairement expliqués, en accord avec les règles en vigueur dans celle-ci. Si une clause particulière liée à la confidentialité existe, elle doit être clairement spécifiée dans la convention individuelle de formation.

Après la soutenance, la docteure ou le docteur s'engage à remettre à sa directrice ou son directeur de thèse son manuscrit final et sa version électronique. Elle ou il se conforme aux règles de dépôt et de diffusion en vigueur dans l'établissement d'inscription dans un délai maximal de trois mois.

6. Ethique et Respect de l'intégrité scientifique

La COMUE Université de Lyon et les établissements d'inscription promeuvent la réalisation des travaux de recherche des doctorantes et des doctorants dans le respect des exigences de l'intégrité scientifique et de l'éthique de la recherche. Les doctorantes et les doctorants ont accès à une formation aux principes et exigences de l'éthique de la recherche et de l'intégrité scientifique. Elles et ils s'engagent à les respecter pendant toute la durée de leur doctorat. La COMUE Université de Lyon et les établissements d'inscription, les directrices et directeurs d'écoles doctorales, les directrices et directeurs de thèse, les directrices et directeurs d'unités de recherche et toutes les personnes participant au travail d'une doctorante ou d'un doctorant s'engagent à favoriser et à accompagner cet engagement.

A l'issue de la soutenance et en cas d'admission, la docteure ou le docteur prête serment individuellement, en s'engageant à respecter les principes et exigences de l'intégrité scientifique dans la suite de sa carrière professionnelle, quel qu'en soit le secteur ou le domaine d'activité.

Le serment des docteures et docteurs relatif à l'intégrité scientifique est le suivant :
"En présence de mes pairs. Parvenu(e) à l'issue de mon doctorat en [xxx], et ayant ainsi pratiqué, dans ma quête du savoir, l'exercice d'une recherche scientifique exigeante, en cultivant la rigueur intellectuelle, la réflexivité éthique et dans le respect des principes de l'intégrité scientifique, je m'engage, pour ce qui dépendra de moi, dans la suite de ma carrière professionnelle quel qu'en soit le secteur ou le domaine d'activité, à maintenir une conduite intègre dans mon rapport au savoir, mes méthodes et mes résultats."

7. Cellules d'écoute, procédure de médiation

À tout moment, la doctorante ou le doctorant peut s'adresser directement aux cellules d'écoute ou aux instances dédiées de l'établissement d'inscription dès lors qu'elle ou il subit des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel, d'agissements sexistes ou de tous risques psychosociaux.

En cas de litige quant au déroulement de la thèse, une médiation au sein de l'unité de recherche est d'abord recherchée.
En cas de conflit persistant entre la doctorante ou le doctorant et la directrice ou le directeur de thèse (ou éventuellement la direction de l'unité de recherche), la directrice ou le directeur de l'école doctorale de rattachement et l'établissement d'inscription doivent être informés, quel que soit l'état d'avancement de la thèse. La directrice ou le directeur de l'école doctorale pourra alors faire appel à une médiatrice ou un médiateur, ou constituer une commission de médiation qui, sans dessaisir quiconque de ses responsabilités, écoute les parties, propose une ou plusieurs solutions et la (ou les) fait accepter par toutes et tous en vue de l'achèvement de la thèse. La mission de la médiatrice ou du médiateur nécessite son impartialité. Elle ou il doit être choisi parmi les membres de direction de l'unité de recherche ou de l'école doctorale.

En cas d'échec de cette procédure de médiation, la doctorante ou le doctorant, la direction de l'unité de recherche ou de l'école doctorale peut confier à la cheffe ou au chef de l'établissement d'inscription la nomination, par sa commission recherche ou l'instance qui

en tient lieu, d'une médiatrice ou d'un médiateur, ou d'une commission de médiation extérieure à l'école doctorale. Si au terme de cette procédure, il apparaît que la préparation de la thèse ne peut se poursuivre dans la configuration prévue ou doit être interrompue, chacune des parties impliquées doit en être informée.

Selon son souhait, la doctorante ou le doctorant peut être assisté, à toutes les étapes, par un représentant des doctorants élu au conseil de son école doctorale ou dans l'une des instances de l'établissement d'inscription.

En cas d'arrêt de la thèse, comme dans le cas d'un abandon volontaire, la doctorante ou le doctorant pourra demander à la direction de l'unité de recherche une attestation. Cette attestation de recherche précisera le contexte, la nature et la durée des travaux effectués.

8. Dispositions transitoires et diverses

La présente charte s'applique à toutes les doctorantes et tous les doctorants s'inscrivant, à compter de la rentrée universitaire 2022-2023, dans un des établissements accrédités du site Lyon-St Etienne.

Avenant à la Charte du Doctorat Dispositions particulières
en vue de la préparation du Doctorat à l'Université Lumière Lyon 2

Les parties signataires déclarent avoir lu et approuvé les dispositions suivantes :

1. La direction et la codirection de thèse

1.1 Direction de la thèse

Tout doctorant inscrit à l'Université Lumière Lyon 2 doit être encadré soit par

- Un enseignant-chercheur en poste à l'Université Lumière Lyon 2
- Un enseignant-chercheur, en poste dans un établissement ne délivrant pas le doctorat (par exemple IEP de Lyon, ENSSIB, etc.), et membre d'une unité de recherche ayant pour tutelle Lyon 2
- Un chercheur en poste dans un EPST (CNRS, INSERM, etc.) affecté dans une unité mixte de recherche ayant pour tutelle Lyon 2.

L'encadrement de la thèse est assuré par 2 encadrants maximum : un directeur de thèse et un codirecteur le cas échéant, sauf exceptions précisées aux points 1.4 et 1.5.

1.2 Nombre de doctorants encadrés par un directeur de thèse et nombre d'inscriptions annuel de nouvelles thèses

Le nombre maximum de doctorants dirigés ou codirigés simultanément par un enseignant-chercheur ou un chercheur Habilité à Diriger des Recherches (HDR) est fixé à 8 par l'établissement.
Le nombre de nouvelles inscriptions en thèse encadrées par un enseignant-chercheur ou un chercheur HDR est de 2 au maximum par année universitaire, sauf exception en cas d'obtention d'un financement de thèse au fil de l'eau.

1.3 Codirection de thèse avec un co-directeur Lyon 2 non titulaire de l'HDR

L'établissement peut accorder une codirection de thèse aux enseignants-chercheurs et chercheurs de l'établissement non titulaires de l'HDR. Cette possibilité n'est cependant pas automatique et nécessite une saisine de la Commission recherche qui examinera la demande et émettra un avis. Il appartient aux enseignants-chercheurs et chercheurs non titulaires de l'HDR d'anticiper une telle demande dès le début de la thèse. Le nombre de thèses co- encadrées simultanément par un enseignant-chercheur non titulaire de l'HDR est limité à 3.

1.4 Codirection de thèse avec un co-directeur extérieur à Lyon 2

L'établissement peut accorder une codirection de thèse aux enseignants-chercheurs et chercheurs extérieurs à l'établissement, qu'ils soient ou non titulaires de l'HDR. Cette possibilité n'est cependant pas automatique et nécessite une saisine de la Commission recherche qui examinera la demande et émettra un avis. Il appartient aux enseignants-

chercheurs et chercheurs extérieurs à Lyon 2, qu'ils soient ou non titulaires de l'HDR, d'anticiper une telle demande dès le début de la thèse. Le nombre de thèses co-encadrées simultanément par un enseignant-chercheur non titulaire de l'HDR est limité à 3.
Lorsque la codirection est assurée par une personne issue d'un établissement public industriel et commercial ayant des missions de recherche, d'une fondation de recherche privée, d'une entreprise privée ou d'une administration le nombre de codirecteurs peut être porté à deux.

1.5 Codirection dans le cadre d'une cotutelle de thèse

Dans le cas d'une thèse en cotutelle, la direction de thèse peut être assurée par 3 enseignants-chercheurs ou chercheurs : un directeur de thèse du côté de l'Université Lumière Lyon 2, un directeur de thèse du côté du partenaire de la cotutelle et un codirecteur.

1.6 Direction de thèse par un directeur Lyon 2 non titulaire de l'HDR

A titre exceptionnel, une direction de thèse peut être accordée à un enseignant-chercheur ou à un chercheur non-titulaire de l'HDR, au titre de sa compétence scientifique spécifique. La Commission recherche est alors consultée. Le directeur de thèse concerné doit s'engager à soutenir son HDR avant la soutenance de thèse du doctorant. Si tel n'est pas le cas, le directeur de thèse est remplacé de façon anticipée par un titulaire de l'HDR afin que la soutenance du doctorant puisse avoir lieu.

2. Inscription en doctorat des doctorants recrutés en contrat doctoral à l'Université **Lumière Lyon 2**

Un doctorant bénéficiaire d'un contrat doctoral Lyon 2 s'inscrit en doctorat à l'Université Lumière Lyon 2.

3. Science ouverte

L'Université Lumière Lyon 2 est engagée dans une politique ambitieuse de Science Ouverte.
A ce titre et sauf indication contraire (par exemple le caractère confidentiel avéré du travail de thèse), le doctorant devra rendre visibles et accessibles les résultats de sa recherche.
L'Université Lumière Lyon 2 procèdera à la mise en ligne du manuscrit de thèse sur HAL Thèses, sauf demande contraire du doctorant qui devra être validée par l'établissement.
Conformément à la loi pour une République numérique, le doctorant s'engage à créer un identifiant dans l'archive ouverte HAL, et à signaler et déposer ses productions (notice et texte intégral), le cas échéant sous la forme d'une dernière version auteur avant publication.
Le doctorant s'engage à créer un identifiant ORCID.

ANNEXE 6 Formations Continues et VAE assurées par les titulaires d'Elico

Titulaire Elico	Tutelle	Intitulé de la Formation	Public	Volume Horaire	Dates	Structure Bénéficiaire	Objectif de la Formation
JUTANT Camille	U LYON 2	Les ateliers nantais de la médiation culturelle #5	Professionnels du secteur culturel	3h	15/1/2021	Nantes Métropole	Faire un état des lieux des expérimentations en médiation culturelle.
JUTANT Camille	U LYON 2	Enjeux et débats : Médiation culturelle, publics et crise sanitaire	Directeurs et directrices de théâtres subventionnés	6h	06/04/2021 07/10/2021	Région AuRA	Analyser l'impact de la crise sanitaire sur la médiation culturelle et ses compétences.
KOVACS Susan	ENSSIB	Les environnements d'apprentissage à l'université	Nouveaux directeurs de service commun de la documentation	2h	1/2/2022	Inspection générale de l'éducation	Résultats de recherche sur les espaces d'apprentissage et l'innovation pédagogique.
KOVACS Susan	ENSSIB	Atelier sur la requalification des espaces dans les lieux de savoir	Professeurs documentalistes (Lyon Nord)	3h	1/12/2022	Groupe de travail des professeurs documentalistes	Réflexion sur l'aménagement spatial des CDI.
ROBERT Pascal	ENSSIB	Le monde et le savoir au miroir de la bande dessinée	Enseignants du secondaire	3h	21/1/2019	DAAC Rectorat de Lyon	Analyser le savoir à travers la bande dessinée contemporaine.
ROBERT Pascal	ENSSIB	Bande dessinée et cinéma	Enseignants du secondaire	3h	21/1/2020	DAAC Rectorat de Lyon	Explorer les interactions entre BD et cinéma.
FAVEL-KAPOIAN Valentine	UCBL	Concrétiser son projet EMI en bibliothèque	Personnels de bibliothèque et animateurs numériques	12h	12-13/06/2023	Média Normandie	Construire des projets EMI avec outils et ressources.

FAVEL-KAPOIAN Valentine	UCBL	Se construire une culture informationnelle pour accompagner ses publics	Personnels des centres de documentation des ERTS	4h	23/6/2021	PRISME	Identifier les enjeux de la société informationnelle et accompagner les publics.
COLOMB Valérie	IEP Lyon	Récits et sens de l'action collective DREAL	Cadres A de l'État (préfets, commissaires de police, magistrats)	3h	17/6/2024	CNRS	Comprendre les crises (climat, ressources, biodiversité) et agir collectivement.
PAQUIENS EGUY Françoise	IEP Lyon	Usagers, Design thinking et Aide à maîtrise d'usages	Personnels de LyMIC	6h	6/5/2022	Lyon Multiscale Imaging Center	Introduire le Design Thinking pour repenser le service LyMIC.
8 titulaires permanents	**4 tutelles**			**61h**	**2019-2024**	**10 partenaires**	

Annexe_4 :

VAE encadrées par les membres titulaires d'Elico sur la période évaluée

Titulaire Elico	Année	Tutelle	Diplôme demandé par VAE		Nbre
LARROCHE Valérie	2019-2020	ENSSIB	Master Sciences de l'information et des bibliothèques		1
CORDONNIER Sarah	2019-2020	U LYON 2	Master Direction de projets et d'établissements culturels		1
BERTIN MARC	2019-2020	UCBL	Licence PRO DIST		1
PAQUIENSEGUY Françoise	2020-2021	IEP LYON	Diplôme Sciences Po Lyon Spécialité MACI		1
JUTANT Camille	2020-2021	U LYON 2	Master Direction de projets et d'établissements culturels		1
BERTIN Marc	2020-2021	UCBL	Licence PRO DIST		1

LARROCHE valérie	2021-2022	ENSSIB	Master Sciences de l'information et des bibliothèques		1
JUTANT CAMILLE	2021-2022	U LYON 2	Master Direction de projets et d'établissements culturels		1
PAQUIENSEGUY Françoise	2022-2023	IEP LYON	Diplôme Sciences Po Lyon Spécialité MACI		1
AUBOUSSIER Julien	2021-2022	U LYON 3	Master Comorga Parcours CSMIO		1
BERTIN Marc	2021-2022	UCBL	Licence PRO DIST		1
STAll Adrian	2023-2024	U LYON 3	Master communication digitale		1
CORDONNIER Sarah	2023-2024	U LYON 2	Master Direction de projets et d'établissements culturels		1
AUBOUSSIER Julien	2023-2024	U LYON 2	Master Comorga Parcours CSMIO		2

AUTO-EVALUATION DES FORMATIONS
Fiche de présentation - Analyse SWOT
Campagne d'évaluation HCERES 2025-2026 - vague A

Diplôme	**MASTER**	
Mention	Histoire, Civilisations, Patrimoine	
Numéro d'accréditation	20160432	
Etablissements co-accrédités	☐ Université Claude Bernard Lyon 1 ☒ Université Lumières Lyon 2 ☐ Université Jean Moulin Lyon 3 ☒ Université Jean Monnet ☐ Ecole Normale Supérieure de Lyon ☐ Ecole Centrale de Lyon ☐ INSA Lyon ☐ Vetagro Sup ☒ ENTPE	☒ ENSSIB ☐ ENSAL ☐ ENSASE ☐ Institut Mines Telecom ☐ Université Savoie Mont Blanc ☐ IOGS Paris-Saclay ☐ Autre établissement ☐ Autre établissement ☐ Autre établissement
Schéma des parcours	Parcours M1-M2 « Cultures de l'écrit et de l'image » commun à l'université Lyon2 et à l'Enssib Parcours M1-M2 « Management et médiation des patrimoines » commun à l'université Jean Monnet et à l'ENTPE.	

Objectifs et finalité de la formation (secteurs d'activité et métiers visés)
Le master forme des spécialistes du patrimoine (écrit, graphique, naturel) capables de concevoir des projets et des actions de préservation et de mise en valeur du patrimoine.

Points forts[1]	**Points faibles**[1]
Volonté réelle d'échanges et de liens entre les équipes pédagogiques des établissements partenaires (concrétisée par plusieurs conseils de perfectionnement et un séminaire commun en janvier). Volonté commune des partenaires de proposer un master professionnalisant (y compris orienté vers les concours de la fonction publique). Le master ne rencontre pas de réelle difficulté de recrutement. Il est propice à la reprise d'études et, pour le parcours CEI, ouvre des possibilités vers le concours de conservateur des bibliothèques. Master singulier et original par son orientation marquée vers le patrimoine.	L'équipe pédagogique actuelle de l'université de Saint-Etienne a repris le master *in extremis* en septembre 2022, après le départ du précédent responsable pédagogique, sans concertation possible autour de la maquette. Les orientations scientifiques sont très différentes entre les parcours de Lyon et de Saint-Etienne (patrimoine écrit/patrimoine naturel), cette divergence s'est accentuée. La notion « Histoire » dans la mention Histoire, Civilisations, Patrimoine n'est pas idéale pour le parcours de Saint-Etienne (qui privilégie plutôt la notion de patrimoine). L'orientation vers la recherche n'est pas gérée de la même manière entre les deux parcours.
Opportunités[1]	**Menaces**[1]
Le choix politique de soutenir une mention commune au niveau de l'Université de Lyon n'était pas du tout aberrant en 2021-2022.	Malgré la mention commune, les deux parcours sont nettement distincts dans leur organisation et leur orientation scientifique.

[1] Pour rappel, 4 domaines : politique et caractérisation, organisation pédagogique, attractivité/performance et pertinence, pilotage et amélioration continue

En lien avec la DGESIP, une fiche RNCP renouvelée a été réalisée en juin 2024 de manière très concertée entre tous les établissements co-accrédités, elle est désormais plus ouverte sur la notion de patrimoine (naturel notamment).	La distance géographique entre Lyon et Saint-Etienne n'est pas négligeable (« fausse proximité »), elle représente du temps et un coût de transport pour les étudiants.

Inscription de la formation dans les orientations pédagogiques et les priorités thématiques de l'établissement

D'une manière générale le master HCP occupe dans chaque établissement co-accrédité une place complémentaire aux autres formations de master, sans leur être concurrentielle, et comporte une spécialité singulière par rapport à des cursus orientés uniquement vers l'histoire (universités Lyon2 et Saint-Etienne en particulier).
Le parcours « Culture de l'écrit et de l'image » entre dans les priorités des deux établissements qui le portent, notamment en ce qui concerne le renforcement de la professionnalisation des étudiants tout en maintenant un haut niveau dans la recherche. L'intensification des liens avec des partenaires territoriaux (à travers des conventions de stage) et le souci de l'internationalisation (plusieurs conventions de stages sont signées avec des établissements à l'étranger) sont aussi des priorités. Il s'intègre bien à l'offre de formation de l'Enssib, qui forme par ailleurs des cadres spécialistes de la gestion de l'information et de valorisation patrimoniale également dans ses cursus d'élèves fonctionnaires.
Il en va de même pour le parcours « Management et médiation des patrimoines » à l'université de Saint-Etienne. En ce qui concerne l'ENTPE, le master HCP était une réelle opportunité et correspondait tout à fait aux orientations thématiques de l'établissement, qui dispose d'un double cursus ingénieur-architecte notamment. Toutefois les difficultés mentionnées dans la matrice (la gestion multi-sites en particulier) conduisent à ne pas se repositionner pour la suite.

Parcours des étudiants en amont et en aval de la formation

Pour le parcours « Cultures de l'écrit et de l'image », il est recommandé aux étudiants d'avoir préalablement fait des études (licence) en histoire ou en sciences humaines et sociales (cf. attendus publiés sur la plateforme Mon Master). Dans les faits les profils des étudiants admis en master correspondent à ces attendus ; un certain nombre d'entre eux viennent également de classes préparatoires littéraires. Le parcours CEI offre une possibilité de choix personnalisé : plusieurs séminaires de recherche et choix de cours dans certaines UE. A l'issue du diplôme, les étudiants se tournent vers la recherche d'emploi dans le domaine patrimonial (bibliothèques, archives, musées) ; quelques-uns passent les concours de la fonction publique ou s'orientent vers un doctorat.

Pour le parcours « Management et médiation du patrimoine », divers cursus préalables peuvent être intéressants du fait de l'approche interdisciplinaire adoptée dans le master, et de l'importance accordée au thème des patrimoines naturels. Une formation en Histoire est recommandée mais un cursus en géographie voire en sociologie est également adapté. Une formation scientifique est acceptable, notamment pour les étudiants qui souhaitent se spécialiser sur la gestion des patrimoines géologiques, paléontologiques et paléoécologiques. L'employabilité est bonne en sortie de master.

Cliquez ou appuyez ici pour entrer texte.

Articulation et passerelles avec les formations voisines du même cycle et des cycles antérieur et/ou supérieur

Dont les formations du bac-3, celles du domaine de la santé (médical et paramédical), les BTS, les CPGE, les formations d'ingénieur, de la culture, du travail social, les DN MADE, etc

Pas de passerelle à proprement parler.

Evolution des intitulés de la formation (accréditée et parcours diplômants) pendant la période de référence

Cliquez ou appuyez ici pour entrer texte.
Le cas échéant changement d'intitulé de la mention (en 2022), évolutions des parcours entre 2019 et 2024

Le master Histoire – Civilisations – Patrimoine n'a pas changé d'intitulé au cours de l'accréditation. Le parcours Lyon2 – Enssib « Cultures de l'écrit et de l'image » a également conservé son nom.
Le parcours actuellement intitulé « Management et médiation du patrimoine » n'a pas non plus changé d'intitulé depuis la nouvelle accréditation en 2022. Il est la fusion des deux parcours METIS (Management, conservation et réhabilitation des patrimoines matériels et immatériels, métissés de la modernité) et MACLAND (Management des patrimoines et paysages culturels) qui existaient jusqu'en 2022.

Perspectives de restructuration envisagées pour le prochain contrat

La co-accréditation partagée entre quatre établissements va évoluer dans le cadre du prochain contrat. Le parcours « Cultures de l'écrit et de l'image » partagé entre Lyon2 et l'Enssib va perdurer dans sa configuration globale actuelle. En revanche l'ENTPE souhaite abandonner la mention HCP et l'université de Saint-Etienne souhaite maintenir le master mais en renonçant à une co-accréditation. Cette évolution a déjà fait l'objet d'une discussion entre responsables des équipes pédagogiques en décembre 2024 lors d'une réunion à Saint-Etienne.

AUTO-EVALUATION DES FORMATIONS
Fiche de présentation - Analyse SWOT
Campagne d'évaluation HCERES 2025-2026 - vague A

Diplôme	**MASTER**	
Mention	Mention *Sciences de l'information et des bibliothèques* (SIB)	
Numéro d'accréditation	20160491	
Etablissements co-accrédités	☐ Université Claude Bernard Lyon 1 ☐ Université Lumières Lyon 2 ☐ Université Jean Moulin Lyon 3 ☐ Université Jean Monnet ☐ Ecole Normale Supérieure de Lyon ☐ Ecole Centrale de Lyon ☐ INSA Lyon ☐ Vetagro Sup ☐ ENTPE	☒ ENSSIB ☐ ENSAL ☐ ENSASE ☐ Institut Mines Telecom ☐ Université Savoie Mont Blanc ☐ IOGS Paris-Saclay ☐ Autre établissement ☐ Autre établissement ☐ Autre établissement
Schéma des parcours	La mention SIB s'organise en **un unique parcours de première année**, intitulé M1 *SIB*, et **quatre parcours de spécialisation** approfondie de deuxième année : - Parcours ***Archives numériques*** (*ARN*) - Parcours ***Publication numérique*** (*PUN*) : fermé à la rentrée 2023-2024 - Parcours ***Politique des bibliothèques et de la documentation*** (*PBD*) - Parcours ***Information scientifique et technique*** (*SIBIST*)	

Objectifs et finalité de la formation (secteurs d'activité et métiers visés)

La mention de master *Sciences de l'information et des bibliothèques* (SIB) s'inscrit dans le champ disciplinaire des Sciences de l'information et de la communication (71ème section). Délivrée par deux établissements seulement en France, cette mention est, sur le site de Lyon - Saint-Etienne, portée par l'Enssib, et adossée à l'unité de recherche ELICO EA 4147.

La mention SIB vise à former des étudiants qui se destinent soit à occuper des fonctions de conception et d'encadrement, en établissements publics ou en entreprises, dans le domaine des sciences de l'information et des bibliothèques, soit à poursuivre une activité de recherche. Elle permet aux étudiants d'acquérir les connaissances et compétences indispensables aujourd'hui au management et à la gestion professionnelle de l'information, de la donnée, et du document, qu'il s'agisse du périmètre de la documentation d'entreprise ou de celui des bibliothèques et autres structures documentaires. Sont concernées aussi bien les secteurs public et privé, et les entreprises ou établissements petits, moyens et grands.

Ces secteurs connaissent des transformations profondes sous l'effet de la présence massive du numérique. La maîtrise des processus de traitement, de gestion, de médiation et de valorisation de l'information, des données et des documents est devenue essentielle dans ces secteurs, où ces éléments sont omniprésents, abondants, voire surabondants, et circulent de façon exponentielle grâce aux technologies numériques.

Compétences visées à l'issue de la formation

La première année commune de la mention SIB permet à ses étudiants d'acquérir les connaissances et compétences disciplinaires en matière de recherche, de traitement, de médiation et de valorisation de l'information, que tout professionnel de l'information doit maîtriser, qu'il soit chargé de veille documentaire, scientifique ou technologique, chargé de l'archivage numérique, bibliothécaire, *document controller*, *data curator,* ou chargé de ressources documentaires.

Le parcours ***Archives numériques*** prépare les étudiants à maitriser les chaînes de préservation et d'exploitation des documents numériques comme du web, à travers l'acquisition des compétences suivantes :

- Maîtriser les enjeux théoriques et de société de l'archivage numérique ;
- Savoir concevoir et mettre en œuvre une politique de *Records management* ;

- Savoir gérer un projet de conservation et pérennisation des ressources numériques ;
- Savoir conserver et archiver le web.

Cela recouvre des métiers en pleine expansion aujourd'hui, tels que : archiviste numérique, chargé.e d'archivage numérique (*document controller*, *records manager),* chargé.e de gestion des flux numériques, chef.fe de projet de bibliothèque numérique, chef.fe de projet de valorisation numérique du patrimoine, concepteur.trice de chaînes d'archivage, consultant.e en dématérialisation, consultant.e en gestion de documents, …

Le parcours ***Politique des bibliothèques et de la documentation*** forme les étudiants aux mutations qui touchent les bibliothèques et centres documentaires, du fait, notamment, des transformations sociales et politiques qui touchent les bibliothèques, mais aussi, plus récemment, des besoins accrus en co-construction de services innovants avec et à destination des publics. Les compétences travaillées sont les suivantes :

- Savoir concevoir et mettre en œuvre une offre de service adaptée au public desservi ;
- Savoir concevoir et mettre en œuvre une politique documentaire adaptée au public desservi ;
- Savoir manager et faire évoluer une bibliothèque ou un centre de documentation (budget, équipe) ;
- Savoir analyser et développer un service numérique ;
- Comprendre l'environnement juridique d'une structure documentaire et les évolutions des questions juridiques autour des ressources et du livre.

Les métiers visés sont ici assez variés : bibliothécaire, chargé.e de pédagogie documentaire, chargé.e de projet « bibliothèque numérique », chargé.e de ressources documentaires , chargé.e de valorisation ou de médiation documentaire, *data librarian*, documentaliste, professeur.e documentaliste, responsable de bibliothèque numérique, responsable d'un service documentaire, …

Le parcours ***Sciences de l'information et des bibliothèques - Information scientifique et technique*** prépare aux métiers de la gestion de la documentation d'entreprise, du management de la connaissance et de la veille, dans un contexte marqué par les défis majeurs auxquels font face les entreprises., notamment l'usage de l'intelligence artificielle. Le parcours permet aux étudiants d'acquérir les compétences suivantes :

- Savoir gérer des flux et des volumes croissants d'information et de données ;
- Savoir rechercher, exploiter et communiquer des informations fiables, pérennes et compréhensibles ;
- Maîtriser l'organisation d'un système de gestion et d'informations documentaires ;
- Maîtriser les méthodes et outils de traitement des données ;
- Connaître les enjeux et les spécificités de la documentation d'entreprise ;
- Savoir analyser la production, la circulation et la transmission d'information formelle et informelle dans une organisation.

Ce parcours débouche sur des métiers tels que chargé.e d'études documentaires, chargé.e de veille scientifique et technologique, chef.fe de projet en gestion de l'information, consultant en organisation documentaire, consultant.e en système de gestion des documents et des données, contrôleur.euse documentaire (*document controller*), *data curator,* documentaliste d'entreprise, ingénieur de veille, gestionnaire de connaissances (*knowledge manager*), gestionnaire de documents d'entreprise (*records manager*), …

Points forts[1]	**Points faibles**[1]
Cursus conçu et révisé selon approche programme : cohérence des UEs entre elles, progressivité des connaissances et compétences entre M1 et M2. Méthodes pédagogiques convergentes avec les objectifs de professionnalisation (gestion de projet, pédagogie par projet, etc.). Une philosophie pédagogique dote les étudiants des compétences techniques poussées, notamment dans le domaine du numérique, ainsi que d'une solide culture autour des enjeux de société des TIC.	Enssib est surtout connue pour ses formations initiales de fonctionnaires (conservateurs et bibliothécaires). Déséquilibre dans les choix de parcours en M2, marqué par une préférence pour le parcours PBD, à une méconnaissance des débouchés hors bibliothèques (secteurs privé et public). Difficulté à recruter des étudiants issus de formations de sciences « dures ». Volatilité des candidatures des étudiants.

Le double diplôme avec le Master Humanités numériques permet aux étudiants de la mention SIB inscrits dans ce cursus d'acquérir des compétences complémentaires dans la gestion des données et des documents numériques. Équipe pédagogique très compétente et très investie. Equipe pédagogique diversifiée et cohérente entre enseignants-chercheurs et intervenants professionnels (enseignants-chercheurs, PAST et d'intervenants professionnels), tous hautement qualifiés dans les domaines enseignés. La formation à et par la recherche occupe une place importante au sein de la mention. Des unités d'enseignement dédiées à la recherche sont introduites dès la première année et approfondies dans les trois parcours de spécialisation. Le lien étroit entre les cours dans la mention et les recherches des enseignants-chercheurs ou les activités professionnelles des Past. Interventions de chercheurs issus d'autres établissements universitaires dans les directions et les évaluations de mémoires de fin d'année. Un excellent taux d'insertion professionnelles à 18 mois et une excellente employabilité des étudiants. Des parcours de deuxième année proposés systématiquement en alternance. L'alternance augmente l'attractivité et renforce la professionnalisation de la mention. Un très bon taux de réussite et de diplomation. Des dispositifs de professionnalisation importants, originaux et efficaces, mis en place au sein de la mention. La mention bénéficie d'une bonne attractivité au niveau régional et national, comme en témoignent l'augmentation constante du nombre de candidatures depuis 2021 et la diversité des profils recrutés. Le conseil de perfectionnement joue désormais son rôle.	Le taux d'étudiants en formation continue, hors contrat d'apprentissage et de professionnalisation encore marginal. L'approche par compétences, bien qu'initiée au sein de la mention, reste à être finalisée. Pôle pédagogie numérique en sous-effectif : manque de soutien technique qui freine l'innovation en matière d'ingénierie pédagogique. Fortes contraintes des emplois du temps liées à l'accueil d'un public mixte en formation initiale, en alternance, ou en double diplôme Humanités numériques. Pas de groupe de niveaux en anglais. Transversalité de certains enseignements liés aux métiers à conforter.
Opportunités[1]	**Menaces[1]/incertitudes**
Une école à taille humaine qui permet une relation de proximité entre les étudiants et les enseignants. Les étudiants apprennent au sein d'un environnement intellectuel dynamique, stimulant et ancré dans les grands enjeux contemporains des métiers auxquels la mention SIB prépare. Les étudiants participent activement à un programme varié de conférences, de journées	Manque de visibilité des certains métiers auxquels forme la mention SIB auprès des étudiants au niveau de la licence. Concurrence des écoles comme EBD, CNAM et certaines universités (Lille, Montpellier, Bordeaux). Évolution rapide des technologies nécessitant des mises à jour constantes.

[1] Pour rappel, 4 domaines : politique et caractérisation, organisation pédagogique, attractivité/performance et pertinence, pilotage et amélioration continue

d'études, de séminaires et de colloques proposés par l'Enssib et organisés à l'Enssib (intégrés généralement dans leur planning). Un environnement de travail facilitateur pour les personnels, et très favorable à l'apprentissage (foyer pour les étudiants pour la convivialité, bibliothèque confortable (avec plusieurs carrels), salles d'innovation pédagogique, prêt d'ordinateurs aux étudiants, vie étudiante, etc…). Les étudiants bénéficient des services du campus de la Doua (accès aux restaurants universitaires et activités sportives, etc.). Proximité de l'Enssib, reconnaissance et solide réputation auprès des milieux professionnels auxquels se destinent les étudiants, ce qui facilite la recherche de stages « sur mesure » ; mise à disposition d'un carnet d'adresses d'experts. Le réseau de divers partenaires socio-économiques institutionnels et privés au niveau régional et national qu'entretient la mention SIB depuis plusieurs années. La transversalité de métiers auxquels prépare la mention SIB.	La mention SIB portée par deux établissements seulement, résistera-t-elle ? La faible lisibilité de la stratégie de la Comue Lyon-Saint-Etienne. Les effets de mode et de gestionarisation de plus en plus poussée tant coté administration que du côté scientifique. Remise en cause, par l'IA, des pratiques actuelles d'évaluation des travaux d'étudiants (dossiers, mémoires, devoirs sur machine).

Inscription de la formation dans les orientations pédagogiques et les priorités thématiques de l'établissement

L'offre de formation de l'Enssib est concentrée sur trois grands domaines, qui constituent véritablement l'identité de l'école : les sciences de l'information, les bibliothèques et le patrimoine écrit et graphique, tous ces domaines étant traversés par la problématique commune du numérique, au sens le plus large de cette notion. Cette offre de formation est cohérente avec le positionnement spécifique de l'Enssib, à la fois établissement d'enseignement supérieur et de recherche, mais aussi école nationale formant des cadres de la fonction publique lauréats de concours nationaux. En ce sens, la mention SIB, à travers ses quatre parcours spécialisés qui articulent les questions des sciences de l'information, de la documentation, des bibliothèques et du numérique, s'inscrit parfaitement dans les orientations pédagogiques et dans les priorités thématiques de l'établissement.

En 2021, la mention de master SIB a obtenu en le label hors-les-murs Campus Région du Numérique.

Parcours des étudiants en amont et en aval de la formation

La mention SIB recrute en grande majorité en première année des étudiants ayant obtenu une licence ou un diplôme dans un autre domaine qu'en sciences de l'information et de la documentation (histoire, lettres et langues, philosophie, archéologie, arts du spectacle, musicologie, psychologie, droit, économie et gestion, biologie, chimie, informatique, etc.), choisissant comme voie de professionnalisation les métiers de la gestion numérique de l'information, de la donnée, des bibliothèques et de la documentation. Il attire aussi des étudiants de BUT métiers du livre. Il est également ouvert aux profils scientifiques non SHS mais ces candidatures demeurent rares.

Articulation et passerelles avec les formations voisines du même cycle et des cycles antérieur et/ou supérieur

L'ensemble des parcours de la mention SIB est accessible en double diplôme avec le master *Humanités numériques* proposé sur le site de Lyon - Saint-Étienne, par les 4 établissements universitaires partenaires : Lyon 2, Lyon 3, l'ENS et l'Enssib.

Ce double diplôme permet aux étudiants de la mention SIB d'élargir, d'approfondir et de consolider leur socle de connaissances et de compétences acquises au sein de la mention SIB, et leur maîtrise des outils et technologies numériques, indispensables pour exercer certains nouveaux métiers liés à la production, à l'analyse et à la valorisation des données et des documents numériques en contexte professionnel. Plus spécifiquement, il permet aux étudiants d'articuler les problématiques du domaine du traitement et de la gestion professionnelle de l'information, des données, et de la documentation avec les méthodes des SHS, de la statistique et de l'informatique. Les étudiants de la mention SIB sont ainsi encore mieux préparés aux fonctions de niveau cadre qui nécessitent de comprendre de manière technique et critique les données et les documents numériques, les outils qui les produisent, leurs mises en discours, leurs représentations, leurs analyses et leurs usages, ou encore leur économie.

Evolution des intitulés de la formation (accréditée et parcours diplômants) pendant la période de référence

Pour mieux mettre en avant le caractère commun du parcours de première année pour les étudiants, celui-ci a été renommé à la rentrée 2022-2023, à l'occasion de la mise en place de la nouvelle maquette, passant de Parcours *Panist* à Parcours *M1 SIB*. Les effectifs instables du parcours de deuxième année PUN ces dernières années, associés à la volonté de la direction de diminuer le nombre de parcours de la mention SIB ont conduit à sa fermeture à la rentrée 2023-2024.

Perspectives de restructuration envisagées pour le prochain contrat

L'équipe pédagogique de la mention SIB revoit les contenus du parcours SIBIST et propose de changer son intitulé en : *Intelligences de l'information*. L'appellation IST traduit bien la matière traitée mais non la spécificité des métiers actuels et émergents centrés sur les formes de médiation et d'accompagnement, pour une meilleure fiabilisation, appropriation, intelligibilité des données et des documents en situation professionnelle. La réflexion est en cours et doit se poursuivre notamment par la constitution d'un focus group réunissant des professionnels de l'information de diverses organisations (Ademe et CESE notamment) et la réunion du conseil de perfectionnement.

Axes stratégiques 2027 - 2031

de

l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib)

Version présentée au CSA et au CS du 12/05/2025

L'Enssib en 2030…

Les axes stratégiques 2027 – 2031 définis par l'Enssib prennent en compte les résultats de l'auto-évaluation réalisée en 2025, et notamment les SWOTs et les points d'amélioration que cette démarche a permis d'identifier. Ils intègrent également les axes structurants déjà retenus dans son Contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) 25 – 27, le projet formulé par la directrice dans le cadre du renouvellement de son mandat (2024 – 2029) et la lettre de mission qui lui a été adressée par le MENESR suite à ce renouvellement. Ils s'appuient sur les schémas et chartes élaborés en 2024 – 2025 pour décliner plusieurs politiques publiques prioritaires, à commencer par le schéma directeur « Développement durable et responsabilité sociétale (DDRSE) » et les chartes « Science ouverte » et « Science et société ». Ils s'efforcent enfin de projeter l'établissement dans un environnement rendu instable par des transitions à fort impact sur les champs disciplinaires et professionnels de l'Enssib, sur l'ESR et sur la société dans son ensemble : transitions numériques (Intelligence artificielle générative), informationnelles (lutte contre la désinformation), écologiques et sociétales (RSE). Elles sont porteuses de risques, mais également d'opportunités.

Le processus d'élaboration des axes stratégiques, conduit en parallèle de l'auto-évaluation, a été piloté par le comité de direction de l'Enssib. La méthode et les attendus de cette démarche ont été présentés au personnel lors d'un séminaire organisé en janvier 2025, puis le comité de direction élargi, qui intègre l'ensemble des responsables de services et de diplômes, a contribué à l'identification des priorités et à la structuration proprement dite des axes stratégiques. Le comité de direction s'est appuyé sur ces réflexions pour formaliser quatre axes :

- **AS 1 - Positionnement et rayonnement : consolider l'identité et l'influence de l'établissement**
- **AS 2 - Transitions et savoirs : former des professionnels acteurs du changement**
- **AS 3 - Engagement et responsabilité : diffuser les valeurs de citoyenneté, de science ouverte et d'esprit critique**
- **AS 4 - Pilotage et qualité : faire de l'Enssib une organisation apprenante.**

Pour chacun de ces axes stratégiques, un ensemble d'axes opérationnels a été identifié : il s'agit à ce stade de projections qui devront faire l'objet d'une étude approfondie lors de l'élaboration du projet d'établissement 2027 – 2031.

À la fin de la décennie, l'Enssib devra avoir conforté la position qu'elle a négociée d'EPSCP doté de missions relevant de la haute fonction publique, au sein de son territoire et au niveau national. Elle aura gagné en agilité, en autonomie et en marges de manœuvre financières, faisant évoluer son modèle économique dans le but d'améliorer la qualité de ses missions de service public. Elle aura affirmé les ambitions de sa recherche, y compris sur le plan international, et poursuivi son engagement dans les politiques publiques qui la concernent. Elle aura noué les alliances nécessaires pour développer ses projets et relevé les défis des transitions, dans une approche constamment prospective des métiers, des compétences auxquels former et des formations à dispenser. Elle aura affermi son influence et diffusé ses valeurs, auprès de ses réseaux professionnels, scientifiques et au-delà.

AS 1 - Positionnement et rayonnement : consolider l'identité et l'influence de l'établissement

L'Enssib affirme son leadership en sciences de l'information et des bibliothèques et en histoire de l'imprimé, tant au niveau national qu'international, en s'appuyant sur une identité forte et un modèle original d'EPSCP grande école du service public.

Axes opérationnels :

- Renforcer le positionnement de l'Enssib dans le secteur public (doctorat) et l'affirmer dans le secteur privé
- Conforter
  le positionnement national d'EPSCP de l'Enssib
  sa place d'école d'application dans la structuration du réseau des opérateurs de formation continue en information scientifique
- Accroître la visibilité de l'Enssib à l'international
- Poursuivre les démarches de partenariats avec les établissements et structures du site Lyonnais
- Développer le modèle économique de l'Enssib, ses ressources propres grâce à son modèle original (d'École nationale EPSCP, grand établissement, opérateur de l'État pour la formation des cadres des bibliothèques) et à ses communautés professionnelles
- Affermir l'influence de l'Enssib grâce à une programmation de diffusion des savoirs scientifiques et professionnels, des publications ambitieuses et grâce à son réseau des alumni.

AS 2 - Transitions et savoirs : former des professionnels acteurs du changement

Les transitions numériques (Intelligence artificielle), informationnelles (lutte contre la désinformation), écologiques et sociétales (RSE), en raison de leur impact fort sur les métiers exercés à l'Enssib et les métiers auxquels forme l'Enssib, constituent un axe de réflexion et de développement pour l'établissement. L'Enssib renforce son projet scientifique (formation – recherche – diffusion des savoirs), en intégrant ces transitions. Il s'agit de penser et accompagner ces transformations, d'adapter l'offre de formation et la recherche aux enjeux de ces transitions pour former des professionnels capables de répondre aux besoins de la société.

Axes opérationnels :

- Repenser l'écosystème de recherche et savoirs de l'Enssib
- Observer, penser et accompagner l'impact des transitions à l'œuvre sur les métiers auxquels forme l'Enssib
- Former les acteurs (enseignants-chercheurs, équipes pédagogiques, formateurs) aux évolutions du domaine
- Accompagner le développement des usages d'une IA éthique au sein de la formation et de la recherche
- Faire évoluer les programmes de formation initiale et continue de l'Enssib pour intégrer les compétences liées aux transitions
- Terminer la mise en place de l'approche par compétences (APC)
- Développer pour ce faire les partenariats de l'Enssib avec les communautés professionnelles, des entreprises et des institutions.

AS 3 - Engagement et responsabilité : diffuser les valeurs de citoyenneté, de science ouverte et d'esprit critique

L'Enssib incarne et diffuse des valeurs fortes, celles d'une grande école de service public et de l'école nationale des sciences de l'information : valeurs de la République, citoyenneté, laïcité, égalité des chances, esprit critique, lutte contre désinformation. Ces valeurs structurent la marque employeur de l'Enssib et constituent sa signature.

Axes opérationnels :

- Déployer le schéma directeur DD-RSE de l'Enssib
- Renforcer et rendre visible la recherche en matière de lutte contre la désinformation
- Soutenir l'accès pour tous à une information de qualité
- Former à l'esprit critique et à la citoyenneté
- Mettre en œuvre les stratégies de « Science ouverte » et « Science et société » définies par les chartes de l'Enssib
- Développer la « marque employeur public » de l'Enssib pour ses personnels et ses élèves, agents de la fonction publique
- Poursuivre la valorisation de son activité dans une perspective d'ouverture de ses contenus
- Porter les valeurs de l'Enssib au sein des réseaux professionnels et scientifiques
- S'engager en matière de qualité de ses services
- Mettre en œuvre une politique sociale responsable (dialogue social).

AS 4 - Pilotage et qualité : faire de l'Enssib une organisation apprenante

L'Enssib se dote d'un environnement de travail efficace, transparent et agréable pour tous. Elle met en place des processus de travail interne fluides qui renforcent l'agilité de l'établissement et sa capacité à s'adapter aux transitions à l'œuvre dans son environnement.

Axes opérationnels :

- Poursuivre la professionnalisation du pilotage de l'établissement (élaboration et suivi des process, formalisation de certaines stratégies, renforcement de fonctions supports)
- Développer la capacité de l'Enssib à analyser et maîtriser sa trajectoire (outils de pilotage performants, connaissance des coûts)
- Intégrer l'IA à la stratégie de l'établissement et à ses processus de travail, accompagner cette intégration en s'inspirant de différentes communautés de pratique
- Inscrire les enjeux de responsabilité sociétale et environnementale dans le pilotage de l'établissement
- Accompagner la professionnalisation des équipes (plan de développement des compétences)
- Améliorer la qualité de vie au travail, la vie étudiante
- Poursuivre le déploiement d'une démarche qualité.

30 avril 2025